

ANDREAS BLINKENBERG

L'ORDRE DES MOTS
EN FRANÇAIS MODERNE

PREMIÈRE PARTIE

TROISIÈME ÉDITION

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab
Historisk-filologiske Meddelelser 17, 1



Kommissionær: Munksgaard

København 1969

Kr. 30.-

DET KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB udgiver følgende publikationsrækker:

THE ROYAL DANISH ACADEMY OF SCIENCES AND LETTERS issues the following series of publications:

	<i>Bibliographical Abbreviation</i>
Oversigt over Selskabets Virksomhed (8°) (<i>Annual in Danish</i>)	Overs. Dan. Vid. Selsk.
Historisk-filosofiske Meddelelser (8°) Historisk-filosofiske Skrifter (4°) (<i>History, Philology, Philosophy, Archeology, Art History</i>)	Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk. Hist. Filos. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Matematisk-fysiske Meddelelser (8°) Matematisk-fysiske Skrifter (4°) (<i>Mathematics, Physics, Chemistry, Astronomy, Geology</i>)	Mat. Fys. Medd. Dan. Vid. Selsk. Mat. Fys. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Biologiske Meddelelser (8°) Biologiske Skrifter (4°) (<i>Botany, Zoology, General Biology</i>)	Biol. Medd. Dan. Vid. Selsk. Biol. Skr. Dan. Vid. Selsk.

Selskabets sekretariat og postadresse: Dantes Plads 5, 1556 København V.

The address of the secretariate of the Academy is:

*Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab,
Dantes Plads 5, 1556 København V, Denmark.*

Selskabets kommissionær: MUNKSGAARD's Forlag, Prags Boulevard 47,
2300 København S.

The publications are sold by the agent of the Academy:

MUNKSGAARD, *Publishers,*
47 Prags Boulevard, 2300 København S, Denmark.

Réimpression inaltérée (1. édition 1928).
Uforandret genoptrykt (1. udgave 1928).
Offsettrykt i Bianco Lunos Bogtrykkeri A/S.

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.

Historisk-filologiske Meddelelser. **XVII**, 1.

L'ORDRE DES MOTS EN FRANÇAIS MODERNE

PREMIÈRE PARTIE

PAR

ANDREAS BLINKENBERG



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL

BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI

1928

INTRODUCTION

Remarques générales sur la phrase.

Le but de la présente étude est de décrire les règles et les tendances qui déterminent l'ordre des mots dans le français moderne, en réunissant dans une étude d'ensemble ce que d'ordinaire on trouve dispersé dans les différents chapitres de la syntaxe. Nous espérons que les pages suivantes montreront l'avantage d'une telle méthode et qu'elles feront pardonner des omissions — volontaires ou non — de beaucoup de questions de détail.

Définitions de la phrase.

L'étude complète de l'ordre des mots sera synonyme de l'étude de la phrase, et elle pourra commencer naturellement par se poser la question: Qu'est-ce qu'une phrase?

Les définitions ne manquent pas. Pour H. Paul, la phrase est l'expression d'une association qui se fait entre plusieurs représentations ou groupes de représentations et le moyen de reproduire la même association chez celui qui écoute. Pour Wundt, la phrase est l'analyse d'une représentation d'ensemble. Pour Karl Bühler, qui discute ces deux définitions en s'appuyant sur la psychologie expérimentale, les définitions de Paul et de Wundt ne s'excluent pas; les deux processus sont également possibles;

des définitions ne comprend donc tous les cas possibles. Bühler propose à son tour la définition suivante: «Les phrases sont les unités de sens du langage». Cette définition de bon sens, mais assez vague, est à peu près celle adoptée par Brugmann, pour qui la phrase est «une expression en langage articulé dont le sens apparaît à celui qui parle et à celui qui écoute comme un tout formant une unité complète». Cette dernière définition a l'avantage, qu'avait aussi celle de Paul, de considérer en même temps le sujet parlant et le sujet écoutant, distinction essentielle à la compréhension des différentes formes de la phrase; car celle-ci se présente autrement à celui qui parle qu'à celui qui écoute; pour le premier, un sens donné s'exprime sous la forme d'un mot ou d'une série de mots; pour celui qui écoute, un mot ou une série de mots évoquent un sens. Dans une situation donnée, l'arrangement de la phrase peut être déterminé tantôt par le besoin de celui qui parle de s'épancher, pour ainsi dire, en parlant, et c'est l'ordre subjectif, tantôt par le besoin de se faire comprendre le mieux possible, et c'est l'ordre objectif (v. plus loin).

On peut accepter la définition de Brugmann tout en reconnaissant ce qu'elle a de vague (car qu'est-ce en définitive qu'une unité?) et de provisoire. Nous tâcherons de préciser mieux l'idée de la phrase en étudiant les différentes formes principales qu'elle peut adopter.

La phrase à terme unique.

La phrase peut ne contenir qu'un seul terme. Cela peut être le cas dans une phrase subjective où le but de l'énoncé domine à ce point qu'il se fait seul entendre, et dans une phrase objective quand la situation accompagnée ou non

de gestes, complète la phrase. C'est par des phrases à terme unique que commence le langage de l'enfant, et qu'a commencé indubitablement le langage tout court. Le langage à ses débuts est toujours fortement lié à une situation dans laquelle baignent celui qui parle aussi bien que celui qui écoute, et où intervient la parole comme épanchement d'une émotion ou comme appel à l'action. Ce n'est que par un développement ultérieur, mais essentiel, que la langue se dégage de la tutelle de la situation et parvient à se suffire à lui-même. Arrivé à ce point, le langage possède une phrase plus complète, à deux termes au moins; mais la phrase à terme unique continue à exister à côté des autres formes de la phrase, et dans la vie de tous les jours le langage reste essentiellement lié à la situation. Nous disons: *Un bock! Silence! Attention! Pardon! Délicieux! Bien! Oui! Impossible! Evidemment! Pauvre Garçon!* etc. en nous appuyant sur une situation donnée. Si l'on garde la terminologie employée pour l'analyse de la phrase complète, on constate que la situation fournit le plus souvent le sujet, le terme unique étant prédicat (*e. g. Excellent = Ce vin est excellent*); quelquefois on n'exprime que le sujet (*e. g. Ton père = Ton père vient*), et c'est alors la situation, accompagnée ou non d'un geste ou d'une intonation spéciale, qui fournit le prédicat. Mais il est évident à quel point l'application de l'analyse ordinaire à ces phrases est artificielle. Comme les pronoms personnels sont aussi essentiellement des «mots de situation», on peut rapprocher des phrases à terme unique les phrases à sujet pronominal, d'autant plus que les pronoms sont atones et soudés au verbe au point de former avec celui-ci une unité qui approche de l'unité qui constitue le mot. Il y a en effet très peu de différence entre: *Impossible!* et *C'est impossible!*; et on verra au cours de

notre étude à quel point des phrases à sujet pronominal se comportent en français moderne comme des unités, qui sont tantôt des phrases à terme unique, et tantôt le prédicat d'une phrase à deux termes (*e. g. C'est stupide, cette idée. Elle est stupide, cette idée. Cette idée, elle est stupide*). Ce développement appartient au langage familier et populaire; cela s'explique naturellement par le fait qu'à ce niveau le langage reste déterminé en très grande partie par la situation, ce qui donne une prépondérance marquée aux constructions pronominales très fortement automatisées et déclanchées comme un tout indivisible. Il est à remarquer que pour les derniers exemples cités il y a, ou du moins il y a eu à l'origine de la construction une pause séparant les deux termes, et il faut regarder aussi le terme nominal comme une phrase à terme unique. (*Cette idée!* peut avoir à peu près le sens de: *Cette idée, elle est stupide!*) Bien souvent, un nom est ainsi détaché de la construction régulière des phrases; c'est alors un premier énoncé inarticulé, l'ébauche d'une phrase. On dit par exemple: *Mon stylo!* et tantôt on s'en tient là, tantôt on continue: *où est-il donc?* ou bien: *je ne l'ai plus*. De même: *Mon chapeau!* peut signifier, et peut être complété: *il s'est envolé, où est-il, donne-le-moi, etc.* (Il est à remarquer à quel point le nom de la chose a le pas sur le nom de l'action et de la personne intéressée à l'action; une fois la chose nommée, la situation fournit le reste). Le langage populaire complète souvent ce premier terme par une proposition relative et dit couramment: *Ton père qui vient! Mon chapeau qui s'envole!* type de phrase qui fait nettement sentir le point de départ de toutes ces constructions dans des phrases à terme unique. Assez rarement, la phrase à terme unique est employée en style littéraire impressionniste, hors de son domaine naturel, pour

mettre en évidence un mot, comme dans l'exemple suivant: *Blanche! il y eut alors une minute toute blanche où scintillaient parfois les astres colorés des pierreries* (Voisins: *Laurier* 236).

La phrase à deux termes.

Si la situation ne peut pas compléter l'énoncé, la phrase a besoin de deux membres au moins, correspondant aux deux termes dont le rapport constitue le sens de la phrase: le sujet et le prédicat. Même dans les cas où la situation fournirait facilement un des membres de la phrase, c'est souvent par la phrase complète qu'on s'exprime, aussitôt qu'on sort du domaine du langage fortement émotif ou bien du style télégraphique, où l'économie est de mise. Dans la phrase complète à deux membres, c'est encore le plus souvent le prédicat qui reste prédominant dans l'esprit de celui qui parle. C'est le but auquel il vise, et souvent il est à ce point occupé de ce but qu'il s'y dirige directement et ne fournit qu'après coup le point de départ de sa pensée. Nous avons alors l'ordre: attribut-sujet, qui est l'ordre subjectif, émotif; la phrase ainsi construite a le caractère d'une exclamation et est assez apparentée à la phrase à terme unique; et l'ordre: attribut-sujet est regardé souvent comme l'ordre primitif, justement à cause de cette parenté et de son caractère émotif. Qu'on adopte ce point de vue ou qu'on suppose simplement que l'ordre des deux termes de la phrase à ses débuts a dû être plutôt flottant, vu l'indépendance beaucoup plus grande des différents membres de la phrase à cet état du langage, le même problème se pose. Car l'ordre: sujet-attribut tend à devenir dans toutes les langues l'ordre normal; on peut donc se demander à quelle cause est dû ce changement. ELISE

RICHTER (dans Grundlinien) y voit un arrangement tout conscient de la part de celui qui parle au profit de celui qui écoute, allant, de propos délibéré, du connu à l'inconnu, donc du sujet à l'attribut. Cet ordre supposerait ainsi par sa nature une préméditation et une certaine lenteur. Il est hors de doute que toutes les fois qu'on a l'intention de conduire ainsi l'auditeur par un enchaînement logique, facile à suivre, on adopte l'ordre: sujet-attribut. Il est moins certain, cependant, que ce soit là la seule manière d'y arriver. Et il serait peut être douteux, malgré toute l'importance qu'il faut attribuer au facteur conscient dans le développement du langage, qu'on fût jamais arrivé à une telle généralisation de l'ordre sujet-attribut, si d'autres forces n'étaient pas en jeu. Il y a d'abord un assez grand nombre de cas où l'attribut ne se présente pas à l'esprit en même temps que le sujet, des cas où l'on hésite, reste dans le doute, où l'esprit travaille pour arriver à caractériser, par un seul ou plusieurs attributs, un sujet donné. Si l'on parle en pensant, ou du moins si les mots se présentent à l'esprit au fur et à mesure de l'élaboration de la pensée, l'ordre sujet-attribut reflétera tout naturellement la marche progressive de la pensée, et cela sans aucun égard pour l'auditeur. Ce n'est pas du tout un phénomène rare que tout en parlant on trouve de nouveaux attributs à ajouter à ceux qu'on est en train de formuler en une phrase; pour ceux-là, la postposition est une simple nécessité (v. dans JESPERSEN: *Philosophy of Grammar*, p. 26 sqq. quelques pages sur les phrases qu'on construit en parlant). Pourtant ce fait non plus ne suffirait pas à notre avis à résoudre le problème, étant donné que de tels cas ne pourraient jamais former qu'une petite minorité dans la vie de tous les jours. Cette explication, comme

celle de Richter, pêche par son caractère trop peu primitif. Plus importante, décisive, nous pensons, est une explication qui prend pour point de départ le caractère automatique de la parole. La très grande majorité des phrases que nous disons le long de la journée ont à ce point le caractère d'habitudes solidement établies qu'elles sont déclanchées automatiquement. Mais la question est de savoir de quelle manière se fait ce déclanchement. On sait que dans tout automatisme, c'est justement le déclanchement du mouvement qui importe. C'est la mise en mouvement qui est le point difficile; ce point une fois passé, le reste des mouvements qui composent l'acte automatisé s'enchaîne et se déroule avec la plus grande facilité. C'est une expérience que tout le monde a faite, par exemple en apprenant des vers par cœur; une fois le premier mot du vers trouvé, le reste vient tout seul; le musicien connaît des déclanchements analogues. Enfin, dans le langage ordinaire, beaucoup de mauvaises habitudes, beaucoup de tics, sont l'effet de la même difficulté du déclanchement. Le bégaiement, par exemple, a lieu surtout sur la première syllabe d'une phrase. Beaucoup de personnes toussotent avant de parler, d'abord par une raison physiologique, mais ensuite par une simple habitude, qui est un signal, un déclanchement. Ou bien on commence par un mot favori, qui est devenu un mot vide, un simple déclancheur (en français: «*Eh bien!*» en anglais: «*Well!*» en danois: «*Altsaa!*», ou d'autres mots suivant des habitudes individuelles). Même, ce tic peut dégénérer en une vraie maladie de la parole, mentionnée e. a. par Pick (dans Schw. Archiv f. Neurol. u. Psychiatr., vol. 12, 1923, p. 192 sqq.). Pick cite, d'après Dieulafoy, le cas d'un malade qui ne pouvait rien dire sans commencer par le mot «tout». Par

exemple il ne pouvait pas dire: même, mais bien «tout de même»; pas «jour», mais bien «toujours», pas «vin», mais bien «tous les vins sont bons», pas «rideau», mais bien «tous les rideaux sont blanchis». Pick mentionne également (d'après Kirschner) un autre malade (atteint d'une aphasie traumatique), qui pendant les premiers jours de sa maladie ne pouvait prononcer que les mots «oui» et «non», bien que, d'après ce qu'il a expliqué plus tard, il connût les mots tout en ne pouvant pas les articuler. La première chose qu'il dit (une semaine après son opération) fut un «Guten Morgen, Herr Professor», déclenché par le «Guten Morgen» du médecin entrant.

Ces cas de maladie (auxquels on pourrait ajouter l'écholalie des enfants et de certains malades) nous font mieux comprendre l'importance capitale du premier mot de la phrase, le déclencheur de l'automatisme. Quel sera ce mot? Si les phrases étaient isolées, sans lien entre elles, le fait que nous venons de constater n'aurait pas de conséquences pour l'ordre des mots; les déclencheurs, s'il y en avait, seraient des mots vides comme: «*Eh bien!*» «*Dis donc!*» en dehors de la phrase. Mais la plupart des phrases ne sont pas isolées, elles sont enchaînées à d'autres; une phrase en amène une autre, elle la déclenche; et le point d'aboutissement d'une phrase est très souvent la notion initiale de la phrase suivante; le prédicat de la première devient sujet de la deuxième et ainsi de suite; ou bien, dans d'autres cas, un même sujet reçoit une série d'attributs successifs; là encore, le sujet a plus d'«actualité», suivant la terminologie de v. GINNEKEN, que les autres membres de la phrase, puisqu'il est donné dans la ou les phrases précédentes, et il servira naturellement à déclencher la phrase. On trouvera autant d'exemples qu'on voudra

de cet enchaînement qui est même à un certain point impliqué dans l'idée même de sujet; nous ne prendrons donc qu'une seule phrase à tout hasard pour appuyer sur un exemple notre point de vue: *Amélie: Vous ne comprenez que le mouvement, le travail. — Courtin: Le travail est la clef de voûte de l'édifice social! Je n'en démordrai pas! — Amélie: Mais en quoi l'édifice social est-il menacé parce qu'un mari mange tranquillement ses revenus auprès de sa femme qu'il aime? (Labiche: Petites Mains III, 10).*

Il nous semble donc que dans cet enchaînement naturel, dans ce rattachement du premier mot de la phrase à la phrase précédente, nous avons une cause de l'antéposition du sujet qui est beaucoup plus primitive que celle alléguée par E. RICHTER, et qui s'appuie sur le caractère essentiel du langage comme habitude inconsciente, automatisée. Cette cause n'est pas nécessairement la cause unique de l'ordre sujet-attribut; c'est même une faute méthodique trop souvent commise que de s'en tenir uniquement à une seule explication d'un phénomène donné; nous serions donc tenté de croire que les trois causes mentionnées ici, le déclenchement de l'automatisme, l'ordre naturel dans les phrases qu'on construit en parlant, et l'ordre dicté par la commodité de l'auditeur, sont toutes les trois, bien qu'à des degrés différents, des causes réelles et qui agissent dans le même sens.

Ajoutons que l'importance particulière du rattachement à la phrase précédente pour l'antéposition du sujet est démontrée indirectement aussi par le fait (que prouveront les différents chapitres de notre étude) que la cause normale d'antéposition d'un membre de phrase autre que le sujet se trouve justement dans ce rattachement à un terme de la phrase précédente.

Coordination et subordination.

Nous avons opéré jusqu'ici avec une phrase toute simple, primitive, répondant à un sens également simple, contenant un seul jugement (*La maison est vieille, la maison est au bord du lac, la maison est pittoresque*). Mais par un développement important, la langue est arrivée à exprimer dans une même phrase tout un complexe de jugements; à côté du jugement exprimé dans la phrase proprement dite, jugement actuel présenté à l'auditeur comme le but principal de l'énoncé, la phrase contient des jugements accessoires, qui ne sont pas proposés, mais présupposés (*La vieille maison au bord du lac est pittoresque*). C'est dès lors une phrase à plusieurs plans; à côté de la coordination, la langue possède un nouveau mécanisme, la subordination, qui fait du rapport: sujet-attribut une unité pouvant servir de membre d'une nouvelle phrase. C'est une construction qui suppose une intelligence plus développée, une forte synthèse, et un perfectionnement du mécanisme linguistique, perfectionnement dont on peut suivre la marche chez les enfants comme on peut suivre chez eux le développement précédent de la phrase à membre unique vers la phrase avec sujet et prédicat. Et de même que les deux termes de cette première évolution continuent à coexister dans le langage actuel sous la forme d'une différence de «style» (pris dans un sens très large), de même c'est une des caractéristiques essentielles du style d'un individu ou d'une langue à une époque donnée, que la mesure dans laquelle la subordination remplace la coordination.

La phrase complexe.

La phrase se complique encore par l'augmentation du nombre des membres de phrase. A côté du sujet et du

prédicat, qui nomment une chose ou un être et une qualité ou une action qu'on leur attribue, se met une série d'autres déterminations, la manière, l'instrument, le lieu, le temps etc., toute la série des compléments. Dans l'ensemble de l'énoncé, ces différentes déterminations peuvent avoir une importance, un degré d'«actualité» très différents. Et si, dans une phrase simple à deux termes, les idées de «notion initiale» et de «but de l'énoncé» correspondent le plus souvent aux idées contenues dans les termes grammaticaux de «sujet» et de «prédicat», les mêmes rapports sont beaucoup moins simples dans une phrase à plusieurs déterminations. Tantôt c'est un complément qui donne la notion initiale: *Les grandes personnes peuvent parler tant qu'elles veulent: ça ne fait rien. Les enfants, on les fait taire* (Lichtenberger: Trott p. 34), tantôt celle-ci est constituée par le sujet et le verbe ensemble, de sorte que le complément à lui seul forme le but de l'énoncé: *Quand viendra-t-il? Il viendra demain*. Pour rendre compte de cette complication, cette tension dans les rapports entre la forme de la phrase et son contenu, on a depuis longtemps scindé les idées de sujet et de prédicat en deux, opposant les termes de sujet (prédicat) psychologique et de sujet (prédicat) grammatical. Comme d'autres linguistes (e. a. JESPERSEN, dans *Philosophy of Grammar* p. 147) n'ont pas voulu reconnaître l'utilité de cette distinction, et que d'autre part le problème posé est beaucoup mieux qu'une simple question de terminologie et même un des problèmes essentiels de toute étude sur l'ordre des mots, nous croyons utile d'examiner la question de plus près.

En effet, cette question de terminologie est aussi la question des rapports entre le fond et la forme de la phrase, et on ne pourra la résoudre sans s'occuper de la

question de la genèse de la phrase. Le problème qui se pose est celui-ci: La même pensée peut-elle s'exprimer dans des phrases de forme à ce point divergente qu'au même «membre» de la pensée articulée correspondent des membres de phrase différents? Autrement dit: Dans le processus qui va de la conception de l'idée à son expression par la parole, y a-t-il un point où il y a possibilité de choix entre deux ou plusieurs formes de la phrase? L'importance de ce problème pour l'étude de l'ordre des mots est évidente.

On peut arriver à une solution par plusieurs méthodes convergentes. Et d'abord par l'observation de sa propre parole. Tous ceux qui ont d'autres besoins linguistiques que ceux qui sont satisfaits par les petites phrases de tous les jours, savent qu'il peut y avoir un moment d'arrêt où la pensée se dessine déjà assez nettement, mais où pourtant l'esprit hésite devant un choix; cela peut être le choix du mot précis qu'on sait qui existe mais qui tarde à se présenter; cela peut être aussi le choix entre plusieurs constructions également possibles de la même pensée. La rapidité avec laquelle se fait ce choix varie beaucoup avec la disposition du moment. On peut observer avec plus de régularité encore les mêmes étapes dans un domaine où tout le processus se fait au ralenti, à savoir quand on manie une langue étrangère (et que bien entendu on ne traduit pas simplement de sa propre langue).

Le processus de la genèse de la phrase peut être étudié encore par une autre méthode qui offre l'avantage d'une riche documentation, je veux dire par l'étude des maladies de la parole (v. dans H. DELACROIX: *Le Langage et la Pensée* (1924) les chapitres sur l'aphasie, avec bibliographie, qui peuvent servir utilement d'introduction à l'étude).

Suivant le caractère et l'étendue de la lésion, l'aphasie se présente sous différentes formes nettement délimitées: 1) La destruction de la parole est un phénomène secondaire, signe de la destruction de la pensée elle-même. La maladie sort dans ce cas du domaine de l'aphasie propre. 2) Les mots sont atteints; le malade les reconnaît difficilement ou pas du tout, ou bien il perd la juste notion de leurs rapports avec d'autres mots de même sens ou de sens apparenté — destruction des associations qui relient le mot à la chose, le mot à d'autres mots. 3) La maladie n'atteint pas le mot en tant que signe, mais seulement la faculté de l'articuler. Le malade reconnaît le mot et sait souvent l'écrire. 4) La langue peut être atteinte enfin dans sa partie morphologique et syntaxique. Les mots persistent, la grammaire est seule atteinte.

Cette possibilité d'une classification suffit pour montrer que la parole n'est pas le résultat d'un processus simple, mais une coordination de plusieurs fonctions délimitées. Parmi les formes mentionnées de l'aphasie c'est la dernière, l'aphasie morphologique et syntaxique qui intéresse l'étude des rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical. Elle a été étudiée par différents neurologues (HEAD, PICK, ISSERLIN, VAN VALKENBURG, v. Bibliographie), et elle présente deux types qui nous intéressent. L'un appelé par Isserlin «paragrammatisme», peut être caractérisé ainsi: l'articulation de la pensée («die gedankliche Gliederung») est intacte; intacte aussi l'ébauche linguistique, le schéma linguistique («der sprachliche Entwurf, das sprachliche Schema») dans ses traits essentiels. Le trouble n'atteint que la forme de la phrase, la construction syntaxique. Malgré la pensée apparemment juste et les rapports également justes entre les membres principaux

de la phrase, le malade tombe dans des constructions fausses (qui disent souvent le contraire de ce qu'il avait voulu dire), et dans des anacoluthes.

L'autre type, l'agrammatisme propre, consiste en ceci que le malade, le plus souvent après une période de mutisme complet, recouvre l'usage du langage (aidé par l'enseignement), mais sous une forme qui peut être appelée «style télégraphique»; il n'emploie que les mots absolument nécessaires, mais leur ordre, qui est la seule «grammaire» de cette langue, est régulier, comme le montre cet exemple, déjà cité par DELBRÜCK (dans *Jena'sche Zs. f. Naturwiss.* vol. 20, 1887, p. 97): «Eine Auge immer Tränen», qui signifie: «das eine Auge ist immer voll Tränen». Le malade ne réussit qu'à juxtaposer les mots essentiels en une phrase nue qui est l'expression d'une détresse linguistique et rappelle les formes primitives de la phrase; de celle-ci il n'y a pour ainsi dire que le squelette. Il est caractéristique que le malade le plus souvent a conscience de sa propre détresse; il se sent maladroit et n'ose pas se risquer dans des constructions plus complètes. Trait encore plus caractéristique: le malade qui parle en style télégraphique écrit souvent avec une correction presque tout à fait complète; seulement il y met un temps excessif. Voici, d'après ISSERLIN (dans: *Zs. f. die ges. Neurologie und Psychiatr.* vol. 75, 1922, p. 342), un exemple de langage agrammatique: c'est un malade qui raconte, environ cinq ans après la blessure qui a causé le trouble, la mort de son beau-frère: «Dieb gewesen — Schwager auf Posten, gar nichts gemerkt — zwei Tage — in den Pregel geschmissen — in Königsberg überhaupt sehr schlecht — nur Marken — nichts zu essen. Mörder später gefunden — aus Bett genommen — Arbeiter». On voit que le malade

a réappris un peu de grammaire, mais ses phrases restent gauches et se réduisent le plus souvent au seul «prédicat psychologique».

Nous avons décrit le plus brièvement possible ces troubles linguistiques qui démontrent clairement que dans la genèse de la phrase, l'ajustement grammatical vient en dernier lieu dans le processus psychologique; la phrase grammaticalement parfaite est précédée d'une ébauche de la phrase qui n'en contient que les mots essentiels, constituant pour ainsi dire le squelette de la phrase. La maladie atteint la dernière phase du processus, la mise à point de la phrase, qu'on réussit mal ou qui manque complètement; elle n'est qu'une généralisation de phénomènes qui se trouvent à l'état plus ou moins sporadique chez les individus bien portants.

Les résultats de ces recherches recevront une vérification intéressante, si, par une analyse de textes, on est en état de prouver que chez le même auteur, la même pensée peut recevoir plusieurs formes grammaticalement différentes, mais pourtant identiques quant aux mots essentiels, quant au squelette de la phrase. Voici quelques exemples d'une telle différenciation :

Car il y a dans la compréhension du langage, comme nous l'avons vu et le verrons encore, toute une technique, tout un savoir, tout un automatisme, qui ne sont plus de l'intelligence intellectuelle (Delacroix: Le Langage et la Pensée, p. 545). Quelques pages plus loin, la même pensée est reprise sous cette forme: En effet, tout en disant que la compréhension du langage est pour une bonne part un automatisme, que ça a été mais que ce n'est plus de l'activité intellectuelle . . . nous n'avons pas l'intention de nier . . . (ibid. 548). Donc la même pensée, ex-

primée par les mêmes mots essentiels à la même place, mais avec une construction grammaticale différente. Si l'on accepte la distinction: sujet (prédicat) grammatical — sujet (prédicat) psychologique — et ce sont des exemples comme celui-ci qui nous paraissent parler nettement en faveur d'une telle terminologie — on dira que dans la première construction il y a opposition entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical, dans la seconde il y a conformité des deux ordres. La conformité donne une construction plus simple, ce qui cadre très bien avec les autres différences stylistiques des deux phrases. Voici un autre exemple: *Il existait en indo-européen un thème *yo — —. L'indo-européen possédait d'autre part un thème démonstratif *to — —* (Meillet-Vendryes: *Gram. comp. des l. class.*, p. 570). Même identité des deux membres principaux que dans l'exemple précédent. Quelquefois les variations ne touchent pas la phrase entière, mais une partie de celle-ci, par exemple des compléments qui ont entre eux les rapports d'un sujet à un prédicat, comme dans l'exemple suivant, pris d'un article du *Matin*: *Il (sc. un mouvement diplomatique) a pour point de départ la nomination comme directeur . . . de M. B.* La phrase est reprise environ dix lignes plus loin sous cette forme: *. . . mouvement diplomatique ayant son point de départ dans la nomination de M. B. comme directeur . . .* Quelquefois enfin le parallélisme est moins parfait, mais pourtant réel; en voici un exemple: *Les moissons se firent. Je sus ce qu'étaient les Rebendart dans le jugement des moissonneurs, des faneurs, des betteraviers et enfin, jugement suprême, des vignerons. La chasse fut ouverte. Je sus ce que pensaient des Rebendart les chasseurs qui ont des permis, puis les braconniers* (Giraudoux: *Bella*, 52). Ici encore, deux des

membres principaux suivent le même ordre, malgré la différence grammaticale, qui cette fois est due nettement au désir d'éviter la monotonie d'un parallélisme complet. Seul le mot qui exprime le jugement change de place, et cela parce que ce mot, dans les deux constructions, appartient à des catégories grammaticales différentes. Il y a donc une limitation quant à la possibilité de suivre partout l'ordre psychologique malgré les variations de construction. (Une construction comme: *Je sus ce que des Rebendart pensaient les chasseurs etc.* serait trop libre et hardi même pour un Giraudoux). On n'a donc qu'une liberté relative de préférer l'ordre psychologique à l'ordre grammatical; et la constatation de l'étendue et des limites de cette liberté sera un des buts principaux de notre étude.

On pourrait suppléer enfin aux méthodes précédentes à l'aide de la psychologie expérimentale, en demandant à des personnes de construire des phrases complètes sur des squelettes de phrases donnés et en comparant les résultats. Nous n'avons pas nous-même pratiqué cette méthode, surtout parce que nous croyons qu'un succédané très simple, et qui nous ramène en quelque sorte à cette observation de soi-même par laquelle nous avons commencé, la remplace avantageusement: c'est d'analyser des phrases données et d'essayer de les remanier en variant les rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical, ce qui n'est autre chose que l'utilisation d'un procédé stylistique commun dans un but scientifique, qui est la compréhension de ce procédé même. Dans l'exemple cité plus haut: *Les grandes personnes peuvent parler tant qu'elles veulent . . . Les enfants, on les fait taire*, cette analyse constatera la possibilité d'une autre construction qui amènerait la concordance des deux ordres: . . . *Les enfants doivent se*

taire. Comparez aussi: Les problèmes que cette question sou-
lève ne se présentent jamais sous le même aspect. A chacun
d'eux, il faut une solution différente = . . Chacun d'eux de-
mande une solution différente. — — De cela, tu ne diras mot
à personne = Cela, tu ne le diras à personne = Cela restera
entre nous. Il serait facile de multiplier les exemples; je
crois que ceux-ci suffiront provisoirement pour montrer
comment cette analyse d'une forme spéciale, par le jeu
des remaniements et la recherche des équivalences (absol-
ues ou approximatives) fournira dans bien des cas l'ex-
plication d'un ordre donné. Le mot antéposé sera souvent
un sujet psychologique, et aurait pu être aussi bien, rai-
sons stylistiques à part, le sujet grammatical de la phrase.
Le mot antéposé sert donc essentiellement (ce qui est aussi
normalement le rôle du sujet grammatical) à rattacher une
phrase à une phrase précédente; ainsi on pourra classer
de tels exemples ou bien sous la rubrique «sujet psycho-
logique» ou bien sous celle de «rattachement» (la place à
l'avant s'expliquant par le déclenchement de l'automatisme,
par l'enchaînement logique et par les besoins de la clarté
de l'exposition, comme nous l'avons vu plus haut). Mais
il y a pourtant, entre les deux notions de «sujet psycho-
logique» et de «rattachement», une différence qui tient à
ceci, que l'idée de sujet a moins d'étendue mais plus d'élé-
ments de détermination que l'idée de rattachement, puis-
qu'elle contient en plus de l'idée de notion initiale celle
de substratum de qualités (phrases nominales) ou de prin-
cipe d'action (phrases verbales). L'emploi des deux termes
n'est donc pas indifférent dans tous les cas, comme le
montre la comparaison de ces deux phrases: Ce moment
décida de l'issue de la bataille. — En ce moment se décida
l'issue de la bataille. Le premier terme des deux phrases

sert de rattachement à une phrase antérieure, mais n'est pas dans la seconde sujet psychologique; car «ce moment», en tant que sujet, a un sens plein (= ce qui se passa à ce moment), plus actif que le même mot simple complètement de temps. La nuance est sans doute subtile, mais elle existe. Pour cette nuance, l'idée contenue dans le sujet joue le rôle important. Par exemple, l'idée de moyen ne diffère souvent pas beaucoup de l'idée de sujet: *Par un traitement énergique on réussit quelquefois à guérir le mal.* = *Un traitement énergique réussit etc. . . .* (Notez le contenu très faible du sujet grammatical «on»). Mais si on dit plus souvent: *Par ce moyen il avait été sauvé de la ruine* que *Ce moyen l'avait sauvé . . .*, et si au contraire on dit plus naturellement: *Cet homme l'avait sauvé de la ruine* que *Par cet homme il avait été sauvé*, c'est dû à l'idée contenue dans le premier membre de la phrase, puisque l'idée d'une personne sert plus naturellement de sujet que l'idée d'un moyen ou d'une manière. Pourtant, dans tous ces cas, les deux constructions restent possibles. On peut en conclure que les différentes formes de phrases possibles dans lesquelles peut être coulée une même donnée primitive conçue d'abord sous sa forme la plus fruste, ne sont pas nécessairement identiques en tous points. Au contraire, l'arrêt, si court soit-il, et le choix qu'il permet, crée la possibilité de nuancer la pensée primitive, et plus encore sans doute que la pensée, le style. A la même construction on donne des façades différentes.

La phrase disloquée.

L'antéposition d'un membre de phrase autre que le sujet grammatical prend deux formes différentes en français moderne. Dans l'une, elle n'affecte pas l'unité de la

phrase; c'est une ancienne liberté sauvegardée (e. g. *Par ce moyen il avait été sauvé de la ruine*). Dans l'autre, c'est justement la question de l'unité de la phrase qui se pose tout d'abord. En effet, l'indépendance relative des membres de la phrase qui caractérise les premières étapes du développement des langues (v. e. a. les remarques de MEILLET-VENDRYES, dans: *Traité de gramm. comp. d. l. cl. 1924*, p. 519), continue à un certain point à caractériser la langue parlée (v. JESPERSEN: *Philosophy of Grammar*, p. 26 sqq.), dans laquelle souvent, sous l'influence d'une émotion, la phrase se disloque, pour employer la terminologie de BALLY, qui a étudié à fond ce phénomène dans son «*Traité de Stylistique française*». Les termes «disloquer» et «dislocation» ont le désavantage de faire trop penser à un mouvement qui irait d'un état organisé vers un état désorganisé de la phrase. Ce mouvement a lieu réellement quelquefois, p. ex. quand on répond à un: *Tu es riche!* par: *Riche! Moi!* Dans d'autres cas, la «dislocation» représente un état inorganisé plutôt que désorganisé de la phrase; il nous semble pourtant juste et pratique de ne rien changer à la terminologie de Bally. Voici quelques exemples qui serviront à éclaircir cette question: *Et cet homme! je ne sais si je le hais ou le prends en pitié!* (*Voisins: Laurier, 103*) — *La gloire! un inconnu s'en est emparé! Ah! pourquoi n'irais-je pas la demander aux saints figurés en pierre qui me souriaient jadis? . . .* (*ibid. 66*). Après le premier mot, il y a une pause et une intonation très montante de fin de phrase. Il s'agit d'une phrase à terme unique, suivie d'une ou de plusieurs autres phrases qui la développent et pour lesquelles le premier mot sert de thème. Prenons encore quelques exemples de la langue de tous les jours: *La faim, je n'y pense plus.* — *Mon stylo, je*

ne le vois plus. — Cet homme, je le connais. Dans ces exemples, la pause est plus courte, une nouvelle unité se fait, de sorte que ces phrases deviennent équivalentes d'autres phrases ayant le premier mot pour sujet (*La faim est oubliée. — Mon stylo a disparu. — Cet homme m'est connu*). Quelquefois même, on serait tenté de voir dans de telles constructions une sorte d'anacolithe, c. a. d. au lieu d'une dualité devenue unité, un développement en sens inverse. En voici un exemple: *Au silence, puis à la baisse indéniable de l'amour de Dieu en Jacques, à cette sorte de desséchement, il y eut deux ordres de raisons: les unes extérieures et même matérielles; les autres, il les faut chercher dans sa nature même, et peut-être — — dans les dessins de Dieu sur lui (Madame Rivière, Nouv. Rev. Fr. 1—3—26, 383).* On voit comment dans cette pensée antithétique (raisons extérieures — raisons intérieures) le dernier membre n'a pas gardé la forme qui a dû être la première esquissée; l'équilibre a été rompu, sans doute pour permettre d'ajouter, avec plus d'élégance dans la forme, un développement ultérieur (les desseins de Dieu). Dans le langage familier aussi on trouvera des exemples apparentés: *Jeanne: Moi, je vais faire ma prière. — Julie: Moi, elle est faite (Prévost: Dernières lettres de femmes, 242).* Enfin une phrase tout à fait usuelle: *Et toi, comment ça va? — Et vous, Pierre, ça va toujours (Boylesve: Enf. Bal. 360).* Dans ces cas, nous avons une phrase qui commence par le sujet, mais qui est coulée ensuite dans un autre moule grammatical, dont la possibilité se présente en même temps à l'esprit. On pourrait donc parler, dans ces exemples, de contamination aussi bien que de dislocation; et il est tout naturel que la contamination, qui est une désorganisation de deux unités en conflit, suivie d'une nouvelle organisation comprenant

des parties de chacune de ces unités, se présente très facilement dans la phrase, qui forme en général une unité moins fortement liée que le mot. Si les éléments de deux mots peuvent se désagréger en se présentant simultanément à l'esprit, il est évident que la même chose peut avoir lieu dans la phrase, ou la cohésion est moins grande.

Un nouveau type de phrase est donc constitué, dans lequel un membre antéposé est repris dans la suite sous forme du pronom personnel correspondant. La pause qui sépare les deux parties autrefois indépendantes de la phrase, n'a pas disparu, mais tend à disparaître; on entend des phrases de ce type sans pause, et on trouve chez les auteurs des exemples sans virgule. Souvent la nouvelle construction, avec les variations qu'elle rend possibles, sert utilement à éviter la monotonie, témoin l'exemple suivant, trouvé dans quelque journal littéraire, et dans lequel a été employé aussi un autre procédé qui sert souvent à introduire le thème, à savoir la préposition «quant à»: *Bourcier n'a, en effet, écrit pour ainsi dire aucun de ses livres chez lui. «Paul, mon frère» et «Gens du front», il les a écrits dans les tranchées, sur ses genoux, au crayon. «La Beleba» fut composée, feuillet après feuillet, dans les trains que son métier de reporter oblige Bourcier à prendre plus souvent peut-être qu'il ne le voudrait. Quant à «La Rouille» et à «Jeanne», c'est sur un petit calepin de poche que chaque jour, pendant ses allées et venues à travers Paris, en métro, en autobus, en taxi, notre romancier en écrivit le premier manuscrit. Gageons que son prochain volume, Bourcier l'écrira sur quelque paquebot ou dans la carlingue frémissante d'un avion.* Ce n'est que dans une seule de ces phrases que le sujet psychologique est en même temps sujet grammatical, accompagné

d'un verbe au passif et laissant inexprimé le sujet personnel. La construction varie d'une phrase à l'autre. Dans d'autres exemples, la construction anacoluthique paraît inconditionnée, preuve que le nouveau type de phrase est adopté par les écrivains, du moins par quelques-uns d'entre eux. Gide écrit dans son journal, racontant une excursion en auto aux chutes de la M'Bali: *La chute de la M'Bali, si l'on était en Suisse, d'énormes hôtels se seraient élevés tout autour* (Gide, N. R. F. 1—12—26, 685). — *Ainsi, toute l'histoire des événements qui depuis cinq ans régissent la politique française et continueront de l'influencer pendant longtemps encore selon une progression géométrique, cette histoire-là, à peine cinq personnes la connaissent: M.M. Clemenceau, Poincaré, Tardieu, Mandel et le maréchal Foch* (P. Lombard, *Ami du lettré* 1926, 264). Dans les deux cas, les auteurs dédaignent la construction passive qui aurait régularisé la construction (*La chute . . . aurait été entourée d'hôtels. Cette histoire est connue de cinq personnes . . .*), en lui préférant, sans raison apparente, la construction disloquée. Celle-ci est enfin très usitée dans les cas où l'on nuance sa pensée en ajoutant une phrase «subjective» comme: «je crois», «je pense» etc. et où l'on ne donne pas à ces phrases la forme d'une incise. Un seul exemple suffira ici: . . . *Si j'examine ma vie, le trait dominant que j'y remarque, bien loin d'être l'inconstance, c'est au contraire la fidélité. Cette fidélité profonde du cœur et de la pensée, je la crois infiniment rare* (Gide, N. R. F. 1—12—26, 772).

Enfin, dernier point: Le type de phrase: *Cet homme, je le connais*, qui est né de la soudure de deux phrases d'abord indépendantes, ne doit pas sa fortune uniquement à la commodité de commencer tout de suite par le thème et de laisser en suspens la construction du reste de l'énoncé;

il le doit aussi à la vitalité particulière de la forme pronominale qui caractérise la fin de la construction. Il ne suffit pas de dire, selon la théorie psychologique, que «Cet homme» est le sujet de l'énoncé, puisque c'est la notion initiale, le terme connu. «Je» aussi est un terme connu et ne forme pas unité de sens avec le verbe. Il faudrait dire du moins qu'il y a deux termes connus, deux «sujets», dont l'un (je), qui est constant dans la situation donnée, est plus effacé et prend donc naturellement la place la plus faible au milieu de la phrase, tandis que le sujet actuel (Cet homme) se rattache directement, et rattache la phrase à ce qui précède.

Plus fécond sera pourtant un autre point de vue, celui de l'automatisme. S'il n'y a pas unité de sens entre «je» et «connais», il y a, si on peut dire, unité de déclanchement pour tout le groupe «je le connais». Ces constructions avec sujet et complément pronominaux (et avant tout avec le sujet «je») appartiennent au fonds de roulement du langage de tous les jours, langage où la situation entoure ceux qui parlent, de sorte que des phrases comme «je le connais» sont automatisées au point de constituer des groupes de cohésion très forte, ou pour mieux dire, des unités linguistiques. La phrase: «*Cet homme, je le connais*», s'explique donc, pour le premier membre, par le rattachement à ce qui précède, pour le second, par le caractère automatique et l'unité de cette construction pronominale beaucoup plus populaire que la construction passive qui réaliserait pourtant la forme normale de la phrase (*Cet homme m'est connu*). D'autres formes de la même construction renforcent particulièrement cette explication. D'abord l'existence du type inverse: «*Je le connais, cet homme*», où la reprise sert à insister sur une partie de la phrase trop effacée

dans la première construction toute faite, sortie automatiquement. Puis, un autre type de phrase. Le garçon de café vous demande: *Le journal, c'est fini?* ou: *C'est fini, le journal?* (pour: *Vous avez fini de lire le journal?*); le garçon de bibliothèque vous dit: *Berr, c'est prêté* (pour: *Le livre de Berr est prêté*). Et ces formes s'expliquent encore, du point de vue «mécanique», par l'usage énorme que fait le langage parlé du mot de situation le plus vague, vrai passe-partout: «ce», accompagné de «est» (qui tend à devenir invariable); la phrase qui commence par «c'est» élargit de plus en plus son domaine, automatiquement (v. plus au loin, livre I).

Rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical.

Dans les pages précédentes nous avons essayé de rendre compte, en nous appuyant sur de vieux et de nouveaux arguments, de la méthode d'analyse psychologique de la phrase qui cherche à réduire toute phrase donnée à deux termes principaux, sujet et prédicat psychologiques, notion initiale et but de l'énoncé, et à montrer que l'ordre de ces deux termes est plus fixe que l'ordre grammatical de la phrase. Cette méthode est d'une utilité certaine, elle est même indispensable à notre étude; seulement il ne faut pas en exagérer la portée, il faut se garder de trop simplifier le problème. La phrase ne se laisse pas toujours réduire à deux termes psychologiques. Tantôt, il y a deux (ou plusieurs) termes connus (v. plus haut); tantôt la phrase contient plusieurs termes nouveaux; il faudrait alors parler de plusieurs prédicats psychologiques dans la même phrase (et STROHMEYER dans: *Stil der franz. Sprache*,

ne recule pas devant cette conséquence). Mais dans ce cas, ce n'est plus la dualité: sujet-prédicat psychologique qui expliquera tout. Il y a des phrases, où tous les membres sont nouveaux (*e. g. Un mendiant tomba un jour épuisé de faim au bord de la route*). C'est alors l'ordre grammatical qui reprend ses droits, qui est sans doute à l'origine un ordre psychologique mais qui est devenu forme, modèle, moule préexistant, s'offrant à celui qui parle pour qu'il y puisse couler sa pensée. Même, et c'est là le point important, cette forme, cet ordre grammatical peut entrer en lutte avec l'ordre psychologique. Dans une phrase toute simple comme celle-ci: *Cinq heures sonnent*, le prédicat psychologique est indubitablement: «cinq heures», la notion initiale: «sonnent». Et pourtant on dit toujours: *Cinq heures sonnent*; l'ordre grammatical l'a emporté sur l'ordre psychologique. (En danois, on suit normalement dans ce cas l'ordre psychologique: *Klokken slaar fem*). La même chose arrive souvent dans des phrases contenant des pronoms personnels (ou possessifs), qui sont prédicats psychologiques sans que la construction grammaticale en soit influencée: *ça me regarde*. — *S'il ne l'épouse pas, ce sera un autre (Capus)* (le dernier ex. cité avec d'autres dans STROHMEYER; op. cit., p. 91—92). Strohmeyer, qui voit lui-même cette restriction à la méthode psychologique qu'il préconise, n'a pas évité pourtant d'être victime de cette même méthode. L'argumentation n'est pas convaincante par laquelle il essaye de prouver (op. cit., p. 82) qu'il y a réellement ordre psychologique dans l'exemple que voici: *Presque toutes les prophéties sont des prophéties de malheur. La biologie nous fournit l'explication à ce phénomène*. Malgré les arguments de Strohmeyer, il nous paraît naturel de dire que «la biologie» est bien «prédicat psychologique», et que

la construction psychologique demanderait donc cette forme: *L'explication à ce phénomène nous est fournie par la biologie* ou: *c'est la biologie qui . . .* La construction donnée représente au contraire la victoire de l'ordre grammatical normal sur l'ordre psychologique. Pourquoi cette victoire, puisque la construction avec «c'est» est aussi des plus usitées? Nous croyons qu'il faut s'abstenir de répondre et laisser aussi sa part au hasard. Voici d'autres exemples où la construction grammaticale nous paraît nettement victorieuse sur l'ordre psychologique, (en plus des exemples innombrables de phrases de la forme: «*Je connais cet homme*», qui sont pour le moins aussi nombreux que celles qui présentent l'ordre inverse, traité plus haut): *Misérables que nous sommes, nous ne pouvons rien contre la nature des choses. Les enfants sont volontaires, un grand homme ne l'est pas (Anat. France) — Il sait comme tout est relatif, et l'incohérence et la vanité de nos raisonnements l'ont surtout frappé (Charpentier, Merc. Fr. 1—11—26, 666).* Il y a encore des mots comme: «beaucoup, tout, tant, seul», qui ont très souvent l'importance d'un prédicat psychologique sans rompre pour cela l'ordre grammatical. Il y a enfin des cas où deux termes d'une phrase s'opposent à deux termes d'une autre phrase, ce qui donne deux «prédicats psychologiques» dans chacune des phrases; là aussi intervient l'ordre grammatical, comme dans cet exemple: *Cela même que Dominique rejette, ne sachant qu'un seul personnage, le sien, n'est-ce point ce que nous demandons aux romans (Massis: Jugements II, p. 290).*

Réduits en schéma, les rapports suivants peuvent exister entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical:

1) Concordance des deux ordres; c'est la construction la plus simple et qui comprend la grande majorité des phrases.

2) Opposition des deux ordres, ayant pour résultat la victoire de l'ordre grammatical sur l'ordre psychologique, c. a. d. de la forme sur le fond.

3) Opposition des deux ordres, aboutissant à la victoire de l'ordre psychologique.

4) Absence de la notion d'ordre psychologique, dans les cas où il y a équilibre entre les membres principaux, ceux-là étant ou bien également connus ou bien également nouveaux.

5) Absence de la notion d'ordre grammatical, quand, sous le coup d'une forte émotion, la phrase se disloque («Toi, ici, à cette heure!»).

On voit donc que toutes les combinaisons possibles sont représentées; et cette constatation servira à nous faire éviter de tout ramener dans nos explications à un seul principe. Dans un ordre donné, il faut voir en même temps la réalisation d'une pensée et le fonctionnement d'une mécanique, collaboration ou opposition d'un choix conscient et d'un automatisme. Il faut tâcher de comprendre cette double nature du langage, en se tenant à égale distance d'une simple classification extérieure et de la rage de tout vouloir expliquer. Plus peut-être que dans aucun autre domaine de la linguistique il est nécessaire ici de ne jamais perdre de vue qu'une explication de cas particuliers par une cause générale n'aura pas une valeur absolue; nous n'arrivons qu'à l'expression d'une tendance, à laquelle notre esprit, qui demande pour comprendre les choses des cadres d'une certaine solidité, risque de donner plus de réalité et plus de rigidité que n'en comportent les faits eux-mêmes. Les lois, les systèmes nous aident à penser et nous emprisonnent. Celui qui veut se servir d'un tel système (par exemple

l'idée de «l'ordre psychologique») pour expliquer tous les faits de l'ordre des mots, tombe dans l'erreur d'être plus systématique que ne l'est celui qui parle ou qui écrit. Car celui-ci n'arrive pas toujours à exploiter toutes les possibilités de la langue. Il y a, pour employer l'excellente expression de MAROUZEAU (qui développe lui-même une idée de GRAMMONT), une valeur latente des procédés d'expression qui ne se réalise que si la situation, l'état momentané de celui qui parle et l'idée qu'il désire exprimer, y collaborent; il faut une certaine complication, une rupture de l'automatisme. Voici un exemple concret: Strohmer (op. cit. p. 106) dit que dans les deux constructions: *Quand ton frère est-il parti?* et *Quand est parti ton frère?* le dernier mot est dans les deux cas le prédicat psychologique. Même si l'on admet (ce qui ne nous paraît guère possible) que le «prédicat psychologique» puisse être autre chose que l'adverbe interrogatif, il est exagéré de présenter la différence de poids des deux membres en question comme une différence absolue; dans neuf cas sur dix, sans doute, ces deux phrases très communes sont tout à fait automatiques et n'impliquent aucune mise en relief d'un des membres de la phrase. Mais cependant cette mise en relief reste comme une valeur latente dans les deux formes, dont on pourra se servir le cas échéant. Il y a beaucoup de stations intermédiaires entre le simple besoin de se faire comprendre et l'utilisation de toutes les richesses de la langue. Et ces richesses, celui qui parle peut même y ajouter de son propre fonds; car il y a dans le langage, et c'est très important pour l'ordre des mots, un élément de jeu avec lequel il faut compter, jeu qui se plaît à renverser les règles établies ou en train de s'établir, qui désorganise mais qui organise aussi sur de nouvelles bases,

qui sauvegarde enfin la liberté créatrice individuelle et permet d'exprimer toutes les nuances de la pensée et du sentiment. Nous arrivons là en plein champ stylistique et sur les confins de la grammaire; mais une ligne de démarcation nette n'existe pas; voilà pourquoi nous croyons impossible d'exclure (comme le veulent faire Secheyay et Boer) la stylistique de la syntaxe, d'opposer l'application des règles aux règles mêmes. Il y a bien des nuances entre l'usage individuel et l'usage collectif, entre la liberté et la règle; ce qu'on constate c'est beaucoup moins une opposition absolue qu'un glissement de l'un à l'autre. Et c'est justement une question du plus grand intérêt qu'on exclut en voulant exclure la stylistique de la syntaxe. Car l'usage individuel ne prend pas ses libertés avec toutes les règles de la syntaxe; et n'est-il pas extrêmement important de savoir justement quels sont les domaines de la langue qui permettent ces libertés et quels sont ceux qui ne les permettent pas; de distinguer les parties qui sont en mouvement de celles qui sont stationnaires; par là aussi on arrive à comprendre le caractère un peu trop absolu d'une autre distinction en vogue, celle entre grammaire synchronique et grammaire diachronique, distinction féconde mais qui risque aussi de nous faire perdre contact avec la réalité vivante.

Plan de l'étude et principes d'explication.

La présentation des résultats de notre enquête suivra un plan purement grammatical. Si celui qui parle va de la pensée à la langue, celui qui étudie, tout comme celui qui entend, va en sens inverse, de la langue à la pensée. C'est donc un ordre naturel, c'est en même temps l'ordre le plus pratique; c'est enfin celui qui fait mieux com-

prendre l'importance de la forme même, de l'ordre grammatical. Et cette manière de présentation ne nous empêchera pas d'arriver, si c'est possible, à des résultats d'ordre plus général, à une synthèse qui relie ce que l'analyse aura provisoirement séparé.

Le point de départ sera donc la phrase, expression d'un sens relativement complet par le moyen d'un certain nombre de mots qui se déterminent mutuellement et forment entre eux des groupes plus ou moins intimement liés. Le degré de cohésion de ces groupes n'est pas toujours le même; c'est un facteur variable qu'il s'agit partout de déterminer. Il y a pourtant une limite relativement fixe entre les groupes plus relâchés dont les composants forment les membres principaux de la phrase, et ceux fortement unis qui constituent ensemble un seul membre de la phrase; d'un côté des groupes comme: Sujet-attribut (nominal), sujet-verbe, verbe-complément, et de l'autre des groupes comme: substantif-adjectif (et autres déterminants du subst.), verbe-adverbe, etc.; distinction pour laquelle nous ne voyons pas de terme d'un usage général, mais qui est en principe celle pour laquelle JESPERSEN propose les termes «nexus» et «jonction» (dans *Philosophy of Grammar*).

A l'intérieur de chaque groupe, l'étude aura pour but de distinguer, et autant que possible d'expliquer l'ordre des membres du groupe. Presque toujours il est possible d'opposer à un ordre habituel un ordre occasionnel, qu'on peut expliquer par différentes raisons générales d'ordre psychologique. Il y a d'abord l'idée de rattachement ou de notion initiale, déjà étudiée. Puis le déséquilibre résultant d'une forte émotion donne ce qu'on peut appeler l'ordre impulsif ou emphatique. Il y a aussi les cas où

les groupes se désorganisent pour se réorganiser d'une façon différente en formant une unité nouvelle, tantôt due seulement à un contact d'ordre extérieur, tantôt à la naissance d'une nouvelle unité sémantique. Il y a enfin tous les cas où il s'agit plutôt de l'arrangement conscient que de l'ordre naturel de la phrase (opposition qui cependant n'a rien d'absolu), c. a. d. les cas où la volonté de celui qui parle ou, surtout, qui écrit, intervient directement et arrange ou réarrange la phrase pour les besoins de la clarté, de l'harmonie, du rythme; pour éviter la monotonie; pour appeler l'attention sur un mot par le procédé de la disjonction, c. a. d. la séparation, à l'aide d'autres mots, des deux parties d'un groupe. A cheval sur les deux ordres, naturel et artistique, se trouve la figure du chiasme, qui s'explique dans bien des cas par un rattachement naturel, un déclanchement dû au mot qui précède, dans d'autres cas par la recherche stylistique de la variation.

Ce sont là les principes les plus importants qui trouveront au cours de l'étude même leur développement ultérieur.

LIVRE PREMIER.

Sujet et attribut.

Sujet et attribut nominal forment ensemble la phrase nominale qui sert à exprimer que le sujet est, ou paraît être, ou entre, ou reste dans l'état qu'indique l'attribut. Au point de vue du sens, la phrase nominale ne se distingue pas nettement de la phrase verbale, l'état et surtout l'entrée dans un état étant souvent marqué par un verbe: *pâlir* — *devenir pâle*. Au point de vue de la forme, la distinction est le plus souvent nette; il y a cependant des cas de limite, dus à l'existence de la copule, c. a. d. le verbe de sens très général qui relie ordinairement le sujet à l'attribut. Si c'est un des verbes «être, devenir, rester, paraître, sembler», l'analyse est facile, ce sont les copules ordinaires. D'autres combinaisons montrent une généralisation plus ou moins avancée du sens du verbe: *tomber malade, sortir vainqueur, passer maître, se faire vieux, naître aveugle, vivre vieux*. Cependant, copule ou verbe, attribut ou apposition, la question n'est, au point de vue de l'ordre des mots, qu'une question de classification — arbitraire dans quelques cas —, la place de l'attribut (dans le sens le plus large) restant la même dans les deux cas.

CHAPITRE I.

Ordre habituel : Sujet-attribut.

A. La phrase simple.

L'ordre habituel est l'ordre sujet-attribut: *La maison est grande.* — *Les deux jeunes gens sont devenus inséparables.* — *Tu es déraisonnable, et à plaindre.* — *C'est stupide.* — *C'est moi etc.* (v. dans l'Introduction, les considérations générales sur l'ordre sujet-attribut).

Dans les derniers exemples: *C'est stupide, c'est moi*, le sujet est un pronom démonstratif atone qui représente la situation sous la forme la plus vague, la moins déterminée. Le grand nombre de phrases introduites par *c'est*, d'un côté, et de l'autre le groupe solidement établi: substantif—adjectif épithète, rendent compte du fait qu'il peut y avoir deux formes à peu près équivalentes d'une phrase nominale. Ainsi, à la question: *Comment trouvez-vous la maison?* on répondra tantôt: *La maison est belle*, tantôt: *c'est une belle maison*; et c'est certainement la dernière forme qui est la plus usuelle¹

Une construction avec «c'est» arrive aussi quelquefois à empiéter sur le domaine des phrases verbales, comme dans cette phrase: *Même, un jour, elle a pris à pleines mains*

¹ Surtout dans les cas où le substantif ne se trouve pas déjà dans la phrase précédente, la construction qui en fait le sujet est plutôt rare et purement littéraire; témoin les exemples suivants: *Elle essaie de mettre un ordre logique dans le désordre apparent et superficiel des Brins d'Herbe. La tentative est méritoire* (J. Cortel, Merc. Fr. 15—11—26, 233) — *Vous alléquez que la mode actuelle ... présente une parfaite convenance aux nécessités de la vie contemporaine. L'argument est sans poids ni force* (P. Lièvre, Merc. Fr. 1—2—27, 540) ... *un écrivain si plein de santé qu'elle déborde dans ses livres: le cas est rare, depuis Ronsard, Rabelais, La Fontaine et notre Ponchon* (M. Coulon, Merc. Fr. 1—10—26, 106) ... *ils ne pensent plus, ne s'expriment plus que par images. Le symptôme est grave* (Boulenger et Thérive: Soirées 228).

la sciure de bois d'un cendrier et l'a jetée dans le cou de la bonne qui ramassait la balle sous un meuble. C'est une chose qui a beaucoup scandalisé Philippe, mais enfin cela ne permet plus qu'il oublie sa petite amie (Barrès: Amitiés 47) (= Cette chose a beaucoup scandalisé Philippe). De même dans les phrases du type: *C'est son rêve accompli = Son rêve est accompli.* Nous ne voulons pas poursuivre dans le détail le jeu de ces nuances dans la répartition entre le sujet et l'attribut des éléments de la phrase. Si nous mentionnons le fait, c'est pour montrer que la distinction entre sujet—attribut d'un côté et substantif—adjectif épithète de l'autre, exactement comme celle entre sujet—attribut et substantif—adjectif en apposition (v. plus haut p. 35), n'est pas absolue. Quelquefois, la forme même de la phrase est abandonnée; le groupe substantif—adjectif fait fonction de phrase: *Voilà la logique de l'histoire. Logique assez déconcertante, il est vrai, mais à laquelle on ne saurait se soustraire (E. Martinet. Rev. Hebd. 25—6—27, p. 397).* — *Séance du 27 juillet 1926. Une séance brève, mouvementée (Temps).* Rarement, les deux fonctions, épithète et attribut, sont réunies dans une même phrase, comme dans cet exemple: *Des quais vides, et vides encore, à la sortie, les tramways, les fiacres, les innombrables omnibus d'hôtel (Barrès: Amitiés 205).*

Dans la langue parlée, de telles phrases à terme unique ne sont pas rares; elles sont tantôt simples: *Bien! Possible! Impossible! Inutile! Magnifique! Etrange!* tantôt composées d'adjectif + substantif: *La belle affaire! Le joli chapeau que tu portes là! La belle raison!* Nous avons enfin la phrase constituée par un substantif + une proposition relative: *Ah, mon Dieu, et Harquenin qui n'est pas ici!* (Régnier: *Escapade*, 140 — v. d'autres exemples dans SANDFELD-JENSEN:

Bisætningerne § 88). Il s'agit là à l'origine d'une phrase à terme unique: *Et Harquenin!* qui se complète mais qui en se complétant garde sa forme primitive de phrase à terme unique et aussi sa valeur affective (v. Introduction p. 6). C'est cette valeur affective qui caractérise toutes les phrases à terme unique; l'émotion est concentrée dans le terme essentiel qui est seul exprimé ou complété au moyen d'une subordination; il s'en faut de beaucoup que tous les attributs se prêtent à une telle construction; on remarquera l'emploi fréquent de certains termes négatifs: «Inutile!» est extrêmement commun, l'équivalent d'un «non» énergique, «Utile!» n'est guère possible.

B. Cohésion et disjonction.

Dans le style simple et naturel, le sujet et l'attribut ne se suivent pas seulement dans l'ordre indiqué; il y a aussi entre eux une certaine cohésion; l'un est relié immédiatement à l'autre par la copule, et les autres membres de la phrase, s'il y en a, se répartissent avant et après les membres principaux qui forment le noyau central de la phrase: *Avant d'être promu au cardinalat, Mazarin avait été nommé chanoine de Saint-Jean-de-Latran par le pape Urbain VIII.* Au contraire, un style plus tendu aime à suspendre la phrase entière entre les deux termes, pour éveiller l'attention par l'effet même de cette suspension, qui laisse l'auditeur (le lecteur) un certain temps dans l'attente du mot qui va compléter la phrase commencée. Cette disjonction tend donc à mettre le sujet à la place initiale et l'attribut à la dernière place non seulement du groupe formé par ces deux membres de phrase, mais de la phrase entière: *Ils font remarquer que Mazarin, avant d'être promu*

au cardinalat, avait été nommé par le pape Urbain VIII chanoine de Saint-Jean-de-Lafran, preuve certaine, nous dit-on, qu'il était prêtre (L. Bertrand: *Louis XIV*, 105). La disjonction n'est cependant pas ici d'ordre purement stylistique; l'antéposition du sujet est logique, puisque Mazarin est sujet aussi de la proposition infinitive intercalée. Dans les exemples suivants, c'est le procédé stylistique seul qui rend compte de l'intercalaison: *Les logements sont, pour un bâtiment de guerre, relativement confortables* (Temps 28—7—26) — *Ce n'est, je le sais bien, qu'un épisode de l'histoire des mœurs et qui n'est pas inédit.* (P. Lièvre, *Merc. Fr.* 1—2—27, 547) — *Car les témoignages, je l'ai déjà dit, sont abondamment contradictoires* (L. Dumur, *Merc. Fr.* 1—11—26, 762) — *Mais Louis XIV, à dix-huit ans, — nous l'avons déjà remarqué, — était un peu snob* (L. Bertrand: *Louis XIV*, 137) — *Ils précédaient la puissante nappe des vainqueurs, dont l'odeur immonde de graisse, de cuir, de chicorée, m'est aujourd'hui encore présente* (Barrès: *Amitiés* 24) — *Les larves, ou les chrysalides, lorsqu'elles sont encore d'un blanc de lait, sont, nous disent nos gens, délectables* (Gide, *N. R. F.* 1—2—27, 181).

On voit que le terme intercalé est mis tantôt avant, tantôt après la copule, toujours après quand le sujet est un pronom atone. La copule, à l'infinitif, peut être aussi disjointe de son attribut: *On l'a justement noté: Il est malaisé d'être dans notre siècle un chrétien* (Massis: *Jugements II*, 252) — *Minet-chéri goûte la contrition délicieuse d'être — pareille à la petite horlogère, à la fillette de la lingère et du boulanger, — une enfant de son village, hostile au colon comme au barbare — —* (Colette: *Maison de Cl.* 36) — *M^{me} Maurice du Plessys . . . nous prie d'être, auprès de nos lecteurs qui ont apporté au poète tant de marques d'estime*

et une aide si spontanée, l'interprète de sa reconnaissance émue (Nouv. Litt. 8—3—24).

C. Dislocation.

Dans plusieurs des exemples cités ci-dessus, l'élément disjonctif est une phrase indépendante qui sert à nuancer l'énoncé principal. Assez souvent ces deux phrases s'enlacent d'une autre façon qui est beaucoup plus près de la langue parlée; l'arrêt qu'il y a après le sujet cause une rupture dans la construction; après l'incise, la phrase principale est reprise avec un pronom sujet et sous la forme d'une proposition conjonctive: *Cette perfection de la forme à laquelle je tiens tant, je ne crois pas du tout qu'elle soit un purisme glacé* (E. Marsan, *Candide* 13—1—27) — *Ces jeunes, M. Béraud prévoit qu'il seront romantiques* (Hirsch, *Merc. Fr.* 15—11—26, 208) — *Cette résignation, ce fatalisme, notons comme ils sont dans l'air, incorporés, si l'on peut dire, à l'atmosphère de notre époque* (Boulenger et Thérive: *Soirées* 149) — *Que sait-on, avec les traumatismes moraux! Ils abolissent la résistance. La résistance, vous m'avez entendu dire qu'elle est le souverain remède, le vrai médecin* (Boylesve: *Jardin détruit* 130). — *L'écrivain dont M. Hermant nous raconte l'histoire, nous sentons à chaque page du livre que c'est M. Hermant lui-même* (M. Arland, *N. R. F.* 1—3—26, 358). — *Même celles que le travail ou le deuil avait assombries de bonne heure, je savais bien, moi, qu'elles n'étaient qu'amour et invitation à l'amour, attente et promesse* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 21). Dans tous ces cas, il ne s'agit pas d'une disjonction comme celle traitée ci-dessus; c'est au contraire un style relâché mais naturel; la construction commence par le thème, qui est repris plus loin comme sujet grammatical, mais dans une proposition subordonnée.

Cette construction disloquée se retrouve aussi où il n'y a pas d'intercalaison, mais seulement une pause: *Autour de lui, chacun vit double et s'en console par l'orgueil de continuer ainsi à vivre dangereusement. Le danger! Il est encore si proche, partout ici, et tout près d'ici* — — (B. G. Gaulis, *Rev. Hebd.* 14—5—27, 206). — *Son idée, elle n'est pas difficile à saisir* (Bainville: *Hist. de France* 98). — *Ce drame entre la glèbe et l'homme, que Millet suit avec une mâle émotion, il n'est agrémenté d'aucun effet pittoresque* (Hourticq: *France* 401).

Il n'y a aucune limite précise entre les cas où l'on distingue nettement deux phrases, dont la première à terme unique, et l'usage populaire, où la soudure est complète: *Le tramway il passe devant* (v. exemples chez PLATTNER III. II. 40).

A côté de cette construction, une autre se fait de plus **en plus** commune, dans laquelle le sujet est repris non plus par le pronom personnel correspondant, mais par l'invariable «ce», forme qui est extrêmement usitée dans la langue populaire et commence à pénétrer dans la langue écrite: *Le journal, c'est fini?* — *Berr, c'est prêté* (phrases entendues) — *Albert, voyez-vous, c'est un très bon garçon* (Tr. Bernard: *Petit Café* I. 1) — *Tous les clients du café, ce matin, c'est pour moi* (ibid. III. 4) — *Elle sait bien que les seuls bonheurs qui seraient de vrais bonheurs, ce n'est pas pour moi!* (ibid. III. 4) — *Et ce sabre de bois sur lequel tu caracoles, il servit de monture à Vigny enfant!* *Les enfants — c'est la parure du Square des Vosges* — — *Et c'est la guirlande de la maison Hugo* (Brousson, *Nouv. Litt.* 21—5—27) — *Pourtant, l'art, c'est beau* (Daudet: *Sapho* 23) — *Ces gens de la campagne, c'est si rapace* (ibid. 32) — *Les liens de famille, c'est sacré* (Zola: *Ventre de Paris* 192) — *Si la*

politique, c'est l'art de faire vivre des gens côte à côte ...
(Barrès: *Amitiés* 79).

L'origine de cette nouvelle construction se trouve sans doute dans les cas où le sujet n'est exprimé d'abord que sous la forme la plus vague, pour être précisé après par le moyen d'un sujet explétif: *C'est impossible, cet arrangement*, amène naturellement: *Cet arrangement, c'est impossible*. (Pour la construction avec sujet explétif v. ci-dessous p. 45).

CHAPITRE II.

L'ordre: attribut-sujet.

A. Inversion de caractère plus ou moins impulsif.

I. Inversion simple.

Cet ordre est d'abord l'ordre impulsif (v. Introduction). Comme tel, il se trouve avec un certain nombre d'adjectifs dont le sens exprime naturellement l'émotion; parmi les plus usitées sont: heureux, nombreux, rare, grand: *Bienheureux sont les pauvres d'esprit*. — *Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle* (Péguy) — *Grande est mon admiration pour ce volume si intéressant* (Bull. Soc. Ling. XXIV, 126) — *Caron croyait tout arrangé. Aussi grands furent son étonnement et sa fureur quand sa maîtresse lui signifia une seconde rupture* (Matin) — *Bien bizarre serait la langue qui s'imposerait cette espèce de construction chronologique* (Marouzeau: *Ordre des mots* 3) — *Très longue et très ancienne, en effet, était la liste des griefs nationaux et les ressentiments du Roi contre les Espagnols* (Bertrand: *Louis XIV*, 248). — *Cependant, rares sont les sociétés qui ont usé de cette clause* (Le Temps 1—8—26) — *Aussi, comme l'autre soir les jeunes époux Michel se trouvaient dans un café du boulevard Gam-*

beta, vive fut la fureur du chauffeur en voyant Puccini pénétrer dans l'établissement (Pet. Parisien 19—1—27) — Presque doux lui fut le refuge de sa chambre, qu'il referma à double tour (Chateaubriant: Monsieur des Lourdines 66). La construction est cependant purement littéraire, donc plutôt emphatique qu'impulsive, et elle a pour plusieurs adjectifs le caractère d'une formule figée plutôt que d'une forme vivante. Il est à remarquer aussi que le sujet est souvent accompagné d'une proposition relative ou d'une autre détermination, qui le rend d'abord très long et qui lui donne en outre un contenu prédicatif qui peut être le vrai but de l'énoncé. La postposition d'un membre de phrase sensiblement plus long qu'un autre membre avec lequel il est en rapport est un phénomène très connu qui s'explique par la tendance à éviter la suspension qui serait le résultat de l'ordre habituel quand de longs déterminants devraient s'intercaler entre le premier membre du groupe et le second qui est son complément nécessaire et attendu; il s'explique aussi en partie par le contenu même de ces déterminants qui font souvent du mot ainsi déterminé le membre essentiel, et dans ce cas naturellement postposé, du groupe. Ainsi, dans une phrase comme celle-ci: *Nombreux sont les lecteurs qui nous ont demandé de poursuivre notre enquête*, c'est la proposition relative qui contient l'essentiel de l'énoncé; une construction équivalente serait: *De nombreux lecteurs nous ont demandé de poursuivre notre enquête*; tandis que l'ordre sujet-attribut: *Les lecteurs qui nous ont demandé de poursuivre notre enquête, sont nombreux*, tout en restant possible, changerait l'équilibre intérieur aussi bien qu'extérieur de la construction par l'attente prolongée de l'attribut, et serait donc dans la phrase ainsi constituée le vrai ordre emphatique. Une dernière possi-

bilité enfin sauvegarde en même temps l'ordre habituel: sujet-attribut, et la postposition du prédicat essentiel: *Les lecteurs sont nombreux qui nous ont demandé etc.* Si cette construction ne se généralise pas, c'est parce qu'elle cause une autre rupture de groupe, à savoir du groupe constitué par la proposition relative et son antécédent (v. II^e partie). C'est donc avec une certaine réserve qu'il faut appliquer le terme «ordre emphatique» à tous les exemples précédents; le contenu émotif varie d'un adjectif à l'autre et d'un emploi du même adjectif à l'autre; le fait même que cet ordre s'est généralisé pour certains adjectifs en diminue la valeur émotive et tend à en faire un ordre banal.

L'inversion paraît peu usitée avec un sujet pronominal; on trouve bien: *Béni soit-il, maudit soit-il*, mais nous ne croyons pas avoir vu d'exemples d'une forme comme: *Heureux sont-ils!* ou: *Heureux ils sont!* Sans doute la construction est-elle possible avec un attribut composé et réparti avant et après le sujet, comme: *Ah oui! belle était-elle, et gentille, et douce!* Mais dans les phrases simples, l'émotion s'exprime bien plus naturellement par d'autres formes impulsives de la phrase nominale. La construction avec inversion simple reste cependant possible quand là copule reçoit une importance particulière par l'effet d'une opposition: *Veuf je suis et veuf je resterai.* — *Dans une conférence sur Vieuxtemps . . . le grand artiste se définissait ainsi lui-même: Romantique j'étais, romantique je suis resté* (Nouv. Litt.) — *Qu'on y prenne garde: une vague du bon sens révolté, à défaut des gouvernants, pourrait bien, avant peu, balayer ces prétentions, au dam de l'école laïque. Ces mêmes syndiqués, qui la compromettent à plaisir, n'ont pas manqué, une fois encore, d'en réclamer la défense éperdument. Laïcs nous sommes et demeurons, mais nous tenons en même temps,*

et avec une foi inébranlable, pour la liberté. Laïcs nous sommes, mais nous estimons — — (*Temps*, 12—8—26). Dans ces exemples, la copule n'est plus, au fond, une vraie copule; le verbe prend une valeur prédicative; et l'attribut nominal sert de point de départ à l'énoncé. Ces exemples sont des formes archaïques de la construction moderne mentionnée ci-dessous: *Laïcs, nous le sommes* (v. p. 57 sqq).

II. Construction disloquée avec reprise du sujet.

A côté de l'inversion simple, limitée à un nombre de cas assez restreint et au style littéraire, nous en trouvons une autre, de beaucoup plus usitée, et typique de tout le système de constructions pronominales par lesquelles le français moderne est en train de recouvrer d'anciennes libertés, perdues ou en train de se perdre par la victoire de l'ordre habituel sur l'ordre occasionnel, c. a. d. de l'automatisme grammatical sur la libre adaptation de la phrase à la pensée. Dans les nouvelles constructions pronominales, dont nous rencontrons ici la première, un membre de la phrase est isolé au début ou à la fin de la phrase et repris ou anticipé dans la phrase même à l'aide d'un pronom personnel (ou démonstratif). Dans cette construction — disloquée mais de nouveau soudée — se trouve réalisé un compromis entre l'ordre libre et l'ordre grammatical, le membre isolé représentant pour ainsi dire la liberté et le pronom l'automatisme grammatical. Il s'agit ici de phrases du type: *Il est heureux, ton frère. — C'est très gentil ce qu'elle chante!* A l'origine, la première partie de la construction: *Il est heureux.* — *C'est très gentil* a constitué une phrase complète. C'est seulement après l'avoir prononcée que celui qui le dit s'est rendu compte qu'il n'avait pas assez précisé le sujet de sa phrase, qu'il laissait

trop à deviner à son interlocuteur. Il a donc repris sa phrase, après une pause, par un terme plus précis, substantif ou proposition substantive. Nous avons ainsi d'abord une construction à deux temps, en réalité deux phrases, la première inconsciente, automatique, la seconde déterminée par les besoins d'abord négligés de celui qui entend et qui risquait de ne pas comprendre. Mais une fois créée, la construction nouvelle tend elle même à devenir régulière. Les deux parties se soudent, la pause se raccourcit ou disparaît; d'abord exceptionnelle mais cependant très fréquente, la construction tend à devenir normale. Cette extension du domaine primitif de la construction se laisse facilement constater, et elle a lieu dans deux directions opposées. D'abord, il y a une foule de cas où la reprise du sujet est parfaitement inutile, puisque le sujet est nettement indiqué par la situation et que la phrase ne serait aucunement équivoque même sans cette reprise. C'est le cas lorsque, après avoir entendu chanter une chanson ou exécuter un morceau de musique, on s'écrie: *C'est très gentil ce qu'elle chante!* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 9*) — *C'est joli, ce morceau!* (*ibid. II, 12*). Quelquefois la reprise peut avoir une valeur affective; mais très souvent la raison qui motivait à l'origine la construction a disparu; celle-ci s'est donc généralisée. Dans le sens opposé aussi bien, car l'on emploie régulièrement la nouvelle construction dans des cas où l'idée contenue dans le sujet est nouvelle, présentée et non plus simplement rappelée à l'auditeur. C'est ainsi que: *Il est heureux celui qui ne possède rien* en arrive sinon à supplanter, du moins à faire double emploi avec la construction à inversion simple: *Heureux celui qui ne possède rien.*

Il y a dans cette généralisation d'une construction nou-

velle un facteur que nous n'avons pas encore considéré. Ce qui se généralise, la forme grammaticale dont l'image persiste à l'esprit (pronom-copule-attribut-sujet) et se présente au moment du déclenchement de la parole, peut être regardée aussi sous un autre aspect, qui est l'aspect musical. En effet la nouvelle construction est accompagnée d'une intonation particulière, montante sur le mot qui précède la pause (dans notre cas l'attribut), puis descendante sur le dernier mot. La phrase est emmagasinée — s'il est permis de parler par métaphores — non seulement sous la forme d'un «moule grammatical» mais aussi sous celle d'un «moule mélodique». L'importance de ce point de vue sera évidente à tous ceux qui connaissent la persistance des souvenirs mélodiques. Mais il y a plus que ce caractère particulier de la mémoire mélodique. Car le domaine de la forme mélodique en question est bien plus étendu que celui de la forme grammaticale qui nous occupe. En effet il comprend toutes les phrases de forme variable où le ton montant d'une exclamation ou d'une interrogation est suivi d'un membre de phrase unique sur lequel le ton redescend. En voici des exemples: *C'est très bien, ça!* — *C'est une brute, hein?* — *Il est bien, n'est-ce pas?* — *C'est une canaille, allez!* — *C'est un piston, quoi!* — *Ce doit être charmant ici!* — *Vous ne dites plus rien, Mademoiselle!* — *Est-ce que tu me feras connaître Suzon, un jour?* — *Il a toujours des idées comme ça, le patron.* — *Il m'embête, celui-là!* — *Vous l'avez aujourd'hui, la risette!* (*Flers et Caillavet: Roi I. 3*) — *Ah! Tu l'as, la fibre!* (*ibid.*) — *Eh bien, il en a une vue!* (*ibid.*) — *Eh bien, tu en a pris un souffle!* (*ibid. I. 9*) *Je sais même qu'il était furieux de voir son fils, le comte Sernin, fréquenter chez moi.* — *Oh! Parlons-en du comte Sernin! Il est jovial, celui-là.* (*ibid. I. 4*).

Ces exemples, qu'on pourrait multiplier à l'infini, présentent tous, quelles que soient leur origine et leur signification, un même type de phrase à deux temps, et surtout, car la pause peut faire défaut, à l'intonation montante-descendante. On peut supposer que la vogue dont jouit ce type est due au fait qu'il présente un compromis, puisqu'il combine le ton montant des exclamations et des questions avec le ton descendant normal en fin de phrase. C'est surtout dans les cas où la reprise du sujet est superflue au point de vue de la communication que ce rôle de l'élément musical nous paraît visible; c'est un rôle secondaire en tout cas, de consolidation d'une forme et non pas de création. Voici maintenant des exemples de ce type pour la phrase nominale: *Qu'est-ce qu'il y a de drôle? Il est très bien, ce garçon!* (Tr. Bernard: *Petit Café* I. 13) — *Garçon, est-ce qu'elle est bonne cette fine champagne?* (ibid. I. 13) — *Si je glissais, dessous, ce pan de velours qui me sert pour mes fonds? C'est chaud, le velours...* (Louis Codet, cit. Merc. Fr. 1—10—26) — *C'est renversant, cette idée de papa!* (Flers et Caillavet: *Roi* I. 6) — *Ce n'est pas une pièce à spectacle: un décor unique, grande hutte. N'importe, c'est curieux et intéressant, cette petite association de boucaniers du nord* (Rouveyre, Merc. Fr. 1—11—26, 670) — *Ils étaient nombreux ceux qui, à ses côtés, ne voyaient le salut de la France que dans le retour à toutes les doctrines traditionnelles* (Demi-siècle de civilis. franç. 179). — *Ils ne sont pas rares, les gens que l'on voit arriver aux rendez-vous avec une demi-heure d'avance* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 205).

Le caractère émotionnel de la construction est plus prononcé quand il y a ellipse du pronom sujet et de la copule, ou quand la phrase commence par un adverbe ou un pronom (comme, que etc.): *Des bêtises, tout cela!* —

Cher monsieur, très intéressante, votre galerie! (Flers et Caillaudet: *Roi* I. 13) — *Admirables, les paroles que vous avez prononcées sur les morts!* s'écria Garden (Tharaud: *Ville et Champs* 35) — *Et comme c'est bon ce qu'on mange!* (Vallès: *L'Enfant* 320) — *Qu'elle était belle cette grande masse de feuillage poreux!* (Voisin: *Laurier* 12) — *Ce qu'elle est gentille, cette petite!* — *Dieu que c'est sot les femmes!* (Louis Codet: cit. *Merc. Fr.* 1—10—26. 99) — *Une paix sans nom s'étendait de vallon en vallon dans ce Val-Sans-Retour! Quel parc d'amusement, cette solitude légère, au sol tapissé par merveille* — — (Pourrat, *N. R. F.* 1—3—26, 322—3).

Rappelons enfin que le sujet est souvent introduit par que: *C'est un grand trésor que la santé — Mais ce n'était rien que l'art auprès de ce qu'avait à me révéler la nature* (Bainville: *Jaco* 104) . . . *et cependant, est-ce un passé si lointain que celui du nationalisme turc?* (Gaulis, *Rev. Hebd.* 14—5—27, 204) — *C'est une fort bonne fille que cette Chopette à laquelle il ne peut même consacrer de la manière qu'elle entendrait les rares moments qu'elle lui accorde* (*Journal* 17—1—27) — *Livre désespéré, que celui-ci, mais voilé d'une discrétion que l'on goûte* — (Rob. de Saint-Jean, *Rev. Hebd.* 12—3—27, 242).

III. Reprise du «sujet» à l'aide de «comme».

Dans la langue parlée on trouve enfin une dernière construction qui, pour le contenu et pour l'ordre respectif des membres principaux, est identique aux constructions précédentes, mais dont l'origine est toute différente. Nous pensons à des phrases comme: *Ce n'est pas bête comme idée* (= *Elle n'est pas bête, cette idée*) — *C'est très fin comme travail* (= *Le travail en est très fin*). On voit que ce tour s'apparente à la construction précédente dans la mesure

où «comme» se vide de son sens qualificatif pour ne garder qu'un sens très vague d'identification. MARCEL BOULLENGER, dans *Le Figaro*, 18--4--27, dit en parlant de cette construction nouvelle: «... si même aucune vendeuse de magasin n'oserait plus dire: «c'est d'un joli ton, c'est une belle étoffe», mais nous fait invariablement observer que «c'est joli comme ton, c'est beau comme étoffe», on peut essayer de se consoler en tâchant de croire que seuls s'expriment ainsi... des demoiselles plus gracieuses que lettrées». — Vaine consolation, car on entend jusqu'à des professeurs à la Sorbonne user — ou abuser — de ce tour nouveau.

B. Inversion par rattachement.

I. Inversion simple.

Si le sujet est normalement le terme qui contient la notion initiale de l'énoncé, et qui, dans une série de phrases, rattache chaque phrase à la précédente, ce n'est pourtant pas là une nécessité absolue. Le rattachement peut se faire aussi, dans la phrase nominale, par l'idée contenue dans l'attribut; le lien entre les phrases est formé par le mot qui qualifie et qui amène l'idée d'une substance possédant la qualité. Si le terme de qualification garde la forme normale d'un attribut (adjectif ou substantif indéterminé), et que l'ordre habituel: sujet-attribut ne l'emporte pas sur l'ordre psychologique, on aura donc un ordre: attribut-sujet d'un caractère tout différent de celui des constructions précédentes. Soit le passage suivant: *Il faut n'avoir jamais songé à écrire un roman pour ne pas connaître ces suggestions de la paresse. A ne les pouvoir surmonter, beaucoup ont pris conscience qu'ils n'étaient pas nés romanciers: plus*

nombreux sont, hélas! ceux qui ne se l'avouèrent pas (Massis: *Jugements II*, 292), On voit que l'attribut «plus nombreux», qui introduit la dernière phrase, est parallèle, quant à l'idée, au sujet de la phrase précédente «beaucoup», et il y a le même parallélisme entre le dernier sujet et l'avant-dernier prédicat. Aussi, la phrase pourrait-elle être facilement remaniée de manière à faire du sujet psychologique le sujet grammatical; on aurait alors: *Un plus grand nombre, hélas, ne se le sont point avoué.* (Ainsi, par exemple dans Boulenger-Thérive: *Soirées 149: Un plus grand nombre de gens, sans tomber dans un tel modernisme, se bornent au fatalisme scientifique*). Si une telle substantivation n'a pas lieu, la phrase débute, et très normalement, par l'attribut. En voici des exemples supplémentaires: *Dans les romans de Dostoïevsky, il s'enchant de voir que «l'intelligence joue toujours un rôle démoniaque». Démoniaques toutes les grandes questions où s'exprime la conscience de notre humanité . . . Démoniaque, l'artiste, en tant qu'il pose des questions - - -* (Massis: *Jugements II*, 73—74). — *En vérité, si l'Allemagne veut compenser, faire oublier sa catastrophe universelle, il est naturel qu'elle aille chercher des armées, des dissolvants spirituels chez les ennemis de l'Occident, les Asiatiques. Oriental aussi est ce soviétisme qui de Russie rêve de mettre le feu à l'Asie et à l'Europe* (R. Vallery-Radot, *Rev. Hebd.* 21—5—27, 366) — *M. Sartiaux fait surgir un certain nombre de personnalités intéressantes. Bède le vénérable . . . Jean Scot Eri-gène . . . Particulièrement intéressant le chapitre VIII, Spéculations théologiques et métaphysiques et Philosophie scientifique* (G. Bohn, *Merc. Fr.* 1—9—26, 425) — *Plus on examine la vie française, plus on voit qu'elle est surtout administrative, statique, étatisée, fonctionnarisée . . . Qui n'est pas un peu fonctionnaire en France? Fonctionnaire, au fond, le fils unique*

du paysan, sûr d'être nourri toute sa vie par le champ paternel; fonctionnaire, le fils unique du bourgeois, qu'un ou deux diplômes, un héritage, une dot, des «espérances» assurent contre l'imprévu; fonctionnaire, le commerçant etc. etc. (Saillens : *Touté la France*, 158—9).

Il est naturel que ce rattachement ait lieu très souvent par le moyen d'un terme de comparaison :

Certes, les mensurations ont une grande importance, mais dans le cas donné, plus importantes encore me semblent les appréciations qu'un savant comme M. S. déduit d'observations globales — — (Merc. Fr. 15—9—26) — Mais tout cela est bien général et France ne livre pas, ici, le fond de sa pensée. Bien autrement révélatrices sont les phrases apparemment peu cohérentes, où, cum grano salis, il félicite le traducteur d'être ... bon musicien (Fauconnet, Merc. Fr. 1—2—27, 530—1) — Son art n'est fait que de coups de barre imprévisibles (pourtant logiques): et tout semblable est l'art de Strawinsky (A. Cœuroy, Rev. Hebd. 2—4—27, 97).

Il y a un attribut auquel son sens même attribue un rôle de rattachement et qui est normalement antéposé; c'est «tel»: *Tels ont été mes premiers pas dans les jardins et dans les vergers de Martigues (Maurras: Musique 3) — Tel est ce Dominique dont les infirmités de nature nous sont proposées comme l'exemple des plus rares délicatesses (Massis. Jugements II, 286).* Dans ces exemples, la valeur qualificative de «tel» est encore très nette. Mais dans de nombreux cas cette valeur s'affaiblit, le mot prend un sens plus général d'identification, et sa fonction de rattachement se renforce dans la même mesure; le mot a le sens d'un démonstratif, et le rapport entre les deux membres de la phrase est renversé: *Et telle est bien la conséquence de l'«évangélisme gidien» (Massis: Jugements II, 73) — Cela est*

*fort bien dit, docteur, dit Aurelle, mais je vous retourne le compliment: pourquoi, si tel est votre sentiment, vous donnez-vous la peine d'être vous-même homme de parti? (Maurois: Bramble 25—26) — Telles sont, mon frère, les nouveautés que j'ai à vous apprendre (Régnier: L'Escapade 177) — Le sculpteur, moins libre que le peintre, ne peut même pas choisir; il est toujours ramené à exprimer par la forme seulement. Par exemple le Cicéron antique ne parle pas; et telle est sans doute la raison cachée qui fait préférer si souvent le buste, car on ne supporterait pas un buste la bouche ouverte et criant (Alain: Système des Beaux-Arts 221) — Dans ces cas, «tel» équivaut à un «voilà», ou à un «cela» sujet de la phrase. Ce ne peut donc être que des considérations purement formelles et assez arbitraires qui détermineront l'analyse des phrases en question; les notions de sujet et d'attribut sont les deux pôles de la phrase, mais il est quelquefois impossible de discerner dans quelle direction va le courant qui les relie. Notons qu'un autre développement de «tel» l'apparente à un ad-
verbe; c'est quand «tel» sert à introduire un exemple ou une comparaison: *Faut-il qu'il y ait des problèmes passionnants! Il y en a d'excentriques. Tel celui de l'écrivain défini par lui-même. Voilà une question!* (G. Picard, *Ami du lettré* 1926, 96) — *Le développement de l'industrie dans toute la région a provoqué l'extension de plusieurs maisons de mécanique et de chaudronnerie: tels les Joua, Jay et Jallefier. (Cambon: Lyon . . . 162) — . . . une délicate odeur, celle de la nuit, s'échappa des plis de son vêtement et, une seconde, flotta sur les autres, telle une fleur entraînée dans un torrent de boue (Duhamel: Deux hommes 22).* Ce n'est plus une phrase indépendante, mais un membre de phrase subordonné; «tel» n'est plus un attribut, mais un outil gram-*

matical, une sorte d'adverbe qui est laissé quelquefois invariable. Dans cette dernière fonction, «tel» est toujours antéposé au mot qu'il détermine; pour «tel» attribut, c'est aussi la place normale; cependant, l'ordre sujet-attribut reste toujours possible; il n'est guère nécessaire de mentionner, que dans les cas où «tel» se rattache à la phrase suivante, c'est là l'ordre normal: *La situation devint telle bientôt qu'il ne se sentit pas assez sûr de lui-même (Temps 20—7—26)*. Si, dans ce cas, le mot est antéposé, la phrase aura un caractère émotif; «tel» sera l'équivalent d'un «si grand» antéposé: *... et tel est son zèle, son ivresse, qu'il pardonne même à nos alliés espagnols d'y lutter (A. Hermant, Temps 30—7—26)*.

«Autre», tout en étant beaucoup moins employé comme attribut que «tel», suit la même règle générale et pour la même raison: *Autre fut le sort des bourgeois d'Italie (Guizot, cit. PLATTNER III, 2, 170)*.

II. Chiasme.

Le chiasme qui peut se trouver dans deux phrases nominales consécutives, l'ordre attribut-sujet de la dernière s'opposant à l'ordre habituel de la première, est souvent un simple effet de l'inversion par rattachement traitée ci-dessus. L'attribut est le pivot autour duquel tourne la pensée et les phrases; antéposé dans la dernière, il y joue le rôle assez effacé d'un simple rappel: *M. Jules Laroche ... ne sera pas remplacé. Les fonctions sont supprimées. Supprimées également les fonctions de directeur politique adjoint, présentement exercées par le très distingué M. Seydoux (Echo de Paris 10—1—26)* — *Le langage intérieur, prêt à s'extérioriser, est intact, et intact aussi l'appareil d'extériorisation des*

mots (Delacroix: Langage et Pensée 487) — Mais le temps des croisades est passé. Passé aussi le temps des pieux massacres qui réjouissaient tant l'âme de Barrès (Delhorbe, Merc. Fr. 1—2—27, 690) — Ce serait donc vrai? s'écria-t-il. Tout ce que l'on m'enseigna naguère serait vrai? et vrais aussi les contes de fées? Vraies les aventures de Riquet à la Houppe? Vraie la querelle de Marsyas avec Apollon? Les forêts seraient vraiment peuplées de déesses fugitives? (Voisins: Laurier 22) — Il était vieux, mais frais encore et ses moustaches blanches semblaient un paradoxe, un paradoxe aussi son bégaiement (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 74) — Considérée sous l'angle où la voit M. Lenormand, la guerre n'est que petitesse comme n'est que petitesse la lâcheté de son héros (Crémieux, N. R. F. 1—2—26, 245). — Et chacune de ces Albertine était différente comme est différente chacune des apparitions de la danseuse — — (Proust: Ombre 2, 221) — Moins le rattachement à l'attribut est direct, et plus le chiasme devient un procédé stylistique artificiel, une figure de rhétorique, dictée par le désir de varier la construction, comme dans les exemples suivants: . . . une personne dont l'éducation (comme pour moi celle d'Albertine) nous est inconcevable, inconnus les penchants, les lectures, les principes, — — (ibid. 2. 164) — A cinq heures et demie du matin, sous le rayon horizontal et la rosée, le blé jeune est d'un bleu incontestable, et rouge la terre ferrugineuse, et rose de cuivre les pruniers blancs (Collette: Maison de Claudine 177—8) — Sans doute, l'atmosphère y est humide en hiver, pesante en été, fréquents et épais les brouillards, nés de l'abondance des eaux et de la proximité des étangs de la Dombes (Cambon: Lyon 8) — Quant aux nuages méditerranéens, ils sont rares, sauf en hiver, et la plupart survolent la plaine. Mais lourdes sont les pluies

*d'hiver sur les montagnes du Sud-Est (Saillens: Toute la France 16)*¹.

III. Inversion dans les définitions, comptes rendus et avis.

Dans les définitions, comptes rendus et avis, l'attribut qui rattache à ce qui précède ou qui constitue autrement le point de départ de la phrase, élément constant ou formule consacrée, précède le sujet qui est le but de l'énoncé. Au point de vue formel, cette inversion se distingue de la précédente en ce que la copule s'unit plus intimement à l'attribut et se trouve amenée ainsi en tête de la phrase (V. livre II p. 99—100). La construction a son domaine naturel dans les manuels et dans les avis au public, mais elle est quelquefois employée hors de ce domaine et confère dans ce cas au style un certain ton rigoureux et dogmatique.

En grec et en latin, conformément à l'usage indo-européen, est brève toute syllabe qui se termine par une voyelle brève; est longue toute syllabe comprenant une voyelle longue ou une diphtongue (Meillet-Vendryes: Gram. comp. d. l. cl. 125) — Peut être dit qualificatif, en principe, tout adjectif à valeur subjective (Marouzeau: Ordre des mots 75). — Sont à noter de plus, pour le latin vulgaire et le bas-latin, les abréviations suivantes (Bourciez: Eléments l. r. XVII) — Sont électeurs en principe tous les citoyens français âgés d'au moins vingt et un ans (Isaac et Carrère: Institutions actuelles de la France 4) — Légion d'Honneur: Par décret rendu sur la proposition du ministre des travaux publics, est nommé che-

¹ Le chiasme, en tant que figure rhétorique, est aussi d'un emploi très étendu dans les répétitions de termes coordonnés, témoin l'exemple caractéristique suivant, qui montre à quel point les exigences du style peuvent braver celles de la logique: *Dans tous les arts, les peuples de race intelligente se sont éloignés ou rapprochés de la beauté indubitable, selon qu'ils se rapprochaient ou s'éloignaient de l'habitude d'être nus (Maeterlinck: Le double jardin 174).*

valier de la Légion d'honneur, M. Casenave, administrateur d'hôtels à Royat-les-Bains (Temps 16—7—26) — L'Index: Sont désormais condamnés par l'Index les ouvrages suivants de Charles Maurras: Le Chemin de Paradis . . . Nous n'avons point à commenter les décrets du Saint Office. Contentons-nous de rappeler que sont depuis de nombreuses années à l'Index toutes les œuvres de Stendhal, de Voltaire — — Sont à l'Index Les Misérables de Victor Hugo — — (Candide 13—1—27) — Mais oui, appuya Diaghilev. Est maître celui qui va plus que jusqu'au bout de lui-même (Georges-Michel: Montparnos 145) — Il m'aurait paru que ces êtres . . . se seraient naturellement joué la comédie et que sont sincères seuls ceux dont les sentiments sont modérés et raisonnables (Edm. Jaloux, Nouv. Litt. 13—3—26) — Le problème n'est certes pas nouveau! . . . Demain, comme aujourd'hui, et comme hier, on lui cherchera une solution, sans parvenir d'ailleurs à lui en trouver une. Et c'est tant mieux. Ne sont intéressants que les problèmes qui n'ont pas de solution, tout au moins de solution définitive (Martinet, Rev. Hebd. 25—6—27, 399).

Très rarement, dans cette inversion, la copule garde la place au milieu de la phrase, comme dans l'exemple suivant: *Classique est l'écrivain qui porte un critique en soi-même* — — (Valéry, préf. Baudelaire, cit. Echo de Paris 2—12—26).

IV. Inversion disloquée.

Si l'on compare les quatre phrases suivantes: *Il est bête* — *Bête, il l'est* — *Sa bêtise est hors de doute* — *Qu'il soit bête, cela est hors de doute*, on voit que seule la première est l'énoncé d'un jugement simple; les trois autres ont en commun de porter un jugement (d'affirmation) sur un jugement donné. Dans l'avant dernier cas, le prédicat antérieur prend la forme d'un substantif abstrait et la fonc-

tion de sujet de la phrase, et il y a une relation directe entre ces deux transformations (JESPERSEN nomme «prédicative substantives» ces substantifs abstraits, v. *Philosophy of Grammar* 136). Cette construction, comme la dernière, qui reprend le jugement antérieur sous la forme d'une proposition subordonnée, fait de la notion initiale, c. a. d. du jugement antérieur, sur lequel porte le jugement actuel, le sujet grammatical de la phrase. La phrase: *Sa bêtise est hors de doute*, étant tout à fait régulière, ne donne lieu à aucune remarque spéciale, si ce n'est qu'elle a un caractère très peu populaire; en effet, les substantifs abstraits, prédicatifs, caractérisent certaines langues (le sanscrit, l'allemand, v. JESPERSEN, op. cit. p. 139) et surtout certaines périodes de l'évolution des langues et certains styles (e. g. l'impressionnisme du siècle dernier: *des blancheurs de colonnes* = *des colonnes blanches*; *la rapidité de sa marche* = *sa marche rapide*; *l'horreur de sa fin* = *sa fin horrible*, etc. — V. d'autres exemples: STROHMEYER, op. cit. 157). La construction avec proposition subordonnée sujet sera mentionnée plus loin. Reste la construction où le prédicat antérieur est répété, isolé au commencement de la phrase nouvelle et repris dans celle-ci par le pronom neutre «le». Comme nous l'avons remarqué plus haut (p. 45), la copule sort dans ce cas de son effacement; elle reprend le sens d'un verbe plein ou est suivi d'un complément qui est le vrai prédicat de l'énoncé. C'est là la construction qui sert normalement dans la langue parlée à affirmer ou nier un jugement antérieur, si l'on ne se sert pas simplement de: «oui», «non», «c'est sûr» et autres expressions équivalentes, qui d'ailleurs peuvent suivre l'attribut isolé.

Oui, je sais, mais que puis je faire comme Président de la République? Des discours, c'est tout! Ah! si j'étais prési-

dent du Conseil! M. Charles Maurras prend un temps qu'il emploie à me verser avec précaution un marc plein d'arome et de force. Puis il conclut: — Président du Conseil, M. Poincaré l'a été depuis et l'est redevenu (*Rev. de Paris* 15—10—26, 761) ... La nouvelle exposition ... vivra ... dans la mémoire ... comme une des plus belles et des plus instructives qu'il leur aura été donné d'admirer. Belle, elle l'est non seulement par ce qu'elle nous montre, mais aussi par le décor, merveilleusement approprié, où elle nous est présentée (*Marquillier, Merc. Fr.* 15—3—27, 708—9) — (*Ch. III Le Réalisme*) ... C'est seulement dans la prose que la réaction antiromantique pouvait atteindre toute son ampleur. Rien n'y prêtait mieux que ce genre entre tous plastique, le roman. Réalistes, les romans de Balzac ne l'avaient été qu'en un sens; ... en revanche, son romantisme s'était complu à idéaliser — — (*Lalou: Hist. de la litt. fr. contemp.* 48). Remarquez le parallélisme dans ce dernier exemple entre l'attribut isolé: réalistes (sujet psychologique) et le sujet suivant: son romantisme. — Qu'elle grâce vous savez mettre à nous traiter, vous et moi, d'infâmes menteurs! ... Or, le peintre espagnol protesta: Menteurs? certes! mais infâmes? non! (*Cl. Farrère: Histoires de très loin ou d'assez près* 61, cit. BILLER 188) — Et qu'avait donc votre femme, cher ami? des vapeurs, comme la mienne? Des vapeurs? non! des remords, oui! (*ibid.* 152) — Républicain, oui! Auguste-Abdon de Laversée l'était jusqu'aux moelles (*Pailleron: Cabotins III.* 7. 154) — Élégantes, certes, elles l'étaient toujours (*Daudet: Sapho* 166).

A côté de sa fonction logique décrite plus haut, cette construction, plus populaire que les autres constructions auxquelles nous l'avons comparée, a en puissance une valeur émotive très nette. La brisure de la phrase permet une intonation très montante sur l'attribut isolé, d'ou ré-

sulte une mise en relief qui affecte en même temps l'attribut et le verbe d'affirmation ou de négation; ce caractère particulier est attesté dans plusieurs des exemples précédents par la ponctuation employée. Le domaine de la construction s'étend considérablement par l'effet de cet esprit «dramatique» qui fait que souvent on n'attend pas le jugement de son interlocuteur pour se prononcer là-dessus; on l'imagine d'avance: *Un menteur! (direz vous que je suis un menteur?) je ne le suis pas.* Le jugement n'est pas donné antérieurement, il est anticipé; de cette façon la construction devient une nouvelle forme de phrase nominale régulière à valeur emphatique. Voici quelques exemples littéraires où l'attribut ne se rattache pas à une phrase antérieure: *Charmante, elle l'est dès maintenant, ou je suis le plus faible des esclaves de l'erreur (Maurois: Ariel 77) — Comme Faust dans son apostrophe à Chiron, il s'écrie: «Guéri, je ne veux pas l'être. Mon esprit est puissant». (Masis: Jugements II, 17) — C'est sur cette demi-consolation que l'on quitte la misérable humanité qui trébuche dans les fautes et plonge dans la disgrâce des «Souffrances perdues». Bien écrit, ce livre l'est sans le paraître trop (Rob. de Saint-Jean, Rev. Hebd. 12—3—27, 241).*

La construction analogue mais à ordre inverse: *Nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués!* mentionnée par MAROUZEAU (Rev. de Phil. 1911, 214), a la même valeur emphatique; elle nous paraît beaucoup plus rare que l'autre. Mentionnons pour finir que l'attribut anticipé peut être introduit par «pour»: *Pour heureux, je suis sûr que je ne le suis pas. — Pour jolie, elle l'avait toujours été comme personne, il le savait bien, mais il lui parut qu'elle l'était encore davantage depuis sa pauvreté et son deuil (Loti: Pêcheur d'Islande 243).*

C. Inversion par attraction, formation de groupe.

La place de l'attribut peut dépendre jusqu'à un certain degré de celle d'autres mots qui le déterminent, et qui sont à la première place de la phrase.

Si. L'adverbe *si* forme groupe indissoluble avec l'attribut qu'il détermine, et se place le plus souvent en tête de la phrase: *Si régulière est la propulsion que cette énorme vitesse paraît fort modérée (Temps 28—9—26). — Si satisfaite est mon âme qu'elle est pleine de découragement (Rivière, cit. Massis: Jugements II, 89) — Si grande a été l'action des lettres espagnoles sur notre littérature, depuis Corneille jusqu'à Hérédia, qu'un tel sujet fait vraiment partie du bagage de culture requis chez des Français (Nouv. Litt. 10—4—26).* L'ordre sujet-attribut reste pourtant possible: *Sa stupeur fut si grande qu'elle le dégrisa du peu d'ivresse qu'il avait (Voisins: Laurier 79).* Si l'attribut est composé de deux termes, ils peuvent être répartis des deux côtés du sujet: *... et si grave était ce chant, si religieux, que la fête s'arrêta comme sous l'injonction d'une divinité (ibid. 288).*

Tant. Dans une phrase nominale, «tant» prend invariablement la première place. Dans la mesure où l'adverbe est senti comme déterminant l'attribut ou la copule et non pas la phrase entière, il attire l'attribut à l'avant. Trois ordres sont possibles: *Tant les éléments sont complexes. — Tant sont complexes les éléments. — Tant complexes sont les éléments.* — Voici des exemples de ces différents ordres: 1) *Cela ne m'étonne point, tant son orgueil est prodigieux (Bertrand: Louis XIV 133) — ... le mystère de ces beaux romans dont il est si difficile de tracer un portrait exact, tant ils sont variés, et tant les éléments qui entrent dans leur composition sont complexes! (E. Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26) — 2) ... et son commentaire semble avoir*

inspiré M. André Gide, tant sont identiques leurs vues (Massis: Jugements II, 42, note 2) — Toute originalité leur était suspecte, tant était grand leur souci de ne faire que ce qu'ils avaient toujours vu faire autour d'eux (Chauveau, Merc. Fr. 1—11—26, 542) — Il m'introduisit dans une grande pièce dont j'eus d'abord quelque peine à distinguer les occupants, tant y était épaisse la fumée du tabac (Duhamel: Pierre d'Horeb 155) — Tant était grande l'occupation des invités et des hôtes qu'aucun ne nous avait vu venir (Giraudoux: Bella 158) — 3) Cette évaporation qu'est la parole n'arrivait pas à se produire sur elle, tant souterraine ou éloignée d'elle-même était sa pensée (ibid. 72) — Les villes et les villages, autrefois familiers, vous sont à peine reconnaissables, tant rapide, tant énorme est le progrès (Rev. bl. 1894, II, 74 b).

Combien. Cet adverbe présente les mêmes possibilités que «tant»: 1) *Combien l'ornementation romane, avec toute sa richesse, paraît aride auprès d'une telle fraîcheur! (Hourticq: France 83) — 2) Combien est préférable le silence de l'intraitable maréchal Joffre (P. Lombard, Ami du Lettré 1926, 261). — Combien est noble dans son assertion identique cet hymne de tous les siècles, cette constante invocation: Eros! le premier des dieux! (Comtesse de Noailles, Nouv. Litt. 18—9—26) — Si nous pouvions entrer dans le détail des exportations françaises, nous montrerions combien sont nombreuses les branches dans lesquelles les industriels... ont réussi... à s'assurer une sorte de monopole mondial (Un demi-siècle de civilisation française 225) — 3) Notre histoire d'hier nous rappelle combien cher se payent ces impatiences (Rev. bl. 1882 II 503 a, cit. avec d'autres exemples du même ordre, dans TOBLER V. B. III, 2—3, note).*

Plus-plus (Moins-moins, etc.). Ici encore les mêmes attractions se produisent: *Plus vous allongez le b d'imbécile,*

plus grande sera l'injure. — Plus on va vile et en plus d'endroits, plus amusant est le parcours (P. Marguerite: *L'Eau qui dort* 204) — *Plus l'encre est noire, meilleure elle est* (Pour d'autres exemples, v. ROBERT: Questions p. 107).

Jamais, aujourd'hui, seul. Les adverbess cités plus haut, qui sont des adverbess de degré, attirent naturellement ou la copule ou l'attribut. Dans quelques autres cas, le premier mot de la phrase ne peut former d'unité plus intime qu'avec la copule; deux ordress et non plus trois sont donc possibles après le mot initial: Sujet-copule-attribut ou copule-attribut-sujet. C'est le premier qui est de beaucoup le plus usité; voici pourtant quelques rares exemples de l'ordress qui présente l'attraction entre le premier mot et la copule: *Jamais ne fut plus saisissant le conflit entre le passé et l'avenir* (*Demi-siècle de civilis. fr.* 173) — *Aujourd'hui sont mortes les foires de Beaucaire, de Provins, de Saint-Germain, de Besançon et tant d'autres.* (Saillens: *Toute la France* 310) — ... *un fait: c'est que seules sont constamment bonnes l'influence espagnole et l'influence italienne* (Marsan, *Candide* 13—1—27).

L'ordress relativement libre de ces phrases introduites par un adverbe, ou par seul, dont la fonction approche de celle d'un adverbe, n'est pas nécessairement un ordress indifférent; dans chaque cas, il peut être déterminé par des raisons rythmiques ou de mise en relief.

A quoi bon. Cette locution forme un groupe figé, dans lequel souvent l'attribut reste invariable: *A quoi bon ces détails? — A quoi bon cette querelle? etc.*

CHAPITRE III.

Proposition conjonctive ou infinitif sujet
ou attribut.

A. Proposition conjonctive.

Parmi les phrases nominales, celles dont le sujet est une proposition conjonctive ont une place à part. Comme dans la construction précédente, la phrase est complexe et constitue souvent un jugement sur un énoncé antérieur; c'est ce qui fait la parenté entre: *Bête, il l'est*, et: *Qu'il soit bête, cela est certain*. Mais la phrase peut aussi ne pas se rattacher à ce qui précède: *Il est possible qu'il vienne demain*. Les rapports logiques entre les deux parties de la phrase restent les mêmes dans les deux cas, mais non pas leur importance respective dans l'énoncé, le but principal de celui-ci pouvant être contenu dans la proposition subordonnée: *Il est vrai que je n'y suis jamais allé*. Cette différence se fait très nettement saisir, si l'on compare cette phrase avec celle-ci: *Il n'est pas vrai que je n'y sois jamais allé*. Dans ce dernier cas, le contenu de la phrase conjonctive est vraiment présupposé; c'est un sujet réel; dans le premier, au contraire, «il est vrai» ne fait que nuancer l'énoncé principal; c'est l'équivalent d'un adverbe subjectif: «en vérité» (v. livre IV, p. 230 sqq.).

L'ordre normal est l'ordre: attribut-sujet, l'attribut étant précédé d'un sujet pronominal, «ce» ou «il»: *Il est possible qu'il ne l'ait pas compris*. — *Il est évident qu'il cherchera à se disculper etc.* Les exemples sont superflus; c'est l'ordre dominant, que le sujet se rattache à ce qui précède ou non. Si cet ordre s'est généralisé à ce point, cela tient sans doute au caractère particulier des attributs qui se trouvent en général avec une proposition subordonnée pour

sujet. Ces attributs marquent la nécessité, la possibilité, la convenance, l'intérêt, la certitude, la commodité, ou le contraire; ils sont tous l'expression d'une appréciation subjective, qui rend l'antéposition naturelle dans une foule de cas; l'attribut introduit par un pronom sujet est une phrase entière; la proposition subjective, ajoutée après coup, n'a qu'une valeur explétive. Après, l'ordre se généralise, devient norme grammaticale.

Cependant, l'ordre sujet-attribut reste possible dans la langue écrite; étant exceptionnel, cet ordre sert à mettre en relief et le sujet et l'attribut de la phrase.

Il prit aussitôt la diligence pour Londres, terriblement agité. Qu'il eût des devoirs envers cette enfant, c'était indiscutable (Maurois: Ariel 68) — Que certains éléments relevant plus ou moins directement des organisations révolutionnaires macédonniennes veuillent créer ou entretenir à ce sujet une agitation factice, c'est possible (Temps 18—7—26) — Que Moscou s'efforce de manœuvrer Angora, et que le gouvernement turc veuille se servir de l'influence russe pour résister à certaines pressions extérieures, — — c'est l'évidence même, mais il y a loin de là à conclure — — (ibid. 13—11—26). Rarement, le sujet pronominal est absent: Les petits Péborde! Que le seul nom de ces gens-là ait été prononcé dans son salon est déjà pour marraine une souffrance, un commencement de sacrilège (Lichtenberger: Notre Minnie 132, cit. SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne p. 6)¹.

La proposition subordonnée peut être aussi l'attribut de la phrase; dans ce cas, elle se met toujours à la fin:

¹ Une donnée antérieure qui est un «nexus», est quelquefois contenue dans un sujet composé (substantif + participe ou proposition relative), qui est ainsi l'équivalent d'une proposition conjonctive sujet: *Et puis un valet de chambre qui apporterait des fleurs à son maître, ce serait d'un bête* (v. SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne, p. 120—121).

Le fait est qu'il s'en tire toujours sans accident (Daudet: Tartarin s. l. A. 250 cit. avec d'autres exemples dans SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne p. 10) — Le résultat de tout cela, c'est qu'il va rester à mon service pendant vingt ans (Tr. Bernard: Le petit café 117). Si l'on compare cette phrase: Le dommage, c'est que ces années-là ont compté pour la formation intérieure des écrivains, des artistes, et qu'en lisant il n'y paraît point (Massis: Jugements II 109) avec une autre, commençant ainsi: C'est dommage que ces années-là etc., on voit que, toute fine qu'est la nuance, l'équilibre de la phrase est changé: la définition plus étroite marquée par l'article fait de «dommage» le sujet de la phrase. Il y a enfin des phrases où il n'est plus possible de distinguer entre sujet et attribut: Le plus raisonnable serait que la Chambre laissât à la Commission des finances le délai maximum (Léon Blum, Temps 29—7—26).

B. Infinitif.

Un infinitif sujet se place normalement à la fin de la phrase: *C'est une honte que de mentir. — Il est nécessaire de le faire. — C'est du propre, de le conduire comme ca avec cette pauvre petite premier lit (Flers et Caillavet: Le Roi I. 3) — A table, on laisse parler Trott tant qu'il veut. Mais ce n'est pas amusant de parler tout seul (Lichtenberger: Trott 232) — Impossible de suivre l'histoire des idées de ce temps-là sans rencontrer cette haute figure énigmatique (Massis: Jugements II 266) — Libre à vous de le faire.*

Comme pour le groupe précédent, l'ordre peut s'expliquer par le caractère des attributs en question, mais il faudrait considérer aussi, ce qui mènerait ici trop loin, les origines historiques de la construction (v. e. a. LERCH: Hist. franz. Syntax I, 214 sqq.).

L'ordre inverse (sujet-attribut) peut être dû à un rattachement plus ou moins direct à ce qui précède; dans d'autres cas, l'ordre sert à mettre en relief les différentes parties de la phrase, que celle-ci d'ailleurs soit simple ou disloquée: *Une Nouvelle Vie de Stendhal. Ecrire la vie de Stendhal, quelle délicate entreprise!* (P. Arbalet, *Nouv. Litt.* 6—8—27) — *Je m'arrête; insister serait cruel* (Miomandre, *Nouv. Litt.* 10—7—26) — *Sans doute vous demandera-t-on de chanter aussi... Vous abstenir serait de mauvais goût* (Voisins: Laurier 292) — *Sylvius songeait qu'être soi-même est chose difficile* (*ibid.* 338) — *Hâter les choses paraissait inutile et dangereux, mais Harriet pouvait se rassurer* (Mauvais: Ariel 69) — *Des charges inattendues sont survenues. Les faire supporter par la trésorerie eût été plus que dangereux* (Temps 5—28—26) — *Ils croient que d'employer telle ou telle forme du subjonctif, telle ou telle négation, cela est indifférent à l'esprit* (Boulenger et Thérive: *Soirées* 226) — *Faire de la France et spécialement de Paris comme un résumé de l'univers, voilà le fond de sa pensée* (L. Bertrand: *Louis XIV* 169). Dans le dernier cas, le terme postposé pourrait être regardé aussi comme le sujet de la phrase (qu'on compare, pour mieux comprendre la marche de la pensée: ... *il eut la vision de faire de la vie de ses sujets et de la sienne propre une fête perpétuelle* (*ibid.* 164). Une telle analyse s'impose dans d'autres cas, où l'autre terme de la phrase est un substantif qui est à la première place: *L'Asie les sollicitait; la difficulté fut de se dérober à ses avances* (B. G. Gaulis, *Rev. Hebd.* 14—5—27, 202) — *Le malheur est de l'avoir revue, il n'aurait pas fallu la revoir* (Mauriac: *Désert de l'amour* 255).

Nous retrouvons ici les différences dans la répartition entre le sujet et l'attribut des éléments de la phrase que

nous avons mentionnées plus haut (p. 36): *L'entreprise est délicate de résumer la dernière œuvre de M. André Thérive (R. de Saint-Jean, Rev. Hebd. 12—3—27, 240) — Ne vous dissimulez pas que le mérite est grand dans son cas d'échapper aussi simplement au vertige de l'orgueil (Pierrefeu, Quotidien 21—6—26) (= C'est une entreprise délicate etc.).*

Plus exceptionnel encore que dans la proposition principale est l'ordre infinitif (sujet)-attribut dans la subordonnée; nous n'avons noté qu'un seul exemple: *La prison, c'était cela, ce qu'il voyait, un lieu d'ignominie, auquel livrer son fils lui semblait monstrueux, quand on n'avait pas tout fait jadis pour le mettre dans le droit chemin (Chateaubriant: M. des Lourdines 71).*

CHAPITRE IV.

Mise en relief à l'aide de «c'est».

Nous avons encore une construction extrêmement répandue qui se rattache, du point de vue formel, aux phrases nominales mais qui sert les besoins des phrases verbales aussi bien; c'est la construction dans laquelle on met en évidence un membre de phrase au moyen de «c'est»: *C'est lui qui est bête.* Le sujet de la phrase, c'est la proposition relative substantive, indépendante à l'origine et souvent antéposée (v. sur cette construction: SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne*, p. 94 sqq.)¹

¹ Dans les rares cas où la langue emploie encore les propositions relatives substantives, dans une syntaxe plus ou moins figée, on retrouve les deux ordres: *Qui ne sait pas cela n'est ni chrétien ni citoyen (Laboulaye: Paris) — Souvent femme varie, bien fol qui s'y fie. — Bien avisé qui vous y trouverait (Mérimée: Colomba 127) — Il n'est pas un monstre qui veut (V. Hugo, cit. Plattner I. 378) — L'écho... Ce petit article de quinze lignes doit être savamment figolé... N'est pas échohier qui veut (Temps 5—12—26).*

Le point de départ est donc dans une phrase (ou du moins une pensée) antérieure, dans laquelle l'attribut seul est déterminé, tandis que le sujet ne l'est pas suffisamment ou ne l'est pas correctement, et c'est la fonction de la phrase nouvelle de déterminer ce sujet: *Qui est bête, c'est lui*, ou bien, dans un ordre plus émotionnel, avec reprise du sujet représenté d'abord par ce: «*c'est lui, qui est bête*». C'est ce dernier ordre qui est devenu l'ordre normal au point de déterminer plusieurs sortes d'attractions dans la proposition relative à l'origine indépendante: *C'est moi qui ai fait cela*. — Or *c'est surtout les sottises humaines qu'a peintes Flaubert* (cit. SANDFELD-JENSEN p. 97), et des changements aussi dans la première partie de la construction: *C'est de vous que nous parlons*, et non pas: *C'est vous de qui nous parlons* (SANDFELD-JENSEN p. 98).

La construction sert maintenant à mettre à la première place d'une phrase n'importe quel terme qu'on veut mettre en évidence:

C'est mon oncle qui habite ici. — *C'est ici, c'est dans cette maison qu'il habite*. — *C'est le livre qu'il m'a donné*. — *C'est à moi qu'il a donné le livre*. — «*Vous voulez arriver à de hautes destinées? Ayez le sens du mystère?*» «*Il se trompe, interrompt la petite japonaise! C'est de patience que vous avez besoin!*» (Voisins: Laurier 60) — *C'est à maintenir l'équilibre de la personne humaine, en lui apprenant à connaître un objet extérieur, à l'aider, la soutenir... que s'applique, en effet, l'idéal classique et chrétien* (Massis: Jugement II 51) — ... *et sous prétexte de risquer, c'est échapper à tous les risques qu'il s'efforce* (ibid. 59) — *C'est fini, les cloches; ou plutôt c'est les sonneurs dont il n'y a plus* (Huysmans: Là-bas 46) — *C'est appelée par eux que la peinture italienne franchit les Alpes* (Hourticq: France 87) — *C'est*

parce que tu ne voulais pas que je ne suis pas venu. — Seul, le verbe de la phrase ne se prête pas à cette construction, parce que seul ce terme ne se laisse pas représenter dans la proposition relative par «qui» ou «que». On peut arriver à une construction analogue par le verbe représentatif «faire», mais avec postposition du verbe (à l'infinitif) introduit par c'est: *Ce que j'ai fait, c'est de le lui promettre*).

L'ordre: proposition relative + c'est + prédicat se trouve, mais plus rarement: *Mais ce qui dort encore le mieux dans tout l'hôtel, c'est le prince Herbert.* (Daudet: *Rois* 86). Remarquez que seul cet ordre permet à l'auteur de mettre le «ce qui» neutre. — *Ah! par exemple, ce qui fut gentil à voir, c'est la rentrée à la maison* (Maupassant: *Contes choisis* 60). L'ordre est plus fréquent, lorsque la proposition relative est introduite par «où», ou remplacée par une proposition commençant par un «si» qui n'est plus hypothétique: *Où nous dirons que Lièvre a tort carrément, c'est lorsqu'il s'étonne que notre ami . . . n'ait pas été . . . un contempteur systématique des mœurs contemporaines* (*Action française* 27—1—27) — *Mais où Massis nous met aussitôt en garde, c'est quand cette nouvelle sagesse asiatique — — profite du désarroi* (Vallery-Radot, *Rev. Hebd.* 21—5—27) — *Où l'on voit le mieux l'effet de cette loi c'est dans le midi* (*Temps*) — *Si je reste attachée à toi, c'est par une espèce de fatalité* (*Tr. Bernard: Petit Café I.* 4) (Pour le dernier exemple, comp. livre III, p. 227).

Le caractère prédicatif du terme introduit par «c'est» est net, quand la proposition relative contient une donnée antérieure et qu'elle garde donc son rôle de terme explétif. Mais ce rôle est vite dépassé, avec la consolidation du type

et de l'ordre commençant par *c'est*; la proposition relative peut très bien contenir une idée nouvelle; *c'est* là la différence entre les deux sens des phrases souvent discutées: *C'est mon ami qui sera content.* — *C'est lui le maître.* La première signifie d'abord: *Celui qui sera content, c'est mon ami*, et *c'est* le prédicat qui est introduit par «*c'est*», le terme nouveau qui complète une donnée antérieure. Mais la phrase arrive à signifier aussi: *Quelqu'un sera content, et c'est mon ami*; elle contient alors deux faits nouveaux, et enfin elle devient une forme affective de la phrase simple: *Mon ami sera content.* Cette dernière étape se laisse reconnaître plus facilement dans la forme: *C'est lui le maître*, où le pronom peut rattacher directement à ce qui précède et s'approcher ainsi du rôle d'un sujet ordinaire, en même temps qu'une intonation montante sur «*maître*» donne à ce mot une valeur prédicative. Ce rôle de sujet apparaît nettement dans les exemples que voici: *A ta place, c'est moi qui achèterais un joli bateau* (Maupassant: *Pierre et Jean* 89, cit. SANDFELD-JENSEN, p. 95) — *Quel est cet homme? Personne ... un ami, répondit elle ... Ton ami, sans doute, ton mari aussi, dit-il sur le ton le plus paisible. Ah! c'est vous le mari! répartit l'officier ...* (Tharaud: *La Ville et les Champs* 49) — Mais entre les cas de limite, où l'analyse est nette, il y a place pour bien des nuances dans les rapports entre les deux membres principaux. La valeur de la construction glisse d'une signification à l'autre, de la construction double à la construction simple; entre sujet et attribut il n'y a pas de cloisons étanches; toute discussion sur l'analyse de phrases comme celles-ci risque d'arriver à des conclusions trop absolues, parce que nous ne possédons pour les besoins de notre analyse que des termes antithétiques où la réalité possède des nuances à l'infini.

(Pour des exemples supplémentaires nous nous bornons à renvoyer à SANDFELD-JENSEN, p. 95—96, STROHMEYER, p. 334; v. aussi BALLY: *Traité de styl. fr.* I. 262, MALMSTEDT: *Des locutions emphatiques*, p. 76 sqq., SPITZER: *Neutralpronomen*, dans: *Idealistische Neuphologie*, p. 136).

Notons enfin que l'emploi de «c'est» pour introduire le prédicat psychologique n'est pas généralisé au point de constituer une règle absolue; assez souvent la construction simple l'emporte: *Misérables que nous sommes, nous ne pouvons rien contre la nature des choses. Les enfants sont volontaires. Un grand homme ne l'est pas* (Anatole France: v. *Introduction*, p. 28—29). Dans l'exemple suivant, les deux constructions se trouvent réunies: *Veauchenu: Alors c'est moi qui veux vous offrir . . . Isabelle: C'est vous qui commencerez, je paierai la deuxième tournée* (Tr. Bernard: *Petit Café I.* 2).

Résumons-nous en schématisant: Deux idées sont identifiées: «X» et «maître», mais l'identification peut avoir lieu dans les deux sens opposés:

$$\begin{aligned} X &\rightarrow \text{maître (1)} \\ \text{maître} &\rightarrow X \text{ (2)}. \end{aligned}$$

La langue possède pour rendre la différence deux constructions:

$$\begin{aligned} X &\text{ est le maître (1)} \\ \text{C'est X, le maître} &\text{ (2)}. \end{aligned}$$

Dans la grande majorité de cas, la pensée (1) s'exprime par la phrase (1), et (2) par (2); mais quelquefois, c'est la phrase (2) qui exprime la pensée (1), et inversement; dans d'autres cas enfin, la marche de la pensée est indiscernable. Toutes les combinaisons sont donc possibles; la règle: pensée (1) s'exprime par phrase (1), pensée (2) par phrase (2) formule une tendance, et non pas une loi absolue.

Remarque. STROHMEYER (op. cit. p. 334) a tort de confondre les deux constructions: *C'est mon ami qui sera content*, et *C'est le chien qui rêvait*. La dernière phrase n'a pas la valeur logique ou affective de la première; elle est la réponse à une question (exprimée ou impliquée dans la situation): *Qu'est ce que c'est?* Et cette réponse est déclanchée automatiquement par la répétition de *c'est*, exactement comme la question: *Qu'est ce qu'il y a?* peut déclancher: *Il y a que madame est un chameau* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 17*). La dernière réponse aurait pu prendre aussi cette forme: *Il y a madame qui est un chameau*, comme inversement la question *Mais qu'est-ce que c'est donc?* peut déclancher la réponse: *C'est que madame me renvoie*. Une fois établis, ces déclancheurs de phrases n'ont plus besoin de s'appuyer directement sur un terme final identique dans la phrase précédente: *Qu'est ce qu'il y a? C'est maman qui me bat* (v. des exemples dans SANDFELD-JENSEN, p. 122—3) — *Philibert: Qu'est-ce qu'ils ont donc à s'en aller comme ça? Pardon, messieurs, qu'est-ce qui vous a mécontés?* — *Xavier: Il y a que vous devriez faire un peu plus attention au recrutement de vos garçons* (Tr. Bernard: *Petit Café III. 2*) — *Veux-tu mon idée, la vraie: il y a que Lydia fait maintenant la bombe* (Thérive, *Rev. Par. 15—12—27, 830*). Que l'on compare aussi les cas nombreux, où «j'ai», qui introduit naturellement un nombre énorme de phrases, agrandit son domaine, devient lui aussi déclancheur de phrase et détermine ainsi la construction d'une manière analogue: *J'ai les jambes qui me rentrent dans le corps*. — *J'ai le cœur qui défaille*. — *J'ai mon fils Etienne et ma fille qui connaissent bien l'écriture*. Ces exemples se trouvent avec d'autres — presque tous, ce qui est caractéristique, à la première personne, — dans SANDFELD-JENSEN, p. 118. Dans

tous les exemples que cite M. Sandfeld, le complément-sujet est précédé de l'article défini ou d'un pronom possessif; c'est là justement ce qui donne à ce terme le caractère d'un faux complément et d'un vrai sujet, et confère à la phrase son unité. Dans une phrase comme celle-ci: *J'avais une petite maison qui ne se louait pas*, il y a deux communications, tandis qu'il n'y en a qu'une dans la phrase: *J'avais ma petite maison qui ne se louait pas*. On peut dire que la dernière est formée analogiquement sur la première, mais nous croyons que la notion du déclanchement (v. Introduction p. 9 sqq.) aide à comprendre pourquoi l'analogie agit dans ce sens. (Pour la dernière construction, comp. livre III, p. 189 sq.).

LIVRE DEUXIÈME.

Sujet et verbe.

Le sujet et le verbe forment ensemble le noyau de la phrase verbale comme le sujet et l'attribut forment celui de la phrase nominale. Aussi, l'ordre respectif des termes dans ces groupes présente-t-il des analogies nombreuses et essentielles. Cependant, il y a aussi des divergences caractéristiques, dont la raison se trouve dans le caractère plus compliquée de la plupart des phrases verbales. Tandis que, dans la phrase nominale, le groupe sujet-attribut domine complètement la majorité des phrases, de sorte que leur ordre respectif est déterminé dans la plupart des cas par leur rapport entre eux, il y a dans la phrase verbale un nombre beaucoup plus grand d'éléments autres que le groupe sujet-verbe, et dont la place, par l'effet de la cohésion entre les mots ou par les variations dans leur importance relative dans la phrase, est un des facteurs déterminants de la construction. C'est la façon dont la phrase commence qui joue surtout un rôle important, de sorte que la lutte entre l'ordre grammatical et l'ordre psychologique se complique ici de nouveaux éléments. Bref, le groupe sujet-verbe est bien moins autonome que le groupe sujet-attribut, et la syntaxe s'en ressent.

CHAPITRE I.

Ordre habituel : Sujet-verbe.

A. La phrase simple.

L'ordre habituel, dans les phrases non-interrogatives, est l'ordre sujet-verbe : *Ton père vient* (v. Introduction p. 7 sqq.). Les phrases à terme unique sont rares, en dehors de l'impératif, où elles sont la règle : *Viens!* (Si le sujet est exprimé, il forme une phrase à part : *Viens ici, toi, là-bas!* — *André, viens!* — *Viens, André!*). En dehors de l'impératif, le verbe ne peut constituer seul la phrase, si ce n'est sous la forme d'un substantif verbal : *Grand remue-ménage.* — *Et puis, un cri, un hurlement.* — *Reginfridus et Hilpericus voient au matin marcher contre eux la forêt. Ils s'épouvaient : la forêt les poursuit. Leur défaite.* (Bédier : *Lég. ép.* III. 31). Rappelons enfin la construction : *Ton père qui vient.* — *Et Albert qui n'arrive pas* (*Tr. Bernard : Petit Café* II. 9) — *Les chevaux qui ont de la neige dans les pieds!* (*Barrès : Amitiés* 54) etc. — qui est aussi une phrase à terme unique, à valeur émotive (v. Introduction, p. 6; livre I, p. 37--38). Même dans les cas où le sujet est tout à fait indéterminé, le verbe ne se suffit pas à lui-même mais est accompagné d'un sujet pronominal : *Il pleut* — *Il a été procédé à un inventaire.* — *Un rien de raideur dès qu'il est parlé de cette mort* (*Pourrat, N. R. F.* 1—3—26, 310). — ... *auteur d'autres bons ouvrages . . . , dont il a été parlé ici* (*Merc. Fr.* 1—10—26, 180).

B. Cohésion et disjonction.

Pour les généralités, voir au livre I, p. 38.

La cohésion du groupe sujet-verbe, que ce soit un verbe plein ou une copule, est presque complète dans le cas d'un

sujet pronominal atone qui ne permet d'intercalaison que celle d'autres pronoms atones et de la négation «ne» (v. livre III, p. 199 sqq.).

Avec un sujet nominal aussi, le contact avec le verbe est la norme; la tendance est assez forte pour qu'on préfère souvent faire précéder le groupe sujet-verbe d'une ou de plusieurs propositions subordonnées, dont le sujet reste provisoirement indéterminé: *Si passionnés qu'ils fussent, les adversaires de l'Italien étaient bien forcés d'en convenir: cela crevait les yeux* (L. Bertrand: *Louis XIV*, 92) — *Quoi qu'il pense de son ministre, le jeune Prince lui est reconnaissant de mettre au-dessus de tout le salut de son Etat* (*ibid.* 108). Il est très facile de multiplier les exemples de cette construction, qui sauvegarde l'unité du groupe sujet-verbe au dépens de l'ordre logique. L'ordre logique, qui tend à faire commencer la phrase par le sujet, entre en concurrence avec la tendance à la cohésion, et l'emporte souvent sur celle-ci: *Anne d'Autriche, pour donner une couleur innocente à sa passion, répondait à ses amies... que...* (*ibid.* 107) — *Le jeune Brienne, dans ses Mémoires, nous le représente à la veille de sa mort* (*ibid.* 115) — *Louis XIV, au cours de ces leçons, dut s'émerveiller plus d'une fois de ce que cet homme d'Eglise fût si habile homme de gouvernement* (*ibid.* 121) — *La lampe, par l'ouverture supérieure de l'abat-jour, éclairait une paroi cannelée de dos de livres, reliés* (Colette: *Maison de Claudine* 47) — *Chaque pays, après s'être informé des autres, a le droit d'en revenir strictement à lui-même* (Gaulis, *Rev. Hebd.* 14—5—27, 224).

Le dernier exemple de L. Bertrand montre qu'il ne s'agit pas d'une mise en relief du sujet, Louis XIV étant le sujet constant du livre. (Pour la différence stylistique entre les deux ordres en lutte, comp. livre III, p. 227—229).

La disjonction est plus forte, étant plus artificielle, quand elle est obtenue par le moyen d'une incise. En voici des exemples: *M. Gilbert Maire, cela est visible, déplore que les éléments biographiques manquent pour définir la véritable psychologie de Pascal (E. Magne, Merc. Fr. 15—11—26, 149) — Les fidèles de M. Farrère — et ils sont nombreux! — m'en voudraient de leur gâter leur plaisir (Charpentier, Merc. Fr. 15—11—26, 159) — L'auteur est jeune encore; et cela, louanges lui en soient rendues, se voit bien (Martial-Piéchaud, Rev. Hebd. 21—5—27, 374)*. Dans l'exemple que voici: *M.M. Léon Deffoux et Pierre Dufay, dans les deux tomes de leur ouvrage, nous promènent à travers tous les pastiches classiques, romantiques, parnassiens et symbolistes (J. de Gourmont, Merc. Fr. 1—10—26, 154)*, on serait tenté d'abord de voir une disjonction d'ordre strictement logique; mais comme le contenu des mots intercalés a été déjà donné dans une phrase précédente, il s'agit d'un pur remplissage qui n'a d'autre but que d'opérer la disjonction.

C. Dislocation.

I. Dislocation avec intercalaison: *Quelques instants plus tard, le sénateur de la Sarthe, à qui une Américaine audacieuse demandait — — des nouvelles de Clemenceau, avait cette phrase désinvolte: Clemenceau! Mais j'espère qu'il va très bien! (L. Treich, Rev. Hebd. 14—5—27, 228) — Le caractère d'une prose d'illettré, vous savez sans doute où il se trouve (Boulenger et Thérive: Soirées 226) — Mais celui qui a la bonne fortune à son foyer et qui soudain la joue d'un coup de dés, j'estime qu'il choit (Boylesve: Jardin détruit 107) — M. le Goff, au contraire, on pourrait croire qu'il a sténographié (L. Latzarus, Ami du Lettré 1926, 105) — Mais*

Jarry, tout en s'amusant, je crois qu'il se venge (Chauveau, Merc. Fr. 1—11—26, 592) — Tous ces traits réguliers, mais un peu gris et ternes, il est amusant de penser qu'ils s'appliquent à la famille d'Alfred Jarry (ibid. 583). Le sujet peut ainsi quelquefois précéder un membre de la phrase mis en relief à l'aide de «c'est»: *Il est tout simple de croire que cette évolution de ses idées ou plutôt cette transformation, qui lui fait modifier jusqu'au sujet même du roman, chaque fois qu'il reprend ces thèmes à plusieurs années d'intervalle, c'est uniquement sous l'influence de l'âge qu'elle s'opère (René Dumesnil: Merc. Fr. 15—11—26, 101).*

II. Dislocation sans intercalaison: *L'agrégation des lettres formait à un certain genre de critique qui avait des qualités précieuses et quelques limites. Je ne crois pas que cette critique ait eu de représentant plus éminent, ni surtout plus vivant et plus savoureux que Jules Lemaître. Les qualités, elles éclatent dans tant de pages délicates et justes, vraie crème de tête, des Contemporains et des Impressions de Théâtre. Les limites? Lisez son «Jean Jacques Rousseau» et son «Fénelon» — — (A. Thibaudet, Nouv. Litt. 21—5—27).*

III. Construction populaire avec soudure complète: *Elle n'entrait jamais dans les chambres pendant que les messieurs ils y étaient (Daudet, Tartarin s. l. A. 32. 2) — Heureusement que le singe mannezingue il a mis un peu d'eau dedans (Tr. Bernard: Petit Café I. 7).*

Quelquefois, la longueur d'un déterminant du sujet peut amener la reprise du sujet, répété simplement ou remplacé par le pronom personnel: *Notez qu'il est huit heures du matin et qu'à cette heure-ci, où les banques ne sont pas encore ouvertes, le garçon de café, qui doit veiller jusqu'à minuit et même davantage, le garçon de café est déjà à son poste (Tr. Bernard: Petit Café III. 2) — Un normalien lan-*

sonien en qui s'associeraient la pratique de l'histoire littéraire passée et le sens de l'histoire littéraire qui se fait, qui se distinguerait par des travaux dans les deux ordres, il aurait sa place naturelle parmi nous: on ne le voit pas (A. Thibaudet, *Nouv. Litt.* 21—5—27).

IV. Reprise du sujet à l'aide de «ça». Qu'il y ait intercalaison ou non, le sujet peut être repris au moyen du démonstratif neutre: «ça»: *La jeune fille: toute grâce, toute candeur. Jusqu'à ce jour fatal, elle n'était rien. Et voici soudain qu'elle existe . . . Un jeune homme! On sait trop ce que c'est, et comment ça s'est formé, et tous les endroits où ça c'est roulé. Ça n'a plus aucune innocence, c'est entendu (Miomandre: Ecrit sur de l'eau. 7—8) — Un vautour, c'est comme vous et moi, ma fille, ça mange tous les jours, et deux fois quand Dieu le permet (ibid. 30).* Cette construction garde encore une signification particulière, péjorative ou de généralisation (relevée, avec quelque peu d'exagération par L. SPITZER: Neutralpronomen); quelquefois cependant, la nuance est légère, et la construction peut bien être appelée à former le point de départ d'une syntaxe nouvelle.

CHAPITRE II.

Construction disloquée avec reprise du sujet.

Construction identique à celle traitée au livre I (p. 45), auquel, nous renvoyons. Voici des exemples pour la phrase verbale:

Il a toujours des idées comme ça, le patron (Tr. Bernard: Petit Café II. 7) — Elle a une très jolie voix, cette femme-là! (ibid. II. 9) — Il m'embête, celui-là! (ibid. III. 5) — Oh! bien! il n'a qu'à attendre, votre comité! (ibid. I. 2) — Voyez-

vous, on se promène pas, nous autres (Pourrat, N. R. F. 1—3—26, 313) — Ah! que ça me fait de la peine ce que vous me dites (Tr. Bernard: Petit Café I. 2) — Ça ferait tuer les copains pour une cibiche, ces enfifrés-là (Barbusse: Le Feu 38) — Viendra-t-il jamais le poète qui rythmera une histoire authentique et justicière où les faits seront repris honnêtement, à mon point de vue? (Voisins: Laurier 180).

La langage populaire et familier se sert de «pour», «pour ce qui est de», «quant à», pour rattacher à ce qui précède ou simplement pour mettre en lumière le verbe (comp. livre I, p. 60).

Labrise: Il y a des jours où je me console de n'avoir rien fait, puisque tu as travaillé pour deux. — Cabon, profession de foi: Ça, oui! Pour avoir travaillé, j'ai travaillé. Je n'ai jamais su pourquoi. .! (Bost, Rev. Hebd. 8—1—27, 146) — Et Célestin Maloisel répondait: C'est mé, pé Toine. C'est-il que tu regalopes, gros lapin? — Toine-ma-Fine prononçait: Pour galoper, point encore (Maupassant: Contes choisis 273) — Eh bien! ça va-t-il? Toine répondait: Pour aller, ça va (ibid. 278).

CHAPITRE III.

Verbes introducteurs.

A. Inversion avec sujet pronominal vide.

I. *Il y a.*

Dans une phrase comme celle-ci: *Il y a quelqu'un qui vous demande*, le sujet suit un verbe qui le caractérise de la manière la plus générale, la plus vague, en ne faisant qu'indiquer son existence. De même: *Il y a beaucoup de monde aujourd'hui — Il y a de très jolies choses — Il y avait là sept ou huit couples de noirs, qui, sur un rythme trépidant,*

haletant dansaient une danse pour nous toute nouvelle (Temps, 3—7—26) etc.

«Il est» sert aussi de verbe introducteur, mais appartient dans cette fonction à la langue littéraire: *Est-ce la fatigue? — Non, il est une autre cause — — (Goncourt; Frères Zemganno 222) — Il est des hommes qui vivent d'une maîtresse (Zola: Fort. d. Roug. 153) — Puis il est des gens contre lesquels tu ne peux me défendre (ibid. 217) — Mais il n'est plus d'autre moyen de protéger les belles résidences de la vieille France que de les utiliser pour un service public (Hallays: Touraine 58).*

Ce qui caractérise un sujet précédé ainsi d'un verbe de présentation, c'est qu'il est normalement indéterminé, ce qui veut dire qu'il n'est pas donné d'avance. La place d'un tel sujet s'explique donc par le fait qu'il ne constitue pas la notion initiale de l'énoncé, qu'il ne se rattache pas à ce qui précède, et cette exception à l'ordre habituel sujet-verbe sert à mettre en lumière la fonction normale du sujet comme point de départ connu et la raison de sa place habituelle en tête de la phrase. Si donc on dit plus naturellement: *Il y avait un homme qui avait trois fils* que: *Un homme avait trois fils*, bien que les deux formes restent également possibles, c'est que dans le dernier cas, «un homme», tout en étant sujet grammatical, n'est pas sujet psychologique, étant un terme nouveau. Le verbe introducteur sert précisément à faire d'un substantif indéterminé un terme intermédiaire entre un sujet dans le sens complet du mot et un prédicat; encore un cas où l'analyse antithétique est en défaut¹.

¹ L'emploi de l'article indéfini ne marque pas nécessairement une indétermination réelle, voilà pourquoi les deux phrases suivantes diffèrent quant au sens: *Il y aura toujours un bandit qui le fera. — Un bandit le fera toujours.* Dans le dernier cas, le sujet est en réalité déterminé (= *tout bandit . .*)

Qu'un sujet introduit par «il y a» s'apparente à un attribut, c'est ce qui apparaît clairement, si l'on compare des phrases équivalentes (ou à peu près) comme celles-ci: *Il y a là une difficulté = C'est là une difficulté. — Il n'y eut là, de sa part, aucune jalousie, aucun égoïsme despotique, mais simple prudence (Bertrand: Louis XIV 328) = Ce ne fut pas de la jalousie — —. Rien de plus varié que les formes de l'interrogation en français moderne (L. Foulet, Romania 1921, 243) = Il n'y a rien de plus varié = Rien n'est plus varié . . .*

La parenté avec un complément se laisse constater par la comparaison de la phrase: *Il y a un train à 6 heures*, avec les autres formes usuelles: *J'ai (vous avez, on a) un train à 6 heures*, qui nous ramènent tout près de l'origine historique de l'expression (Qu'on compare l'équivalent allemand: «Es gibt . . .» qui régit l'accusatif, sauf dans quelques dialectes où le nominatif l'a emporté — nouvel indice du caractère flottant de ce membre de phrase). Pour les équivalences suivantes: *Beaucoup de nos clients nous en ont parlé = Il y a beaucoup de nos clients qui . . . = Nous avons beaucoup de nos clients qui . . .*, comparez aussi les remarques à la fin du livre précédent sur le rôle de ces déclencheurs de phrase (p. 73—74).

Du rôle de verbe introducteur, «il y a» («il est») passe à la fonction de mise en relief d'un sujet ou d'un complément; ce qui est naturel, puisqu'il donne au terme en question un plus grand développement et le place sous l'accent: *Moi, il n'y a que cela que je trouve joli (Lacretelle: La vie inquiète de Jean Hermelin, 100) — Et, si vous voulez vous envoyer du café à la hauteur, il n'y a qu'ici qu'on le fait comme ça (Tr. Bernard: Petit Café I. 13) — Il y a aussi le papier de la chambre qui est bien intéressant*

(Lichtenberger: *Trott* 177) — *Il n'est aucun lecteur qui ne pourrait, sans nostalgie, parcourir le récit du voyage de l'auteur à l'intérieur de Ceylon (J. Dorsenne. Nouv. Litt. 9—4—27).* Dans ce dernier exemple, le «ne» explétif montre la contamination des deux constructions logiquement équivalentes: *Aucun lecteur ne pourrait parcourir . . . = Il n'y a aucun lecteur qui pourrait (puisse) parcourir — —.* Voici enfin deux exemples où «il y a» remplit exactement la fonction de «c'est»: *Quand on a, comme dans notre famille, le buste long sur les jambes courtes, il n'y a que sur mesure que l'on puisse être bien habillé (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 28—29).* — *Il n'y a que pour les athées en somme que l'index serait utile (M. Thiébaud, Rev. Par. 1—5—28, 235).*

II. «Si analyse il y a».

Dans un seul cas, «il y a» se place après le terme qu'il détermine, c'est quand ce terme se rattache directement, en le répétant, à un terme précédent. C'est alors un sujet complètement défini; et en même temps, «il y a» passe du rôle de verbe introducteur à un sens plus nettement prédicatif

L'analyse, si analyse il y a, ne se rencontre que dans l'écriture (Bourdon: Expression des émotions 274) — Le danger — si danger il y avait — devenait, par ce jeu, cent fois pire que — — (Boylesve: Meilleur ami 56) — C'est même pourquoi, à mon avis, le Lac salé (si l'on admet que Lac salé il y a) se serait beaucoup mieux prêté à l'exécution en film, en y ajoutant les ingrédients du genre (A. Rouveyre, Merc. Fr. 1—10—26, 378).

Nous n'avons noté qu'un seul exemple de ce renversement avec rattachement à un mot suivant, préparé cependant par ce qui précède: *Puis il a voulu [Vigny], de son*

aveu, faire de nous les témoins de ce spectacle: un poète authentique, affamé et supplicié par la société; celle-ci écrasant féroce-ment cette malheureuse victime, ce «martyr», comme dit le quaker, de ces forces coalisées. Holà, ce n'est pas tout à fait cela, et si antagonisme il y a, c'est antagonisme entre deux complices — — (A. Rouveyre, Merc. Fr. 15—10—26, 395).

III. «*il existe, se trouve, vient, arrive, s'ensuit, manque, reste qch.*»

S'apparentant plus ou moins au simple «il y a», un certain nombre de verbes, précédés du sujet pronominal «il», ouvrent souvent la phrase et introduisent un sujet qui est en général indéterminé et qui est le but de l'énoncé.

Ainsi, correspondant à: *Il y a un endroit ...*, on trouve: *Il existe un endroit ...*, *il se trouve un endroit ...*. De même, à: *Il y a un train à 6 heures*, correspond, avec seulement un peu plus de précision dans le sens verbal: *Il arrive (part, passe) un train à 6 heures*. Comparez: *Il y eut ensuite une querelle = Il s'ensuivit une querelle*. — *Il y eut de la neige = Il tomba de la neige*. — *Il y a eu un assassinat = Il a été commis un assassinat*. — *Il y a une nouvelle édition de ce livre = Il a été publié une nouvelle édition ...*

Donc, que ce soit un verbe d'existence, ou de mouvement, ou un verbe au passif, il sert dans tous les cas à annoncer, à introduire un fait nouveau. Il peut y avoir plus ou moins de précision dans l'idée verbale; mais pour autant qu'il ne s'agit pas d'un des verbes précités, qui sont les plus usités dans cette fonction, le verbe introducteur est presque toujours le verbe attitré, pour ainsi dire, du substantif en question, un verbe qui postposé n'ajouterait que peu ou rien à l'idée contenue dans le substantif, mais qui, antéposé, la prépare et la fait attendre: *Il tombe de la*

neige, il court des bruits étranges, il souffle une tempête violente etc. Le fait que le verbe introducteur est mis au singulier avec un sujet au pluriel est une conséquence naturelle du caractère particulier des rapports des deux termes de la phrase¹.

Remarquons que la construction passive est en concurrence avec une construction active ayant le sujet «on» (*Il a été publié une édition = On a publié une édition*), qui laisse, comme le passif, le sujet agissant indéterminé et qui ramène le sujet passif à son rôle naturel de complément d'objet.

Le nombre des verbes pouvant servir à introduire un sujet nouveau, indéterminé, n'est pas limité; à côté des emplois naturels, on trouve des cas individuels de recherche stylistique. On peut dire que plus rare (ce qui veut dire ici plus précis) est le verbe dont se sert un auteur pour introduire le sujet, et plus grande est sa valeur stylistique de mise en relief de la phrase entière. Il y a cependant une limite au delà de laquelle on ne se hasarde guère: quand l'action verbale se précise au moyen d'un complément, le verbe n'a plus la fonction d'une simple présentation du sujet; c'est un verbe au sens plein, le vrai prédicat de la phrase, naturellement postposé.

Voici maintenant des exemples de cette construction:

Il existe, dans les projets financiers du gouvernement, un article sur lequel il est impossible de ne pas appeler l'attention (Temps 30—7—26) — Avant de répondre à ces questions, remarquons qu'il s'est trouvé quand même un petit nombre de gens et principalement d'artistes et d'écrivains, pour com-

¹ Rappelons aussi qu'en vieux français, le «sujet logique» postposé d'un verbe impersonnel était souvent mis au cas régime (v. NYROP: Gr. hist. V, § 94, 1^o Rem.).

prendre et pour aimer l'Education Sentimentale (Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 110) — Il courait des bruits quelque peu alarmants de vols audacieux et même d'attaques à main armée (Régnier: L'Escapade 61) — Le temps était mauvais et il était tombé de la neige, à laquelle avait succédé un grand vent (ibid. 67) — Il nous monta aussitôt l'arome exquis de ces pâtés de ménage que l'on ne sait faire qu'en province, dans les bonnes maisons (Boylesve: Enf. Bal. 367) — Il s'écoula un temps infinitésimal (ibid. 350) — Qu'est-ce que ces journaux racontent? Pour moi, il finira par venir une guerre (Pourrat, Nouv. Rev. Fr. 1—3—26, 343) — D'après Uexkull, il se formerait dans l'œuf toute une hiérarchie d'organiseurs, reliés entre eux par des rapports de finalité — — (Bohn, Merc. Fr. 1—10—26, 176) — Monsieur le président, — Il s'est élevé entre les trois grands pays alliés et associés de la guerre de France des divergences d'opinion sur des règlements de comptes — — (Clemenceau, Le Temps 9—8—26) — Il se mêle aux vertes ramures, à l'audace joyeuse des oiseaux, à notre émoi de la beauté, le roman vapoureux de la mort (Barrès: Amitiés 179) — — et il s'ensuivit un combat qui se termina par un véritable massacre (Temps 18—7—26) — Sous le nom de «stabilisation», il est formé des projets qui prétendent, en réalité, détruire le franc (Temps 5—8—26) — des moustiques qui, la nuit, les couvraient de boutons et d'enflures. Il en mourut plusieurs (Zola: Ventre de Paris 103) — Il pleuvait de la lumière à travers la verdure encore grêle (Maupassant: Une Vie 196) — Il flottait sur Paris le pâle et frais azur des jours attiédés de l'hiver (Bourget: Crime d'amour 149). — Il ne lui manque que l'expression (Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26) — Il ne manquait à l'appel que l'oncle Jules, qui — — (Giraudoux: Bella 154).

IV. «*Un jour viendra*».

Si naturelle et normale que soit l'ordre: verbe introducteur—sujet indéterminé, il n'est pourtant pas le seul possible. L'ordre habituel, sujet-verbe, lui fait concurrence, mais garde cependant, vis-à-vis de l'ordre inversé, un caractère assez net de construction exceptionnelle; c'est bien, si l'on veut, une victoire de l'ordre grammatical sur l'ordre psychologique; ce n'est pourtant pas un effet d'automatisme, mais plutôt une rupture d'automatisme, un cas de style volontaire.

Un jour vint où il fallut reculer, renoncer à Constantinople — — (Temps 11—7—26) — Mais un moment vient où l'homme trouve une joie douloureuse à exposer ses blessures (Maurois: Ariel 164) — Une idée leur vint (Giraudoux: Bella 152) — Un regret vient: ce féérique printemps romantique ne durera pas plus que les roses de Floréal (J. J. Brousseau, Nouv. Litt. 21—5—27) — De la grêle était tombée dans la nuit au milieu d'un orage épouvantable (Daudet: Evangéliste 141) — De l'ombre tombait avec du silence (Goncourt: Manette Salomon 135) — ... je pressentais que du nouveau se préparait pour moi et que je n'avais plus longtemps à demeurer dans ce réduit (Bainville: Jaco 80).

B. Inversion sans sujet pronominal.

I. *Reste(nt) les avoués.*

Le verbe «rester» se distingue des verbes précités en pouvant se construire sans sujet pronominal. Malgré l'absence de celui-ci, le verbe peut être invariable devant un sujet au pluriel. Si la phrase contient un complément indirect pronominal, seule la construction avec sujet pronominal est possible.

Reste la question des accords de Washington et de Londres (Temps 7—11—26) — Restait à réaliser la deuxième partie de leur programme: louer une maison au Pays (Maurois: Ariel 116) — Restaient les bâtards, pour lesquels le Roi nourrissait une prédilection secrète (L. Bertrand: Louis XIV, 328) — Reste les avoués, grosse pierre d'achoppement, semblait-il, de la suppression des tribunaux insuffisamment occupés (M. Coulon, Merc. Fr. 1—11—26, 683) — Restait son fils aîné, mais: Il lui restait son fils aîné.

II. *Arrive le général.*

Egalement sans sujet pronominal peuvent se construire des verbes indiquant l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose; le sujet postposé est tantôt déterminé, tantôt indéterminé, mais dans tous les cas nouveau dans la situation.

Bien qu'il s'agisse encore ici d'un ordre psychologique, préparant un sujet nouveau sur lequel porte l'intérêt, par le moyen d'un verbe introducteur, la valeur stylistique particulière de la construction est incontestable; c'est une forme émotive, qui sert à marquer l'intérêt, la surprise qui s'attache à l'arrivée de la personne ou du fait en question.

Comme l'ordre respectif des deux termes ne rend pas compte de cette valeur stylistique, on peut supposer que celle-ci est due à l'existence d'autres constructions logiquement équivalentes, auxquelles celle-ci s'oppose comme une construction abrégée à une construction complète, normale; ainsi: «Arrive le général» a pour équivalent normal: *Alors arrive le général* (v. ci-dessous p. 103 sqq.), et *Survient une difficulté* équivaut à: *Il survient une difficulté*; et c'est sans doute cette opposition qui crée ou du moins qui précise la valeur particulière de la forme courte, exactement comme

par exemple l'absence de l'article défini peut avoir un rôle stylistique analogue.

En 1888, lui-même donna un important travail sur les manuscrits de Nanius. En 1895 paraît sa magistrale édition des Fables de Phèdre. Eclate l'Affaire (Casanova, Nouv. Litt. 7—2—25) — Mais en ces dernières années, nous aurions pu nous laisser persuader qu'il avait changé. Vient M. Le Goff, qui regarde, écoute, et rapporte tout ce qu'il a vu et entendu (Lazarus, Ami du Lettré 1926. 105) — Rastellial! Rastellial! Il dit que s'il rencontrait des disciples de Stirner, il les ferait fusiller. — Suivit une âpre discussion en russe, à laquelle je ne pouvais prendre aucune part (Duhamel: Pierre d'Horeb 164) — Ces femmes, à mes yeux, n'étaient pas «des femmes comme les autres»: en elles je distinguais déjà des condisciples, des concurrentes. Me vint tout de suite à l'esprit l'idée qu'il faudrait les vaincre deux fois, que les prendre dans ses bras ne suffirait pas ... (ibid. 39) — Vint un temps où ses forces l'abandonnèrent (Colette: Maison de Cl. 169).

III. Venait ensuite le janissaire.

Dans des énumérations, les verbes «précéder, suivre, venir ensuite» prennent la première place, sans sujet pronominal. Ce sont les verbes attitrés de l'énumération, très peu accentués; ils se laissent remplacer par des adverbes (avant, derrière, puis), qui les accompagnent d'ailleurs souvent. La possibilité de remplacer un: *Vient derrière la fanfare de l'arrondissement* par un: *Puis c'est la fanfare ...* montre le caractère prédicatif du sujet grammatical.

Une frêle fillette et sa mère fermaient la marche, toutes deux en grand deuil; les précédait immédiatement un monsieur en redingote (Gide: Caves du Vatican 258) — Venait derrière, avec les coussins, les oreillers, les tabourets, M. des

Lourdines (Chateaubriant: *M. des Lourdines* 13) — *Le classificateur le plus général est ko* — — ; viennent ensuite *tchie* — — ; *kuen* — — etc. (R. de la Grasserie: *Etudes de Gram. Comp. De l'antériorité du génitif etc.* 51—52) — *Ces quais sont quadrillés comme un échiquier, de soleil et d'ombre, d'Annamites en longue robe de satin ciré noir et de coloniaux en toile blanche. Suivent de mornes perspectives de magasins militaires, Intendance, Génie* (Morand, *Rev. Par.* 15—5—27, 266).

IV. *Entre (sort) Albert.*

Ce sont des verbes clichés, des formules techniques, les verbes qui indiquent l'entrée en scène ou la sortie des personnages d'une pièce de théâtre, et c'est un ordre naturel qui met l'élément constant à la première place, l'élément variable à la dernière: *Entre Albert.* — *Paraît Hernani déguisé en pèlerin.* etc.

V. *Peuvent voter toutes les personnes âgés d'au moins 21 ans.*

Dans les définitions, comptes rendus et avis, le verbe, qui rattache à ce qui précède ou qui constitue une formule consacrée, un élément constant, se met avant le sujet qui est le but de l'énoncé (Comp. livre I, p. 56).

Art. 8. Seront punis d'une amende de seize à deux cents francs — — ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'art. 5. Seront punis — — les fondateurs — — qui — —. Seront punis de la même peine les personnes qui — — (Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association). On voit que ce sont les punitions qui forment le «sujet» de l'article cité. — *Est entré dans cette classe le mot minà* — — *y sont aussi entrés norà, sorà, mais récemment* — — (Bourciez: *Eléments l. r.* 545). Un ordre de rattachement plus commun

serait: Dans cette classe est entré — — (v. livre III, p. 212—213); mais l'ordre qui fait commencer la phrase par le verbe est d'un style plus technique, style de légistes et d'auteurs de manuels. *Ont été utilisés en particulier: Plaute et TERENCE, les traités d'agriculture — — (Marouzeau: Ordre des mots dans la phrase latine, 9)*. Là aussi, le caractère stylistique de la construction ressort d'une comparaison avec la construction plus simple: «J'ai utilisé en particulier — —». *Conseil Municipal — —. L'extension du Métropolitain. Est adopté un rapport de M. L. T. tendant à rattacher — — (Temps 14—7—26) — La commission est composée de membres des différentes organisations techniques de la Société des Nations — —. Prennent part, notamment, aux travaux de la session actuelle M.M. Jouhaux (France), von Mælandorf (Allemagne) — — (ibid. 2—10—26) — Assistent à la séance: Le Président, Anselme, Jérôme — — (Boulenger et Thérive: Soirées 180) — Vient de paraître: ... — Repart en vacances qui revoit ses photos «Kodak» (Ill. 30—6—28) — L'amour, l'amitié sont d'éblouissantes surprises, et trahirait leur richesse celui qui voudrait s'élever contre le courant glacé qui va vers ce passé et le noie (Rouveyre, Merc. Fr. 15—3—27, 568) — Poésie est Théologie, affirme Boccace ... Ontologie serait peut-être le vrai nom, car la Poésie porte surtout vers les racines de la connaissance de l'Être. Le savent bien tous ceux qui, sans boire à la coupe, en ont reconnu le parfum! (Maurras: Musique 84)*. Une comparaison avec cette autre forme possible: *Ils le savent bien tous ceux qui ...* montre la différence qu'il y a entre ce dernier style plus intime et le style rigoureux adopté par l'auteur. C'est le même style rigoureux, mais avec une intention ironique, qu'a recherché Giraudoux dans la phrase que voici: *Démocrates pour l'univers, ne pouvaient les visiter dans leur maison*

de campagne que les nobles et les bourgeois (Giraudoux: *Bella* 57).

L'ordre verbe—sujet peut alterner avec l'ordre habituel sujet—verbe, comme dans le chiasme suivant: *Les crédits inscrits au budget de l'Etat pour les dépenses du matériel du Conservatoire . . . seront désormais attribués à cet établissement à titre de subvention, et versés à son budget. Seront également comprises parmi les recettes annuelles du budget du Conservatoire les droits d'immatriculation, d'inscription d'études — —* (*Le Figaro* 30—12—26).

VI. *Vive(nt) les vacances.*

L'ordre verbe—sujet est prépondérant dans ce qui reste de phrases optatives simples, sans «que» initial.

Vive le roi! — Périssent les traîtres! — Vogue la galère! — Fasse le ciel qu'il en soit ainsi! — Puisse le ciel vous récompenser! — Puissent donc les Balkans demeurer divisés et centrifuges! (Vallaux, *Merc. Fr.* 1—11—26, 696). Comparez cependant: *Dieu le veuille — Dieu vous bénisse — Dieu vous garde — Le diable te confonde.* Dans ces derniers exemples c'est l'existence du pronom atone précédant le verbe qui rend compte de la non-inversion.

Toutes ces phrases sont des formules dans lesquelles n'entre qu'un nombre restreint de verbes. Bien qu'il y ait des exemples des deux ordres, pour chaque cas l'ordre est fixe. Ce sont des locutions toutes faites. «Vive» peut se trouver au singulier avec un sujet au pluriel (v. FOLET, *Romania*, vol. 49, p. 125, et NYROP: *Gr. hist.* V, p. 111). L'absence d'accord n'est cependant pas regardée comme correcte (Comp. ci-dessus p. 86 et 88: *reste, il arrive, etc.*).

Pour l'emploi de cette construction comme proposition subordonnée, v. ci-dessous p. 126—127.

Avec «que» initial, la construction est moins figée. On trouvera tantôt: *Que les amputations soient répudiées qui* — —, tantôt: *Que soient répudiées les amputations qui* — — *constitueraient un manquement aux engagements de l'Etat* (Temps 5—8—26). Cependant, l'ordre sujet—verbe est ici prépondérant: *Que chacun balaie devant sa porte.* — *Que le Seigneur Tigre y repose en paix sa vieillesse* (L. Treich, Rev. Hebd. 23—4—27, 482).

VII. *Sauve qui peut.*

Un certain nombre de propositions relatives substantives se placent après le verbe.

Sauve qui peut. — *Rira bien qui rira le dernier.* — *Comprendra qui pourra.* etc. Comparez cependant: *Qui ne dit mot consent.* *Qui m'aime me suive.* etc. Ce sont tous des cas de syntaxe figée, des formules. Les constructions libres sont rares: elles présentent toujours l'ordre sujet—verbe (v. SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* p. 84).

A noter spécialement: «*qui veut*», qui n'est qu'à moitié formule, puisque le contenu du reste de la phrase est variable; l'ordre est fixe, le sujet étant toujours en fin de phrase: *Elle ne l'entoura seulement pas d'une pallissade; entra qui voulut* (Zola: *Fort. d. Roug.* 5) — *Ne lui plaît pas qui veut* (Gyp: *Leurs âmes* 50) — *Venait qui voulait* (Lavedan: *Bon temps* 149) — *Mais n'a pas qui veut ce tour alerte et dégagé* (P. de Julleville: *Hist. de la litt. fr.* III, 117) — La plupart de ces exemples sont pris dans SANDFELD, op. cit. 84. La phrase de P. de Julleville présente le cas extrêmement rare, pour ne pas dire unique, d'un sujet accentué qui sépare le verbe du complément direct (v. livre III, p. 160—162).

CHAPITRE IV.

Proposition conjonctive ou infinitif sujet ou complément.

A. Proposition conjonctive.

Comme dans les phrases nominales (v. livre I, p. 64), la place normale d'une proposition conjonctive sujet est après le verbe. Ce verbe est tantôt un verbe introducteur: «il advient, il arrive, il reste, il résulte, il s'ensuit» etc. et la postposition de la proposition, qui est sujet grammatical, est une conséquence naturelle de son caractère prédicatif. Tantôt le verbe marque une nécessité, une possibilité, une convenance, une commodité ou le contraire, bref une appréciation subjective, pour laquelle il y a une tendance naturelle à l'antéposition, que la proposition conjonctive se rattache à ce qui précède ou qu'elle contienne une donnée nouvelle: «il faut, il paraît, il semble, il convient, il suffit, il vaut mieux, il vaut autant, il importe, cela me surprend, cela m'agace», etc.

Il arrive que je l'oublie. — Il reste que chacun d'eux, à sa façon, a contribué à la renaissance de l'esprit (Massis: Jugements II. 266). — Il faut qu'il soit là. etc. Les exemples sont superflus, c'est l'ordre dominant.

L'ordre sujet—verbe, étant exceptionnel, sert à mettre en relief les deux parties de la phrase: *Que ces idées-là soient moins d'un philosophe que d'un idéaliste passionné ou d'un homme qui a fait du problème de l'instinct sexuel le grand tourment de sa vie, il n'importe, car — — (Charpentier, Merc. Fr. 15—11—26, 158) — La fuite de Mlle Fréval le troublait davantage. Que signifiaient cet étrange coup de tête, cette fugue inconcevable? Qu'une demoiselle de bonne*

*maison décampât ainsi sans crier gare, cela dépassait l'imagination (Régnier: Escapade 253)*¹.

B. Infinitif.

L'ordre verbe—sujet est normal comme pour le groupe précédent; les verbes appartiennent aux mêmes catégories, et l'infinitif a le plus souvent une valeur prédicative ou complétive. Qu'on compare: *Il lui arrive d'oublier l'heure.* — *Il oublie parfois l'heure,* pour la valeur prédicative; et pour la valeur complétive: *Il vaut mieux faire des excuses.* — *Il faut faire des excuses.* — *Tu dois faire des excuses.* — Il y a d'ailleurs les mêmes correspondances pour les propositions conjonctives sujet: *Il paraît qu'il va venir.* — *On dit qu'il va venir.* — *Il me semble que . . .* — *Je pense que . . .* On voit que, psychologiquement, il n'y a pas d'opposition comme celle établie par l'analyse grammaticale ordinaire. Il y a cependant des nuances, le sujet personnel étant plus ou moins nettement exprimé, ou même sous-entendu. M. Brunot propose (dans: *La Pensée et la langue* 13 et 289) de réformer l'analyse grammaticale et de «considérer comme un véritable complément d'objet les séquences des impersonnels». C'est une solution qui n'est pas tout à fait satisfaisante. D'abord, le développement mentionné par Brunot: *de mensonge vient honte* — *de mentir vient honte* — *de mentir est honteux* — *il est honteux de mentir*, montre qu'à un moment donné, «de mentir» a été senti nettement comme le sujet de la phrase; sans cela «*de mentir est honteux*» n'aurait pas pu remplacer «*de mentir vient (est) honte*».

¹ Rappelons, comme au livre I (p. 65 note), les nexes équivalents: subst. + part. passé, subst. + proposition relative: *Le verrou poussé l'avait surpris.* — *Deux jurys qui condamnent un homme, ça vous impressionne* (v. SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* p. 120—121).

Puis, le caractère complétif, pour être certain dans bien des cas, ne l'est pas partout. Soit ce bout de conversation: «*Je ne le ferai pas!*» — «*Mais il faut le faire!*» Incontestablement, le point de départ de la dernière phrase se trouve dans l'infinitif qui est sujet psychologique aussi bien que grammatical.

Qu'on appelle donc l'infinitif ou la proposition conjonctive sujet logique ou complément, l'appellation ne sera exacte que pour certains cas; elle sera fautive pour d'autres. La valeur réelle du membre de phrase en question glisse entre ces deux extrêmes, variant avec le caractère de nouveauté de l'infinitif ou de la proposition conjonctive, variant aussi avec le caractère plus ou moins effacé du sujet personnel: *il est convenable de l'utiliser* — *il me convient de l'utiliser* — *je veux bien l'utiliser*.

Malgré ces variations, l'ordre est fixe, automatisé. L'ordre sujet—verbe est encore plus exceptionnel que pour le groupe précédent: *S'il est des institutions dont Lyon peut être fier, il en est d'autres sur lesquelles se taire vaut mieux* (Cambon: *Lyon* 48) — *Je n'avais jamais tenu un fusil. Chasser ne m'attirait nullement* (Lacretelle: *Silbermann* 12).

CHAPITRE V.

Verbes de liaison.

Dans un très grand nombre de cas, les places respectives du verbe et du sujet sont déterminées par la présence dans la phrase d'un troisième terme, attribut, complément ou adverbe. Dans ce cas, le verbe peut faire fonction d'agent de liaison, de terme intermédiaire, et garde souvent sa place au milieu de la phrase, quand l'ordre des deux autres

termes est renversé. C'est en partie l'effet de la cohésion établie entre le verbe et le troisième membre, qui d'ordinaire suit directement le verbe; antéposé, ce terme appelle naturellement le verbe, avec lequel il se trouve d'habitude en contact. Mais c'est aussi la conséquence du rôle plus ou moins effacé d'un tel verbe intermédiaire, qui peut se vider de son contenu au point de devenir une simple copule dans laquelle ne subsiste que la fonction abstraite de liaison. Un seul exemple suffira ici pour expliquer provisoirement ce point de vue, qui trouvera son développement dans les pages suivantes. Soit la phrase: *Mon angoisse vient de là*, qui peut prendre aussi la forme: *De là vient mon angoisse* (jamais: *De là mon angoisse vient*). On voit que l'inversion a lieu entre le premier et le dernier membre de la phrase; le verbe forme le pivot de la phrase, préparant l'adverbiale quand celle-ci est à la fin; préparé par celle-ci quand elle commence la phrase. Dans ce dernier cas surtout, le rôle du verbe est effacé, puisque son sens est pour ainsi dire impliqué déjà dans le sens de l'adverbiale; c'est alors qu'on peut parler d'un verbe vide, agent de liaison, de copulation. Un tel verbe disparaît naturellement dans le style télégraphique: *De là mon angoisse*.

Nous avons choisi pour cette démonstration provisoire un exemple dans lequel les rapports entre les membres de la phrase sont nets et faciles à déterminer. Il va sans dire que la langue possède une infinité de nuances, allant par dégradations insensibles du verbe «plein» au verbe «vide»; entre les cas extrêmes, où l'un des deux ordres: sujet—verbe ou verbe—sujet est nettement indiqué, il y a des cas intermédiaires, où il a y presque équilibre des deux ordres possibles. Enfin, comme les deux ordres coexistent et peuvent se présenter en même temps à l'esprit de celui qui

parle ou qui écrit, il y a la possibilité que l'un d'eux empiète sur le domaine de l'autre, tantôt par une extension analogique (automatique), qui se fait surtout à l'avantage de l'ordre habituel: sujet—verbe, tantôt par la volonté plus ou moins consciente de mise en relief, qui agit surtout dans le sens inverse. La lutte entre ces tendances forme un jeu très compliqué dont nous essaierons de dégager au moins les règles principales.

A. L'inversion dans les principales.

I. Inversion après un attribut.

Le verbe le plus effacé est la copule, le verbe de liaison par excellence. Pour la copule, l'ordre verbe—sujet est le seul possible, quand l'attribut est à la première place de la phrase et que l'inversion est simple. Le livre I en a déjà fourni les exemples. L'inversion affecte surtout le sujet nominal; pour le sujet pronominal, que l'on rencontre assez rarement, il y a hésitation: *Béni soit-il.* — *Belle était-elle, et douce . . .* — *Si jeune étais-je.* — *Quelle leçon heureuse et féconde - - - pour les étrangers - - - : heureuse et féconde serait-elle aussi pour les Français* (J. Brunhes, dans: *Pressac: Les Forces historiques de la France*, p. X). — *Tel il est resté.* — *L'an dernier votre venue a été presque immatérielle, si courte elle fut et si mal j'étais* (*Lettre privée*).

On trouve également l'inversion dans les rares cas où l'attribut d'un complément commence la phrase: *Témoin l'a-t-on nommé: médium plutôt* (v. ci-dessous, livre III, p. 187).

Dans deux cas, la copule n'est pas au milieu de la phrase. Elle est en tête dans les phrases du type: *Est brève toute syllabe* (v. livre I, p. 56). Cette particularité est due probablement à l'influence des phrases où «est» sert d'auxi-

liaire d'un verbe au passif avec lequel il forme un groupe fortement consolidé, moins effacé que la copule simple (*Est nommé chevalier . . .*), et dont l'antéposition s'appuie à son tour sur celle des phrases verbales analogues (ci-dessus p. 91 sqq.). La copule est à la fin de la phrase, quand l'attribut est un pronom, que la phrase soit simple: *Vous êtes fatigué? — Oui, je le suis*; ou composée: *Fatigué, je le suis*. Nous avons déjà remarqué que le verbe n'est plus ici une vraie copule, mais un verbe pleinement prédicatif, donc naturellement postposé.

II. Inversion après «seul».

L'antéposition de «seul» en apposition au sujet amène assez souvent l'inversion (sur «seul», v. 2^e partie).

Surtout, surtout, ne me dites pas: «Tout cela ne vit que dans votre esprit». Seul compte ce qui se passe là. (Duhamel: Confession de Minuit 245) — Seule persistait la verdure d'un bouquet de sapins (Lacretelle: Silbermann 64) — Sur les amendements, seuls peuvent parler le gouvernement et l'un des signataires (Temps 27—7—26) — Sur chaque article du projet de loi, seul un membre de la minorité de la commission des finances pouvait prendre la parole . . . Puis l'article était mis aux voix. Seuls nécessitèrent des scrutins, sur lesquels fut posée la question de confiance, l'article 3 - - - et l'article 19 (Temps 2—8—26). On voit que le dernier exemple réunit un cas d'inversion et un autre de non-inversion; dans les deux cas, le verbe est accompagné d'un complément.

III. Inversion après un complément indirect.

L'inversion ne se trouve qu'avec un verbe sans complément direct; elle n'affecte que le sujet nominal; elle n'est

jamais de rigueur; l'ordre dépend de l'importance respective, du degré de nouveauté des termes.

1) verbe—sujet: *A ces impôts . . . sera joint un relèvement de l'impôt sur les transports (Temps 27—7—26) — A ce parallélisme extérieur répond, plus nette encore, la ressemblance interne (A. Cœuroy, Rev. Hebd. 2—4—27, 98) — A chaque jour suffit sa peine.*

2) sujet—verbe: *Aux impôts indirects, le gouvernement est bien contraint, car c'est le seul procédé qui lui reste (Temps 4—8—26) — A ceux qui sortent de la grande guerre, ces définitions, ces énumérations prêtent quelque peu à sourire (ibid. 24—7—26) — A cet ex-révolutionnaire, l'autorité, sur ses paysans, d'un homme de l'ancien régime ne déplaisait pas (Peslouan, Rev. Hebd. 1—1—27) — A cela, tout d'abord, il n'avait pas songé (Chateaubriant: M. des Lourdines 62) (Pour d'autres exemples, voir au livre III, p. 176 sqq).*

IV. Inversion dans les incises.

Le sujet, pronominal aussi bien que nominal, suit toujours le verbe qui indique une citation dont une partie du moins le précède: . . . *dit-il, fit-il, répondit-il, pensa-t-il, demanda un tel.* Dans tous ces cas, le verbe est impliqué dans la citation elle-même; presque atone, il ne fait que marquer un arrêt ou introduire le sujet, si celui-ci a besoin d'être précisé. Quelques auteurs, cependant, aiment à varier le verbe et y introduisent des significations plus explicites que d'autres expriment plus naturellement par le moyen de phrases complétives. Au lieu donc de dire: . . . , *disait-il en soupirant*; on dit: . . . *soupirait-il (Voisins: Laurier 9).* De même: «*bredouille-t-il*», «*ponctua Maroussia*», «*insista M.*»; «*Qu'ai-je raconté? lamenta-t-il*». — «*Non, me refusa-t-elle, je n'ai pas le désir de sortir*». — Nous prenons

les exemples aux «Soirées du Grammaire-Club» de MM. BOULENGER et THÉRIVE (p. 242 sqq.), qui discutent ces emplois d'un point de vue esthétique, et qui ne les admettent pas. Il est certain du moins que l'antéposition de ces verbes au sens très plein compromet singulièrement l'équilibre naturel de l'ordre verbe—sujet; elle restera le fait d'un style très personnel.

En langue vulgaire, l'incise est introduite par «que» et le sujet pronominal précède le verbe: *Qu'il me dit, etc.*

Si l'incise ne marque pas une citation, mais constitue une courte phrase subjective (v. ci-dessous livre IV, p. 232), l'ordre est moins fixe. Si le sujet est «je», il est régulièrement antéposé: *je pense, je crois etc.* De même «ce», dans: *ce semble*. Pour les autres pronoms, l'ordre est libre et indifférent: *il semble, semble-t-il*. — *D'autres propositions semblables sont, nous croyons, soumises à la Chambre (Temps 30—7—26) — Il suit, croyons-nous, de cette observation que - - - (Delacroix: Le langage et la pensée 554) — Ces tendances, avons-nous vu, créent un mode d'expression - - -*. S'il y a un complément, cependant, l'ordre sujet—verbe est fixe: *Van Woerkom aboutit, nous l'avons vu, à une conclusion assez voisine (Delacroix: Le langage et la pensée 554) — Elle nous emmènerait avec elle à Paris, ville qu'elle se réjouissait de voir, et qui, elle l'assurait, éclipse Pernambuco (Bainville: Jaco 43).*

Les raisons de ces différences de l'ordre dans les incises sont en partie d'ordre phonétique¹.

¹ Dans l'exemple suivant, la phrase subjective précède, tout en gardant l'inversion, le terme qu'elle est destinée à nuancer: *Un livre comme La Dictature de l'argent, d'un nommé Charnet, paraît-il député de l'Isère, est un document bien instructif (H. Mazel, Merc. Fr. 1—10—26, 179)*. C'est là, croyons-nous, un usage purement individuel.

Un sujet nominal est régulièrement postposé: ... *pensa le pauvre homme.* — *Politique d'abord, souhaite un apôtre de l'âge moderne; politique partout, peut-il constater, politique toujours, politique uniquement* (Benda, *N. R. F.* 1—8—27, 134).

V. Inversion après un adverbe.

Un certain nombre d'adverbes, surtout des adverbes de lieu ou de temps, se mettent assez régulièrement à la première place. Ce sont des adverbes comme: 1) ici, là, de là, par là, partout, nulle part; 2) d'abord, après, puis, alors, enfin, de nouveau, peu à peu, déjà, jadis, toujours, jamais, aujourd'hui, (tant); — 3) ainsi, lentement, etc. La série n'est pas close une fois pour toutes; nous en avons cité les plus usités, qui se répartissent en deux groupes assez distincts, ceux dont le sens les rapproche des pronoms, leur contenu étant déterminé par la situation, le contexte, et qui sont donc le point de départ naturel, logique de la phrase: ici, là, puis, ainsi... (comparez: *Ici est le point difficile = Ceci est...*; *puis = après cela*; *ainsi = de cette façon, etc.*), et d'autre part ceux dont l'antéposition est due à une valeur émotionnelle constante ou occasionnelle de l'adverbe: toujours, jamais, tant, lentement...

L'inversion, qui n'est obligatoire qu'avec les verbes complètement vides de contenu, est employé moins souvent avec les adverbes du dernier groupe qu'avec ceux du premier. C'est sans doute parce que dans le cas de l'antéposition émotive, l'inversion ne s'explique que par la force de cohésion qui unit le verbe à l'adverbe; tandis que pour les adverbes pronominaux, la raison de l'inversion se trouve dans les rapports logiques des termes de la phrase, l'adverbe étant le point de départ, et le sujet grammatical le

but de l'énoncé, le verbe faisant fonction d'agent de liaison, de copulation. Les verbes qui précèdent sont donc normalement ceux qui n'ont qu'une faible valeur prédicative, dont le sens est impliqué dans le sens de l'adverbe qui les précède ou du sujet qui les suit, de sorte qu'ils ne font que compléter la phrase grammaticalement, et peuvent même faire défaut complètement comme dans les exemples suivants: *Comme les esthéticiens de son temps, il a horreur de la confusion des genres. De là la beauté singulière de sa mort* (Bertrand: *Louis XIV*, 384) — *De là tant de déclamations plus ou moins sincères . . .* (*ibid.* 348). Nous retrouverons ici en grand nombre les verbes d'existence, de mouvement, et les verbes au passif qui font fonction aussi, sans adverbe précédent, de verbes introducteurs (v. ci-dessus), mais qui, après l'adverbe, s'appuient rarement sur un sujet pronominal provisoire. Si l'on compare, avec BOER (op. cit. p. 52), les deux phrases: *Ensuite marchaient les soldats* — *Ensuite, les soldats marchaient*, on voit que la première est normale quand il s'agit d'énumérer les différentes catégories de gens qui sont en marche, la seconde quand on énumère les différents actes des soldats. La phrase progresse logiquement du constant au variable, du connu à l'inconnu.

L'inversion n'a lieu normalement qu'avec un sujet nominal. Cette restriction qui est la même pour tant de groupes d'inversions s'explique par le caractère fortement automatisé, très uni, du groupe sujet pronominal—verbe, en même temps que par le contenu même du pronom, terme naturel de rattachement à ce qui précède, de sorte que la tendance à l'antéposition des adverbes pronominaux mentionnés ci-dessus est tenu en échec par la même tendance inhérente au sujet pronominal, avec ce résultat que

l'antéposition de ces adverbes est très rare avec un sujet pronominal et un verbe de valeur faible.

On comprendra par les remarques qui précèdent que l'inversion dont il est question ici a un caractère très libre, très vivant, peu mécanisé; elle est fonction du rapport psychologique des termes de la phrase; plus le verbe est «vide» et le sujet «plein» de valeur prédicative, plus normale est l'inversion, et inversement. Ainsi s'explique par exemple la postposition normale d'un verbe accompagné d'un complément et celle d'une copule accompagnée d'un attribut: *Ici, mon frère a beaucoup d'amis.* — *Là, tout le monde est content.* Mais, la liberté même de l'ordre grammatical permet à un écrivain conscient de son art de sortir des limites naturelles des deux ordres respectifs et d'obtenir une mise en relief en mettant à la fin un verbe de faible valeur logique, ou en plaçant avant le sujet un verbe d'un contenu plus précis, plus pittoresque que n'en comporte le verbe de liaison ordinaire.

Si donc l'inversion naturelle dépend du contenu respectif des termes, le mot relativement «vide» précédant le mot «plein», la valeur stylistique de mise en relief dépend d'une rupture de cet équilibre naturel. C'est là un phénomène que nous retrouvons partout où deux ordres s'opposent et par leur opposition créent la possibilité d'une richesse de nuances. Voici maintenant des exemples de cette inversion:

1) *Ici repose (ci-gît) un tel.* — *Ici est tout le caractère original de l'aventure (Boylesve: Jardin détruit 26)* — *Là vivait, disait-il, un vieil alchimiste à longue barbe, le terrible Cornélius Agrippa (Maurois: Ariel 14)*¹ — *Un peu plus loin,*

¹ «y», l'équivalent atone de «là», ne se trouve qu'exceptionnellement en tête de la phrase: *Je commençais à être inquiet de cet envoi qui n'arrivait pas, mais je l'ai reçu intact . . . , y était inclus à mon adresse*

grimpaît un interne de la Pitié (Goncourt: Manette Salomon 1) — De là vient (Par là s'explique) sa passion pour le théâtre. — Presque partout, nous l'avons vu, s'érigent les rudes pierres druidiques. Presque partout aussi se retrouvent les temples des Romains, leurs arènes, leurs thermes, - - -. Partout survivent des constructions romanes, plus fréquentes et plus belles dans le Centre et le Midi (Sail lens: Toute la France, 320) — Enfin nulle part ne fut réalisée plus complète harmonie entre un monument et un paysage (Hallays: Touraine 49).

2) *Après, venait le cabriolet de Monsieur Laballue (Boylesve: La Becquée 39) — Puis revenait un ciel dépoli (Goncourt: Manette Salomon 4) — Puis il se fit un silence qu'un bruit d'ailes troubla soudain (Bainville: Jaco 271) — Et alors flottaient autour de lui les trucs qui s'appellent l'audace, l'assassinat, le suicide, même l'espérance, truc en émeraude (Giraudoux: Bella 177) — Enfin vient l'armée des chèvres et des moutons (Goncourt: Manette Salomon 45) — De nouveau soufflait le grand vent du premier jour (Alain Fournier: Grand Meaulnes 108) — Peu à peu revenaient la modestie et l'obéissance, l'ordre et la décence (Régnier: L'Escapade 174) — Voyez que déjà s'apaise la querelle entre stabilisateurs et revalorisateurs (Lazarus, Rev. Hebd. 14—5—27, 241) — Jadis n'écrivaient que ceux qui plus ou moins avaient appris à écrire (Boulenger et Thérive: Soirées 200) — Et toujours renaît l'invincible optimisme du grand travailleur (Hallays: Touraine 38) — Presque chaque jour partaient à son adresse quelques pages pressantes et vertueuses (Maurois: Ariel 99) — un billet charmant (Flaubert, cit. Bourdon: L'expression des émotions dans le langage 213) . . . ces salons «bien parisiens», le leur parfois, où il suffit d'un nom vaguement connu pour avoir ses entrées! S'y coudoient ministres passés, futurs et même présents, écrivains, financiers, diplomates (Comoedia 29—12—26).*

De temps en temps passait un employé balançant sa lanterne (Daudet: Rois 213) — Trois fois par semaine, venait en journée de couture, à Castelet, une jolie fille de pêcheurs, Divonne Abrien (Daudet: Sapho 95) — Sur cette côte militaire, jamais ne chanta le violon des tziganes, qui soupire, pleure et se pâme (Barrès: Amitiés 119) — Aujourd'hui sont promulgués au Journal Officiel les décrets, en date du 23 juillet 1926, consacrant la formation du quatrième cabinet Poincaré (Temps 25—7—26) — Aujourd'hui sont mortes les foires de Beaucaire, de Provins, de Saint-Germain, de Besançon et tant d'autres (Saillens: Toute la France 310). «Tant» n'est employé ainsi que dans la syntaxe figée d'un proverbe: *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.*

3) *Lentement se déroule le paysage, se découvre le plateau vivarais, en des proportions émouvantes (Sauzède, Merc. Fr. 1—9—26, 431) — Fabien se trouve au nord de Turrog et nage vers l'île en plongeant pour échapper à l'odeur de guano. Surtout l'effraient les myriades d'oiseaux qui le dissimulent aux navires (Aurenche, N. R. F. 1—12—26, 659) — Malheureusement arrive quelques jours plus tard, la nouvelle du désastre maritime de Trafalgar (Moreau-Vauthier: Napoléon 29. 2).*

L'exemple de Maurois cité ci-dessus: *Presque chaque jour partaient à son adresse quelques pages pressantes et vertueuses,* montre comment peuvent s'harmoniser les exigences de l'ordre logique et le souci d'éviter la banalité. En style banal, on aurait dit: *Presque chaque jour il lui envoyait quelques pages . . .* En faisant du complément un sujet (par l'omission du sujet personnel) et en y adaptant le verbe, tout en maintenant l'ordre logique, ce qui amène donc l'inversion, l'écrivain a obtenu une phrase d'un style plus personnel.

On peut ajouter enfin à ces emplois libres de l'inversion des cas de syntaxe figée tels que: «mieux vaut, peu importe»: *Mieux vaut peu que rien; peu importe cela*. Dans l'exemple suivant, «il vaut mieux» paraît dû à l'influence des phrases où le sujet est un infinitif, et où les deux formes «mieux vaut» et «il vaut mieux» sont en concurrence: *Et par mauvais temps il vaut mieux, pour une enfant de cet âge, un ouvrage de couture qu'un livre romanesque* (Colette: *Maison de Cl.* 181).

Pour terminer, nous donnerons un exemple qui montrera la victoire de l'ordre sujet—verbe dans un cas où l'ordre inverse serait plus naturel: *Puis un long silence se fit, dont Mèrault s'étonna* (Daudet: *Rois* 119) (Comp. ci-dessus p. 88).

Après «ainsi», adverbe modal, l'inversion est régulière, aussi bien avec un sujet pronominal que nominal: *Ainsi s'expliquerait la filiation des deux œuvres* (Nouv. Litt. 11—12—26) — *Ainsi ont été liquidées la question de Fiume, celle du Dodécanèse* - - - (Temps 3—7—26) — *Ainsi finit le roman du Roi* - - - (Bertrand: *Louis XIV*, 145) — *Ainsi ai-je procédé pour la figure de Louis XIV* (ibid. 32) — - - *ainsi nomme-t-on les vigneron d'Issoudun* (Merc. Fr. 1—3—27, 319). L'inversion sert ici quelquefois à distinguer la valeur adverbiale de la valeur conjonctive de «ainsi» (v. ci-dessous p. 132). L'inversion ne se trouve pas, si la phrase contient un complément qui doit prendre la dernière place et qui par sa cohésion avec le verbe empêche l'inversion: *Ainsi les vapeurs de l'encens pressent l'extase du néophyte, ainsi les violons du mélodrame nous déterminent aux sanglots* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 170). Pour le sujet pronominal, l'ordre sujet—verbe est aussi régulier que l'ordre inverse: *Ainsi j'ai toujours fait*. — *Quelqu'un du même âge que lui a dit*:

... Ainsi il a pu dire lui-même (*Sainte Beuve: Œuvres choisies* [Delagrave] 214).

A part le cas de «ainsi», l'inversion est très rare avec un sujet pronominal; en voici un exemple que j'emprunte à Plattner (II. III. 19): *Enfin trouvons-nous, par bonheur, deux vieux bonshommes qui consentent à nous y conduire par eau* (*P. Loti*). Dans l'exemple suivant, c'est le sujet formel de «il vaut mieux» qui est inversé irrégulièrement: *Non, la liberté, l'aventure, la vie sauvage sont aux portes d'Arles, mais mieux vaut-il qu'on ne le sache pas* (*Jaloux, Nouv. Litt. 30—10—26*). Très rarement aussi, l'inversion n'est pas simple, mais disloquée, comme celle employée régulièrement après les adverbes qui se rapprochent des conjonctions et les adverbes subjectifs (v. ci-dessous p. 130 sqq). En voici deux exemples: *De là vient que - - - . De là aussi saint Thomas d'Aquin, ayant précisé la nature des miracles qui s'accomplissent sur l'autel, cède-t-il au besoin de leur chanter sa foi* (*Maurras: Musique 115*) — *Ainsi le monde honore-t-il le malheur: il le tue ou le chasse, l'avilit ou le châtre* (*Balzac: Peau de Chagrin 247*).

VI. Inversion après une préposition avec régime.

Ce groupe fait suite directement au groupe précédent, avec plus de variations seulement, à cause des possibilités illimitées de contenu différent du membre de phrase introducteur. Verbes d'existence, verbes impliqués dans un des deux termes principaux de la phrase se placent naturellement avant le sujet. Le style simple et naturel fait à peu près le même usage de l'inversion que le style littéraire; seulement le premier s'en tient presque uniquement aux verbes d'existence les plus simples: «être» et «y avoir», qui peuvent même tomber en style rapide, tandis que le style

plus recherché aime à varier la monotonie par l'emploi de verbes plus pittoresques, impliqués cependant dans les autres termes, rarement tout à fait inattendus, très rarement aussi accompagnés d'un complément qui leur confère une valeur plus amplement prédicative.

Les exemples suivants sont rangés autant que possible de manière à faire sentir combien de nuances relie l'usage naturel, et même obligatoire, de cette inversion, à l'usage purement individuel, sciemment irrégulier.

Au milieu du jardin, il y a un bassin octogonal. — Au centre, sont les instruments communs aux deux industries (Cambon: Lyon . . . 140) — La lésion --- explique aussi qu'en dehors du langage il se présente d'autres troubles (Delacroix: Langage et Pensée 481) — En latin, s'est produite une évolution analogue, mais dans des conditions assez obscures (Meillet-Vendryes: Gramm. comp. des I. clas. 125) — Il est clair que dans l'intervalle il est né une langue correcte, distincte de la langue populaire (Foulet, Romania 1921, 285) — A Lyon également a pris naissance la fabrication de l'acide sulfurique aux pyrites (Cambon: Lyon . . . 106). Dans l'exemple précédent, le groupe verbe + complément forme une unité sémantique (= est née); une telle locution verbale n'enlève rien de son caractère naturel à l'inversion. *Et dans cette vallée, il se faisait une étonnante musique de cigales (P. Loti) — Derrière les communs s'étendait un potager bien pourvu en fruits et en légumes (Régnier: L'Escapade 54) — A droite s'élevaient les communs: écuries, remises, buanderies (ibid. 52) — Autour du temple s'ouvrent des boutiques, des comptoirs, un marché s'installe (Fl. Delhorbe, Merc. Fr. 15—10—26, 406).* Dans l'exemple précédent, l'inversion n'atteint que la phrase qui suit immédiatement la préposition et son régime, après quoi la phrase ultérieure, bien qu'elle

fasse suite à l'autre, revient à l'ordre habituel sujet—verbe. Mais on trouve aussi des cas d'inversion dans deux phrases coordonnées, comme dans l'exemple suivant: *Dans cet esprit sont étudiés les classiques, les œuvres littéraires, et sont explorées les terres inconnues du folklore, de l'ethnographie* (A. Maybon, *Merc. Fr.* 15—11—26, 236) — *Dans les châteaux voisins n'habitaient que de vieilles gens* (Chateaubriant: M. des Lourdines 98) — *Dans la voiture, est assise une jeune femme toute couverte de fourrures - - -* (M. Coulon, *Merc. Fr.* 1—10—26, 103) — *Sur sa table de travail, depuis la veille, était ouverte une invitation de Mme Morille, la femme du distingué M. Morille, le riche entrepreneur de démolitions* (Miomandre: *Écrit sur de l'eau* 9) — *A dater du 2 août, paraîtra dans le Temps un Bulletin météorologique établi par la section des avertissements de l'Office national météorologique* (Temps 28—7—26) — *Ses cheveux étaient crépus, sa barbe grise, annelée. Parmi tout ce poil, rayonnait un regard intelligent et bon* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 62) — *Au fond des terrains s'allumait une petite lumière* (Chateaubriant: M. des Lourdines 46) — *Dans ses reins se mouvaient des souplesses de lézard* (ibid. 9) — *Trop peu de temps pour descendre à terre; mais du rivage s'amènent deux grandes barques pleines de Croumens* (Gide: *Voyage au Congo*, N. R. F. 1—11—26, 567) — *Au tour des amants heureux peut voltiger l'esprit captif et pur* (Maurois: *Ariel* 303) — *Entre les feuillets, comme des fleurs, éclatent, ressuscités par le miracle de la technique moderne, les plus éblouissantes reproductions* (Brousson, *Nouv. Litt.* 11—12—26) — *Une brise errait, si nourrie de parfums qu'on eût dit que s'effeuillait en elle un immortel rosier* (Voisins: *Laurier* 272) — *Dans nos pays du nord souffrait un petit peuple opprimé depuis des siècles* (Duhamel: *Le Prince Jaffar* 111) — *Le bain est blanc. Au milieu de la cour, souffre un jardinet*

en forme d'étoile (ibid. 96) — Par places couvraient l'étendue de vastes ombres charmantes de mystère (Montherlant, Nouv. Litt. 25—10—24) — Entre mes fantômes passait parfois la tête une petite réflexion de rien du tout (ibid.). — Dans cette chambre, dans ce lit, a passé la nuit Maurice Barrès (ibid.).

Il découle directement du principe qui a présidé à l'arrangement de ces exemples et à leur explication comme une série de dégradations suspendue entre des cas typiques d'inversion obligatoire et d'autres d'inversion nettement irrégulière, qu'on trouvera au milieu des cas où l'inversion et la non-inversion sont également possibles et ont à peu près la même valeur stylistique. Les deux ordres équivalents pourront donc servir à l'écrivain, en lui permettant de varier sa construction dans le cas où il aura besoin d'une série de phrases parallèles. Voici un exemple d'une telle variation:

Tout au fond d'une longue salle - - - un trône d'argent s'érigait mince et haut. Là était assise, dans la gaîne d'ombre de sa robe, une femme grave et belle. Au-dessus de sa tête tremblait le très mince croissant d'une lune verdâtre et sept étoiles vertes scintillaient sur son front. Au pied du trône, un homme était couché, les tempes ceintes d'un diadème de feuillage - - -. Le long de son corps coulaient les plis d'un manteau rouge - - -. Un parfum s'exhalait dans l'air, un parfum léger de pourriture où se mêlaient mille odeurs de décomposition - - -. Dans l'air flottaient des nuages, couleur d'étang malsain - - - (Voisins: Laurier 314—5).

Terminons, comme pour le groupe précédent, par une couple d'exemples où l'inversion fait défaut bien qu'elle eût été ici plus naturelle: *Au milieu de l'atelier, une table de quatorze couverts est dressée (Donnay: Educ. de prince III) — Sous une tente, s'ouvrant sur la nuit, un millier de spectateurs*

étaient assis (*Morand: Rev. Par. 1—5—27, 31*) — Parmi les auteurs préconisant le raffinement des paroles et des gestes, Nervèze, Des Escuteaux, Du Souhait, Loys Guyon, La Serre, Du Périer, René Bary, Du Reffuge, Gomberville, se signalèrent surtout (*Emile Magne, Merc. Fr. 15—9—26, 666*). Dans le dernier cas, l'inversion n'aurait pas seulement été plus naturelle, elle aurait évité au lecteur le choc qui peut venir de l'équivoque qui subsiste jusqu'à la fin de la phrase du fait qu'on est tenté de voir d'abord dans les noms cités une apposition à «auteurs...» et non pas le sujet de la phrase.

VII. Inversion après une proposition subordonnée.

Abstraction faite des cas d'inversion après les verbes introducteurs ordinaires avec sujet pronominal provisoire, qui ne se distinguent pas de ceux qui commencent la période et qui sont traités au commencement de ce chapitre, l'inversion après une proposition subordonnée est assez rare et ne se trouve, croyons-nous, qu'après les seules subordonnées temporelles.

Aussitôt que le diamant rose eut été apporté à la Sûreté Générale - - -, se tint une grande conférence, que présidait M. Albert Sarraut (Candide 30—12—26) — *Pendant que les troupes régulières occupaient de vive force la capitale, eurent lieu le massacre des otages à la Roquette, l'incendie des Tuileries, de la Cour des Comptes etc. (Larousse Universel: Commune)* — *Au moment même où le revolver est à sa tempe, arrive une charmante Américaine (Rouveyre, Merc. Fr. 1—11—26, 672)* — *A mesure que l'on s'avance vers le Sud, s'altère davantage le style français (Hourticq: France 60)* — *Au fur et à mesure que la saison s'avança, changea le tableau que je trouvais dans la fenêtre (Proust: Ombre 2. 95)* — Mais

les préparatifs achevés, commence enfin la «Semana Santa» (G. Grappe, *Nouv. Litt.* 11—12—26). Dans ces exemples, on distingue la même opposition que pour les groupes précédents, entre l'inversion naturelle et l'inversion artistique. En effet, dans les trois derniers exemples, le sujet postposé n'est pas nouveau; le verbe, et le verbe seul est vraiment prédicatif; l'inversion, cependant, est facilitée par le rattachement naturel du deuxième verbe au verbe précédent, chiasme naturel (v. Introduction p. 34), qui est surtout visible dans le dernier exemple: *achevés-commence*. Le rattachement n'empêche pourtant pas cette inversion de rester peu ordinaire, d'un emploi très restreint.

B. L'inversion dans les propositions subordonnées.

Dans les subordonnées se retrouvent les mêmes inversions que dans les propositions principales, avec seulement un peu plus de régularité, puisque les subordonnées commencent nécessairement par un pronom relatif ou interrogatif, ou par une conjonction, et ont donc plus souvent que les principales un autre terme que le sujet en tête de la proposition, ce qui augmente évidemment le nombre des cas où le verbe pourra avoir la fonction d'agent de liaison.

I. Propositions relatives et interrogatives.

Dans la proposition relative qui complète une mise en relief à l'aide de «c'est», le caractère de subordonnée est très effacé et l'inversion est exactement la même que pour les propositions principales correspondantes: *C'est aujourd'hui que commence notre Grand Concours de Problèmes Littéraires* (*Nouv. Litt.*) (= *Aujourd'hui commence . . .*) — *Ce fut ainsi, sans doute, que se nouèrent des relations entre M. de Margonne*

et la famille de Balzac (Hallays: Touraine 34) — C'est au cours de cette discussion que me prit le désir d'aller visiter cette Asie si magistralement décrite par Ossendowski (Benoît, Nouv. Litt. 3—7—26) — C'est au hameau de la Nougardé, près de Montirat, dans ce même département, que vit le jour, en 1746, le père du plus grand romancier du XIX siècle en France (Merc. Fr. 1—11—26, 765). Dans ce dernier exemple, le complément n'a pas empêché l'inversion, puisqu'il forme une unité sémantique avec le verbe (vit le jour = naquit); il sera superflu de continuer de noter cette particularité dans les exemples qui vont suivre; c'est une exception constante à la règle.

Dans la proposition relative ou interrogative ordinaire, la place privilégiée du pronom relatif ou interrogatif en tête de la proposition explique que bien souvent un complément, direct, indirect ou circonstanciel, commence la phrase. C'est le terme avec lequel le verbe se trouve normalement en contact, et la cohésion naturelle qui en résulte explique déjà à un certain point la tendance que peut avoir le verbe à suivre immédiatement ce complément. Le plus souvent cependant, cette tendance générale est renforcée par des raisons particulières, entre autres la volonté de mettre en relief le sujet ou d'éviter la suspension inutile que causerait un sujet très long, très développé, s'il était antéposé. Comme dans la proposition principale, la nature du verbe, son rôle plus ou moins effacé, plus ou moins purement formel doit être considéré. C'est dans le rapport intérieur entre le sujet et le verbe qu'il faut chercher la raison des nuances dans l'usage de l'inversion (degré de naturel, valeur de mise en relief), que le principe de cohésion invoqué plus haut ne fait qu'expliquer sommairement.

a) La copule a comme toujours sa place normale au

milieu: *L'écrivain, l'artiste qu'est Rivière* (Massis: *Jugements II*, 97) — *Un vieil immeuble ayant vue - - - sur la forêt qu'était la propriété Desréaux* (Boylesve: *Jardin détruit* 28) — *Ils ne peuvent plus imaginer ce que fut, pour nous autres, la rencontre avec Claudel, avec Péguy* (Massis: *Jugements II*, 267) — *On voit - - - quel merveilleux instrument est l'oreille* (Rousselot: *Principes ... 34*) — *Il se rappelle quelle fut son attitude pensive, la veille, au souper* (L. Codet, *Merc. Fr.* 1—10—26, 103). Le dernier exemple montre bien le caractère purement formel, d'ordre stylistique, de l'inversion dans de tels cas, par l'équivalence logique avec cette autre construction: *Il se rappelle son attitude pensive ...*

Le verbe «être» n'est copule pure qu'au présent (ou à l'imparfait). Dans les autres temps, ou accompagné d'un complément, le verbe prend un sens plus plein; ainsi s'explique que l'inversion, qui est obligatoire dans le premier cas, est facultative dans le second: *Le parfait gentilhomme qu'est le colonel X.* — *Le parfait gentilhomme qu'a toujours été le colonel X.* — *Le parfait gentilhomme que le colonel X. a toujours été.*

b) Les verbes d'existence, simples ou nuancés, forment encore ici un groupe nombreux d'inversions, avec le même glissement que nous avons constaté plus haut, de l'usage naturel, voire obligatoire, avec les verbes d'existence simples, à l'usage plus personnel, quand le verbe choisi est d'un sens plus nuancé, quand le rapport logique ne suffit pas à l'écrivain, qui veut que le verbe en même temps fasse image.

Ce sont de bons résumés de sujets complexes sur lesquels existe une littérature considérable et beaucoup d'ouvrages de vulgarisation (Van Gennep, *Merc. Fr.* 15—10—26, 419) —
... *les conditions historiques au milieu desquelles se trouve*

le peuple parlant une langue donnée (Bourciez: Eléments l. r. 16) — ... une galerie où ont trouvé place trois importants fragments d'anciennes architectures (Musée Carnavalet, Guide du Visiteur, 1925) — ... l'illégitime annexion de la Bosnie, où se parle un dialecte serbe, n'avait fait qu'accroître le nationalisme des Serbes (Richet: Initiation à l'Histoire de France 158) — Vers le soir, remontée en pirogue jusqu'à X --- où nous attendent les autos (Gide, N. R. F. 1—12—26, 670) — ... un très petit sentier presque indistinct, où nous précède un indigène armé d'une machette pour frayer la route (ibid.) — On voit tout de suite où vont les conséquences de tout cela (Bertrand: Louis XIV, 400). Le dernier exemple montre bien le rôle formel du verbe qui disparaîtrait dans le style rapide: *On voit tout de suite les conséquences.*

c) Verbes impliqués dans l'antécédent. L'importance de la cohésion entre le verbe et un complément précédent, mentionnée plus haut en tant que principe général et un peu vague, se précise et prend une importance particulière quand le verbe est le verbe attiré de l'antécédent du «que» relatif; il est donc déjà impliqué dans celui-ci, et attiré naturellement par lui. A cette grande attraction correspond le peu de poids du verbe en lui-même, préparé, attendu et par là insignifiant, jouant un rôle formel, verbe typique de liaison, qui se laisse remplacer dans presque tous ces cas par l'agent de liaison le plus vide de sens propre, à savoir la préposition «de». Qu'on compare: *Le journal que lit M. Chantal = le journal de M. Chantal; — la vie que menait la noblesse = la vie de la noblesse.* Ce rôle effacé du verbe est apparent dans la plupart des exemples suivants.

Il est assez curieux, à ce propos, de suivre la courbe qu'a décrite l'idée de modèle (Fosca: Marquet 8) — Quelques-unes

des pages les plus charmantes et les plus pures qu'ait signées M. Giraudoux (Jaloux, Nouv. Litt. 6—8—27) — Cette merveilleuse perspective que forme la Galerie des Glaces (Bertrand: Louis XIV, 46) — Le péril qu'avait fait courir à la France l'encerclement par l'Espagne et la Maison d'Autriche (ibid. 286) — La solution des problèmes que soulève l'étude du langage (Rousselot: Principes 3) — Le rôle que jouèrent chez nous les artisans amenés d'Italie par Charles VIII (Halloys: Touraine 51) — Les inquiétudes que ressentait la mère du futur roi (Bainville: Jaco 55) — Une découverte que fit Shelley (Maurois: Ariel 104) — La façon de se comporter qu'ont les honnêtes gens (Régnier: L'Escapade 174) — Cette science de la toilette masculine qu'ont si naturellement les mauvaises femmes - - - (Giraudoux: Bella 69).

Il va sans dire qu'il y a encore ici des nuances dans l'effacement du verbe, qui est moindre quand le verbe est dans un temps composé ou quand il est accompagné de compléments. A mesure que le sens du verbe se complique ainsi, l'inversion devient moins usuelle.

d) Ordre logique. Même si le verbe n'est pas impliqué dans l'antécédent, mais porte un sens «plein», l'inversion peut être naturelle et représenter un ordre logique. Soit cette phrase: *Le principe de la liberté - - - comporte d'assez nombreuses exceptions que justifie l'intérêt public.* L'idée des exceptions amène celle de la cause ou justification des exceptions, laquelle est déterminée après comme étant «l'intérêt public»; le verbe est sujet psychologique, le sujet grammatical est prédicat psychologique. De même dans cette description d'une figure: *une large face pourvue d'un assez gros nez et de petits yeux que surmontaient de hauts sourcils* (Régnier: L'Escapade 8). La description procède du nez aux yeux, puis, au-dessus, («surmontaient») les sourcils.

Le même ordre se trouve souvent avec des verbes apparentés: «précéder, suivre, flanquer», si l'on n'emploie pas le passif qui résout le problème de la même façon quant à l'ordre des mots: *de petits yeux, surmontés de hauts sourcils etc.*

e) Nous terminerons comme ci-dessus par les exemples qui représentent à des degrés divers l'usage plus personnel, et qui sont donc à l'autre bout de la chaîne — ininterrompue — suspendue par le bout opposé aux exemples contenant la copule pure:

L'entrelacs des lianes où ne peut les atteindre mon filet (Gide, *N. R. F.* 1—12—26, 673) — *Devant nous se développait un décor âpre et doux de grandes montagnes nues, où chantent faux quelques maisons improvisées dans le style bain de mer* (Barrès: *Amitiés* 205—6) — *Les araignées y suspendaient de lourdes mousselines, où facilement se fussent fournies de châles toutes les mariées du pays* (Chateaubriant: *M. des Lourdines* 32) — *On n'en cite plus que quelques-uns pour qui soit resté sacré le rite quotidien du vermouth cassis ou de la tasse sur laquelle vient s'incliner la verreuse au long col* (A. Billy, dans: *Montfort: 25 ans de litt. franç.* II, 199) — *Pour se représenter à quel point est réelle et immédiate l'influence des esprits des ancêtres sur la vie quotidienne des indigènes* (Lévy Bruhl: *La Mentalité primitive* 57) — *Mosaïque humaine, dont est captivant l'examen détaillé, lorsqu'il est présenté - - - en une langue limpide* (G. Brunhes, dans *Presnac: Les forces historiques de la France*, IX) — *Au moins, aujourd'hui où est éclatante ton incurie, dis-le à tous ces jeunes gens qui te sont confiés* (Rouveyre, *Merc. Fr.* 1—2—27, 675) — *Même cour carrée, plantée de quelques arbres, dont faisait le tour une haute galerie couverte, élargie à un endroit pour former préau* (Lacretelle: *Silbermann* 7). Si l'on con-

sidère la construction équivalente et beaucoup plus naturelle: *entourée d'une haute galerie*, on voit aisément la fonction stylistique de la tournure employée; elle rompt la monotonie d'une série de participes. *J'imagine avec quelle délectation liraient une telle page un Marcel Boulenger, un Maurice de Noisay (Miomandre, Nouv. Litt. 14—8—26) — Dans les greniers et les capharnaüms de nos musées, où s'entassent sous la poussière et achèvent de se détériorer une foule de toiles dédaignées sous prétexte qu'elles n'ont aucune valeur esthétique (Bertrand: Louis XIV, 31) — Une jeune reine soutenue par les libéraux — Maria en Portugal, Isabella en Espagne — était combattue par un prétendant appuyé sur les absolutistes — en Espagne don Carlos, en Portugal dom Miguel. Les libéraux appelèrent à leur secours l'Angleterre et la France. Elles n'intervinrent d'ailleurs qu'en Portugal, d'où fut chassé dom Miguel (Malet: Nouv. Hist. de France ill. 389).* Dans ce dernier exemple, le sujet postposé se rattache directement à ce qui précède, tandis que le verbe est nouveau et essentiel. C'est donc un cas d'inversion irrégulière, et qui ne se laisse pas expliquer par le souci de style non plus. Il faudra reconnaître qu'autour des noyaux de cas réguliers et explicables flotte un certain nombre de cas où le hasard seul a présidé à l'ordre réalisé. Pour celui qui les écrit, et au moment où il les écrit, l'ordre sujet—verbe ou verbe—sujet n'a pas seulement été libre, il a été aussi indifférent. Il se peut cependant que l'inversion dans un cas comme celui-ci soit due à une notion vague que l'inversion serait caractéristique des propositions relatives; dans ce cas nous aurions donc une extension analogique dans le sens de l'inversion, comme nous en avons une qui est plus certaine, dans le sens de l'ordre sujet—verbe, ainsi que le montrent les exemples suivants où l'on aurait pu attendre l'inversion:

Je n'ai pas le sou pour aller au café où les collégiens vont (Vallès: *L'Enfant* 383) — *Ce qui donne au salon de Mme Aubernon une véritable importance, - - - c'est la place que le théâtre y tint* (Revon et Billotey, dans *Montfort: 25 ans de litt. fr. II. 169*).

C'est évidemment le dernier développement analogique, celui qui tendrait vers un ordre immuable sujet—verbe, qui est le plus fort; il l'est d'autant plus que le langage est plus automatisé; il y a moins d'inversions dans la langue parlée que dans la langue littéraire.

f) Comme partout ailleurs, les deux ordres coexistants créent la possibilité de chiasmes. En voici quelques exemples:

Il demande seulement - - - qu'à la veille de s'engager dans une bataille où le régime est en jeu, où sont en jeu les destinées du pays, on fasse trêve un instant aux sournois bavardages - - - (*Le Quotidien* 19—6—26) — *Ils voyaient devant eux une colonnade carrée qui formait un grand cloître où des algues poussaient, où nageaient des poissons* (*Voisins: Laurier* 206).

II. Propositions comparatives.

Nous retrouvons ici, avec quelques nuances, les traits caractéristiques du groupe précédent, auquel nous renvoyons pour les remarques générales.

a) Copule: *La beauté de leurs phrases est imprévisible, comme est celle d'une femme qu'on ne connaît pas encore* (*Proust: Ombre I. 114*).

b) Rattachement à la proposition principale par la répétition simple du verbe ou son remplacement par un verbe représentatif («faire»). C'est là un type de propositions comparatives extrêmement commun; le rôle du verbe

est purement formel; il sert surtout à arrondir harmonieusement la phrase:

Il traite le sujet comme l'eût traité Musset (Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 102) — Il voudrait toujours que sa pensée s'accomplisse comme s'est accomplie la vie de Jésus (H. Petit, N. R. F. 1—7—26, 46) — Jusqu'au jour où on nous le ramènera à la maison - - - pour y mourir d'apoplexie, comme y mourut, du couteau, le pauvre Chaumusy (Régnier: L'Escapade 177) — Le Christ grandit et sa stature se développa comme se développe une fumée (Voisins: Laurier 72) — J'ai une cravate qui fait trois fois le tour de mon cou, comme en portaient les incroyables, comme en avaient les royalistes sous la Restauration (Vallès: L'Enfant 246) — ... toute cette machine gouvernementale - - - qui donne aujourd'hui à un ministre médiocre plus de pouvoir réel que n'en avait un Richelieu (Saillens: Toute la France 133) — Leur intention - - - était - - - d'administrer leur domaine aussi sagement qu'avaient fait les Romains (ibid. 121) — La queue, décrivant autour de lui un ovale parfait, semblait l'isoler du reste du monde, comme fait la chenille sur laquelle repose un globe de pendule (Boylesve: Jardin détruit 32). — V. d'autres exemples: Littré: faire, 71, dont quelques-uns présentent l'ordre sujet—verbe, avec victoire de l'ordre grammatical sur l'ordre psychologique.

c) «dire» et les verbes de même sens. L'inversion est étroitement apparentée à celle de l'incise citative, mais n'a pas le même caractère obligatoire: ... *comme dit l'autre (formule figée) — Comme le dit fort bien Head, il n'y a pas de faculté du langage, mais un ensemble de fonctions qui concourent au langage (Delacroix: Langage et Pensée 482) — ... comme l'a fait remarquer le comité des experts (Temps 29—7—26).*

d) Sporadiquement quand le verbe a plus d'indépendance: ... *ces études aussi absorbantes que les exige la recherche des dérivés colorés du goudron* (Cambon: *Lyon* 97) — *Comme le conseillait M. de la Minière* (Régnier: *L'Escapade* 160). Dans le dernier cas, et dans beaucoup d'autres cas de propositions adverbiales, on peut supposer que l'équivalence de celles-ci avec des constructions substantivées: *comme le conseillait M.* = *suivant le conseil de M.* peut prêter un certain appui à l'ordre verbe—sujet. Il va sans dire qu'il est impossible de fournir la preuve d'une telle influence, mais peut-on la demander toujours à la linguistique qui doit bien se résigner à faire partie, elle aussi, des «pauvres sciences conjecturales». Cependant, puisque dans bien d'autres cas la coexistence d'expressions équivalentes amène des contaminations qui, elles, prouvent clairement l'influence d'une expression sur une expression équivalente, et cela souvent malgré des différences formelles importantes, il nous semble du moins très probable qu'une locution adverbiale (préposition + régime) peut influencer, dans une certaine mesure, une autre locution adverbiale (proposition subordonnée) de même sens.

III. Propositions temporelles.

L'inversion est assez usitée, et avec les mêmes catégories de verbes que dans les propositions traitées plus haut. A noter que la conjonction forme souvent une unité très forte avec le verbe qu'elle amène directement, unité qui est réalisée aussi par la langue sous la forme d'une préposition avec un substantif verbal pour régime ayant le même sens que la proposition (v. ci-dessus). Ainsi: *Quand arriva la lettre . . .* = *A l'arrivée de la lettre . . .* — *Quand tombe la nuit* = *A la tombée de la nuit . . .* — *Après que sera voté le*

budget . . . = après le vote du budget Dans d'autres cas, le verbe est à ce point simple agent de liaison, que le groupe conjonction + verbe se laisse remplacer par une préposition. Ainsi: *Tous les ans, quand revient le moment des concours du Conservatoire = au moment des concours . . .* — *Enfin, quand viendra l'heure où l'ode sera parfaite = Enfin, à l'heure où . . .*

Voici quelques exemples de cette inversion, arrangés comme les groupes précédents: *Quand fut venu l'instant de descendre vers notre voiture - - - (Barrès; Amitiés 133)* — *Quand survinrent la mort de mon père et puis la mort de ma mère (ibid. 181—2)* — *Et, quand tombait la nuit, la forge s'éclairait de sa seule lueur - - - (Jammes: Roman du Lièvre 226)* — *Depuis que courait cette sombre histoire - - - (Maurais: Ariel 202)* — *Et quand alors passait sur son front un de ces nuages apparents à mes yeux comme une hallucination - - - (Boylesve: Jardin détruit 117)* — *Elle se stabilisera à son tour, aussitôt que sera rétabli l'équilibre entre les prix intérieurs et le cours des devises - - - (Temps)* — *Ainsi une faune terrestre a existé chez nous sans interruption, variant de millénaire en millénaire, à mesure que variaient le climat et la roche - - - (Saillens: Toute la France 40)* — *La langue latine - - - au moment où la parlait et l'écrivait la génération contemporaine de César et de Cicéron (Bourciez: Eléments de ling. rom. 3—4)* — *Les droits spécifiques - - - deviennent singulièrement inefficaces lorsque s'accroît la dépréciation de la monnaie (Poincaré, v. Temps 29—7—26).*

Chiasme: *Mais, quand avait retenti la fanfare, quand le prélat avait étreint le jeune vainqueur, ceint son front naissant de lauriers en papier, Dieu avait parlé (Brousson, Nouv. Litt. 3—7—26)* — *A mesure qu'on s'avance dans le XIV siècle,*

le caractère décoratif du vitrail s'atténue, tandis qu'augmente le réalisme de cette peinture (Hourticq: France 65).

IV. Autres subordonnées adverbiales.

Dans les subordonnées finales, causales, conditionnelles, on trouve aussi quelquefois, bien que beaucoup moins régulièrement que dans celles traitées jusqu'ici, l'inversion du sujet après un verbe de sens plus ou moins effacé, moins souvent dans les propositions causales et conditionnelles que dans les propositions finales. Les conjonctions qui les introduisent déterminent le sens de toute la proposition et ne se laissent pas rattacher plus intimement à un seul de ses termes (le verbe). C'est sans doute dans cette absence d'une attraction particulière qu'il faut chercher la raison de l'emploi plus restreint de l'inversion, hors des cas où le verbe est un verbe introducteur simple et régulier accompagné de son sujet pronominal provisoire, auquel cas l'ordre verbe sujet est de la même régularité dans toutes les espèces de propositions. A ces verbes introducteurs simples s'apparentent d'ailleurs la plupart des verbes antéposés qu'on trouve en français moderne dans les propositions finales, causales et conditionnelles, comme il appert clairement des exemples suivants:

Cet accord est la condition nécessaire pour que se réalise cette chose merveilleuse qu'est la communication de la pensée. — Aussi --- plaça-t-il entre ses lèvres une pastille ambrée afin que s'en parfumât son haleine (Régnier: L'Escapade 127) — Il fallait lever la tête, regarder le plafond, pour que ne ruissellent pas soudain toutes les chaudes larmes de mon enfance (Mauriac, N. R. F. 1—7—26, 25) — Cela se lie cependant, et cela est vivant parce qu'y circule librement une pensée devenu plus lucide et plus concrète à la fois (Fer-

andez, *N. R. F.* 1—3—26, 356) — C'est sans doute en partie parce qu'est si aiguë chez lui l'expérience la plus étrangère qui soit aux décrets arbitraires de la pensée (*G. Marcel, N. R. F.* 1—11—27, 686) — Tout, pourvu que cesse la conscience de soi-même (*Montherlant, N. R. F.* 1—6—27, 745) — Roland dont le personnage poétique ne saurait se concevoir si n'était partout présente dans le poème l'idée de la mission dévolue à l'empereur qu'il sert (*Faral, dans Bédier et Hazard: Hist. litt. fr. I.* 10) — Cette âme française si fragile qu'elle risque de se friper, comme l'on sait, si passe sur elle un vent nouveau (*Jaloux, Rev. Par.* 15—7—27, 443).

Remarquons enfin qu'il y a une espèce de propositions conditionnelles qui par son origine même présente toujours l'inversion (inversion complexe pour le sujet nominal, simple pour le sujet pronominal); c'est celle qui est formée d'une proposition principale suppositive ou interrogative ayant perdue son indépendance: *Vienne l'hiver, vienne la neige, et ce paysage flottant deviendra plus flottant encore (Rev. Bl. 1886, II. 100 a).* — *N'était un embonpoint précoce, il ne craindrait pas à la course les plus jeunes gens du village (Droz: Entre nous 36)* — *Formulait-il des objections, il recevait aussitôt quelque cinglant: Toi, tu es toujours avec les plus forts (Duhamel: Deux hommes 207)* — *Lui parlait-on, il se prêtait à la conversation sans familiarité (P. Marguerite: Le cuirassier blanc 138).* La plupart de ces exemples se trouvent, avec d'autres, dans SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* (pp. 192—194).

Dans les propositions concessives aussi, on trouve des inversions semblables, qui s'expliquent par l'origine particulière des constructions dans lesquelles elles figurent: *Non, vivrait-il cent ans, le pion Daniel Eyssette n'oubliera ja-*

mais - - - (Daudet: Petit Chose 77) — - - - fût-on tout seul, - - - ne fût-ce qu'à ce titre, - - - si bonnes que soient vos raisons - - -. — Un dictionnaire, si complet soit-il, ne nous donnera jamais - - - (Brunot: Hist. l. franç. I. 103)
Mais, rien que d'imaginer l'embarras où me jetterait une réponse, quelle fût-elle, je m'arrêtais, l'haleine courte, hérissé d'angoisse (Duhamel: Pierre d'Horeb 24). J'emprunte la plupart de ces exemples aussi à l'excellent livre de M. SANDFELD (pp. 204—205).

V. Propositions participiales.

Dans ces propositions, qui sont, quant au sens, temporelles ou finales presque toutes, l'inversion est très usitée:

- - - satisfaite cette vengeance - - -, - - - une fois enterrée sa vie de garçon - - -, - - - passée l'église - - -, - - - vue cette difficulté - - -, - - - étant données ces mesures - - -, etc.

Le verbe antéposé peut même se vider, dans une certaine mesure, de son contenu concret et devenir un outil syntaxique, une particule (préposition) invariable: *Vu cette difficulté etc.* C'est pourquoi nous aurons l'occasion de revenir sur ces constructions (v. II^e partie).

VI. Propositions conjonctives substantives.

Dans ces propositions, l'inversion, sans être très répandue, n'est pourtant pas tout à fait exceptionnelle non plus. Elle est d'autant plus naturelle que le verbe est plus effacé. Ainsi: *Voici que surgit un vol de papillons, fleurs frêles du jour - - - (Voisins: Laurier 113) = Voici surgir un vol de papillons = Voici un vol de papillons.*

Les exemples suivants sont rangés comme ceux des groupes précédents:

Il attend que se développe une belle coloration rouge (Duhamel: Deux hommes 245) — On peut gager que lui surviendra encore quelque défenseur (Merc. Fr. 1—11—26, 711) — Il paraît bien que se dégagent maintenant quelques règles de méthode et quelques principes acceptés par tous (C. Vallaux, Merc. Fr. 1—11—26, 695) — Ils attendaient que criât un oiseau, que chantât un jet d'eau (Georges-Michel: Montparnos 170) — Reste comme seul but pratique, qu'enfin désabusés de l'idéal, réalisent une oasis de douceur mutuelle et de simplicité ceux qui ayant usé leur inquiétude de l'au-delà, se résigneront à «vivre monotone», à «pâture les vergers empiriques» (Nouv. Litt.) — Lorsque je pense à elle, il me semble que jase une fontaine intarissable dans mon cœur (Fr. Jammes: Clairières dans le ciel 28). Comment Spitzer, qui cite cette phrase (Neutralpronomen p. 140, note) peut-il supposer qu'il s'agisse ici d'une imitation de l'allemand?

Nous terminerons en renvoyant le lecteur à la discussion purement stylistique, chez BOULENGER et THÉRIVE (Soirées 246), de cette phrase: *Je veux que soient réalisés des économies dans tous les chapitres du budget*, et de ses équivalences: *Je veux voir réaliser des économies. Je veux la réalisation des économies* (comparez pour cette dernière forme le point de vue développé plus haut p. 123). Il est intéressant de remarquer que le même ordre est maintenu sans doute inconsciemment à travers ces trois constructions si différentes. C'est, évidemment, que le squelette de la phrase est celui-ci: «Je veux des économies», constatation qui confirme de nouveau l'idée principale des pages précédentes.

On peut rapprocher aussi de ces constructions les propositions interrogatives commençant par un «comment» dont la valeur modale est effacée au point d'en faire l'équi-

valent — on presque — de la conjonction «que», comme dans l'exemple suivant: *On a vu comment alternaient dans la sensibilité véhémement et riche de M. Barrès tension et détente, cruauté sèche qui le rétracte en lui, amour, pitié, larmes - - -* (Thibaudet: *Barrès* 54). Comme les propositions interrogatives admettent facilement l'inversion pour les raisons données plus haut, on peut voir dans cette facilité la raison pourquoi, dans les cas où l'inversion est l'ordre le plus naturel, on préfère une telle proposition interrogative qui n'en est plus une, à la proposition conjonctive propre, dans laquelle l'inversion est, après tout, assez exceptionnelle.

CHAPITRE VI.

Inversion formelle, grammaticale.

On pourra établir une distinction, à laquelle il importe cependant de ne pas attacher une valeur trop absolue, entre les inversions précédentes qui dépendent des rapports logiques entre le sujet et le verbe, ou d'un emploi stylistique qui en est fonction, d'un côté, et de l'autre, les inversions dont il sera question par la suite, celles qu'on trouve après les adverbes conjonctifs et subjectifs et dans les interrogations, et dont le rôle est plus purement formel, grammatical.

Au point de vue de la forme, les deux sortes d'inversions se distinguent aussi, le premier groupe d'inversions affectant généralement le sujet nominal seul, qui est postposé par une inversion simple, le second affectant tous les sujets et ayant la forme d'une inversion simple pour le sujet pronominal, et pour le sujet nominal celle d'une inversion composée, c. a. d. une inversion dans laquelle le

sujet nominal précède le verbe mais est répété après celui-ci par le pronom correspondant, particularité qui précise assez bien le caractère formel de l'inversion. Ce que cette dernière distinction peut avoir de trop absolu, se trouve corrigé par les remarques sur la forme de l'inversion qui ont été faites ou qui seront faites le long de l'exposé, quand l'occasion s'en présente. Ce n'est ici qu'une caractérisation générale des deux formes d'inversion qui s'opposent, mais sous forme de tendances plutôt que de systèmes rigides et complets.

A. Inversion après les adverbes conjonctifs et subjectifs.

Les conjonctions ordinaires de coordination, «et, ou, mais, car», n'entraînent aucun changement à l'ordre des mots dans la phrase, hormis des cas tout à fait sporadiques, irréguliers, de style personnel: *En plus du capitaine Gazangel, nous sommes les seuls blancs à bord; mais voyage avec nous le «fils Méléze», un mulâtre assez agréable d'aspect et de manières* (Gide, *N. R. F.* 1—12—26, 675) (V. encore quelques exemples: PLATTNER II. III. 18).

Mais la question se présente autrement pour un certain nombre d'adverbes conjonctifs et subjectifs, qui ont en commun de déterminer la phrase entière, et qui se répartissent, sans que pourtant les limites soient bien nettes, en deux groupes: le premier — les adverbes que nous appelons conjonctifs, et qu'on pourrait peut-être ranger simplement parmi les vraies conjonctions — comprend des mots d'un sens plutôt logique qu'affectif, mais pourtant moins dépouillé, moins abstrait que le simple: «et», «mais», et qui servent comme ces derniers à relier la phrase à une phrase précédente; le second groupe, les adverbes subjectifs,

comprend des mots affectifs qui indiquent la facilité, difficulté, probabilité etc. d'une action, nuances subjectives d'une affirmation.

Voici la liste — qui n'est pas complète, puisque le système n'est pas clos une fois pour toutes — de ces adverbess: «ainsi, de même, aussi, aussi bien, au moins, du moins, à tout le moins, toujours, encore, encore moins, bien plutôt, tout au plus, tout juste, à plus forte raison, autant; — à peine; — sans doute, peut-être, probablement, en vain, vainement, inutilement, difficilement, rarement, volontiers.

Ces mots se trouvent tantôt avec, tantôt sans inversion du sujet (i. simple ou composée, v. plus haut), les deux indifféremment dans la plupart des cas. Pour quelques-uns des adverbess en question un seul ordre est possible; c'est le cas aussi pour tous les adverbess avec un certain nombre de verbes à la première personne du singulier, où l'inversion du sujet pronominal n'est pas employée (dors-je, etc. v. NYROP: Grammaire historique II. § 222). La différence, d'ailleurs, est toujours formelle, indépendante du contenu de la phrase. Au point de vue stylistique, il y a cette différence, que l'inversion appartient principalement à la langue littéraire; mais son emploi ne comporte pas de nuances stylistiques, si ce n'est peut-être que l'emploi de l'inversion après une longue intercalaison de compléments circonstanciels, et celui de deux inversions après le même adverbe, est plus rare, d'une style plus tendu que l'ordre sujet--verbe. L'inversion est normalement conditionnée par l'antéposition de l'adverbe conjonctif; à cette règle il y a pourtant de rares exceptions: *Pour admirer quelqu'un, faut-il encore le connaître un peu mieux que vous me connaissez*

(*Daudet* — exemple cité avec d'autres dans PLATTNER II. III. 16). L'inversion est simple avec un sujet nominal déterminé par «ne-que»: *Aussi n'existe pour lui que cette seule idée.*

Voici maintenant des exemples (qui n'ont pas besoin d'être très nombreux, puisqu'il n'est pas question de nuances stylistiques) de l'ordre inversé et non-inversé pour les différents adverbess:

Ainsi.

Pour l'inversion après «ainsi» adverbe modal, voir plus haut (p. 108). La distinction entre les deux fonctions n'est pas nette, l'une se développant de l'autre. Voici un exemple à peu près intermédiaire: *Ainsi y a-t-il en notre France et du très vieux et du nouveau* (*J. Brunhes, dans: Pressac: Les Forces historiques de la France IX*).

Et voici des exemples des ordres différents:

1) *Ainsi rencontre-t-on chez Plaute - - -* (*Meillet-Vendryes: Gramm. comp. 578*) — *Ainsi, dans les réponses à la première question, pourrons-nous noter celui-ci* (*Temps 24—7—26*).

2) *Ainsi, l'entente franco-allemande ne peut-elle se réaliser hâtivement* (*d'Ormesson, Rev. Par. 1—1—27, 88*) — *Ainsi son charme s'était-il imposé si puissant!* (*Maurras: Musique 112*).

3) *Et ainsi on peut affirmer que - - -* (*Bertrand: Louis XIV, 339*) — *Ainsi, en dépit de tout ce qui les séparait, il lui demeurait attaché* (*ibid. 328*).

4) *Ainsi, le malentendu s'explique.*

Une comparaison de la dernière phrase, qui pourrait avoir aussi la forme: *Ainsi, le malentendu s'explique-t-il*, avec celle-ci: *Ainsi s'explique le malentendu*, sert à bien mettre en lumière la différence entre «ainsi» adverbe et conjonction (déterminant de verbe—dét. de phrase), et à

montrer le rôle grammatical que joue ici l'ordre des mots. La différenciation formelle n'est cependant pas une règle absolue; elle n'est jusqu'ici qu'une tendance.

De même.

De même a-t-il pris soin de mettre en valeur la conquête d'Alexandre (Paul Feyel, Nouv. Litt. 9—4—27).

Aussi.

1) *Aussi se hâtaient-ils vers le nouvel hôtel (Giraudoux: Bella 138) — Aussi, quand ils n'écrivent pas des romans d'aventures, dans lesquels ils s'efforcent d'ailleurs de montrer la personnalité de l'homme s'exaltant dans la solitude ou son énergie se fortifiant à vaincre les obstacles (on trouve rarement une intrigue amoureuse dans les romans d'aventure anglais), composent-ils de longues histoires domestiques, sans incidents notables (Charpentier, Merc. Fr. 1—10—26, 166—167) — Aussi, les chevaux du carrosse entrant dans la cour des Espignolles, rajusta-t-il avec soin sa perruque et plaça-t-il entre ses lèvres une pastille ambrée afin que s'en parfumât son haleine (Régnier: L'Escapade 127) — Aussi ne concluons-nous pas que M. Benda est devenu «traditionnaliste» et nous ne tuons point le veau gras, car ses préoccupations essentielles n'ont guère changé (Massis: Jugements II. 218).* Les deux derniers exemples sont caractéristiques en ceci qu'ils présentent deux propositions coordonnées déterminées par le même adverbe, avec double inversion dans le premier, retour à l'ordre non-inverti dans le second.

2) *Aussi tous ses jours se ressemblaient-ils (Chateaubriant: M. des Lourdines 12) — Aussi, sauf pour de très rares esprits ayant conservé de la jeunesse le don spontané d'imitation, les auteurs, formés à l'école du siècle dernier, qui tentent d'accommoder leur style à celui du jour, y réussissent-ils aussi mal que les vieux beaux à attraper l'allure de nos éphèbes*

(*Merc. Fr.* 1—9—29, 409) — *Aussi l'artiste qui méditerait seulement sur les conditions de son métier, en prolongerait les lois dans l'ordre spirituel, généraliserait les leçons de sa technique, arriverait-il jusqu'aux premiers principes de toute philosophie (Massis: Jugements I. 274).* Dans les deux derniers exemples, l'inversion composée sert utilement à marquer la reprise de la proposition principale.

3) *Aussi l'on trouvait chez nous, à la fois, les animaux des pays chauds et les animaux des pays septentrionaux (Rambaud: Histoire de la civilis. fr. I. 1—2).*

4) *Aussi l'église romane est en général assez sombre (Mallet: Histoire de France ill. 81) — Aussi le rythme de la langue était manifestement un rythme à trois temps (Meillet-Vendryes: Gramm. comp. d. l. cl. 128) — Aussi la joie de vivre éclairait leurs figures (Loti: Pêcheur d'Islande, 2).*

Aussi bien.

1) *Aussi-bien ne doit-il provenir que d'une erreur ou d'un oubli (Temps 30—7—26) — De même, quand, jadis, au pied d'un olivier, Platon essayait une conjecture, ne doutons point que le bel arbre l'aidât de toutes ses branches retordues, comme, aussi bien, serait-il folie d'imaginer qu'aux jours où Prométhée hurlait sous le vautour, les cèdres du Caucase ne se lamentaient pas (Voisins: Laurier 37).* Ce dernier exemple montre l'emploi, très rare, de cette inversion dans une subordonnée.

2) *Aussi bien toute cette littérature sur l'adolescence est-elle fortement imprégnée de bergsonisme (Massis: Jugements II. 120).*

3) *Aussi bien ils manquent d'accent. — Aussi bien il a été à bonne enseigne (L. Vaillat, Temps 27—7—26).*

4) *Aussi bien, le scepticisme d'Anatole France et ce qu'on pourrait appeler le «fidéisme» de Romain Rolland, cachent*

une même infirmité de la pensée (Massis: Jugements II. 138) — Aussi bien, loin d'être un état amorphe d'aspirations confuses et contradictoires, le mysticisme est un état volontaire (ibid. 148). Les exemples cités sous 2) et 4) montrent, chez le même écrivain, à quelques pages de distance, les deux ordres possibles employés indifféremment.

Du moins (au moins, à tout le moins...).

1) *Parvenu depuis longtemps — du moins le croit-il — à cette impassibilité (R. Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 102) — Incapables de s'installer dans le réel, du moins créent-ils de la réalité autour d'eux (B. Crémieux, N. R. F. 1—5—27, 665).*

2) *Du moins, la solution de ce problème difficile --- a-t-elle été obtenue dans des conditions extrêmement brillantes (Temps, 28—7—26) — Du moins Mauriac ne frémit-il pas inutilement et M. André Thérive ne sent-il point en vain (Rob. de Saint Jean, Rev. Hebd. 12—3—27, 239) — A tout le moins, le caractère hermétique d'une œuvre qui exige pour qu'on l'aborde un état d'âme aussi particulier, risque-t-il de compromettre la foi dont le poète s'est fait le missionnaire et l'apôtre (Massis: Jugements II. 256).*

3) *Mais du moins elle peut lui dire que, lui, elle ne l'épousera pas (Michaut: Débuts de Molière 111).*

4) *A tout le moins, le claudélisme n'est plus un «germe agissant» dans les lettres françaises (Massis: Jugements II. 267).*

Toujours.

Cet adverbe est employé avec inversion dans la locution conjonctive «*toujours est-il que...*»: *Toujours est-il qu'il n'y eut rien d'insolite dans la façon dont M. et Mme Plancoulaine nous accueillirent (Boylesve: Enf. Bal. 42).*

Encore.

1) *Point ne suffit de tailler. Encore faut-il recoudre (Temps, 21—7—26) — Encore pouvait-on s'estimer heureux de l'issue*

de l'aventure (Régnier: L'Escapade) — Nous n'en savons point davantage, et encore ne sommes-nous pas bien sûrs de ce que nous savons (Hallays: Touraine 50).

2) *Encore votre main n'est-elle pas une bûche et pouvez-vous la tendre (Fr. Jammes: Roman du Lièvre 78).*

3) *Une fois ma vaisselle finie, je redeviens une femme comme les autres, n'est ce pas? Eh bien! je suis libre, je sors. Et encore on peut dire que je me tiens (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 69) — Un seul exemplaire d'un ouvrage lui suffit; et encore il ne se fera pas faute de prêter cet exemplaire à plusieurs amis (Davray, Merc. Fr. 15—5—27, 79).*

Encore moins, bien plutôt, tout au plus, tout juste, à plus forte raison, autant.

Le plus souvent, le roi les secondait bien peu; encore moins les stimulait-il (Saillens: Toute la France 136) — La vie n'est pas un roman bien composé où tout personnage doit revenir, s'il y parut une fois; bien plutôt serait-elle un songe, oui, un songe (Voisins: Laurier 26—27) — Les difficultés rencontrées ne l'ont pas arrêté. Tout au plus l'ont-elles retardé (Temps 24—7—26) — Tout au plus peut-on démêler, dans cette singulière attitude, la bouderie d'un enfant très personnel (Bertrand: Louis XIV, 69) — Tout juste la fameuse Compagnie répand-elle, pour un temps, quelques brouillards (Revon et Billotey, dans: Montfort: 25 ans de litt. fr. II. 7) — Mais nous n'en savons pas la date exacte. A plus forte raison ignorons-nous les circonstances qui l'ont entourée (Doumic: Hist. litt. fr. 129) — Et lorsqu'on se rend compte de cette grande différence de vues entre critiques et directeurs, à plus forte raison la différence d'appréciation doit-elle être grande dans un public aux idées si diverses (Comœdia 29—12—26) — Autant il y a le plus grand intérêt à assurer l'active collaboration de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Alle-

magne - - -, autant y aurait-il un véritable danger, pensons-nous, - - - à créer une sorte de nouveau conseil suprême européen (Temps 5—12—26).

Cette dernière inversion est peu régulière. Normalement, «autant-autant» (de même que «plus-plus», «moins-moins», etc.) présente l'ordre sujet—verbe dans les deux phrases parallèles. C'est aussi tout à fait sporadiquement que l'inversion se trouve après «c'est pourquoi»:

Cependant Raymond Courrèges - - - sentit le besoin de la salir encore, et c'est pourquoi, à peine rentré, souhaita-t-il de voir son frère (Mauriac: Le Désert de l'Amour 192) — C'est pourquoi les vilains, surtout ceux des campagnes, qu'il n'était pas nécessaire de ménager comme ceux des grandes villes, étaient-ils, eux aussi, soumis à un pouvoir le plus souvent illimité (Duruy, cit. PLATTNER II. III. 15).

A peine.

A peine a deux fonctions distinctes, qui placent cette locution au point de jonction des deux groupes d'adverbes, conjonctifs et subjectifs. En tant que «conjonction» cependant, la locution se particularise en ceci qu'elle ne relie pas la proposition à une proposition précédente, mais en fait attendre une autre, formellement subordonnée, réellement principale, introduite par «que». Dans cette fonction, la locution peut se placer aussi à l'intérieur de la phrase, auquel cas il n'y a pas d'inversion.

a) *A peine avait-on mis le pied dans le potager du presbytère, que l'on apercevait de loin - - - madame Français - - - (Boylesve: La Becquée 133) — A peine Claude était-il parti, qu'une légende se forma - - - (Boylesve: Meilleur Ami 57) — Elle était à peine sortie de la chambre que la porte s'ouvrit (Bourget: L'émigré 391, cit. avec d'autres exemples: SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne § 95).*

b) *Les péripéties de notre politique sont si précipitées qu'à peine peut-on trouver le temps de les commenter (Temps 3—8—26) — Et tous ces compagnons de misère, du reste, étaient si lamentables qu'à peine retrouvait-on une lueur d'intelligence en leurs yeux (Gide, N. R. F. 1—3—27, 338).*

Les cas de non-inversion sont rares: *A peine l'enfant est né, qu'il faut le nourrir, le laver, le brosser, le bercer (Alain: Propos sur l'Esthétique 57) — A peine il peut se baisser, à peine pourra-t-il saluer demain (Vallès: L'Enfant 63).*

Si l'on compare cette phrase: *A peine quelques centimètres d'eau couvraient-ils le sable, que l'on ne voyait plus déjà la ligne fuyante de l'imperceptible flot*, avec celle-ci, où l'adverbe a un sens tout différent: *A peine quelques centimètres d'eau couvraient le sable, mais on ne voyait plus déjà la ligne fuyante de l'imperceptible flot (Maupassant: Contes choisis 39)*, on voit comment l'inversion aide à différencier la phrase selon la fonction différente de l'adverbe, qui dans le premier cas détermine la phrase (adverbe de temps conjonctif), dans le second le membre suivant (adv. de degré). L'inversion tend donc ici encore à avoir une fonction nettement grammaticale. (Dans les deux fonctions, l'on pourrait mettre l'adverbe à l'intérieur de la phrase, mais placé différemment: *Quelques centimètres d'eau couvraient à peine le sable. — Quelques centimètres d'eau à peine couvraient le sable*).

Sans doute.

1) *Sans doute se sont-ils trompés (Echo de Paris 13—1—26) — Sans doute, est-ce une assez pauvre histoire que celle de Salavin (Massis: Jugements II, 194) — Sans doute est-il bouleversé, subit-il des crises, mais toujours aussi les tient-il en connaissance et en échec (Rouveyre, Merc. Fr. 15—7—27, 404).*

2) *Sans doute cette véhémence protestation marque-t-elle, par cette conclusion, la logique de son esprit et de ses idées (Temps, 24—7—26) — Sans doute la composition des Amourandes est-elle bien faite pour troubler - - - (Massis: Jugements II. 216).*

3) *Sans doute il a raison (A. Fontainas, Merc. Fr. 1—10—26) — Sans doute il est facile aux historiens prévenus de ramener ce fait à des proportions ridicules (L. Bertrand: Louis XIV, 257).*

4) *Sans doute les artistes du temps, interprètes du rêve glorieux de la nation, continuent à le peindre en Dieu-Soleil, en Apollon aurige, ou citharède (ibid. 44) — Sans doute, la Grande Bretagne, malgré la faillite de la politique géorgienne et grâce à la permanence de ses agents politiques, garde, en Orient, figure de victorieuse (Temps 11—7—26).*

Peut-être.

1) *Peut-être en était-il las (Boylesve: Meilleur Ami 16) — Lui-même, peut-être ne le sait-il pas encore! (Treich, Rev. Hebd. 14—5—27, 230).*

2) *Mais peut-être l'heure est-elle venue (Rev. Hebd. 21—5—27, 368) — Peut-être le chagrin provoqué par la mort de Jacques était-il arrivé à son terme, et avait-il suffi - - - de cette légère peine (Giraudoux: Bella 214).*

3—4) Excepté les cas où «peut-être» a gardé sa fonction primitive de proposition principale: *Peut-être qu'il viendra etc.*, la non-inversion ne se trouve qu'assez rarement: *Peut-être, sur la tombe d'un des plus féconds d'entre eux, du plus inventif assurément qu'elle ait produit, c'est l'heure de redire que cette littérature a fourni son école et fait son temps (Sainte-Beuve: Lundis II, M. de Balzac) — Peut-être elle craint tout bonnement la désillusion (Travieux: Escapade II. 1) — Mais peut-être, comme on n'invente plus de vraie*

musique ni de vraies danses, l'âge des villes est passé aussi (Alain: *Système des Beaux-Arts* 193).

En vain, vainement.

1—2) *En vain avait-il consulté ses collaborateurs et ses amis* (Nouv. Litt. 16—10—26) — *En vain lui montre-t-on les beaux effets du soleil sur les pentes et là-bas, jusque dans la vallée du Rhône; en vain la montagne de sapins finit-elle en neige, et, plus haut encore, en brouillards indéterminés* (Barrès: *Amitiés* 52) — *En vain Fleury, toujours pacifique, s'efforça-t-il de maintenir la France hors du conflit* (Malet: *Hist. de France* ill. 244) — *Vainement, depuis, essaya-t-il d'en faire un autre* (Daudet: *Trente ans* 239).

3—4) *En vain je lui avais tout expliqué. — En vain d'ailleurs les souverains, Louis Philippe et la reine Victoria, par des entrevues répétées, en 1843, 1844, 1845 essayèrent de fortifier l'entente cordiale* (Malet: *Nouv. Hist. de Fr.* ill. 390).

Inutilement, rarement, si peu.

Avec ces adverbes et quelques autres encore, on trouve aussi l'inversion, mais elle y est d'un usage plus restreint.

Bien inutilement se défend-il d'avoir écrit un guide (E. Magne, *Merc. Fr.* 15—10—26, 380) — *Rarement ai-je éprouvé à lire un livre exotique plaisir égal à celui que m'a procuré ce roman* (Charpentier, *Merc. Fr.* 1—11—26, 666) — *On eût dit une voix de l'air, si peu pouvait-on comprendre d'où cette voix était issue* (Voisins: *Laurier* 296).

B. Phrases interrogatives.

Cette inversion, à la fonction grammaticale si précise, est une des questions d'ordre des mots les mieux étudiées jusqu'ici; elle est entrée définitivement dans les grammaires, et codifiée. L'intérêt qui continue à s'y attacher est dû

en partie au fait que plusieurs d'entre les emplois corrects sont assez menacés par d'autres venant de la langue vulgaire et qui, s'ils pénètrent rarement dans la langue écrite, sont déjà en partie assez usités dans la conversation familière des classes cultivées. La lutte des constructions intéresse donc aussi la stylistique, non pas tant parce qu'elle permet à l'écrivain de nuancer son style personnel, mais parce qu'elle lui permet d'évoquer le milieu social de ses personnages à l'aide de leur système grammatical.

I. Questions sans pronom ou adverbe interrogatif.

Dans les questions qui portent sur le contenu même de la phrase et qui appellent une réponse simplement affirmative ou négative, l'interrogation peut être exprimée par une inversion qui est simple pour le sujet pronominal, c. a. d. pronoms personnels atones, ce et on, composée pour le sujet nominal, c. a. d. substantifs, pronoms possessifs et démonstratifs (excepté ce). Avec les pronoms indéfinis il y a hésitation: *L'autre est-il rentré?* se dit normalement; *Quelqu'un est-il venu?* *Tout n'est-il que rêve?* est possible, mais peu usité; pour les autres pronoms indéfinis on a le plus souvent recours à d'autres formes de phrases interrogatives.

En ce qui concerne l'inversion simple: *Vois-tu?* *Irez-vous?* etc. nous rappelons qu'il y a la même restriction que pour le groupe précédent (v. p. 131) en ce qui concerne l'emploi des formes de la première personne.

Quand à l'inversion composée: *La voiture est-elle arrivée?* etc. on peut faire remarquer que cette construction forme normalement une unité complète, une phrase régulière; cependant, la construction emphatique à deux temps (phrase à terme unique + phrase complétive), d'où elle est

sortie elle-même par soudure (v. Introduction p. 21 sqq.), continue à exister. Ainsi, à côté d'une phrase comme: «*Mon stylo est-il là?*» la langue possède toujours la même phrase à l'état inorganisé: «*Mon stylo! Est-il là?*», forme qui est très usitée dans le langage négligé ou fortement affectif, plus rarement indiquée dans la langue écrite par la ponctuation.

La forme inverse de la même construction disloquée est extrêmement commune: *Est-il là, mon stylo? Est-elle vraie, cette histoire? etc.* (comp. livre I, p. 45 sqq. et livre II, p. 80—81).

La construction à inversion composée réalise un compromis entre un ordre «réel» sujet—verbe et un ordre formel, grammatical, verbe—sujet. L'élément formel qui marque l'interrogation est placé après le verbe. Si l'on veut indiquer dès le début, et très énergiquement, l'alternative que pose la phrase interrogative, on peut le faire en commençant par «oui ou non?»: *Il leur suffira de poser clairement la question: — Oui ou non, le commissaire du gouvernement dans les débats parlementaires, M. Germain Meyer, est-il désigné pour devenir «le secrétaire général de la future entreprise?» (Ch. Maurras, Action franç. 25—1—27),*

II. Particule interrogative -ti-.

On connaît le développement par lequel cet élément formel marquant l'interrogation et placé après le verbe, dont nous parlions ci-dessus, est devenu, par une extension analogique intéressante, une formule invariable d'interrogation: -ti-, placé après le verbe. En effet, la phrase interrogative: *Ton père vient-il?* se distingue de la phrase affirmative: *Ton père vient*, par une syllabe en plus, qui est -ti-, et qui a été sentie à un certain moment (le sens

de la phrase noyant celui des mots dont elle se compose) comme ayant la fonction abstraite de signe d'interrogation, sans contenu propre, — un mot qui perd son contenu concret pour devenir un outil syntaxique, un mot vide, grammatical. On pourra donc dire: *Ta femme est-elle aisée? je pouvais-tu choisir? elle t'écrit-tu souvent? c'est-il juste? etc.* (v. des exemples dans NYROP: *Gramm. hist.* II, § 225, p. 168—9; et dans l'étude très complète de L. FOULET sur l'interrogation, dans *Romania*, 1921, p. 269—71, 278—80).

Cette forme d'interrogation a été reconnue par la langue écrite dans: «Voilà-t-il», «ne voilà-t-il pas» — pour la simple raison qu'aucune autre forme interrogative n'est possible avec voilà. Elle est, croyons-nous, en train de pénétrer dans la langue de la conversation familière des classes cultivées dans «c'est-il»: *C'est-il vrai, c'est-il juste etc.*, fait qui s'explique très bien par la fonction très importante de «c'est» comme déclancheur (v. Introduction, p. 27, livre I, passim). Même, avec «c'est», cette forme se fourvoie, mais très rarement, jusque dans la langue littéraire, comme dans l'exemple que voici: *C'est-il la logique et l'idéologie, ou bien c'est-il la comparaison historique, qui nous mettent à même d'établir des rapprochements de ce genre et d'aboutir à des conclusions aussi suggestives?* (*Millardet: Linguistique et dialectologie romanes* 450).

III. Questions avec pronom ou adverbe interrogatif.

a) Inversion simple et inversion composée.

Quand l'interrogation porte sur un seul terme de la phrase, terme que la réponse doit fournir, un pronom ou adverbe interrogatif représente ce terme dans la question. Le mot interrogatif se met en tête de la phrase (v. livre V) et détermine normalement l'inversion du sujet, excepté dans

le cas où il est lui-même sujet. M. FOULET dit (Romania, 1923, p. 119—20; et 1921, p. 290) qu'on peut entendre: *Lequel veut-il y aller? Combien sont-ils morts?* et cite même quelques exemples littéraires (v. aussi quelques exemples que nous citons ci-dessous, pp. 155—156); ces constructions ne sont pourtant pas d'un usage constant et encore moins reconnu. Un pronom interrogatif sujet représenté après le verbe par un pronom ne se trouve régulièrement qu'avec des verbes employés impersonnellement: *Que se passe-t-il? Qu'est-il arrivé? etc.*, mais là justement, M. FOULET nie qu'il s'agisse d'un sujet; pour lui, «il» est sujet, «que» predicat de la phrase (v. la discussion avec M. YVON dans Romania, vol. 47 (p. 243, 289, 299—300), vol. 49 (p. 118). Il nous semble qu'une analyse formelle, logique, doit attribuer à «que» dans: *Qu'est-il arrivé?*, le même rôle qu'à «un malheur» dans la phrase: *Il est arrivé un malheur*, ou *Est-il arrivé un malheur?* — phrases sur lesquelles, sans aucun doute, *Qu'est-il arrivé?* est formée; comparez aussi: *Il est arrivé quelqu'un.* — *Qui est arrivé?* L'analyse logique doit donc reconnaître dans «que» un sujet; mais les considérations qu'on a lues plus haut (p. 82) sur le caractère particulier du sujet d'un verbe impersonnel et sur l'insuffisance de l'analyse antithétique pour ces phrases (auxquelles s'ajoutera encore pour «que» ce qu'on peut dire sur le caractère «prédicatif» de tout mot interrogatif), serviront à mieux faire comprendre la possibilité de ce débat entre deux grammairiens, et aussi les péripéties de l'histoire même de ces expressions, invoquée par M. FOULET dans l'article cité.

Comme il faut cependant des cadres pour des raisons pratiques, c'est sous la rubrique pronom interrogatif sujet que nous placerons ces tours, qui ne donnent d'ailleurs

lieu à aucune remarque spéciale, *que se passe-t-il?* correspondant régulièrement à: *Il se passe quelque chose*, comme *qui vient?* à *Il vient quelqu'un*. C'est d'ailleurs le seul cas, où, en français moderne, le pronom interrogatif neutre sujet permet une construction simple. Partout ailleurs, la transcription «qu'est-ce qui» est de rigueur (v. ci-dessous p. 149).

A part les cas où le pronom interrogatif est sujet, l'inversion est de rigueur dans la langue littéraire et dans la langue de la conversation soignée.

Dans le cas d'un sujet pronominal, l'inversion est toujours simple: *Que fais-tu? Qui cherches-tu? A qui le donnerons-nous? Quand vous reverrai-je? etc.*

Avec un sujet nominal, il y a tantôt inversion simple, tantôt inversion composée, et en général, les deux ordres sont également possibles: *Quand arrivera ton père? — Quand ton père arrivera-t-il?* Cela ne veut pourtant pas dire que les deux ordres soient toujours équivalents. LERCH (*Historische französische Syntax* I. 11—12) et STROHMEYER (*op. cit.* p. 106) disent qu'à la différence de construction correspond une différence de sens (de prédicat psychologique), de sorte que dans la phrase: *Quand arrivera ton père?* la question porterait sur «ton père», et dans *Quand ton père arrivera-t-il?* la question porterait sur «arrivera-t-il». Cela semble un peu exagéré. Il nous paraît plus exact, car plus nuancé, de dire que cette distinction se trouve dans les deux ordres comme une valeur latente (v. Introduction p. 31). On peut dire aussi qu'il existe entre l'inversion composée et l'inversion simple les mêmes rapports que ceux qui existent entre l'ordre sujet—verbe et l'ordre inverse après les adverbes et les prépositions avec régime, et dans les propositions subordonnées. Suivant les règles

formulées plus haut, où ces types de phrases sont étudiés, le verbe copule entraînera dans les questions l'inversion simple: *Où est ton père?* le verbe accompagné d'un complément terminera normalement la phrase et entraînera donc l'inversion composée: *Où ton père a-t-il trouvé ce beau tableau?* et entre ces deux pôles il y a place pour toutes les nuances de la pensée et du style.

Voici des exemples des deux ordres:

1) *A quelle heure (est) le déjeuner? — Où est Charles? — D'où vient ce bruit? — En quoi consistent tes nouvelles fonctions? — A quoi sert cet instrument? — Comment donc s'appelle cette ville où il avait passé ses vacances l'année dernière? — Quelle rage avait donc cette fille de ne pas faire chez elle ses affaires? (Bertrand: Louis XIV, 227) — Dans quelles conditions s'est ouverte la dernière crise ministérielle? (Temps 25—6—26) — Comment donc sont faits les hommes, pour qu'ils négligent ainsi la santé (Louis Codet, Merc. Fr. 1—10—26, 106) — Combien (coûte) ce livre?*

2) *Mais où ces animaux ne passent-ils pas? (Boylesve: Jardin détruit 32) — Combien de monuments durables tout ce travail a-t-il ajoutés à l'ensemble de la Poésie française? (Valery Larbaud, N. R. F. 1—1—26, 65) — Comment l'artiste qui veut engendrer de l'être, en augmenter la création, pourrait-il construire sur ce néant? (Massis: Jugements II. 269).*

En plus des restrictions à la liberté d'emploi des deux ordres qui découlent directement du principe général, il y en a quelques autres, plus spéciales:

1) «Que» se construit toujours avec inversion simple: *Que fait ton frère? — Que me veut cet homme? — Que comporte la procédure d'extrême urgence? (Temps 29—7—26).*

2) «qui», complément direct, nécessite souvent l'inver-

sion composée. En effet, une phrase comme: *Qui cherche ton frère?* prête trop facilement à l'équivoque pour qu'on ne préfère pas l'autre construction possible: *Qui ton frère cherche-t-il?*

3) «Pourquoi» se trouve presque exclusivement avec inversion composée. M. FOULET dit (Romania 1921, p. 294—5): «Peut-être n'est-il pas impossible de dire: *Pourquoi crie cet enfant?* mais la tournure: *Pourquoi cet enfant crie-t-il?* est tellement plus naturelle qu'on peut assurer qu'elle est la seule bien vivante». M. FOULET ne trouve pas d'explication à cette particularité, si ce n'est que les phrases avec «pourquoi» sont à la tête du mouvement qui va vers la disparition générale de l'inversion simple. Reste à expliquer pourquoi ces phrases ont abouti les premières à cette généralisation. On peut constater un parallélisme intéressant entre les phrases commençant par «pourquoi» et les propositions causales, où nous avons déjà remarqué la rareté de l'inversion, et où nous avons essayé de l'expliquer par le fait que «parce que, puisque» etc. déterminent la phrase entière et ne se rattachent pas directement au verbe (v. p. 125); et la même explication vaudra pour l'absence d'inversion simple après «pourquoi».

b) Antéposition absolue du sujet.

En plus des deux constructions étudiées ci-dessus, la langue en possède une autre pour les phrases avec pronom ou adverbe interrogatif, à savoir les phrases du type: *Mon stylo, où est-il?*

On voit que cette construction, extrêmement répandue dans la langue parlée, est la contrepartie exacte de la phrase du type: *Mon stylo est-il là?* Seulement, cette dernière construction est la seule possible pour les phrases sans mot interrogatif, et les deux parties dont elle se com-

pose se sont soudées complètement, tandis que pour la construction dont il s'agit ici, la soudure n'est pas encore complète; le caractère de phrase à terme unique reste le plus souvent assez prononcé: *Et ton frère? que fait-il en ce moment?* (On connaît le développement curieux d'une telle phrase à terme unique: *Et ta sœur?* qui a abouti à peu près à la même signification que celle d'une autre question tronquée: *Et avec ça?*). Cependant le grand usage que fait la langue parlée de la construction, est en train d'en faire un nouveau type de phrase normal qui s'appuie d'ailleurs sur tant d'autres constructions disloquées qui font leur chemin dans la langue moderne.

Voici quelques exemples littéraires de cette construction:

Madame sourit: Je pense qu'il cause avec mon mari. — Labrise: Ah! Avec votre mari? ... Votre mari, que dit-il de mon fils? (P. Bost, Rev. Hebdomadaire, 8—1—27, 148) — Voilà bien longtemps, dit-elle, qu'il n'a pas eu un malade aussi exigeant ... Ce malade, qui est-ce? (Boylesve: Jardin détruit 90) — Ce pays à la fois si accessible et si attirant, quelles commodités offre-t-il pour la défense? (Sailly: Toute la France 27) — Ce jeune époux, dans toute l'ivresse de sa virilité, qu'allait-il faire pour elle, pour cette Epouse si chérie ...? (Bertrand: Louis XIV. 152).

La langue littéraire se sert surtout du tour pour rattacher le sujet directement à ce qui précède et pour équilibrer une phrase compliquée.

c) Reprise du sujet.

Construction également très usitée dans la langue parlée (comparez les autres phrases du même type, livre I p. 45 sqq., livre II p. 80).

Où était-il, le patron? (Tr. Bernard: Le Petit Café I. 3) — Et à ton idée, pourquoi vient-il, le Chamarré? (Flers et

Caillabet: Le Roi I. 4) — En effet, où était-il donc ce Yann (Loti: Pêcheur d'Islande 4) — Quand donc viendra-t-elle cette gloire qui doit me couronner d'un laurier double et vert? (Voisins: Laurier 9).

d) Mot interrogatif postposé. V. Livre V, ch. II.

IV. Constructions périphrastiques.

Le français moderne possède une construction qui marque le caractère interrogatif d'une phrase, non pas par une inversion dans celle-ci, mais par le moyen d'une formule interrogative antéposée, dans laquelle entre l'inversion ordinaire: *Est-ce que... Quand est-ce que..., Où est-ce que..., Qui est-ce qui (que)... Qu'est-ce qui (que) etc.* Après la formule interrogative, la phrase se construit avec l'ordre normal sujet—verbe:

Est-ce que tu me feras connaître Suzon, un jour? (J. Cassou, Rev. Hebd. 11—6—27, 216) — Qu'est-ce qu'ils ont donc à se sauver comme ça? (Tr. Bernard: Le Petit Café I. 1) — Qu'est-ce qu'il y a de drôle? (ibid. I. 13) — Quand est-ce que je te reverrai? (ibid. I. 4) etc.

Dans deux cas particuliers cette construction est la seule possible. C'est d'abord dans: «Qu'est-ce qui»: *Qu'est-ce qui te fait croire ça? etc.*, c'est à dire quand le pronom interrogatif neutre serait sujet de la phrase. C'est ensuite dans tous les cas où il s'agit d'éviter des inversions du pronom de la première personne: *Est-ce que je sors trop souvent? etc.* (v. ci-dessus p. 131 et 141).

A part ces cas, la construction fait double emploi avec la construction à inversion, et souvent avec cette seule différence que la forme avec formule interrogative est plus usitée dans la conversation que dans le style littéraire. Il y a quelquefois cette nuance, que la formule introduit une

question plus hésitante, ou seulement plus polie, parce que moins brusque: *Est-ce que votre fille ira à cette soirée* (v. FOULET, Rom. 1921, p. 313, et SAALBACH: Studien zum Satzbau des Neuf Franz. p. 74—76). D'un autre côté, seule la tournure inversée est possible avec le sens d'un impératif: *Veux-tu te dépêcher!*, ou d'une exclamation: *Est-elle jolie!* (v. ci-dessous p. 152—153).

Les constructions périphrastiques permettent les mêmes variations disloquées que les constructions précédentes:

Les filles, qu'est-ce qu'elles doivent penser quand elles te voient? (Loti: *Pêcheur d'Islande* 7) — *Après cela, tout Wagner et tout Nietzsche et leur solide administration, qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse?* (Barrès: *Amitiés* 24) — *Qu'est-ce qu'il a ce garçon-là?* (Tr. Bernard: *Le Petit Café I.* 10) — *Garçon, est-ce qu'elle est bonne, cette fine champagne?* (ibid. I. 13) — *Qu'est-ce que c'est encore que cette canaillerie?* (ibid. I. 6).

V. Interrogation marquée uniquement par le ton.

Cette forme de l'interrogation, qui est la plus primitive, est toujours très vivante et comprend même le plus grand nombre de questions de la conversation ordinaire. Elle est la seule possible quand la question reprend une phrase qu'on vient d'entendre et qu'on voudrait avoir confirmée; dans ce cas la question marque souvent la surprise: *Je ne veux pas. — Vrai? Tu ne veux pas? etc.* Dans d'autres cas, la situation fournit la donnée, et la question a encore le même but, ou bien c'est une simple formule de politesse, ou, ce qui revient un peu au même, une manière indirecte de poser une question. Ainsi, en voyant quelqu'un mettre son pardessus, on dira: *Tu sors?* simplement pour dire quelque chose, ou peut-être dans l'espoir de savoir

où l'autre ira. Mais en dehors de ces cas, où l'emploi de l'ordre simple s'impose, la même forme de questions fait concurrence à la forme avec inversion, et à celle introduite par «est-ce que» sans aucune différence de sens. L'usage est tellement courant qu'il nous paraît superflu d'en donner des exemples; toute conversation et toute pièce moderne en fournit à profusion¹.

VI. Formes populaires de l'interrogation.

En plus des différentes formes de l'interrogation traitées ci-dessus, la langue populaire possède d'autres tours qui lui sont particuliers, mais qui commencent à pénétrer dans le langage des enfants des classes cultivées, dans la conversation libre des jeunes gens aussi, et même un peu partout dans la conversation.

Ce sont les types suivants:

a) *-ti-*: *Tu les avais-ti vus? c'est -ti bien sûr? etc.* (v. ci-dessus p. 142). Avec mot interrogatif ce type est rare: *Où j'ai-ti vu ce nom-là?* excepté avec «c'est-ti»: *Où c'est -ti que t'as vu ça?*

b) *Où tu vas?* Cette forme est très usitée dans la conversation familière dans de courtes phrases simples comme: *Combien ça vaut? — A quoi ça sert? — Comment ça va? — Combien c'est? — Quel jour ce sera donc? (dit le petit Philippe dans Barrès: Amitiés 90) — De quoi ça avait l'air, tous ces mecs, ces marchands de femmes, des détresseurs d'autos (Thérive, Rev. Par. 15—12—27, 843).* Plus on s'éloigne de

¹ M. SAALBACH a pris la peine de compter les phrases interrogatives dans deux pièces modernes avec ce résultat, que les cas où le ton seul marque l'interrogation étaient 4—5 fois plus nombreux que ceux dans lesquelles il y avait inversion, et 6—8 fois plus nombreux que les questions avec «est-ce que».

ces phrases très communes, plus les formes d'interrogation reconnues reprennent le dessus.

c) *Où que tu vas?* Autre forme qui commence à pénétrer dans la conversation familière, surtout peut-être avec «pourquoi»: *Pourquoi que tu as dit que c'était une pauvre bête?* (Barrès: *Amitiés* 70) — *Comment qu'il s'appelle?* — *Quelle heure qu'il est?* — *D'où que tu viens?* — *De quoi que tu te plains?* — *A qui que tu l'as dit?* etc. Là encore les phrases toutes simples forment l'avant-garde qui a déjà battu en brèche les vieilles constructions.

d) *Qui c'est qui vient? Où c'est que vous avez vu ça? Quand c'est qu'il viendra?* Ce tour est moins souvent adopté par les classes cultivées que les tours précédents; et plus rarement encore le tour suivant:

e) *Où que c'est que tu vas?*

Toutes ces formes populaires dérivent de propositions interrogatives subordonnées. Celles-ci prennent à leur tour quelquefois la forme d'une question directe dans le parler populaire: *Je vais lui demander qu'est-ce qu'elle prend.* — *Vous voulez savoir où qu'est le patron.* etc.

Pour plus de détails, nous renvoyons à l'étude de M. FOULET, à laquelle plusieurs des exemples cités sont empruntés. On trouvera aussi quelques exemples pris dans la littérature moderne dans SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* § 22, note (p. 32).

C. Phrases exclamatives.

Une question par laquelle on fait appel à l'assentiment de son interlocuteur est devenue une forme très usuelle d'une exclamation:

Crois-tu qu'elle est jolie: (Daudet: *Numa Roumestan*,

176) — *Est-il beau!* (*ibid.* 165) — *Es-tu dans un état!* (*Daudet: Évangéliste* 273) — *Es-tu enfant!* (*Martin du Gard: Les Thibault III, 1. 224*) — *Es-tu chatouilleuse!* (*ibid.*) — *Est-il impressionnable!* (*Tr. Bernard: Le Petit Café II. 12*) — *Est-il assez jaune! hein!* (*Voisins: Laurier 159*) — *M'embête-t-elle!* (*Flaubert: Education sentimentale II. 94*).

Un sujet nominal ne pourra pas précéder le verbe, mais sera ajouté après coup, conséquence directe du caractère impulsif de la phrase:

Est-ce bête, les convenances! (*Flaubert: Education sentimentale II. 71*) — *Est-ce horrible, tant de vies humaines sacrifiées...?* (*Daudet: Tartarin s. l. A. 67, 2*) — *Faut-il qu'elle soit chienne, cette Rosario!* (*Daudet: Sapho 159*).

Une autre forme de l'exclamation, d'un caractère plus littéraire, a son origine dans une question avec mot interrogatif et négation: *De quel remède n'ai-je pas essayé?* phrase par laquelle on défie l'interlocuteur de rien ajouter, de sorte qu'on dit indirectement que tout a été essayé.

Tant que l'exclamation garde cette forme primitive avec négation, elle garde aussi nécessairement l'inversion interrogative:

Que n'as-tu pas fait pour moi! — *Quelle idée n'aura-t-il pas de ma conduite!* — *De quel œil et de quelle oreille avides, cet adolescent timide et toujours en défiance de lui-même, ne va-t-il pas recueillir les leçons d'un tel maître!* (*L. Bertrand: Louis XIV, 108*).

Mais nous trouvons aussi des phrases exclamatives sans négation et dans celles-ci le plus souvent l'inversion interrogative est abandonnée, changement dû peut-être à l'influence d'un autre tour exclamatif comme: *Les services que tu m'as rendus!* ou simplement à la victoire de la construction habituelle sur la forme interrogative, transforma-

tion de la phrase d'autant plus facile, que le premier terme est souvent isolé et forme seul l'exclamation: «*Quelle idée! Quelle injustice!*» après quoi la phrase est complétée normalement: «*... j'ai eue! tu commets!*»

L'inversion simple d'un sujet nominal se trouve naturellement dans les conditions habituelles:

Quelle offense à l'homme eût été le singe parlant et, en même temps que nos gestes, contrefaisant notre voix! (Bainville: *Jaco* 17) — *Ah! quelle détestable influence ont les formules!* (Rev. Par. 1—3—27, 228) — *Quelle leçon nous donne cet aventurier de génie qui a enfin transposé le lyrisme dans la vie réelle* (J. Gourmont, *Merc. Fr.* 1—11—26, 657).

A côté de l'inversion simple, on trouve aussi assez souvent l'inversion composée:

Et, pourtant, combien cette dernière anecdote est-elle curieuse pour les mœurs d'aujourd'hui...! (Temps, 24—7—26).

L'inversion d'un sujet pronominal se trouve aussi, mais rarement; l'ordre sujet—verbe est ici l'ordre normal:

Quelle injustice commettrait-on si on le jugeait sur l'extérieur! (Maur. Martin du Gard, *Nouv. Litt.* 10—4—26) — *Quelles vastes perspectives il propose, et le beau travail pour un psychologue qui disposerait de toutes ses journées!* (*idem, ibid.*) — *Quelle singulière idée j'ai eue, vraiment, ce soir-là, de choisir pour reine Mlle Perle* (Maupassant: *Contes choisis* 46) — *Quel beau son elle rend, par elle-même, indépendamment de la voix! Quelle vigueur en reçoit le faible langage!* (Maurras: *Musique* 91).

Le caractère beaucoup plus artificiel, moins naturellement impulsif que peuvent avoir ces phrases exclamatives, si on les compare aux exclamations du type: *Est-elle jolie!* appert clairement dans des cas comme les suivants, où un sujet assez développé est antéposé à «l'exclamation»

dans une dislocation de caractère beaucoup plus logique qu'émotif :

Le jeune souverain, qui attend son heure, qui guette le moment précis de son entrée en scène, et qui, jusque là, se dérobe, cache le plus intime de sa pensée, — avec quelle justesse, quelle pénétration, il a été traduit par Lebrun, dans un petit pastel qui se trouve actuellement au musée du Louvre! (L. Bertrand: Louis XIV, 42) — Mais cet enfant «obtenu par prières», que de larmes, de tribulations, de supplications au ciel, de vœux et de pèlerinages, il lui avait coûtés! (ibid. 54).

On a vu que l'ordre dans les phrases exclamatives est assez flottant, mais que cependant l'inversion y perd terrain. Toutefois, dans un cas particulier, l'inversion composée paraît être en train de pénétrer, au contraire, sur un domaine où elle n'est pas reconnue dans des phrases interrogatives à proprement parler; il s'agit des phrases exclamatives, avec ou sans négation, dans lesquelles le mot interrogatif se trouve dans le sujet de la phrase.

En effet, les phrases citées par M. FOULET et qui sont tirées d'une dissertation française, concours d'entrée à une école du Gouvernement, juin 1920, ont ce caractère exclamatif: *Combien de maladies anciennement réputées incurables sont-elles maintenant guéries, combien de malheureux sont-ils rendus à la vie! (v. Romania 1921, 294).* Nous pouvons ajouter quelques exemples signés par de bons écrivains: *On peut lui objecter qu'il remplace une hypothèse par une autre hypothèse; mais néanmoins, quelle magnifique simplification et quelle belle harmonie ne se trouvent-elles pas ainsi introduites dans l'univers sensible? (Emile Borel, Nouv. Litt. 18—6—27) — Si nous trouvons en un temps trois écrivains qui citent les Annales de Tacite, par exemple, combien de milliers d'hommes n'ont-ils pas dans le même temps lu les*

*Annales de Tacite sans les citer? (Bédier: Lég. ép. II, 432) —
Combien de femmes n'aimeraient-elles pas mieux voir leur
amant mort qu'infidèle? (Donnay: Affranchie I. 3).*

Il faut cependant convenir qu'il s'agit ici d'une tendance encore mal assurée qui n'est pas encore, qui ne sera peut-être jamais reconnue, ni dans son emploi exclamatif, ni dans les vraies interrogations.

LIVRE TROISIÈME.

Le verbe et les compléments.

L'idée d'une action exprimée par le verbe peut être complétée, déterminée de différentes façons par des mots qui indiquent l'objet ou la personne qui subit l'action ou dans l'intérêt duquel elle est faite, l'instrument, le lieu, le temps, la mesure, la manière etc., bref une très grande variété d'aspects de l'action. Grosso modo, ces mots avec lesquels le verbe forme groupe, se répartissent en deux catégories: Les compléments, qui ont un caractère relativement indépendant du verbe, vu qu'ils peuvent devenir, le cas échéant, le point de départ d'un énoncé; et les déterminants, qui se subordonnent à l'idée du verbe qu'ils ne font que nuancer. Au point de vue de l'ordre des mots, les deux catégories se distinguent en ceci que la cohésion est en général plus forte entre le verbe et les déterminants qu'entre le verbe et les compléments; ces derniers appartiennent aux termes principaux de la phrase; ce sont des substantifs, tandis que les déterminants sont des adverbes. Entre les deux catégories se placent les substantifs régis par une préposition, dont le degré d'indépendance est très variable. D'ailleurs, les rapports entre le verbe et les compléments substantifs présentent, eux aussi, bien des nuances dans l'interdépendance des deux termes du groupe et dans

le degré d'unité de celui-ci. De sorte qu'une classification comporte nécessairement une certaine somme d'arbitraire, une rupture de continuité qui n'est pas dans les faits. C'est par une nécessité pratique de présentation que les seuls compléments (directs, indirects et circonstanciels) trouvent leur place dans ce chapitre, tandis que les déterminants du verbe seront étudiés dans la seconde partie de notre étude.

CHAPITRE I.

Le complément direct.

A. Construction simple.

I. Ordre habituel: verbe—complément.

Si on laisse de côté les pronoms personnels atones, et les pronoms relatifs et interrogatifs, qui seront étudiés à part, l'ordre verbe—complément direct est un des ordres les plus fixes du français actuel, pour toutes sortes de compléments directs:

Je connais cet homme. — J'entends la sonnette. — J'entends sonner. — J'entends qu'on sonne. — J'aime (à) le faire. — J'oublie de le faire. — Invitez qui vous voudrez. — Je me demande s'il va venir. — J'aime quand tu fais cela (v. pour le dernier exemple: SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* § 108, p. 152 sqq.).

Le même verbe peut être accompagné de plusieurs compléments directs coordonnés: *Cela demande de la patience et de l'habileté*. Plus rarement, les deux compléments appartiennent à des catégories grammaticales différentes: *Il comprit son erreur et que le Mont-Blanc faisait toute cette clarté* (cité avec d'autres exemples dans SANDFELD-JENSEN, *op. cit.* § 1).

Inversement, le même complément peut appartenir à deux verbes coordonnés: *Il lut et relut la lettre.* — *Je t'ai dit et redit que c'est défendu.* Cependant, quand les deux verbes sont moins naturellement unis, le complément se place après le premier, pour être répété dans la seconde partie de la phrase par le pronom personnel correspondant: *Il prit un cigare et l'alluma.*

Si le complément est un infinitif, celui-ci peut recevoir lui-même un complément: *A l'endroit de la grammaire où nous sommes, certains auteurs croient devoir donner les principales règles classiques de la prosodie* (Abel Hermant: *Xavier* 95).

D'autres formes de compléments composés seront étudiées plus loin.

Il existe une construction qui joue un rôle stylistique très important, dans laquelle l'idée de l'action se réfugie dans le complément, tandis que le verbe ou bien nuance cette idée, remplissant la fonction ordinairement remplie par un déterminant du verbe (1), ou bien ne fait que présenter l'action sous son aspect le plus abstrait, par le moyen d'un verbe passe-partout (avoir, faire) ou du verbe attitré du substantif verbal (2).

1) *Il ne fait que pleurer.* — *Il n'arrête pas de gémir.* — *Il finit par se taire.* — *L'intérêt ne cesse de croître.* — *Il continue de se bien porter.* — *Il se hâte de vous rejoindre.*

2) *Avoir le désir (de), faire bon accueil (à), faire montre (de), faire des aveux, prendre intérêt (à), prendre une résolution, donner sa démission, donner son adhésion, jeter un regard, jeter un défi, pousser des soupirs, adresser un salut, fournir une preuve, trouver une solution, soutenir une lutte etc. etc.*

Tantôt ces tours ont un sens nettement distinct du sens

du verbe simple (ainsi: montrer — faire montre de), tantôt la différence est une simple nuance (lutter — soutenir une lutte). Tantôt enfin, la transposition devient un procédé d'un caractère plus formel, qui permet de terminer la phrase par l'idée verbale; c'est par là que ces tours intéressent particulièrement l'étude de l'ordre des mots; ils permettent l'intercalaison d'autres termes de la phrase, qui autrement prendraient la dernière place (v. ci-dessous: Cohésion et disjonction). Le procédé développe dans le français moderne ce caractère de style nominal auquel nous avons fait allusion dans notre Introduction; il crée des possibilités de variation, mais il peut dégénérer aussi en poncif encombrant et inutile.

II. Cohésion et disjonction.

L'interdépendance naturelle du verbe et du complément fait de ces deux termes un groupe solidement constitué dans la phrase. Le verbe ne précède pas seulement le complément, il l'appelle aussi directement, et d'autant plus que le contenu propre du verbe est plus général. Il y a donc cohésion assez forte, mais cependant variable, des deux termes; cette cohésion est moins prononcée dans des cas comme: *il chante une petite chanson*, que dans des expressions telles que: *perdre patience, tenir boutique, avoir envie, avoir peur, faire fi, prendre congé, livrer bataille etc.*, où la cohésion est presque complète, vu que ces locutions constituent une unité sémantique.

Dans tous les cas, le style naturel et simple ne permet, dans le groupe: verbe—complément, d'autre intercalaison que celle d'un adverbe (déterminant du verbe, v. II^e Partie), dont la cohésion avec l'adverbe est encore plus forte que celle du complément: *Il joue bien la musique russe. — Je n'avais pas vraiment peur etc.*

Il en est tout autrement pour le style plus tendu, plus synthétique, qui a même trouvé dans la disjonction du groupe verbe—complément un de ses procédés favoris. En effet, le rejet du complément à la fin de la phrase, par l'intercalaison d'incises et de compléments indirects ou circonstanciels, est un des caractères distinctifs du style littéraire moderne. Comme nous l'avons déjà remarqué, la disjonction ne signifie pas la dissolution du groupe disjoint; au contraire elle suppose une forte synthèse. L'unité du groupe est la condition même de l'effet de suspension, qui est ici le but de la recherche stylistique; le complément devient le terme attendu et définitif de la phrase, suspendue toute entière entre celui-ci et le sujet.

Voici quelques exemples, qui se laisseraient facilement multiplier, de la disjonction en question:

Cette satanique créature lui fit voir, au pied de la lettre, incarné et dardant sur lui ses prunelles fascinatrices, — le Diable (L. Bertrand: Louis XIV, 235) — Daria mit, à m'accompagner, quelque résistance (Duhamel: Pierre d'Horeb 182) — M. Spanieu, avocat de Mme Seret, mère de la victime, prend au début de l'audience la parole et - - - (L'Œuvre 20—1—27) — Henriette Charasson n'occupe plus rue Ernest Renan, d'où elle écrivait ses premières lettres, un appartement (Claudel, N. R. F. 1—10—26) — Le lendemain, pour la première fois, il n'attendit pas pour se rendre au cimetière l'après-midi (Giraudoux: Bella 219) — Il place sans cesse avant le verbe l'attribut (Vianey: Chefs d'œuvre poétiques du XVI^e s. 424) — Quand elle triomphe, c'est que la Providence a sur sa personne les plus grands desseins (Bertrand: Louis XIV, 134).

Souvent, la longueur du complément final fait de la disjonction non plus le moyen d'obtenir une suspension,

mais au contraire le moyen d'en éviter une autre trop violente, ou peut être des malentendus, comme dans les exemples que voici: *Il faisait faire pour sa femme à des prix fous des ombrelles, des chapeaux, des manteaux qu'il avait appris à Albertine à trouver charmants et qu'une personne sans goût n'eût pas plus remarqués que je n'avais fait* (Proust: *Ombre* 2. 167) — *Il en vint, lui aussi, à concevoir, d'abord en secret, puis à voix haute, au sujet de la «boîte», des réserves dont l'examen et l'expression lui procuraient une volupté douloureuse* (Duhamel: *Deux hommes* 207) — *Il éprouvait ce soir contre son frère une prévention instinctive, qui ne s'exprimait pas, mais qui le murait dans une sorte de silence, bien que la conversation entre eux fût amicale autant qu'à l'ordinaire* (M. du Gard: *Thibault III*, 1. 210).

Comme la disjonction intéresse aussi l'étude de l'élément disjonctif, qu'il soit complément indirect ou circonstanciel, ou autre chose, la question sera reprise plus loin à l'occasion: elle est assez importante, au point de vue stylistique, pour mériter une attention particulière. Mentionnons ici cette restriction importante à la possibilité de la disjonction, que le terme intercalé n'est jamais le sujet de la phrase. Aussi avons-nous déjà vu, dans le chapitre précédent, que la présence d'un complément empêchait ordinairement l'inversion du sujet, et que, dans les cas où l'inversion avait lieu tout de même, le complément précédait nécessairement le sujet.

III. L'ordre: complément direct—verbe.

L'inversion simple du complément direct est normale dans le cas d'un pronom relatif; elle se trouve en concurrence avec l'inversion composée quand le complément est un mot interrogatif (v. ci-dessus livre II, p. 145, et plus loin

livre V). Dans ce dernier cas, un complément composé se trouve quelquefois réparti de manière à respecter en même temps la place attirée du mot interrogatif (exclamatif) et la place normale du complément, comme dans ces exemples: *Ah! qu'il se sentait d'amour pour tout être faible qui eût sollicité, ou seulement accepté, l'appui de sa force!* (Martin du Gard: *Les Thibault III. 1. 78*) — *Que l'ignorance peut donc faire de mal à une démocratie!* (*Echo de Paris 26—3—26*) — *Un chiffre qui indique combien le métronome doit battre de temps à la minute* (Roudet: *Eléments de Phonétique générale 228*). De même pour «tant» antéposé: *Elle ne pouvait s'empêcher de rire, tant elle avait de joie au cœur* (Martin du Gard: *Les Thibault III. 1. 187*). Cependant, le plus souvent, le groupe en question présente une cohésion complète; c'est toujours le cas pour la langue parlée: *Que de lettres j'ai reçues! Que de mal j'ai eu à vous trouver! Combien de temps demandez-vous pour le faire?*

L'exemple que voici réunit les deux ordres possibles: *Hélas! Que d'avatars, que de refus polis des éditeurs j'essayais cependant malgré tous ces calculs, et qu'il me fallait d'entêtement pour ne point me lasser!* (*Fr. Carco, Rev. de Par. 1—11—26, 49*).

L'inversion simple est normale aussi quand le complément est une citation: *Non, dit-il. — Une voix criait: Shelley! Shelley! reprenait une autre voix* (*Maurois: Ariel 8*).

Enfin, elle se trouve dans des cas particuliers de rattachement à ce qui précède, régulièrement dans une phrase comme: *C'est là le commencement du conflit, si conflit on peut dire* (comparez livre II, p. 84), sporadiquement dans d'autres cas, comme: *Moins vous affecterez de prétention dans votre mise, meilleur effet cela fera.*

L'inversion simple du complément se trouve enfin dans

quelques cas de syntaxe figée, des formules comme: *Grand bien vous fasse!* — *Qui terre a, guerre a!* — *Tes père et mère honoreras! Vendredi chair ne mangeras!*

A part ces cas particuliers, le français moderne ne reconnaît pas l'inversion simple du complément direct; ou presque pas. Cette dernière réserve est due à une phrase comme la suivante, qui est bien d'un écrivain de naissance étrangère, mais qui paraît pourtant correcte: *C'est là tout l'appui que tu prêtes à un Job comme moi? demanda Anghel. Trois enfants j'ai eus, et tous trois je les ai perdus. Quel crime ai-je commis - - - (Panaït Istrati: Oncle Anghel 42).* Une telle inversion emphatique: *Trois enfants j'ai eus*, n'est sans doute pas commune, mais elle ne choque pas non plus une oreille française, comme nous avons pu nous en rendre compte en soumettant la question à des juges compétents.

A cheval sur les deux formes de l'inversion du complément simple ou disloquée se trouvent les phrases très communes du type: *Ça je (ne) sais (pas)*, *ça je (ne) crois (pas)*, *ça je ne dis pas*, *ça je ne peux pas vous dire*, c. a. d. une inversion simple du complément «ça», ne se trouvant que dans les cas où l'absence du pronom qui le représenterait dans la dernière partie de la phrase dans l'inversion disloquée (v. ci-dessous) serait possible aussi dans les mêmes phrases sans «ça»: *Je (ne) sais (pas)*, *je ne dis pas; etc.* C'est donc bien une inversion d'origine disloquée, mais où toute trace de la dislocation a disparu.

VI. Complément précédant un infinitif ou un participe.

La place du complément d'un infinitif ou d'un participe passé offre quelques exceptions à la règle générale. Devant ces formes du verbe se placent le plus souvent les

compléments: «tout, rien, beaucoup, tant, trop, assez, plus»: *Il vaut mieux tout dire. — Je ne peux rien faire. — C'est assez dire. — Ce n'est pas trop dire. — Il avait tout oublié. — On n'avait rien omis. — Nous avons beaucoup fait pour vous. — J'ai déjà assez vu. — Il avait tant fait.*

L'ordre inverse existe aussi, mais l'usage en est moins courant et en revanche plus expressif: *Je pourrais faire tout pour lui. — Il avait appris beaucoup. — Il n'est pas de chapitre de syntaxe qui dût être plus libre, et il n'en est point où des règles rigides aient davantage embrouillé tout* (Brunot: *La Pensée et la Langue* 897). La postposition devient cependant l'ordre naturel quand le complément est accompagné d'une détermination ultérieure:

Il faut apprendre beaucoup de choses. — J'ai oublié tout ce que tu m'as dit. — Le dîner s'acheva sans qu'on eût dit rien à retenir (Maupassant: *Contes choisis* 49). Comparez cependant: *Je ne t'ai jamais rien entendu dire de plus sensé* (Mauriac, *N. R. F.* 1—7—26, 19). Il s'agit ici d'une lutte entre l'ordre habituel et la tendance à l'unité du groupe complément + déterminant, lutte dont le résultat est fixé pour quelques cas: *beaucoup de choses, tout ce que tu m'as dit*, et tout à fait en suspens pour d'autres: *Je n'ai rien vu d'intéressant. — Je n'ai vu rien d'intéressant.*

Le complément peut enfin précéder un infinitif ou un participe présent (gérondif) dans un certain nombre de locutions figées: *geler à pierre fendre, sans bourse délier, sans coup férir, sans mot dire, à vrai dire, chemin faisant, à son corps défendant.*

Quelques-unes de ces formules sont quelquefois recréées selon la syntaxe moderne; on trouve alors: *sans dire (un) mot, à dire (le) vrai, il gelait à fendre les pierres.*

B. Construction disloquée.

I. Ordre: verbe—complément.

Une construction dans laquelle le complément est représenté d'abord par un pronom personnel, puis repris dans sa forme pleine après le verbe, lequel est suivi ou non d'une pause, est extrêmement commune, dans la langue parlée surtout. Pour les considérations générales, nous renvoyons à notre Introduction (p. 26) et aux pages qui traitent de reprises apparentées dans les deux premiers livres (pp. 45 sqq. et 80).

Nous pouvons donc nous borner ici à donner un certain nombre d'exemples qu'il serait facile de multiplier:

J'ai hérité de huit cent mille francs. Je vais la mener, maintenant, la grande vie (Tr. Bernard: *Le Petit Café* I. 8) — *Ils en avaient de l'appétit!* (ibid. I. 6) — *Vous voyez ça d'ici?* — *Parfaitement!* — *Eh bien! il en a une vue!* (Flers et Caillavet: *Roi* I. 3) — *Ecoute-moi, je ne la sais pas assez, la prière* (Barrès: *Amitiés* 157) — *Mais vous savez où le trouver ce soir, lui, le Docteur?* (Boylesve: *Jardin détruit* 90) — *Je l'adore, moi, mon futur gendre* (Bourget: *Le Disciple* 264) — *Nous ne le croyions pas certes ni l'un ni l'autre, que la vie fût un rêve, si vite écoulée - - -* (F. Gregh, *Nouv. Litt.* 6—8—27).

Nous avons mentionné au livre I (p. 49—50) une construction curieuse qui reprend un sujet à l'aide de «comme»; la même construction se trouve aussi quelquefois avec un complément:

Comment est-ce qu'il est? — *Un grand monsieur avec une barbe grise.* — *Soyez tranquille, on vous enverra tout ce qui vient ici comme barbes grises* (Tr. Bernard: *Petit Café* III. 9) — *Une collation champêtre où l'on vit exposé tout ce qu'il y*

avait de plus rare et de plus précieux comme vaisselle et comme orfèvrerie (Bertrand: Louis XIV, 167).

II. Ordre complément—(sujet)—verbe.

Cette construction a été également étudiée dans l'Introduction (p. 21 sqq.), où il a été montré comment elle a pour point de départ une dislocation, ou plutôt un premier état inorganisé de la phrase; une phrase à terme unique en est la première esquisse fortement émotive, qui est reprise après sous une forme plus explicite qui fait tenir le premier terme dans un complément pronominal. Il a été montré également que cette construction disloquée s'est normalisée, que les deux parties se sont soudées, et qu'elle sert désormais à remplir une fonction plus souvent logique qu'émotive, à savoir le rattachement du complément à ce qui précède; autrement dit, à mettre le complément en tête de la construction quand il est le point de départ, le sujet psychologique (de premier plan) de la phrase. Le français retrouve par cette nouvelle construction la possibilité d'antéposer librement un complément direct; par un détour, la langue recouvre une ancienne liberté perdue; la langue parlée et la langue littéraire en font un usage également étendu. Voici maintenant quelques-uns des exemples sur lesquels se basent les pages de l'Introduction auxquelles nous renvoyons:

a) Antéposition emphatique: *Le nom de cet homme, de ce voyou . . . Je veux savoir (Flers et Caillavet: Roi II. 12) — Mon ami, pourriez vous me dire s'il est venu un tapissier ce matin présenter une facture pour M. de Vatinelle? Un tapissier! à sept heures du matin! on ne l'aurait pas reçu! (Labiche: Petites mains I. 2) — Et ce mari . . . si je l'avais trouvé? (ibid. I. 5) — On devait la retrouver (sc. sa*

philosophie) dans tout son théâtre. — Le théâtre! Il l'a adoré, de tout temps (F. Gregh, Nouv. Litt. 6—8—27).

Remarquons que souvent le complément est répété dans la phrase complète et non pas représenté par le pronom: *Avec un habit qui me gêne, une cravate qui m'étrangle et de la pommade qui m'empeste! Oui de la pommade, j'ai mis de la pommade, parole d'honneur! (Pailleron: Cabotins II. 7).* Quelquefois, une série de compléments antéposés est représentée dans la phrase par «tout»: *Philosophie, science, poésie, théâtre, romans, on traduisait tout.*

Rappelons aussi que le terme antéposé peut être introduit par «quant à», «pour», «en fait de», «comme»: *Quant à lui, je ne le vois plus jamais. — Pour le nécessaire, on se le procurait à la petite ville de Verronces (Régnier: L'Escapade 53). — Comme tactique, celui-là les a employées toutes (Rey et Savoir: Ce que femme veut I. 3).*

b) Rattachement à une phrase précédente par un mot qui répète ou représente un terme de celle-ci ou qui la résume dans sa totalité:

Cornélia avait l'habitude de lire - - - à son réveil un sonnet de Pétrarque. Ce sonnet, elle le méditait et s'en nourrissait tout le jour (Maurois: Ariel 151) — Des progrès considérables ont été accomplis. Ces progrès, M. Daniel Mieg - - - les a indiqués brièvement (Temps 4—7—26) — Il les souhaitait en prospérité et respectés de tout l'univers. Ce respect, on le devait assurer par l'habileté des négociations et, au besoin, par la force des armes (Régnier: L'Escapade 25) — Je l'aime, mais mon amour le recevrais-tu dans ton sein ou n'y verrais-tu qu'une exaltation orgueilleuse - - - (H. Petit, N. R. F. 1—7—26, 48) — Ils ne seraient heureux que quand, rejeté le joug de l'Eglise, ils se seraient émancipés avec l'autorisation du comte; celui-ci je suis allé le trouver, accompagné de plu-

sieurs d'entre vous (H. Bachelin, Merc. Fr. 15—9—26, 621) — Ainsi parlaient les néréides, ainsi parla Lautonne, et toutes ces paroles dites par des mouvements, Sylvius les entendit bien (Voisins: Laurier 207) — Il faut participer à l'essence des choses, ses raisons de croire, et créer ensuite! Cela, vous ne l'avez jamais fait, Sylvius! (ibid. 356).

c) Rattachement du complément à un terme qui précède et qui l'appelle par une association naturelle:

Les grandes personnes peuvent parler tant qu'elles veulent: ça ne fait rien. Les enfants, on les fait taire (Lichtenberger: Trott 34) — Son père l'a reconnu, il n'y a rien à dire. Mais sa mère, une femme d'une condition très modeste, il ne la connaît pas (Nouv. Litt. 3—7—26) — Oui... Celui qui apprendra aux hommes qu'ils sont bons, celui-là finira le monde. Celui qui le leur a appris, ils l'ont crucifié (trad. de Dostoïewsky, cit. Massis: Jugements II. 182) — Que deviennent les magistrats des 227 tribunaux supprimés? Une partie se trouve incorporée dans les 131 restants. Les autres, sans leur ôter aucun de leurs droits, le Décret les affecte provisoirement à la suite de quelqu'un de ces tribunaux (M. Coulon, Merc. Fr. 1—11—26, 682) — M. André Beucler a fait ses débuts littéraires avec trois nouvelles, dont l'une a reparu depuis aux éditions de la N. R. F. - - - La première est restée dans un fascicule de la Revue de Bourgogne - - - La troisième, qui s'appelait Ténébreuse, nous la retrouvons sous le nom de la Belle de Baulieu (E. Jaloux, Nouv. Litt. 6—8—27) — Il lui fallait quelque adoration. La famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. La patrie, il lui en voulait de ses démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. La religion, il l'ignorait depuis sa première communion. L'amour, il ne l'avait rencontré que vénal et criard. La Littérature,

alors? ou bien l'Art, avec des majuscules (Merc. Fr. 1—3—27, 324).

d) Le complément est une proposition subordonnée:

Qui se fait brebis, le loup le mange. — Que la découverte soit vraie, je le crois, je le dis, et comme, en outre, je le chante, il n'y a pas la moindre illusion à me faire (Maurras: Musique 86) — Que ce temps ne ressemble guère à celui d'Anatole France, la chose est indiscutable. Mais qu'il lui soit inférieur, je ne le pense pas, et je crois même le contraire (Fr. Miomandre, Nouv. Litt. 6—8—27).

Dans plusieurs de ces derniers exemples, il n'y a pas rattachement à ce qui précède, mais mise en relief du verbe.

e) Le complément antéposé est repris dans une proposition subordonnée qui dépend d'une principale intercalée:

Dites donc, ce monsieur qui est là-bas, il me semble que je le connais (Tr. Bernard: Petit Café I. 5) — A peine eus-je entendu le cri, je fis, par dessus les banquettes, un bond dont je ne me serais jamais cru capable. Ce bond, il me parut que tous les gens des derniers gradins l'avaient fait en même temps que moi (Duhamel, N. R. F. 1—12—26, 701—2) — Reste à savoir si cette nouvelle et admirable «Apologie pour le ballet classique» M. Levinson avait besoin d'un essai de Paul Valéry pour nous la proposer (Charensof, Nouv. Litt. 9—4—27).

Si nous avons cru utile de donner d'assez nombreux exemples de cette construction, c'est pour bien montrer le caractère logique de l'antéposition du complément dans la grande majorité des cas; l'existence d'un pronom démonstratif ou de «tel» dans le complément est souvent le signe

direct du rattachement. Le caractère du sujet grammatical est variable; ce sujet peut avoir un sens très plein, prédicatif, comme dans l'exemple que voici: *L'effort pour coordonner les données tactiles et visuelles, reste l'un des plus prodigieux efforts de ma vie, constate Mme Heyn. Cet effort, chaque enfant en bas âge l'accomplit* (Labadie, *Nouv. Litt.* 7—8—26). La construction passive, avec laquelle le tour étudié ici est continuellement en concurrence, répondrait encore mieux ici à l'ordre psychologique, le verbe étant le verbe attiré du complément antéposé et attiré naturellement par lui: *Cet effort est accompli par chaque enfant en bas âge*. Comparez: *De même que la notion de «pensée symbolique et expression symbolique» débordait le cadre du langage où la doctrine classique enfermait l'aphasie, de même cette notion serait elle-même débordée par celle de «distinction et de découpage dans l'espace»* (Delacroix: *Langage et Pensée* 512). C'est ici une des fonctions essentielles du passif.

Où la construction disloquée est au contraire la plus naturelle et où elle a son domaine le plus étendu, c'est quand le sujet grammatical est très effacé, et surtout quand c'est un pronom personnel.

Le sujet grammatical représente alors un sujet constant et par là même plus effacé («sujet d'arrière plan») que le «sujet actuel» (ou «sujet de premier plan») contenu dans le premier terme. Cet effacement peut aller jusqu'à une fonction purement formelle, surtout avec un verbe impersonnel ou avec «on» pour sujet grammatical, comme dans les exemples suivants:

Le goût de Philippe II, les sombres délices de sa pensée, il faut les chercher sans aucun doute dans les quelques tableaux de la sacristie (Lacretelle, *N. R. F.* 1—6—26, 656) — («il faut les chercher» = «se trouvent» = «sont») — *Et puis les*

typographes, à rebours de la femme de César, on doit toujours les soupçonner (A. Thérive, *Nouv. Litt.* 3—10—25) (= «sont toujours suspects») — *Péguy, Claudel, et bien d'autres avec eux parmi nos contemporains, on les reconnaît à ce signe qu'ils n'aiment pas l'époque où ils sont nés* (Massis: *Jugements II.* 249) (= «sont reconnaissables» ...) etc.

Il ne paraît pas douteux que le domaine central de la construction est formé par les cas à sujet pronominal; et que c'est le caractère très fortement automatisé de ces constructions pronominales qui rend compte de son succès.

Au point de vue stylistique, ce tour sert avant tout à des besoins de variation dans la construction, pour remplacer ou alterner avec la construction passive regardée généralement comme inélégant. Cela ressort surtout des exemples de notre troisième groupe. Le tour sert aussi à mieux mettre en relief le verbe; on en a vu des exemples dans notre quatrième groupe; en voici quelques exemples supplémentaires;

(*Commencement d'un article: De la statue à l'épithaphe*).
La louange écrite par une main amie ou salariée, ou par soi-même, la pluie l'effrite, les herbes la recouvrent, le temps l'efface (*Temps* 12—12—26) — ... *et tout ce qui reste en nous de refoulé, d'inconscient, si nous ne pouvons pas précisément le supprimer, du moins cessons-nous d'y attacher de l'importance* (Massis: *Jugements II.* 51) — *Tu sais, Philippe, tes camarades, jamais, jamais tu ne les reverras* (Barrès: *Amitiés* 49).

L'antéposition logique du complément n'exclut aucunement la mise en relief d'un autre terme de la phrase par le moyen de «c'est»; dans ce cas, le «thème» précède le terme introduit par «c'est»:

... *cette fois, le titre est trouvé. Et ce titre, ce n'est pas*

à la légère que Flaubert l'a choisi (R. Dumesnil, *Merc. Fr.* 15—11—26, 99) — La cause d'une telle injustice, c'est, je me le figure, à la clientèle cosmopolite qui a envahi le marché qu'il faut l'attribuer (Charpentier, *Merc. Fr.* 15—11—26, 157) — Un effort de volonté virile le retient, toutefois, de succomber. Mais cet effort, c'est au prix seulement d'une farouche résolution qu'il parvient à le réaliser (*idem, ibid.* 1—2—27, 671) — Cette Compagnie de Saint-Sulpice, peu nombreuse, - - - c'est avec raison, je crois, que Renan nous la représente comme le lieu religieux le moins accessible à l'intrigue humaine (Lasserre: *Jeunesse d'Ernest Renan I.* 361) Les accidents du jour, c'est la nuit qui les efface (Voisins: *Laurier* 19).

On voit par ces exemples à quel point l'antéposition dont il s'agit ici est absolue; en effet nous n'avons noté qu'un seul exemple où un autre terme, un complément de temps, précède le complément disloqué: *N'avais-je pas été usqu'à me souvenir tout à coup de ce ménage dont m'avait parlé Mme de Pons Mais presque dès les premiers jours, le ménage, je l'avais trouvé* (Boylesve: *Jardin détruit* 44).

Il n'est guère nécessaire d'ajouter que le fait qu'un complément se rattache à ce qui précède, n'amène pas nécessairement son antéposition. Langue parlée et langue littéraire se servent également bien de la construction simple, habituelle: *A ses confrères? Même à ses vieux camarades? Je connais ce monde-là: non. C'est à vous qu'il aurait pu parler* (Boylesve: *Jardin détruit* 99).

La construction disloquée est une possibilité entre plusieurs autres. Les phrases: *On connaît cette histoire — Cette histoire, on la connaît — Cette histoire est connue — C'est une histoire connue* (Comparez au livre I p. 57 les variations: *Il est bête — Bête, il l'est — Sa bêtise est certaine*),

représentent autant de types de phrases à disposition, mais plus ou moins fortement automatisés, de sorte qu'il peut y avoir lutte — et une lutte dont le résultat est impossible à déterminer d'avance — entre l'ordre le plus général, donc le plus mécanisé, et l'ordre qui suit le mieux la marche de la pensée.

CHAPITRE II.

Le complément indirect.

A. Construction simple.

I. Ordre habituel: verbe—complément indirect.

Le complément indirect normal (pour les pronoms personnels atones, relatifs et interrogatifs, v. ci-dessous) est introduit par une préposition, le plus souvent «à» ou «de»: sa place normale est après le verbe ou la locution verbale, dans la phrase nominale après l'attribut:

1) *Je réponds du reste. — Il ne se souvient de rien. — Vous ne vous doutez pas de sa mauvaise foi. — Il avait pensé à tout. — Il a hérité d'une fortune énorme. — Cela pourra nuire à votre réputation. — Le tableau est dû à un grand artiste. — Le tableau est peint par un grand artiste.*

2) *Il fait grand cas de votre frère. — Il fait montre de son opulence. — Cela pourra faire du tort à votre réputation. — J'ai peur d'une telle justice. — J'ai horreur de cela.*

3) *Cela sera utile à votre avancement. — Il est content du changement. — Il est capable de tout. — Il est identique à l'autre. — Il est charmant pour moi. — Tu es méchante avec moi.*

II. Cohésion et disjonction.

La question se présente à peu près comme pour le complément direct: seulement la disjonction est loin d'avoir trouvé ici la même faveur; elle existe pourtant comme le montrent les exemples suivants:

... *tout vieux débris quel qu'il soit, même s'il est dépourvu, pour MM. les conservateurs, de tout intérêt et de toute signification* (Bertrand: *Louis XIV*, 31) — *La voix --- est, dès les premières phrases, complètement voilée, brisée ---. Nouvelle habileté sans aucun doute, car il nous souvient, cette même voix fragile, de l'avoir entendue, claire, aiguë, presque forte, parler à la Chambre pendant trois, quatre heures d'horloge* (Léon Treich, *Rev. Hebd.* 19—3—27, 365) — *Je n'ai pu me rendre à R. --- où j'ai coutume depuis quinze ans de célébrer le culte deux fois par mois* (Gide: *Symphonie pastorale* 11).

III. Complément indirect à l'intérieur de la phrase.

Quelquefois le complément indirect précède le verbe ou une partie du verbe sans pourtant être en tête de la phrase. C'est un procédé purement littéraire de mise en relief:

... *le développement d'une pensée qui à elle-même suffit* (H. Rambaud, *Nouv. Rev. Fr.* 1—7—26, 96) — *Il --- s'inquiétait du nom, se réjouissait si c'était pour elle une jeune compagne* (Giraudoux: *Bella* 80) — *Les nouveaux chants de Don Juan parurent à Shelley admirables* (Maurois: *Ariel* 289).

On voit que les derniers exemples pourraient figurer parmi les exemples de la disjonction du groupe: sujet (+ copule) — attribut (v. ci-dessus p. 38 sqq.).

Les rapports entre les compléments directs et indirects demandent une étude spéciale qu'on trouvera plus loin.

IV. Complément indirect en tête de la phrase.

Par opposition au complément direct, le complément indirect (qui est resté immédiatement reconnaissable comme tel par sa forme) a gardé la possibilité d'antéposition dans une construction simple.

L'antéposition s'explique d'ailleurs par les mêmes raisons que celle du complément direct; mise en relief du complément ou du verbe (ou des deux à la fois), ou rattachement logique à ce qui précède, avec grand emploi du pronom démonstratif dans le complément antéposé.

A cela, tout d'abord, il n'avait pas songé! (Chateaubriand: *M. des Lourdines* 62) — *A cet ex-révolutionnaire l'autorité, sur ses paysans, d'un homme de l'ancien régime ne déplaisait pas* (Peslouan, *Rev. Hebd.* 1—1—27) — *A ces inconnus condamnés pour leurs opinions, Shelley écrivait souvent en offrant de payer l'amende encourue* (Maurois: *Ariel* 138) — *A cette affection, il répond par des sentiments tout paternels* (Bertrand: *Louis XIV.* 325) — ... *la terre de Morambert, marquisat dont l'aîné de la famille portait le nom et le titre, tandis qu'au second était réservé la terre de Verdolot, érigée en baronie* (Régnier: *L'Escapade* 24) — *De tout cela M. de Verdolot s'étonnait fort* (ibid. 109) — *Certes il est heureux - - mais, de ce bonheur, il veut jouir sans être vu* (Voisins: *Laurier* 68) — *La proximité d'âge leur avait permis des maîtres communs et on n'avait rien négligé pour leur en procurer d'excellents. A ces maîtres, les jeunes Morambert avaient fait honneur* (Régnier: *L'Escapade* 30) — *Il leur en demeure une franchise de nature qui n'est pas sans charme et, à cette saveur de naturel, M. de Chaumusy n'était pas insensible* (ibid. 38) — *Et de tout cela Trott est atterré* (Lichtenberger: *Trott* 231) — *De cette ville elle est lasse; et de tous ceux autour d'elle, qui osent se dire les siens* (P. J. Toulet, *N. R. F.* 1—3—26, 283).

L'antéposition est particulièrement naturelle avec des verbes tels que: «correspondre, répondre, ajouter, joindre, falloir, convenir». Pour ces verbes, l'antéposition s'appuie souvent sur des constructions équivalentes qui font du premier terme le sujet grammatical:

A chacun d'eux correspondrait une substance chimique spéciale et un rythme donné (G. Bohn, Merc. Fr. 1—10—26, 178) — A ce parallélisme extérieur répond, plus nette encore, la ressemblance interne (A. Cœuroy, Rev. Hebd. 2—3—27, 98) — A cette répulsion s'ajoutait une sorte de terreur (Bainville: Jaco 243) — A ces impôts sera joint un relèvement de l'impôt sur les transports (Temps 27—7—26) — Pourtant à l'administration urbaine il fallait un hôtel où s'installer (Hourticq: France 98) — Pour cette monarchie nouvelle, il fallait un cadre nouveau (Rimbaud: Civilisation française II. 5) — A ces belles pièces neuves convient un ameublement non moins moderne (Bertrand: Louis XIV. 185).

Rarement, un complément circonstanciel précède le complément indirect: ... *et dans l'existence aussi, à ceux-là même qui paraissent des âmes à ras de terre, il arrive qu'ils soient soulevés par un surcroît d'énergie (Barrès: Amitiés 8).*

L'antéposition se trouve enfin dans quelques locutions figées: *A Dieu ne plaise! — Qu'à cela ne tienne! — A chaque jour suffit sa peine.*

A part ces cas, où l'ordre est fixe, l'antéposition n'est qu'une possibilité; c'est encore un ordre psychologique en concurrence avec l'ordre habituel, et souvent ce dernier l'emporte, comme dans l'exemple suivant que nous citons un peu au long pour montrer le jeu des deux ordres dans un même passage:

A ce passé d'enfance, elle ne faisait jamais aucune allusion. Cette répugnance à ces souvenirs des tout premiers temps

d'elle-même étonnait quelque peu M. de Verdelot. Qu'en avait-elle donc retenu qu'elle évitait ainsi de se rappeler? M. de Verdelot s'inquiétait parfois de ce parti pris et d'autres inquiétudes se joignaient à celle-là (Régnier: L'Escapade 113).

B. Construction disloquée.

I. Ordre: verbe—complément indirect.

Construction à reprise analogue à celles mentionnées auparavant (v. pp. 45, 80, 166), et comme celles-là extrêmement commune, dans la langue parlée surtout; très souvent la soudure est complète des deux parties de la phrase:

A l'écluse, tout le monde en parlait de ces chasses effroyables (Daudet: L'Évangéliste 258) — Il s'y entendait le Fénat à ces aventures villageoises (Daudet: Sapho 95) — Tu y crois si bien à ces idées-là, mon cher, que ... (Huysmans: (Là-bas) — Et que veux-tu que je lui dise, moi, à Gabriel? (Bost, Rev. Hebd. 15—1—27, 317).

II. Ordre: «complément indirect»—verbe.

Si nous mettons entre guillemets le terme de complément indirect, c'est pour indiquer dès l'abord ce que ce terme a ici d'inadéquat. Le plus souvent, le rôle grammatical de ce mot antéposé n'est pas marqué, simplement parce que la phrase se construit à mesure qu'elle se dit; elle commence donc par un thème, ou si l'on veut, un «sujet», pour être coulée ensuite dans un autre moule de phrase qui reprend le premier mot sous forme d'un complément indirect. Seulement, le grand usage qu'il est fait de cette construction relâchée, est en train de refaire l'unité de la phrase selon cette nouvelle distribution, et d'en faire un type de phrase normal (comp. Introduction p. 23).

Ça, j'en suis sûr. — Moi, ça m'est égal. — Moi, votre idée me convient. — Agathe, quand elle était au château, ça lui est arrivé l'avant-veille du malheur (Pourrat, N. R. F. 1—3—26, 321) — La réalilé, on en est las: c'est la fiction que l'on veut (Rimbaud: Civilisation française II. 323) — Etre un bon soldat - - il s'y applique autant qu'il peut (Bertrand: Louis XIV. 301) — ... une recrudescence de misère. Ajoutons que cette misère, la fainéantise, l'inertie et la routine des paysans ou des ouvriers des villes en étaient souvent responsables (ibid. 349) — L'émotion communiquée par le geste et l'attitude, il est bien plus difficile d'y résister qu'à celle qui parle (B. Valéry, N. R. F. 1—5—27, 614).

Quelquefois les deux constructions, simple et disloquée, se contaminent: la préposition marque dès le début le rôle grammatical du complément qui est cependant isolé par une pause et repris plus loin par l'adverbe pronominal:

De livres enfantins, il n'en fut jamais question (Colette: Maison de Cl. 48) — Et de l'amour, Anne-Claude de Fréval avait tout de même dû en entendre parler! (Régnier: L'Escapade 116).

CHAPITRE III.

Rapports du complément direct avec le complément indirect.

A. Ordre: complément direct—complément indirect.

Si la phrase contient en même temps complément direct et indirect, et que l'un d'eux ne soit pas en tête de la phrase suivant les règles données ci-dessus, (ou à donner, pour les pronoms), c'est normalement le complément direct qui précède l'autre; on en a vu déjà des exemples pour les locutions verbales où cet ordre est déterminé par l'unité

sémantique que forme le complément direct avec le verbe (v. p. 159); mais l'ordre est normal aussi où cette unité n'existe pas:

J'aurais besoin de demander un service à votre compagnon. — Il dit cela à tout le monde. — Il a su donner une publicité ingénieuse à ses projets. — Il emprunte de l'argent à son gendre, etc.

B. Ordre complément indirect—complément direct.

Si le complément direct est déterminé par une proposition relative, il prend normalement la dernière place, non seulement parce qu'un membre de phrase très long a en général une tendance à se mettre à la dernière place, mais plus particulièrement (dans bien des cas du moins) pour les besoins de la clarté: *Il sut parler à la France le langage qui convenait* (Bertrand: *Louis XIV.* 285), signifie autre chose que: *Il sut parler le langage qui convenait à la France.*

De même, cet ordre est normal, quand le complément direct est une proposition subordonnée ou un infinitif:

Il fit demander au ministre quel jour il pourrait le recevoir. — Il avait promis à mon frère qu'il reviendrait le lendemain. — Il avait promis à mon frère de revenir le lendemain.

Dans les cas où le complément indirect est lui-aussi déterminé par une subordonnée, l'ordre est libre:

... et préférerait au monde véritable, dont l'incohérence l'épouvantait, la douce vision que l'esprit, a des choses à travers les vaporeuses murailles des Nuées (Maurois: *Ariel* 27)
... toute la supériorité immédiate qui permet de vivre aux personnes qui se suffisent (P. Valéry, *Rev. Par.* 1—4—27, 486).

Mais ce ne sont là que des aspects particuliers de la

question des rapports des deux compléments. On peut dire en général que, dès qu'on s'éloigne de la langue parlée, où l'ordre: complément direct—c. indirect regne avec des exceptions peu nombreuses, l'ordre respectif des deux compléments est un ordre libre, c. a. d. que dans chaque cas, ce sont les rapports intérieurs des deux termes, et non plus leur fonction grammaticale, qui détermine l'ordre. Ainsi, dans la langue littéraire, le complément indirect précédera naturellement, s'il ne fait que répéter ou rappeler un terme connu: *Ce qui donne à la crise de l'esprit sa profondeur et sa gravité, c'est l'état dans lequel elle a trouvé le patient* (P. Valéry: *Variété* 17). Le complément indirect n'a ici qu'une simple fonction de rappel, «la Crise de l'Esprit» étant le titre (et le «sujet constant») de la lettre dans laquelle se trouve la phrase. *Un gouvernement - - - qui aurait assuré à la France la paix et la prospérité* (*Echo de Paris*, 17—3—26) — *L'attique est devenu une langue littéraire à la suite des guerres médiques qui avaient donné à la ville d'Athènes un grand prestige* (Meillet-Vendryes: *Gramm. comp. des I. class.* 9) — *Le soir même, il écrivit à celui-ci une longue lettre de confidences* (Maurois: *Ariel* 29) — ... [il] *n'exigeait pas d'elles de liaison suivie* (Régnier: *L'Escapade* 33).

Evidemment, l'effacement du complément indirect peut se combiner avec un développement très long du complément direct, ce qui renforce la tendance: ... *les lecteurs qui ont apporté au poète tant de marques d'estime et une aide si spontanée* (*Nouv. Litt.* 8—3—24) — *L'abbé Henri Brémond a donné à ce livre une longue et spirituelle préface, appendice nécessaire au volume sur Port-Royal de sa grande histoire littéraire du sentiment religieux* (*J. Morierval, Ami du Lettré* 1926, 243).

Mais la question a encore un autre aspect plus pure-

ment, plus formellement stylistique. Bien souvent, en effet, nous trouvons l'ordre complément indirect—complément direct dans des cas où rien, dans les rapports intérieurs des deux termes, ne l'explique, où quelquefois même cet ordre est contraire à la règle naturelle. L'inversion (puisque c'en est une par rapport à l'ordre normal) sort de son domaine propre, comme cela peut être le cas pour l'inversion du groupe sujet—verbe, pour servir à mettre en relief par la rupture même de l'ordre normal, attendu. Le complément indirect sert à obtenir cette disjonction du complément d'avec le verbe, dont nous avons parlé plus haut et dont nous voyons ici un des aspects les plus importants. Même, chez certains auteurs, le procédé peut dégénérer en poncif ou devenir tout simplement une habitude. En effet, dans plusieurs des exemples ci-dessous, on ne trouve ni raison intérieure, ni raison stylistique à l'ordre en question :

C'est un devoir de justice à remplir que d'essayer de restituer à ce héros, si absurdement défiguré par les passions politiques, son vrai visage (Bertrand: Louis XIV. 25) — ... quel ministre a jamais témoigné à un écrivain un intérêt plus flatteur? (ibid. 369) — C'est un travail que, malgré son intérêt, nous laissons à de plus compétents et de mieux informés, le soin d'entreprendre (Foulet, Romania 1921, 325 — notez la virgule qui sépare les compléments) — En exigeant trop de l'homme, cette doctrine ne le rend-elle pas moins productif que celle qui fait à la tradition sa place? (Massis: Jugements II. 143) — Montrant au malade un objet, on prononce devant lui plusieurs syllabes (Delacroix: Le Langage et la Pensée 515) — Parmi les cadavres, entre Wærth et Niederbronn, quel est celui qui de mon cœur prend la plus forte

possession? (Barrès: *Amitiés* 196) — *M. de Miomandre opposait Montmartre à Montparnasse pour donner à celui-là sur celui-ci la préférence* (J. Charpentier, *Merc. Fr.* 1—1—27, 145). La dernière phrase, qui signifie «préférer celui-là à celui-ci», est un exemple frappant de ce style nominal, combiné avec la disjonction, dont nous avons parlé plus haut (p. 159—160). En voici un autre, encore plus curieusement contourné: ... *mais l'excès même de ses vertus ne fut point à quelques-uns sans donner de l'irritation* (Maur. Martin du Gard, *Nouv. Litt.* 26—2—26).

Chiasme: *Voulez-vous dépouiller la nuit de ses songes, la mer de ses soupirs, et priver de leur poussière les rayons du soleil?* (Voisins: *Laurier* 18).

CHAPITRE IV.

Complément composé formant proposition.

Un complément peut être composé de deux termes qui se rapportent l'un à l'autre comme un sujet à un attribut nominal ou verbal (v. JESPERSEN: *Philosophy of Grammar*, p. 122 sqq.: «Nexus-object»). Entre les deux groupes, compléments composés nominaux et verbaux, il y a une parenté étroite; comparez: *Il sent le combat proche* = *Il sent le combat approcher*. — *Il fera successeur de ce normalien un autre normalien* = *Il fera succéder à ce normalien un autre normalien*. Un lien direct entre les deux groupes est formé par les cas où l'attribut est un participe: *J'ai trouvé le pauvre homme mourant* = *il était mourant, il mourait*.

Cependant, les deux groupes se distinguent assez pour qu'il soit pratique de les examiner séparément.

A. Complément composé nominal.

I. Ordre: complément—attribut.

L'ordre normal de ce groupe est l'ordre normal de la phrase nominale: complément (sujet)—attribut:

«*Sapristi!*» se dit-il, Satan n'a pas l'air de rendre ses fidèles heureux (Huysmans: *Là-Bas* 369) — Il en avait toujours les poches pleines (Maurois: *Ariel* 25) — La vaillante Harriet sentit le combat proche (ibid. 91) — Cette fille avait perdu sa situation et elle disait sa réputation, sa santé ruinées par leur barbarie (ibid. 134) — Je n'ai trouvé personne à la maison. — C'est une bien vieille terre que le Languedoc. Vous y trouverez partout les ruines sous les ruines; les Camisards sur les Albigeois, les Sarrasins sur les Goths, sous ceux-ci les Romains, les Ibères (Michelet: *Hist. de France II.* 49). On remarquera que dans les deux derniers exemples, l'attribut pourrait être pris aussi pour un complément de lieu de la phrase; aucune limite précise ne sépare les deux significations, de sorte que l'analyse sera quelquefois arbitraire dans de tels cas.

II. Ordre: attribut—complément.

Cet ordre est le seul possible quand le complément est un infinitif ou une proposition subordonnée: *Je trouve absurde de le dire.* — *Je crois superflu d'insister.*

Je trouve absurde qu'il le dise. — *Mais nous croyons indispensable que - - - la Banque de France ait à sa disposition - - - une masse de manœuvre (Poincaré, Temps 7—8—26)* (Comparez au livre I, p. 64 sqq.).

C'est aussi de beaucoup l'ordre le plus usité, quand le complément est très long, et surtout quand il est déterminé par une proposition relative:

... un besoin maladif de faire souffrir à son tour, de

rendre malheureux ceux qui l'entourent (Bertrand: *Louis XIV.* 135) — *Il rendit possibles les quatre-vingts années de prospérité matérielle sans exemple qui suivirent son règne* (ibid. 16) — *L'on rendit responsables ceux qui l'avaient choisi, c'est à dire l'administration de Louis XVIII* (Fels, *Nouv. Litt.* 26—4—24) — *La hauteur de la voûte fait paraître courte une nef dont le plan est encore de proportion romane* (Hourticq: *France* 53).

Dans ce dernier cas, on trouve cependant aussi l'ordre normal, avec rupture du groupe: antécédent—proposition relative; en voici un exemple: *On commençait à tenir les fenêtres ouvertes d'où l'on apercevait un ciel pur et léger* - - - (Régnier: *L'Escapade* 103).

Quelquefois l'inversion est amenée par le besoin de la clarté. Ainsi, la phrase: *Je n'ai pas trouvé cette maison intéressante*, est équivoque, car l'adjectif peut être ou attribut ou épithète de son substantif, jugement actuel ou présupposé («nexus» ou «jonction» avec la terminologie de Jespersen). De même: *Dans son dernier livre, je trouve cette réflexion curieuse* Si donc on veut éviter tout malentendu, toute hésitation sur le sens, on a recours à l'ordre inverse: *Je n'ai pas trouvé intéressante cette maison. — Je trouve curieuse cette réflexion.* — - - - *essayant de maintenir vivante la physionomie de notre génération* (P. Hazard, *Nouv. Litt.* 9—4—27) — *La nécessité où il était pour trouver jolie sa figure de limiter aux seules pommettes roses et fraîches, les joues qu'elle avait si souvent jaunes, languissantes* - - - (Proust: *Swann II.* 10). Dans le dernier exemple, il est évident que la dernière partie de la phrase redresserait une erreur commise dans l'interprétation d'un «trouver sa figure jolie» hypothétique; la forme choisie évite même ce choc léger.

Cependant, l'emploi de l'inversion est beaucoup plus étendu que celui qui résulterait de l'application des règles particulières précédentes. Et cette inversion prend l'aspect d'une cohésion entre le verbe et l'attribut du complément, donc la formation d'un groupe nouveau. A ce développement, il y a d'abord une raison extérieure, à savoir le contact direct qui existe, d'abord dans les cas d'inversion obligée, puis dans les cas où le complément est un pronom personnel ou relatif: *Je trouve absurde de procéder ainsi. C'est un procédé que je trouve absurde. — Ce procédé, je le trouve absurde.* Ces constructions amèneront par une analogie naturelle: *Je trouve absurde cette façon de procéder (ou: ce procédé).*

A cette raison extérieure s'ajoute une raison intérieure particulièrement forte, qui est la facilité avec laquelle, dans un grand nombre de cas, le verbe et l'adjectif forment ensemble une unité sémantique, qui pourrait souvent s'exprimer par un verbe équivalent: *rendre content = contenter; rendre facile = faciliter; rendre impossible = empêcher; trouver singulier = s'étonner; tenir secret = cacher etc.*

De là une forte tendance à préférer l'ordre qui respecte ce groupe, puis d'en élargir encore par analogie le domaine. Et en effet, cet ordre est d'un emploi très étendu:

J'éparpille mes ordres et tiens secrets, autant qu'il est possible, mes mouvements (Rev. Hebd. 21—5—27, 354) — Nous vous proposons de rendre définitif ce tarif de 25 % (Poincaré, Temps 29—7—26) — C'était rendre à peu près impossible le vote du projet (ibid. 3—8—26) — Elle avait entendu la marquise appeler Berthe une jeune femme (Flaubert: M^{me} Bovary 98) — Les Allemands appellent volontiers «aphasie ataxique» l'aphasie motrice (Delacroix: Langage et Pensée 519). L'auteur a mis l'attribut entre guillemets, ce qui aide à en

préciser la fonction grammaticale; cependant le fait que c'est le dernier terme qui est accompagné de l'article défini montre assez que c'est là le sujet du nexus.

Chiasme: . . . *pour rendre aux Français la vie en commun insupportable, impossible l'activité en commun* (Maurras: *Kiel et Tanger* 235) — *C'est seulement une fois que je vis, un matin, la cuisine froide, la casserole d'émail bleu pendue au mur, que je sentis proche la fin de ma mère* (Colette: *Maison de Cl.* 173).

Dislocation: Pour le groupe complément—attribut on trouve des exemples de constructions disloquées qui ne se distinguent en rien de celles des compléments simples: *Je trouve ça magnifique, de se lever de bonne heure et d'être actif* (Gyp: *Le prix Gontard* 4) — *Cette boîte, Bernard la vit pleine de feuillets fanés* (Pourrat, *Nouv. Rev. Fr.* 1—3—26, 324) — *Mais notre affection, notre peine, nous les sentons touchées de la même fidélité* (J. Paulhan, *N. R. F.* 1—3—26, 344).

III. L'attribut du complément en tête de la phrase.

Cet ordre est très peu usité; en effet, nous n'avons noté que les exemples suivants: *Témoin, l'a-t-on nommé: médium plutôt, médium entre une faiblesse présente et une force espérée* (Fernandez: *N. R. F.* 1—3—26, 357) — *La tête, un peu penchée, est étrangement beethovénienne: très vaste front frappé par la pleine lumière, bouche large et serrée - - - . Tel, pendant trente ans le virent, chaque dimanche, ses élèves; tel le 3 avril 1866, l'avait vu Franz Liszt* (H. Casanova, *Nouv. Litt.* 1—5—26).

IV. L'un des termes du nexus est régi par un préposition.

Quelquefois, l'un des termes du nexus est régi par une préposition. C'est le cas pour des expressions comme: *prendre qn. pour compagnon, avoir qn. pour ennemi etc.*

Dans ces cas aussi les deux ordres sont possibles. Généralement, le premier membre, que ce soit le complément grammatical où le terme régi par la préposition, est le sujet psychologique du nexus; cependant cette règle n'a rien d'absolu, comme le montrent quelques-uns de nos exemples: *Dès ses débuts au ministère, Mazarin eut les dévots pour ennemis* (Bertrand: *Louis XIV.* 113) — *Ils représentèrent au Roi que prendre pour femme une simple particulière, une étrangère comme Marie Mancini, c'était d'abord exciter la risée de toutes les Cours de l'Europe* (ibid. 143) — *D'un commun accord, les pouvoirs publics ont désigné pour être ce missionnaire, M. Gaston Gérard, maire de Dijon, président de la Fédération des foires en France* (Temps, 14—7—26) — *La rixe de la rue Belhomme avait pour origine la rivalité de deux bandes* (Matin) — *Pour armes, il a l'épée et le poignard.*

Terminons par cet exemple trouvé dans «Le Matin» (déjà cité dans notre Introduction p. 18), où le même complément composé revient deux fois à quelque dix lignes de distance, avec les deux termes dans le même ordre («sujet»-attribut), mais avec des différences quant à la forme:

Il (sc. un mouvement diplomatique) a pour point de départ la nomination comme directeur - - - de M. B. . . . Mouvement diplomatique ayant son point de départ dans la nomination de M. B. comme directeur.

L'exemple est particulièrement intéressant parce que l'attribut constitue lui-même un nouveau nexus; dans lequel les termes ont la même forme dans les deux phrases; seulement, cette fois, c'est leur ordre respectif qui varie; aussi, dans ce dernier cas, il est très difficile de distinguer entre sujet et prédicat psychologique.

Avec le verbe faire, le sujet du nexus est le plus souvent introduit par «de» et précède dans ce cas le plus

souvent le complément direct du verbe qui est l'attribut du nexus :

1) *Louis XIV fait de Racine un gentilhomme de sa chambre* (Bertrand: *Louis XIV.* 368) — *Une promotion régulière, qui doit combler d'aise l'auteur de l'Étape, fait du fils d'instituteur un bachelier, un normalien, un professeur, un grand critique* (Thibaudet, *N. R. F.* 1—2—26, 213) — *Les socialistes font du vote de cette ratification une condition de leur participation au pouvoir* (Temps 29—7—26).

2) *J'ai manqué ma vie, disait-il, j'aurais du être marin. — On ne peut faire un marin d'un homme qui ne fume, ni ne jure, répondait Trelawny* (Maurois: *Ariel* 309) — *Je m'étais habitué à faire ainsi ma société de la poésie* (Maurras: *Musique* 108).

V. Complément composé dépendant du verbe «avoir».

Le complément composé dépendant du verbe «avoir» présente un intérêt particulier.

Que l'on compare les phrases suivantes: 1) *Elle a des cheveux châtons. Elle a une petite bouche. Il a un caractère assez indécis et faible.* 2) *Elle a les cheveux châtons. Elle a la bouche petite. Il a le caractère assez indécis et faible.*

Malgré l'étroite parenté de sens, qui fait que dans une description on peut changer d'une construction à l'autre pour varier l'expression, l'analyse révèle une différence assez nette entre les deux séries. Dans la première, le complément est simple, forme un groupe serré: substantif—adjectif épithète, mis en rapport avec le sujet à l'aide du verbe «avoir», qui a ici son sens «plein». Dans la deuxième série, le complément est composé, forme un groupe libre: sujet—attribut. Le substantif sujet est caractérisé comme tel par l'article défini (comp. ci-dessus p. 186—187), et le verbe

a un sens très affaibli; il fait le pont entre le sujet précédent «il», «elle», et le sujet actuel: «cheveux», «bouche», «caractère»: *Elle a les cheveux châtons = ses cheveux sont châtons etc.* Comme on a vu ci-dessus (livre I, p. 73—74) nous proposons de préciser ici l'idée un peu générale d'analogie en y ajoutant celle de «déclanchement».

L'usage de cette construction est assez connu et commun pour qu'il soit presque superflu d'en donner des exemples supplémentaires: *avoir le cœur plein, la démarche lente, l'oreille dure, la main heureuse, etc.* L'ordre est invariable: complément—attribut. Il est intéressant de noter que, quelquefois, le verbe «voir» peut se vider de son sens d'une manière analogue pour servir de lien formel, de pont entre deux sujets, comme dans les phrases que voici: (*Article sur Prichard*): *Hostile à l'établissement du protectorat français sur Taïti, où il était consul général et marchand, il vit ses magasins détruits par la marine française (Larousse Univ.) — Deux autres lignes [sc. d'omnibus] reprenaient leur service en 1918 - - -. En 1921, toutes les lignes fonctionnaient à nouveau: quelques-unes avaient vu modifier leur parcours. De nouvelles avaient été créées (P. Dufay, Merc. Fr. 1—2—28, 639).* De même «porter»: *Il porte les cheveux longs etc.*

Si nous ne nous trompons, les professeurs de composition conseillent de ne pas changer trop brusquement de sujet dans une période. On peut voir dans cette règle la mise en système à l'usage des classes de la tendance naturelle, inconsciente, sur laquelle se basent les expressions traitées ci-dessus, à faire le pont, à rattacher un sujet à l'autre à l'aide d'un pronom et d'un verbe faible.

Un complément composé introduit par «avoir» est particulièrement employé avec un participe pour attribut:

On a les yeux fixés sur vous. — Elle croyait que j'avais

les yeux fermés. — *J'eus à peine le dos tourné que...* — *M. Coolidge considère qu'il a les mains liées (Temps 11—8—26)* — *Cet accent parisien auquel je n'avais pas l'oreille faite (Duhamel: Pierre d'Horeb 12)* — *La Comédie Française où j'ai une pièce reçue (Mauriac, N. R. F. 1—7—26, 25).*

Le groupe nouveau: verbe + participe qui s'est formé à l'intérieur d'une telle construction dès les premiers siècles de notre ère (*J'ai la lettre écrite — J'ai écrite la lettre — J'ai écrit la lettre*), a fait depuis longtemps sortir la construction ainsi recréée des cadres des compléments composés. Les phrases: *J'ai tourné le dos — J'ai le dos tourné*, appartiennent maintenant à des catégories différentes. Les deux sens ont eu longtemps la même forme dans les cas où le complément avait gardé sa place devant le participe; ainsi, chez Molière: *Je n'ai rien fait*, a les deux sens différents; mais ici la langue moderne a éliminé l'équivoque en réservant cette forme au verbe composé, tandis que le complément composé demande maintenant la forme: *Je n'ai rien de fait*¹.

Pour un autre complément composé de même nature, la lutte est encore pendante dans le français moderne, à savoir quand l'attribut est formé d'un infinitif régi par «à»: *J'ai une lettre à écrire — J'ai à écrire une lettre*. Un nouveau groupe «verbe auxiliaire + à + infinitif» est ici en formation. Seulement, ce groupe n'est pas encore nettement constitué, et les deux ordres sont à peu près également usités, excepté quand la longueur du complément fait pencher la balance pour le second ordre:

1) *Ecoute, Albéric, j'ai un service à te demander (Bainville:*

¹ Pour l'emploi de «de», précisant le rôle prédicatif d'un participe, comparez: *Je crois que nous avons une bielle de fondue (Tr. Bernard: Le Voyage imprévu 27)* — *Ce n'était que huit à dix minutes de perdues (ibid. 147).*

Jaco 114) — *A Passy où il avait «une pneumonie à voir» (Boylesve: Jardin détruit) — J'ai bien d'autres chiens à fouetter.*

2) *J'ai à faire sept ou huit lieues (Halévy: L'Invasion 12) — Aura-t-on à craindre de l'orage? (Temps 28—7—26) — Il avait aussi à relire les épreuves d'un rapport (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 181) — En réalité, il avait à dé fendre des acquisitions précaires (Bertrand: Louis XIV. 153) — Ils croyaient avoir encore à effacer cette honte (ibid. 154) — ... ayant à faire nos paquets pour le départ du lendemain (Gide, N. R. F. 1—2—27, 189).*

Chiasme: *Louis XIV avait à venger contre elle non seulement des injures nationales, mais des affronts personnels, toute une longue suite d'humiliations. Enfin, nous avons une revanche à prendre contre nos voisins du Sud (Bertrand: Louis XIV. 248).*

B. Complément composé verbal.

Un complément composé verbal est formé régulièrement d'un substantif + infinitif, dépendant de verbes tels que: faire, laisser, entendre, écouter, voir, sentir.

Presque aussi régulièrement constitué est le nexus, dont la dernière partie est un participe (présent ou passé) ou une proposition relative.

On pourra donc dire: *J'ai vu les deux individus sortir (sortant, qui sortaient) de la boutique. — La chambre pré fère voir poser (posée) la question de confiance.*

Un autre nexus équivalent est celui qui exprime l'idée verbale par le moyen d'un substantif verbal. Et ces différentes constructions peuvent servir ensemble à obtenir la variation dans une série de compléments consécutifs:

Oh! Quand je me suis vu montant cet escalier du Palais de Justice - - - j'ai senti ma tête qui tournait et mes jambes

s'en aller sous moi (Daudet: *Nabab* 466) — *Il entendit sur la colline les pins bruire, les ruisseaux lointains murmurer, les pierres grincer sous leur manteau de mousses, — dans son jardin il entendit les insectes escaladant les brins d'herbe, le soupir des fleurs encore assoupies, le frémissement triomphal du petit laurier qui secouait ses gouttes de rosée* (Voisins: *Laurier* 359).

Enfin, une dernière équivalence, la proposition subordonnée complète, ressort directement de cette correction apportée par Buffon à une phrase de son secrétaire Bexon: *Nous avons vu la nature marchant d'un pas égal, nuancer tous ces ouvrages; en lier l'ensemble par une suite de rapports constants etc.* — Buffon corrige: *Nous avons vu que la nature - - - nuance tous ces ouvrages; que leur ensemble est lié - - -* (v. *Albat: Le travail du style* 163).

Dans ces nexus, l'ordre est fixe pour les substantifs verbaux («verbe»—sujet), et pour les propositions relatives (sujet—verbe); pour le participe présent la postposition est normale; l'antéposition (*Il vit, montant l'escalier, deux hommes et un petit garçon*) est accompagnée d'un arrêt, qui fait qu'on hésite à voir un complément nexus dans cette construction, bien qu'évidemment la limite est ici incertaine entre le participe attributif et appositionnel.

Enfin, pour les participes passés, plutôt rares, et les infinitifs très communs, l'ordre est variable et il n'est guère possible de parler ici d'un ordre habituel. Toutes conditions égales, l'ordre est libre et indifférent; on dira également bien et également souvent: *Il faut laisser les enfants s'amuser.* — *Il faut laisser s'amuser les enfants.* — *J'ai entendu un oiseau chanter.* — *J'ai entendu chanter un oiseau.*

Peut-être que la balance penche légèrement pour l'ordre «sujet»—verbe, quand le sujet est déterminé, et inverse-

ment; de sorte qu'on préférerait: *Je sens l'orage venir*, et: *Je sens venir un orage*. Mais la différence, si elle existe, est du moins très faible:

Voici des exemples des deux ordres:

1) *Ils rentrèrent dans le salon, laissant l'enfant s'amuser dans le jardin* (Berton, *Nouv. Litt.* 27—7—26) — *Il n'avait point entendu cette vieille s'approcher* (Voisins: *Laurier* 15) — ... *en écoutant les corneilles crier au-dessus des éteules* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 85) — *Ses deux aides sentirent son regard passer sur eux* (Martin du Gard: *Les Thibault* III. 1. 130) — *Il vit maman Juju venir le plus naturellement du monde se mêler au groupe de Marie-Josèphe* (ibid. 87).

2) *Le Roi voyait se dresser devant lui une coalition européenne* (Bertrand: *Louis XIV*, 268) — *Dans la cour, on entendait crier les petits valets et jacasser les vieilles servantes* (Régnier: *L'Escapade* 104) — *Au même moment, la commission internationale --- voit réduire son autorité et croître les conflits* (Temps 11—7—26).

Chiasme: *Par dessus les pignons des maisons de bois, ils voyaient filer vers le ciel ses faisceaux de nervures, et sa silhouette entière se terminer en pointes innombrables* (Hourticq: *France* 61) — *Elle --- regardait battre les cils démesurés sur l'humide et vaste prunelle sombre, les dents briller sous une lèvre sans pareille, et laissait partir l'enfant, qu'elle suivait des yeux, en soupirant: c'est prodigieux!* (Colette: *La Maison de Cl.* 121—2) — *On verra des peuples émigrer; des empires se guerroyer, s'étendre, et puis s'écrouler; s'insurger des esclaves; se soulever des provinces; les classes se révolter; les partis, les clans, les chapelles s'entre-déchirer et s'entre-tuer: toute l'horrible et déprimante gamme de la lutte pour la vie au détriment de la vie elle-même* (E. Martinet, *Rev. Hebd.* 25—6—27, 398).

Que l'ordre normal sujet—verbe ne l'ait pas emporté dans ces compléments composés, le fait trouve sans doute son explication dans des raisons de même ordre que celles invoquées ci-dessus pour les compléments composés nominaux. D'abord, le verbe et l'infinitif se trouvent en contact direct quand l'infinitif n'a pas de sujet ou que le sujet en est un pronom: *J'ai entendu chanter.* — *Cette cantatrice, je ne l'ai jamais entendue chanter.* — *La cantatrice que j'ai entendue chanter.*

L'équivalence des deux phrases: *J'entends les cris des oiseaux* — *J'entends crier les oiseaux*, agit dans le même sens. Remarquons enfin que dans de nombreux cas l'infinitif a une valeur assez affaiblie, qui n'ajoute que peu ou rien au sens de la phrase; il trouve donc sa place naturelle, la plus effacée, à l'intérieur de la phrase: *J'entends (chanter) un oiseau.* — *Je vois (venir) ton frère.*

Enfin, et c'est surtout le cas pour le verbe «faire», verbe et infinitif forment souvent une unité sémantique: *Cela fera naître (= créera) des difficultés.* — *On était sûr qu'elle avait fait mourir (= tué) son premier mari.* — *Je n'ai pas encore fait partir (= envoyé) la lettre, etc.*

C'est donc une sorte de locution verbale; dans l'exemple suivant on la voit coordonnée à un verbe simple avec lequel elle a en commun le complément: *Tous les faits extérieurs, tous les personnages ne sont là que pour lui fournir l'occasion de traduire et de faire jouer ses sentiments (Massis: Jugements II, 132).*

Cette explication cadre bien avec le fait que parmi les verbes qui prennent un complément composé avec infinitif, c'est justement «faire» qui forme avec l'infinitif le groupe le plus fortement consolidé: car pour ce verbe il n'y a plus d'équilibre entre les deux ordres; il forme un groupe

presque indissoluble avec un infinitif intransitif: *Je regarde un berger qui fait brûler des plantes mortes (Duhamel: Pierre d'Horeb 8) — Il y avait deux enfants qui faisaient tourner une toupie et voler un ballon (Voisins; Laurier 4).*

Aux verbes intransitifs s'ajoutent les verbes réfléchis: *Elle s'exerçait à faire se plaire les deux jeunes gens (Mauissant: Fort comme la mort 236) — ... ce presque rien qui fait s'éloigner une voile quand le vent tourne (ibid. 239).*

Pourtant, la rupture du groupe est possible bien que rare: «*Les Souffrances perdues*», dont l'intrigue est assez compliquée mais qui fait l'essentiel de son drame se passer surtout dans les âmes (J. Charpentier, *Merc. Fr.* 15—3—27, 666). L'ordre est ici déterminé par l'existence d'un complément circonstanciel de l'infinitif; v. ci-dessous.

La constitution du groupe verbe + infinitif n'empêche pas sa disjonction par un complément circonstanciel; l'infinitif et son sujet peuvent être également disjoints. Voici des exemples de ces deux formes de disjonction: .

C'est alors que Sylvius vit, entre les arbres, briller la mer (Voisins: Laurier 271) — Il entend, dans la cuisine, remuer paresseusement M^{me} Lhomme, la femme de ménage (Duhamel: Deux hommes 29) — Les Romains furent obligés de faire repasser au sud du Danube leurs légions (Bourciez: Eléments de l. r. 133) — Ceux qui voient aujourd'hui, face au Jardin des Plantes, sourire, comme une allusion à d'autres climats, les coupes et les tours de l'Institut Musulman --- (Duhamel: Pierre d'Horeb 77).

L'ordre des deux termes du complément composé n'est indifférent que quand ils ont à peu près la même longueur. Dans le cas contraire le terme plus développé se met naturellement à la fin.

J'écoute s'éloigner, ferme, égal, ce rythme de deux bâtons

et d'un seul pied qui a bercé toute ma jeunesse (Colette: Maison de Cl. 26—27) — On peut espérer voir entrer en service, avant la fin de cette année, une bonne partie des unités qui composent la première tranche du programme naval, dont la mise en chantier fut décidée par M. Georges Leygues, pendant son premier ministère (Temps 28—7—26).

Aussi bien, l'existence dans la phrase d'un attribut ou d'un complément de l'infinitif détermine-t-elle normalement l'ordre: sujet—infinitif—complément dans le nexus:

Je gravissais ces pentes; je voyais se rapetisser Beaumont, se ratatiner son monde, et la maison Plancoulaïne elle-même devenir quelque chose de moindre qu'une fourmilière (Boylesve: Enf. Bal. 377) — Nuit et jour on voyait fumer légèrement le Vésuve, et la mer réfléchir ses flammes et son ombre (Maurois: Ariel 257) — Daniel vit Favery lever le menton comme s'il prenait le vent, et fixer sur Rinette son regard clignotant (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 85) — J'avais entendu M. Briognolin dire qu'il y avait du diamant dans les éclats de mine (Vallès: L'Enfant 191).

Dans ce cas, même le groupe faire + infinitif se dissout quelquefois: . . . *de ces mots de passion qui faisaient l'amant frôler son visage au papier satiné (Daudet: Sapho 136) — Dieu lui-même fit pendant un instant le Père capucin suspendre son discours (Ch. L. Philippe: Dans la petite ville 63) — Deux longues veines d'eau tarissant au fond du grand paysage écorché, faisaient Gide demander: «Qu'eût dit Barrès de ceci?» (M. Chadourne, Nouv. Litt. 3—7—26) — Et il fait, en outre, les sirènes lui suggérer, avec l'idée de la sphéricité de la terre, le principe de la pesanteur et le pouvoir détonant de la poudre (J. Charpentier, Merc. Fr. 1—10—26, 165).*

L'antéposition d'un infinitif avec complément est très rare, sans être pourtant complètement exclue; en voici un

exemple: *Cependant, on a vu entrer dans la critique et s'y créer un nom important des philosophes, des historiens, des journalistes, des romanciers* (A. Thibaudet, *Nouv. Litt.* 21—1—27).

Le groupe verbe + infinitif peut résister à cette dissolution causée par l'existence d'un complément de l'infinitif (excepté dans le cas où il y a en plus un complément indirect de l'infinitif; v. l'exemple de Charpentier ci-dessus). — Si le groupe est maintenu, le sujet du nexus est régi par la préposition «à» ou «par», et se place après ou avant le complément de l'infinitif:

J'ai fait voir ça à maman. — Je fis observer ce désordre à Valentine (Boylesve: *La Becquée* 39) — *Combien souvent elle avait entendu dire à petite mère: «Mais c'est fait pour être dépensé, l'argent»* (Maupassant: *Une Vie* 132) — *J'ai souvent entendu parler de vous par mon fils* (Camerlynck: *Au pays de France* 96) — *Cela fait dire à leur tendresse que «le petit est intelligent»* (Maurras: *Musique* 2) — *Il fait prendre à Reyvil, le mari, dix billets à vingt sous* (Martin du Gard: *Les Thibault III.* 1. 57).

La construction se trouve surtout avec le verbe faire, ce qui cadre bien avec l'unité plus forte déjà observée, que forme ce verbe avec l'infinitif.

En fait d'antéposition absolue de ce complément indirect d'un caractère particulier, nous n'avons noté que le proverbe: *A barque désespérée Dieu fait trouver le port*. Il nous semble cependant qu'il doit être possible de dire: *A l'autre on avait vite fait comprendre qu'il n'avait plus rien à dire dans cette affaire*, et d'autres phrases semblables avec mise en relief ou rattachement à ce qui précède.

L'antéposition disloquée est tout à fait régulière, que l'infinitif s'accompagne d'un complément ou non: *Ce tra-*

vail, Frédéric Lefèvre veut le faire figurer à une place d'honneur (P. Hazard, Nouv. Litt. 9-4-27) — Ce monsieur, je voudrais lui faire comprendre que - - -.

CHAPITRE V.

Compléments pronominaux.

Parmi les compléments, les pronoms personnels atones ont une place à part.

Mots de situation et de rappel, leur fonction même donne aux pronoms dans la majorité des cas ce caractère de terme connu, attendu, constant, et par conséquent atone, qui rend compte de leur peu de volume et de leur place fixe à l'intérieur de la phrase. Par leur nombre restreint aussi bien que par l'emploi continué qu'il en est fait dans la conversation, ils donnent prise, plus que les autres membres de phrase, à la tendance à l'automatisation.

L'automatisation dépasse même ses limites naturelles et se trouve dans des cas où l'on pourrait s'attendre à une forme accentuée des pronoms, moyen ordinaire de mettre en relief l'idée qu'ils représentent (v. Introduction p. 28).

Les règles sont donc ici très fixes dans la plupart des cas. De plus, elles ont depuis longtemps leur place acquise dans la syntaxe des pronoms; nous pourrions ainsi nous borner à résumer ces règles souvent exposées.

A. Complément simple.

Les pronoms se mettent immédiatement avant le verbe (dans les temps composés avant le verbe auxiliaire), dont ils ne se laissent séparer que par d'autres pronoms atones (parmi lesquels se rangent «en» et «y», aussi bien dans leur fonction adverbiale que pronominale).

Je le vois. — Je l'ai vu. — Tu lui plais. — Il leur fait peur. — Le saviez-vous? — Ne le faites pas! — J'y renonce. — J'en prends. — Je l'y enverrai. — Je m'en vais. — Il n'y en a plus. — On n'y en voit plus. — Ces preuves suffiront; il est inutile d'y en ajouter d'autres. — C'en est le contraire. — L'histoire en est assez connue, etc.

Sous forme de syntaxe figée on trouve une antéposition semblable du pronom démonstratif «ce»: *à ce faire, pour ce faire, ce disant, ce faisant.*

«Y» précède normalement «en». Seulement on dira sans doute: *Je m'en y vais* — si l'on n'évite pas le problème en disant: *Je m'en vais là-bas*. Notons encore que «en» a une tendance à se souder avec le verbe: «s'en-fuir» etc. «S'ensuivre» s'est arrêté à mi-chemin: *Il s'ensuit. — Il s'en est suivi. — Mon imagination --- conçut tout le drame et même tout ce qui s'en suivrait* (Lacretelle: *Silbermann* 93). «S'en aller» hésite, bien que la langue correcte ne reconnaisse pas encore les formes agglutinées: --- *et s'est en allé en murmurant «Paysan»* (J. Vallès: *L'Enfant* 314) (v. d'autres exemples dans Tobler: V. B. II, p. 89 note).

Exception: Le complément d'un impératif sans négation se met après le verbe:

Regarde-moi! — Tais-toi! — Aide-le! — Penses-y! etc. Autrefois, le pronom reprenait sa place avant le verbe dans le dernier de deux impératifs consécutifs. Les restes très rares de cette règle dans la langue actuelle sont de purs archaïsmes: *Patientons donc et l'attendons* (Boulinger et Thérive: *Soirées du Grammaire-Club* 264) (v. des exemples PLATTNER III. 2. 28 et NYROP: Gr. hist. V § 185).

Un développement tout nouveau se dessine actuellement pour les impératifs avec négation, du fait que «ne» est en train de disparaître. On entend donc d'abord: *Le dis pas*

à *maman*. — *Le mets pas là-dessus!* Mais on entend également, bien qu'évidemment la forme ne soit pas reconnue correcte: *Dis-le pas à maman*. — *Mets-le pas là-dessus!* par analogie avec l'impératif affirmatif (v. FOULET, *Romania* 1924, p. 87; et MARCEL BOULENGER, qui s'en alarme dans le *Figaro* (18—4—27): «Un effort! on y renonce immédiatement. Bientôt l'on s'exprimera comme les enfants de l'école: «Dis-lui pas. Fais-le pas»).

«Y» et «en» suivent encore ici le pronom personnel dans la bonne langue, et «en» se met après «y»: *Va-t'en!* *Apporte-m'en!* *Mets-l'y!* *Porte-l'y!* *Mets-y en!*

Mais à l'exception de locutions toutes faites comme: *Va-t'en*, les formes subissent une forte concurrence de formes populaires telles que: *Mets-y toi!* — *Mets-toi-z-y!* — *Souviens-toi-z-en!* — *Entre parenthèses quand tu auras choisi ton genre de clientèle, tiens-y toi* (*Max Jacob: N. R. F. 1—4—28, 478*). Et l'hésitation entre ces formes amène souvent ce résultat connu qu'on les évite toutes et arrange autrement sa phrase: *Mets-toi là!* *Veuillez m'y conduire!* etc.

B. Complément direct et indirect.

Si un seul des compléments est un pronom, il n'y a rien à ajouter aux règles précédentes: *Je lui donne le livre*. — *Je le donne au garçon*. — *Donne-lui le livre*. — *Donne-le à l'autre*, etc.

Si les deux compléments sont des pronoms, leurs places respectives sont comme suit: Le complément direct prend la place la plus proche du verbe:

Il me les donne. — *Il te l'expliquera*. — *Tu nous l'avais promis*. — *Je vous l'enverrai*. — *Ne me le cachez pas!* — *Dites-le-moi!* — *Promettez-le-lui!* — *Montre-la-nous!*

Exception: Avant le verbe le complément indirect de la troisième personne (lui et leur, mais non pas le pronom réfléchi: se) suit le complément direct: *Il les lui donne.* — *Il les leur donne.*

La combinaison de deux compléments pronominaux n'est possible que si le complément direct est de la troisième personne. Sinon, le complément indirect prendra la forme tonique du pronom, régie par «à»; comparez: *Il me le présente* — *Il me présente à lui* — *Soumettez-le-vous!* — *Soumettez-vous à lui!* — *Tenez, je me fais un malin plaisir de vous voler à lui. Dansons-nous?* (Miomandre: *Ecrit sur de l'eau* 83).

Rarement, c'est le complément direct qui prendra la forme accentuée: *Ce qui te rappellera nous* (P. Géraldy: *Aimer II*) — *Ce qui te rappellera moi* (*ibid.* III). On trouve cependant quelquefois: *On se me dispute*, — *on se m'arrache*, — *on se l'arrache*, formés sur: *On se l'arrache*. Rappelons que le complément prend aussi la forme accentuée après ne-que: *Je n'aime que toi*; de même quand il se combine avec des compléments nominaux: *La victoria défraîchie et la jument noire âgée chargèrent, les temps venus, lanterne à projections, cartes peintes, éprouvettes, tubes coudés, le futur candidat, ses béquilles, et moi* (Colette: *Maison de Cl.* 56) — *... une de ces retraites qui servaient de refuge à lui et à ses hommes en cas de besoin* (Régnier: *L'Escapade* 123). Enfin, dans de rares cas, le complément peut se placer ainsi quand on veut l'accentuer: *Je ne sais, répondit madame Martin. Mais les gens raisonnables m'ont toujours paru bien ennuyeux. Je puis le dire à vous, monsieur Choulette* (A. France: *Le Lys rouge* 120) — *Qui regardes-tu?* — *Je regarde toi* (v. SANDFELD: *Syntaxe du fr. cont.* I p. 72).

A l'impératif affirmatif, «en» complément direct (partitif) suit le complément indirect: *Donne-m'en!*

A l'impératif, d'ailleurs, l'usage est hésitant. A côté des formes reconnues correctes: *Donne-la-moi! Apporte-les-nous!* on trouve aussi (et CLÉDAT, dans sa Grammaire raisonnée p. 155, met les deux ordres sur un pied d'égalité): *Donne-moi-la! Apporte-nous-les!* Il est certain qu'on trouve dès maintenant cet ordre dans la littérature: *Mais ce qui, dans les réalités mêmes, correspond aux catégories de l'esprit, qu'est-il en soi? Demandons-nous-le précisément à propos des catégories de substance et d'essence* (Lasserre: *La Jeunesse de Renan. II. 21*). Dans l'expression: *Tenez-vous-le pour dit!* c'est l'ordre régulier, si l'on ne tourne la difficulté par un: *Tenez-vous cela pour dit!* (v. FOULET, *Romania* 1924, p. 88—89).

C. Complément composé formant proposition.

Le complément composé nominal n'offre pas de particularités; seul le sujet du nexus peut être représenté par un pronom, qui précède comme toujours le verbe: *Oh! je te vois triste! Qui vous a fait son maître? etc.*

Pour le complément composé verbal aussi, la règle générale reste la même: *Je le vois tendre (tendant, qui tend) la main comme pour recueillir mes paroles. — Je l'entends venir. — Je le fais (se) taire. — Je le laisse reposer etc.*

A l'impératif affirmatif, le pronom, tout en étant postposé, reste rattaché au verbe principal et ne forme pas groupe avec l'infinitif: *Fais-le arriver à temps! Regarde-le donc danser!*

Mais cet ordre, qui était une simple application de la règle générale sur la place du pronom, s'est propagé aussi

au pronom qui est le complément de l'infinitif, et non pas du verbe principal (faire, laisser, entendre, voir etc.).

Ainsi: *Je l'entends chanter* a deux sens: *J'entends l'homme chanter, j'entends chanter la chanson*; et on dit: *Je l'ai fait chercher*, tout comme on dit: *Je l'ai fait arriver*. De même: *Tu l'as entendu injurier?* — *Il l'a envoyé chercher*. — *Je me suis senti entraîner, etc.*

On voit par là à quel point le groupe: verbe + infinitif est fortement consolidé. Si l'infinitif a en même temps un sujet nominal, celui-ci est mis à la fin, régi par «à» ou «par»: *Je l'ai fait comprendre à votre mari*. — *Il vous a fait demander par son domestique*. — *Je me sens entraîner par une force mystérieuse etc.*

L'emploi de «par» montre un renversement dans les rapports du pronom et de l'infinitif, parce que cette préposition implique un sens passif du verbe. Ces rapports renversés ressortent aussi du fait que l'usage hésite souvent entre un infinitif et un participe passé: *Je me sens entraîner (entraîné) par une force mystérieuse*. — *Je suis humilié de me voir traiter (traité) ainsi*. (v. des exemples PLATTNER II. 3. 143—144).

A l'impératif, le pronom se rattache régulièrement au verbe principal et non pas à l'infinitif: *Faites-le enlever!* — *Fais-moi attendre!* — *Faites-les introduire!* (sans liaison). — *Envoie-moi chercher!* — Cependant on trouve aussi: *Envoie l(e) chercher!* — *Envoie me chercher!* mais la dissolution du groupe ne paraît affecter que le seul «envoyer», où elle est possible aussi hors de l'impératif: *il faut envoyer le chercher* (v. FOULET, Romania 1924, 91).

L'ordre qui met le pronom, complément d'un infinitif, avant le verbe principal, s'était appliqué aussi à des verbes tels que: vouloir, devoir, pouvoir, savoir, aller,

venir, falloir et quelques autres. Seulement, le groupe que formaient ces verbes avec l'infinitif s'est de nouveau disjoint, et l'ordre logique est redevenu l'ordre normal, de sorte qu'on dit toujours et écrit le plus souvent: *Je peux le faire. — Tu devrais le dire. — Il faudrait l'essayer. — J'irai le voir, etc.*

Cependant la langue littéraire maintient encore vivant l'usage classique, pratiqué systématiquement par quelques écrivains archaisants, sporadiquement par la plupart des autres. En voici quelques exemples:

Il le devait faire, par politesse (A. Hermant: Xavier 62) — Il me protesta cependant qu'il ne les croyait pas tous mériter (ibid. 49) — Dormir? Il n'y fallait pas songer (Duhamel: Pierre d'Horeb 140) — Bien balayer, ce n'est pas aussi facile qu'on le pourrait croire (ibid. 202) — Je secouai ma pipe et m'allai promener jusqu'au soir sur le boulevard Saint-Michel (ibid. 16) — Il m'alla chercher un assez gros paquet (ibid. 12) — Il reste là longtemps, longtemps, jusqu'à ce que Marguerite lui vienne poser sa douce main sur l'épaule (Duhamel: Deux hommes 124) — ... celui qu'on a aimé jusqu'à en penser mourir (Mornet: Histoire des Grandes Œuvres 191) — --- dans un sens mystique, cela se doit entendre (Maurois: Ariel 271) — Le fils Leriche l'y vint chercher (Colette: Maison de Cl. 126).

Dans des cas comme: *Qu'est-ce que j'y peux faire? — Je n'y peux rien faire. — Cela se peut faire, cet ordre est normal; l'infinitif peut tomber: Je n'y peux rien. — Cela se peut. — Se peut-il que cela soit vrai? (mais aussi: Peut-il se faire que ...).* Comparez: *Si faire se peut; partout où faire se pouvait.*

Si le nexus a en même temps un sujet et un complément pronoms, chacun des deux pronoms précède le verbe

dont il est le complément (1), ou les deux se mettent avant le verbe principal, auquel cas le complément de celui-ci est toujours au datif (2). Egalement, si le verbe principal est à l'impératif, un seul ou les deux pronoms peuvent s'y rattacher.

1) *On me laisse le faire.* — *Je l'ai entendu la chanter.* — *Silbermann - - - ne me laissa point l'oublier* (Lacretelle: *Silbermann* 104) — *Parfois le poème était trop touchant pour qu'elle pût supporter de s'entendre le dire* (Maurois: *Ariel* 151) — *Si la fièvre des sens le faisait la reprendre pour la quitter ensuite* (Bourget: *Crime d'amour* 192) — - - - *attendre une occasion qui me fît la rencontrer* (Proust: *Ombre* 2, 159) — *Laissez-moi le faire.* — *Laissez-moi vous le dire.* — *Voyez-le donc la porter.*

On voit que même pour «faire» le groupe se dissout assez facilement. Cette répartition est le seul ordre possible, quand le complément de l'infinitif n'est pas un pronom personnel de la troisième personne: *La cloche qui nous fait nous connaître - - -* (Barrès: *Amitiés* 180) — *Un motif qui demeurait secret l'avait fait me convoquer* (Boylesve: *Jardin détruit* 64). Dans ce cas, pourtant, la construction avec «par» reste possible, et par là aussi l'unité du groupe: . . . *m'avait fait convoquer par lui.*

2) *Il me le laisse faire.* — *Je ne le lui fais pas dire* (deux sens différents) — *Je la lui ai entendu chanter* — *Il se l'est vu refuser.* — *C'est autre chose de se l'entendre dire.* — *C'est ça qui nous les a fait oublier.* — . . . *allier à une redoutable pénétration de nos cœurs une grâce qui nous la leur fait pardonner* (Sully Prudhomme, discours à l'Acad. Fr. v. Ann. polit. et litt. 4—2—1900, 78) — *La tristesse aspire sans cesse à la liberté: elle sait qu'il la lui faut bien durement gagner* (Suarès, *N. R. F.* 1—4—26, 385) — *Si pourtant, ô*

Jésus, l'hypothèse théologique était vraie, oh! fais-le-moi connaître (Renan, v. Rev. Par. 15—9—20, 260).

D. Datif éthique.

Le datif éthique se place avant (à l'impératif après) tous les autres pronoms: *Je vous le lui ai répété deux fois! — Je te lui en flanquerais, des tartines! — Donnez-leur-moi sur les oreilles!* (cit. Plattner III. 2. 41—2).

E. Cohésion.

Nous avons déjà dit qu'aucun mot ne peut être intercalé entre les pronoms (et adverbess pronominaux) et le verbe. Cette règle ne souffre d'exceptions que si le verbe est à l'infinitif. Dans ce cas un des compléments ou déterminants de l'infinitif: «tout, rien, bien, mal, mieux, assez, tant, trop» peut s'intercaler entre le pronom et l'infinitif:

On est tenté - - - de se tout accorder en conséquence (Massis: Jugements II, 248) — *... sans songer à en rien faire* (ibid. 211) — *Je n'avais pas le goût - - - d'en rien communiquer à âme qui vive* (Maurras: Musique 107) — *... sans y rien perdre de sa grâce* (Régnier: L'Escapade 160) — *Alors il redevint curieux de lui-même et chercha à se mieux connaître* (Maybon, Merc. Fr. 15—11—26, 235).

Cependant l'ordre contraire des deux termes en concurrence est l'ordre le plus usuel:

Je ne peux pas tout te dire (Martin du Gard: Les Thibault II, 90) — *Je ne voudrais rien vous dire devant les consommateurs* (Tr. Bernard: Petit Café I. 7) — *Il avait refusé de rien me dire* (L. Dumur, Merc. Fr. 1—11—26, 762) — *Sous prétexte de tout me donner, tu m'as tout pris* (Duhamel: Deux hommes 272).

CHAPITRE VI.

Les compléments circonstanciels simples.

Les compléments circonstanciels servent à indiquer le lieu, le temps, le but, le motif, l'instrument et encore d'autres particularités de l'action exprimée dans la phrase. Ils ont la forme d'un substantif (*Il y est resté deux ans*), d'une préposition avec régime (*Il y est resté pendant deux ans*), d'un adverbe (*Il y est resté longtemps*).

Dans la plupart des cas, les compléments circonstanciels gardent une certaine indépendance dans la phrase; quelquefois même ils forment proposition à part (v. ci-dessous: Place des propositions subordonnées «adverbiales»). Les compléments circonstanciels doivent donc être comptés parmi les membres principaux de la phrase. Cependant aucune limite précise ne les sépare des déterminants d'un des membres de la phrase: sujet, verbe ou complément; il y a un glissement de la coordination (et de l'ordre assez libre) des premiers à la subordination (et la place plus fixe) des seconds; nous donnerons ici principalement des exemples de l'usage libre, mais en les faisant suivre d'autres qui feront comprendre le glissement mentionné; pour la subordination complète nous renvoyons à la seconde partie de notre étude.

La place de la plupart de ces compléments, nous l'avons déjà dit, est assez libre. Par exemple, on dira sans grande différence: *On voit le château d'un côté, l'église de l'autre.* — *D'un côté on voit le château, de l'autre l'église.* — *On voit d'un côté le château, de l'autre l'église.* Seulement, pour être libre, d'un point de vue général, l'ordre est loin d'être indifférent dans la majorité des cas. Ce qui compte alors, c'est la valeur intrinsèque du complément; ordre libre signifie ordre psychologique.

Provisoirement, nous pouvons déterminer ainsi la valeur des places différentes que peuvent prendre les compléments circonstanciels : en fin de phrase, ils ont un caractère prédicatif : placés en tête, ils forment le point de départ de l'énoncé, sujet psychologique ou terme de rattachement. La place au milieu, enfin, est la place naturelle des compléments les plus effacés, ceux qui ne font que reprendre un terme précédent ; fonction de rappel, si l'on veut. Il ne faudrait cependant pas trop forcer ce point de vue ; le système se complique par la possibilité d'un ordre impulsif d'un côté, qui aura surtout pour résultat de mettre un complément prédicatif en tête de la phrase ; et de l'autre côté par l'arrangement volontaire de la phrase selon des vues d'ordre stylistique, répartition harmonieuse de plusieurs compléments autour du noyau de la phrase, ou bien au contraire — style synthétique — leur intercalaison au milieu des groupes sujet—attribut, sujet—verbe, verbe—complément direct (et indirect) ; ou bien encore, dans des phrases consécutives, variation de l'ordre pour éviter la monotonie.

Ces différents facteurs interviennent irrégulièrement, à dosage très variable suivant qu'on soigne plus ou moins sa phrase. De sorte que, à tout prendre, les fils sont assez brouillés, plus peut-être que dans aucun autre domaine de l'ordre des mots. Essayons cependant de dégager quelques traits essentiels.

A. Complément circonstanciel en fin de phrase.

D'une indication de lieu, seul attribut de la phrase, à l'emploi prédicatif d'un complément circonstanciel avec un verbe de sens plus plein, il y a une série de dégradations :

Il est à Paris. — Il est allé à Paris. — Il viendra à Paris. — Il viendra ici. — Il habite à Paris, — Il habite une belle maison à Paris.

Souvent, le complément circonstanciel est l'équivalent plus ou moins parfait d'un complément direct: *Il voyageait en France = Il parcourait la France. — Une forteresse se trouve au-dessus de la ville = Une forteresse domine la ville. — Il y est allé avec l'inspecteur = Il y a accompagné l'inspecteur etc.*

La valeur prédicative est souvent due au fait que le complément circonstanciel est le seul terme nouveau de la phrase: *Quand viendra-t-il? — Il viendra demain. — A quelle heure vous levez-vous? — Je me lève à 7 heures.*

Mais même en dehors de ces cas particuliers, la place normale d'un complément circonstanciel dont le contenu est nouveau et essentiel, est à la fin de la phrase:

Ils reprennent leur travail à deux heures. Alors c'est convenu que je dois les prévenir avec un coup de timbre, trois minutes avant: comme ça ils peuvent jouer jusqu'à la dernière minute (Tr. Bernard: Petit Café I. 1) — Edouard déjeunait d'ordinaire, avec quelques camarades, sur le quai, dans un infime restaurant écrasé sous une bâtisse boiteuse (Duhamel: Deux hommes 22).

Si plusieurs compléments circonstanciels terminent la même phrase, il se peut qu'un seul d'entre eux soit nouveau et vraiment prédicatif; il prend alors naturellement la dernière place; sauf ce cas, et aussi ceux où il y a une différence sensible de longueur, d'importance relative, entre les compléments, il est impossible de donner des règles pour leur place respective.

La postposition d'un complément peut avoir cependant un tout autre caractère; c'est quand il est précédé d'une pause,

et d'une intonation montante, après laquelle le ton descend sur le dernier terme. Le terme postposé a dans ce cas une valeur explétive, c'est une reprise d'un terme donné d'avance, qui se placerait aussi naturellement en tête de la phrase, construction parallèle à celle qui contient une reprise du sujet (v. livre I, p. 45). Ainsi la phrase: *Vous n'avez pas de table, par ici?* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 3*), se distingue, par le sens aussi bien que par la forme, de cette autre, également possible: *Vous n'avez pas de table par ici?* Seul dans le dernier cas, où le ton monte sur «ici», ce complément fait partie du prédicat. Comparez les cas suivants de reprise: *Qu'est-ce que vous avez fait, l'autre jour? — Que diriez vous, dans ce cas? — Je suis presque de la famille. Ils sont heureux dans cette famille! C'est cordial, bavard, bon enfant* (Vallès: *L'Enfant 97*). Le caractère explétif est encore plus net dans le cas où il y a dislocation, c. a. d. où le terme postposé est déjà contenu sous forme pronominale dans la première partie de la phrase: *Il faudra y retourner, dans ce petit café* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 3*).

La place après le verbe est la seule possible pour les compléments de prix et de mesure:

Ce livre coûte 12 frs. — Je l'ai acheté pour 10 frs. — Le paquet pèse 5 kilos. — Il mesure 1 m. de long sur 25 cm. de large.

Ces compléments peuvent précéder ou suivre d'autres compléments (directs ou circonstanciels): *Il a payé la place 100 frs. — ... payant cinq cents francs une entrée au concert* (Daudet: *Nabab 141*).

B. Complément circonstanciel en tête de la phrase.

I. Antéposition emphatique.

L'antéposition d'un complément circonstanciel peut être un ordre impulsif ou de mise en relief. Ainsi, tandis qu'une

phrase comme la suivante: *Il m'accompagne chez ma marchande de modes*, représente un cas d'ordre absolument fixe, il suffit d'ajouter un mot de sentiment comme «jusque» pour que l'ordre inverse devienne possible (mais non pas nécessaire): *Jusque chez ma marchande de modes il m'accompagne*.

Voici quelques exemples d'une telle antéposition plus ou moins consciente:

Ni au collège, ni dans la rue, l'opinion publique n'est une cause de progrès (Maurras: Musique 25) — Enfin, maintenant - - - dès trois heures de l'après midi, je ne me fatiguerai plus les yeux (Chateaubriant: M. des Lourdines 37) — Dindiki sortait de sa torpeur, entreprenait une ronde étrange. Aux angles des meubles, aux plis des tentures, le long des cintres de portes, des armes aux murs, il gravitait (M. Chardourne, Nouv. Litt. 3—7—26) — De la table où il est assis, le père Govys s'est dressé - - - A côté de lui, après avoir posé devant moi le grog de bon accueil, Mme Govys s'est assise - - - A la porte d'une maisonnette de cette rue étroite de Concarneau, j'ai frappé (Un «envoyé spécial» du Journal, 18—1—27). On voit par les derniers exemples à quel point une telle antéposition peut devenir manière personnelle, voire même poncif irritant.

II. Rattachement direct à une phrase précédente par un mot qui répète ou représente un terme de celle-ci ou qui la résume dans sa totalité.

Il y avait un testament. Et sur ce testament, il léguait huit cent mille francs à Albert (Tr. Bernard: Petit Café I. 6) — - - - regarder - - - dans le tiroir, ouvert quoique fermé, il n'en faut pas plus: le roman s'enchaîne et, bientôt, se déchaîne. Dans le tiroir une liasse de lettres; dans une lettre - - - oh!

oh! rien que cela? Bernard, ta mère a trompé ton père - - - (H. Hertz, N. R. F. 1—3—26, 345) — Elle portait au cou un collier de vieil ambre - - - Et, sous l'ambre, sa chair avait un rayonnement laiteux, troublant (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 166) — Elle donnait alors l'impression de n'être plus là et de s'être perdue pour quelque voyage en esprit. Parfois, de ses fuites elle revenait comme brisée d'une étrange lassitude (Régnier: Escapade 162) — Ces femmes n'étaient pas «des femmes comme les autres»: en elles, je distinguais déjà des condisciples, des concurrentes (Duhamel: Pierre d'Horeb 39).

III. Rattachement du complément à un terme qui précède et qui l'appelle par une association naturelle.

Il le lut d'un trait. L'après-midi y passa. Vers le soir, il sortit (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 39) — Et si ses premières publications - - - étaient trop fondées sur des conceptions schématiques, dans ses ouvrages récents on constate la réaction d'une vue plus directe (v. Gennep, Merc. Fr. 1—11—26, 699) — Sa chair olivâtre était couverte de pierreries, ses mains et les doigts de ses pieds délicats étaient chargés de bagues - - -. Une ceinture d'émeraudes entourait sa taille, sa poitrine soutenait deux boucliers d'or, ses cheveux, une tiare de perles, et dans sa main droite il y avait un lys fleurissant, tandis que de la gauche tombaient des saphirs (Voisins: Lauerier 235).

(Le livre II, p. 103—113 contient un grand nombre d'exemples d'antéposition d'un complément circonstanciel par rattachement, qui pourraient également figurer ici.)

IV. Chiasme (qui n'est le plus souvent qu'une forme particulière du rattachement précédent).

Ce fut tout pour ce soir-là. Dès le lendemain, Edouard revint à la charge (Duhamel: Deux hommes 83) — Le chemin de Grand Fons, qui remontait vers la route, était un ruisseau l'hiver et, l'été, un ravin impraticable - - - (Alain Fournier: Le Grand Meaulnes 218) — Car le patriotisme peut être partout: éclairé ici, là obscur (Maurras: Kiel et Tanger 229) — Ses échappées viennent de ses restreintes, comme de son dénuement ses fraîcheurs (H. Pourrat, N. R. F. 1—9—26, 367) — Et peu de temps avant la halte, il y avait eu un étonnant passage de rivière. Un peuple de noirs était sur la berge; en face, sur l'autre rive, un autre peuple attendait (Gide, N. R. F. 1—12—26, 685).

Ce dernier exemple peut servir en même temps à montrer que le rattachement naturel d'un complément circonstanciel à ce qui précède n'amène pas nécessairement celui-ci en tête de la phrase («passage de rivière» appellerait naturellement «sur la berge»); l'antéposition n'est qu'une tendance, mais qui est loin d'être une nécessité, pas plus que dans les autres cas d'antéposition d'un membre autre que le sujet. Cependant, telle qu'elle est, cette tendance est une tendance logique; elle prend, dans les compléments de temps et de lieu, une rigueur plus grande, quand les idées qui y sont exprimées servent de cadres fixes au récit. Ainsi, dans un journal, cet ordre devient presque invariable; le caractère dépouillé du style télégraphique qu'on adopte souvent dans son journal, renforce encore la tendance: *16 août. — A deux heures du matin, nouvelle alerte, et nous voilà encore pendant trois heures la bride au bras. A six heures nous passons la Moselle - - -. A huit heures et demie, halte, et nous déjeunons sur le bord d'un des fossés de la route (Halévy: L'Invasion, 37—38).*

De même pour les compléments de lieu, quand c'est

la topographie qui sert de cadre: *La Normandie a construit des cathédrales, - - - à Rouen, la cathédrale et Saint-Ouen: - - - A Coutances, la façade a l'élan orgueilleux de Saint-Etienne de Caen - - - . Sur l'étroit Mont Saint-Michel, l'architecte a bâti et a creusé - - - . Jusqu'à l'extrémité de la Bretagne s'est propagée l'architecture ogivale - - - . La cathédrale de Poitiers - - - montre une évidente parenté avec Notre Dame la Grande - - - . Dans toute cette région, le gothique n'a pas toujours remplacé le roman - - - . Limoges, Clermont-Ferrand, Rodez, Narbonne possèdent de grandes églises du XIII siècle - - - (Hourticq: France 57—60). Cette citation montre en même temps comment l'écrivain cherche à éviter la monotonie de sa longue description. Il est intéressant de remarquer ici que la variation qu'il recherche, il l'obtient beaucoup moins par un changement de l'ordre des mots que par un changement dans la construction; le complément de lieu deviendra sujet ou déterminant du sujet. Par là nous revenons à cette évidente parenté de ces compléments circonstanciels avec un sujet. Nous n'avons pas cru nécessaire de souligner dans nos exemples les nombreux cas où un remaniement facile ferait du complément antéposé le sujet grammatical de la phrase; il serait très facile de multiplier les exemples suivants d'équivalences de cette espèce: *Dans les affaires, on ne se rase que le matin (La-biche: Petites Mains I. 1) (= Un homme d'affaires ne se rase que le matin). — D'une chute de trapèze lui reste la cicatrice qui retrousse sa lèvre (J. Cocteau, N. R. F. 1—7—26, 34) (= Une chute de trapèze lui a laissé la cicatrice - - -).**

Nous pouvons remarquer ici que les notions de temps et de lieu, dans lesquelles n'entre aucune idée d'activité, peuvent être personnifiées et fournir ainsi le sujet grammatical de la phrase, comme dans ces exemples: *Le soir*

d'après, un à un, les voyait revenir (Tharaud: La Ville et les Champs 20) — Cette ville a vu naître un de nos plus grands poètes.

V. Place initiale sans emphase et sans rattachement.

Même dans les cas où les compléments de temps ou de lieu ne sont pas rattachés directement à une phrase précédente, ils servent souvent à commencer l'énoncé; que l'indication qu'ils contiennent soit précise ou vague, elle forme un point de départ naturel, une notion initiale plus ou moins indépendante du reste de l'énoncé:

Demain, à six heures, tu entreras dans ma chambre pour me raser (Labiche: Petites Mains I. 1) — A trois heures, la maison se vida pour les vêpres (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 193) — De saison en saison, je me sens devenir un être dans le genre de Marius (Maurras: Musique 10) — A deux reprises, hier, à la Chambre, le Gouvernement a obtenu, dans deux scrutins décisifs, une majorité écrasante (Temps 29—7—26) — Il y a un an, à peu près à pareille époque, nous revenions de la campagne à Washington, un soir, à la nuit tombante (Temps 3—7—26). Dans les deux derniers exemples, on voit jouer en même temps le principe de répartition.

VI. Dislocation.

La construction disloquée est possible aussi, témoin les exemples suivants: *Les routes françaises d'Italie, nous y chercherons les trains de nos jongleurs de geste (Bédier: Lég. ép. II. 142) — Le cimetière des Aliscamps, Jésus-Christ lui-même s'y était agenouillé (ibid. I. 368) — Notre pays, nous n'admettons pour lui aucune diminution d'influence. Nous croyons à sa vitalité (d'Ormesson, Rev. Par. 1—1—27, 91).*

C. Complément circonstanciel à l'intérieur de la phrase.

I. Cas particuliers.

Si le complément direct est un infinitif ou une proposition subordonnée, le complément circonstanciel ne peut pas terminer la phrase, mais doit suivre le verbe principal (ou commencer la phrase): *Il m'a promis ici même, devant témoins, de s'en occuper (qu'il s'en occuperait) — Je prends sur moi de le lui dire.*

D'autre part, un complément naturellement antéposé suit nécessairement un mot à place initiale privilégiée (pronom relatif, conjonction, verbe citatif): *Là-dessus, les mêmes critiques qui tout à l'heure se moquaient de son style, se sont récriés - - - (Massis: Jugements II, 215) — Je sais - - - qu'en Turquie s'est manifestée une certaine inquiétude - - - (Temps 3—7—26) — Lorsque, le 10 novembre de l'année 1700, Louis XIV accepta le testament du Roi Catholique - - - (Bertrand: Louis XIV, 281) — Détrompez-vous, me dit, un après-midi de l'hiver suivant, Anatole France lui-même (Maurras, Nouv. Litt. 20—3—26).* Un autre cas spécial de l'emploi de cet ordre résulte de la tendance à commencer la phrase par une formule d'introduction commune, un déclancheur, comme: *il y a, on a, c'est*, tendance qui l'emporte assez souvent sur la tendance à antéposition d'un complément circonstanciel:

Il y a, dans ce Dostoiewsky, une page bien significative à cet égard (Massis: Jugements II, 50) — Mais, il y a, au sujet de cette éducation royale, un malentendu - - - (Bertrand: Louis XIV, 73) — Il y avait, dans une telle décision prise par un jeune homme de vingt-deux ans, une bravoure qu'on n'admire pas assez aujourd'hui (ibid. 150) — Il y a, dans le Bar de la Fourche et dans l'Esprit impur, des scènes d'une

imagination tragique - - - (*Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26*) — *On a, avec M. Gilbert de Voisins, l'impression que chacun de ses livres contient une sorte de secret et que ce secret, il ne le dit pas tout à fait (ibid.)* — *M. F. professeur à la faculté de commerce de Tokyo. On a de ce dernier de nombreux ouvrages sur l'évolution économique* - - - (*Maybon, Merc. de France 15—11—26*) — *Mais il a du moins du poète le don de voir ce que les poètes voient d'habitude (Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26)* — *C'est aujourd'hui marche de nuit (Dorgelès: Croix de Bois 177)* — *C'est aujourd'hui, dans son box, entre des gendarmes, un étrange déchet d'humanité (Echo de Paris 26—3—26)* — *C'était le lendemain grande foire à Poitiers (Chateaubriant: M. des Lourdines 17).*

II. Fonction normale: reprise et disjonction.

A l'intérieur de la phrase se met d'abord le complément circonstanciel qui contient une donnée antérieure (souvent «sujet constant, d'arrière plan»), laquelle, sans former le point de départ actuel de la phrase, est rappelée à la mémoire de l'interlocuteur, comme incidemment. C'est donc une reprise qui est seulement intercalée avant la fin de la phrase, au lieu d'être postposée comme c'était le cas pour celles mentionnées jusqu'ici (et sans doute pourrait-on trouver aussi pour le sujet grammatical des cas de reprise intercalée de la forme: *Et il croit, ce grand bêta, à toutes ces histoires!*)

Voici des exemples qui montreront la valeur assez effacée du complément amené par une telle reprise intercalée:

La chère paraît avoir été, à la Cour, plus abondante que délicate (Bertrand: Louis XIV, 186) — *Suivant le sens, un adjectif servant de prédicat pouvait être en indo-européen du même genre que le sujet ou bien avoir un genre propre,*

le neutre (Meillet-Vendryes: *Grammaire comp. des l. class.* 543) — *Nous voyons encore les ruines imposantes des castra praetoria sur le Viminal d'où ils dominaient Rome. Bientôt la milice nationale fasciste aura à Rome, elle aussi, une caserne modèle* (Temps 18—7—26) — *Les nécessités présentes ont-elles modifié, à cet égard, son opinion?* (Temps 25—6—26) — *Qu'elle lui plaisait! Il ne trouvait pas seulement en elle une partenaire incomparable* (Martin du Gard: *Les Thibault III. 1. 176*) — *Il était inévitable que cette ingestion, en quantité excessive, d'aliments non digérés, finit par déterminer chez le Roi une entérite chronique* (Bertrand: *Louis XIV, 400*).

Mais si, dans de tel cas de reprise, de rappel d'une donnée préalable, nous avons l'emploi le plus naturel et comme le foyer même de cet arrangement de la phrase, il est facile de constater que l'usage individuel dépasse de beaucoup les limites ainsi tracées. L'intercalaison existant comme une possibilité, on peut s'en servir, d'une manière plus ou moins consciente, volontaire, dans un but stylistique. L'intercalaison, que nous avons regardée jusqu'ici au point de vue du terme intercalé, joue un rôle dans l'ensemble de la phrase par le simple fait d'être une intercalaison, c'est à dire de causer un arrêt au milieu de la phrase, de séparer des groupes de cohésion. Le complément intercalé sert ainsi d'élément disjonctif, et dans cette fonction, il peut avoir un contenu beaucoup plus essentiel à l'énoncé que celui d'un terme de rappel; il peut appartenir à la partie prédicative de la phrase. Et tout comme dans les autres cas d'emploi stylistique d'une inversion, on peut dire que plus cette inversion s'écarte de son emploi naturel, c. a. d. plus le terme antéposé a un sens plein, un caractère prédicatif, plus forte est la valeur stylistique de l'inversion; ce qui revient à dire, pour le cas qui nous occupe ici, que

la disjonction causée — et recherchée — par l'intercalaison d'un complément circonstanciel est d'autant plus forte que le terme intercalé a plus de poids. Les groupes de cohésion qui peuvent être ainsi disjoints sont les suivants: sujet—attribut, sujet—verbe, verbe—complément (direct ou indirect), verbe auxiliaire—participe passé. Pour chacune de ces différentes disjonctions nous pouvons nous borner à donner ici un ou deux exemples caractéristiques en renvoyant pour des exemples supplémentaires aux sections des chapitres précédents qui traitent de la disjonction, excepté pour les verbes composés, dont la disjonction n'a pas été mentionnée jusqu'ici.

Sujet—attribut: *Elle fut, pour un amant volage, la plus gênante des maîtresses (Bertrand: Louis XIV, 231).*

Sujet—verbe: *Dans les bosquets le merle une dernière fois pépie (Chateaubriant: M. des Lourdières 80) — L'aînée surtout par la grâce de son visage me ravissait (Maurras: Musique 14).*

Verbe—complément: *Moïse eut quelque espoir d'avoir avec Rebendart une conversation humaine (Giraudoux: Bella 87) — Il a fait à travers l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, un long voyage (Strowski: Introduction à l'édition de Montaigne X).*

Rappelons que c'est souvent la longueur du complément direct qui le fait mettre à la fin; dans ce cas nous avons tout le contraire d'une disjonction (v. ci-dessus p. 161—162).

Verbe auxiliaire—participe passé: *La route s'étail, depuis le matin, déroulée sans encombre sous le pas des chevaux (Régnier: L'Escapade 6) — En effet, le malade a, la plupart du temps, conservé la totalité ou la presque totalité des articulations élémentaires (Delacroix: Langage et Pensée 519) — Quand elle l'avait pour la première fois entendu parler de ses idées sur la religion et la politique ---*

(*Maurois: Ariel* 69) — *M. M. D. - - - vient d'être, après plaidoirie de M^e Benjamin Montoux, acquitté par la cour (Temps 29—7—26)* — *M. Jacques de Lacretelle s'est, avec une habileté inquiétante, assimilé cette manière puritaine et guindée - - - (Massis: Jugements II, 126)* — *On lui reproche d'avoir, par lettres patentes enregistrées au Parlement, conservé au duc d'Anjou ses droits à la Couronne de France (Bertrand: Louis XIV, 283)* — *Je m'étais, suivant les conseils de mon père, fait inscrire à l'amphithéâtre de Clamart (Duhamel: Pierre d'Horeb 37)* — *Le jeune amant qu'elle s'était la veille choisi (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 97).*

III. Cas de limite.

Quelquefois, l'intercalaison a un caractère plus logique, le complément intercalé étant en réalité le sujet du terme suivant, comme dans ces exemples:

Toute détérioration d'ouvrage constatée peut entraîner pour le lecteur l'obligation de remplacer cet ouvrage. — La reine aimait en Mazarin non seulement un amant. . . , mais le protecteur de son fils (Bertrand: Louis XIV, 55).

D'autre part, l'intercalaison peut trouver son explication dans le fait que le complément intercalé se rattache plus intimement au terme qu'il suit qu'au reste de la phrase. Nous avons déjà mentionné ce glissement qu'il y a des compléments libres vers les déterminants d'un des membres de la phrase.

Voici pour le sujet et le complément qui le suit des exemples arrangés de façon à former une série de dégradations reliant le complément libre du premier exemple au déterminant subordonné du dernier:

La Banque de France, aux termes de ses statuts, ne se confond pas avec l'Etat (Poincaré, Le Temps 7—8—26) —

Le gouvernement, par le présent projet de loi, se propose pour unique but de restaurer le crédit intérieur (Poincaré, Temps 29—7—26) — Seule l'action politique, par la concentration qu'elle exige et sa tension nerveuse, et sa prise sur l'être réel, devait raréfier la veine trop facile --- (Maurras: Musique 39) — En même temps que l'armée de Kluck s'avancait sur Paris, deux autres armées à l'Est attaquaient (Richet: Initiation à l'Hist. de la France 161) — Le fémur, dans sa partie moyenne, présente trois faces --- (Duhamel: Pierre d'Horeb 42) — Rien, dans sa conduite, n'autorise à l'affirmer (Bertrand: Louis XIV, 112) — Tout le monde ici le sait.

Dans le cas d'un complément circonstanciel qui suit le verbe, le groupe de cohésion se forme encore plus facilement. Les raisons sont ici en même temps extérieures et intérieures. Elles sont en partie extérieures, puisque les deux termes sont en contact aussitôt que le complément direct est un pronom personnel ou relatif. Ainsi, dans les phrases: *Il le cherche des yeux. — Celui qu'il cherche des yeux*, le groupe «chercher des yeux» se forme nécessairement et servira de point d'appui à l'ordre: complément circonstanciel—complément direct dans les cas où les deux compléments sont postposés et entrent en concurrence: *Il cherche des yeux son ami*, à côté de: *Il cherche son ami des yeux*.

A cette raison extérieure s'ajoute la même raison intérieure que pour des groupes précédents, formation d'une unité de sens qui resserre les liens des deux termes. Dans les exemples suivants nous avons essayé comme auparavant d'établir une série de dégradations:

Il s'agissait de défendre contre l'agresseur la Bourgogne, la Champagne, la capitale du Royaume (Bertrand: Louis XIV, 277—78) — On venait de poser sur la table deux

chopes de bière mousseuse (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 166) — J'emportai donc de la maison quelques meubles, l'indispensable (Duhamel: Pierre d'Horeb 15) — J'avais, sous le bras, une serviette pleine de livres (ibid. 137) — Elle tenait à la main son fard à lèvres (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 55). Les groupes du type: *tenir à la main, chercher des yeux, suivre des yeux etc.* sont assez fortement liés. Mais dès que le complément contient une détermination ultérieure, il reprend son indépendance vis à vis du verbe; ainsi: *tenir à la main droite* est loin de former un groupe aussi solide que le simple: *tenir à la main.*

Bien loin que tout fût terminé, lorsqu'il prit en main le pouvoir, le plus difficile de la tâche commençait (Bertrand: Louis XIV, 153) — La foule des petits épargnants prenant d'assaut Wall Street - - - (Rev. Hebd. 21—5—27, 355) — Bientôt on perdit de vue la grosse tour d'angle (Régnier: L'Escapade 184) — Mais un vice profond - - - frappe de stérilité son action (Massis: Jugements II, 139) — Par cette critique ironique, il met en garde les jeunes écrivains contre la tentation trop facile d'imiter sérieusement ces maîtres - - - (J. de Gourmont, Merc. Fr. 1—10—1926, 154) — Elle était morte en mettant au monde une fille (Maurois: Ariel 106).

Nous avons ici toute la longue série de locutions verbales formées d'un verbe et d'un complément circonstanciel et qui ont souvent pour équivalents des verbes simples: *mettre en liberté = affranchir; mettre d'accord = concilier etc.*

Pour tous ces cas, l'ordre des deux compléments qui peuvent suivre le verbe reste libre, mais avec une tendance assez nette vers la consolidation du groupe verbe—complément circonstanciel.

Voici enfin un exemple curieux qui présente le cas d'un complément de lieu à valeur fortement prédicative à l'origine,

réduit à la fonction d'un adverbe de manière: . . . *s'il tenait à honneur que le voyage s'achevât sans incident et que les personnes dont on lui avait confié le soin arrivassent à bon port où elles allaient* (Régnier: *L'Escapade* 8).

C'est un bon exemple pour terminer l'étude des compléments circonstanciels et pour justifier un renvoi à sa suite naturelle dans le chapitre sur les déterminants du verbe.

CHAPITRE VII

Place des propositions subordonnées adverbiales.

Dans certains cas, le complément circonstanciel peut avoir un sens très plein, qui le rapproche d'une proposition complète. En voici quelques exemples:

Ils ne parlaient du reste que très peu en présence d'autres personnes; entre eux, ils causaient beaucoup. — A Paris, je pourrai le faire. — A votre place, je ne le ferais pas. — Clara Tambour . . . promène . . . une très agréable échine. De ces augures, l'épine dorsale se portera cet hiver à nu chez ces dames (Rouveyre, *Merc. Fr.* 1—11—26, 672) — *Mais de façon ou d'autre, voilà l'excitation et l'amusement préférés* (Maurras: *Musique* 10).

Cette valeur du complément est normale quand le complément contient un substantif verbal, un infinitif ou un participe: *A sa vue* = *à le voir* = *en le voyant* = *quand je le vis. etc.*

Il y a donc une parenté indubitable entre le complément circonstanciel et la proposition subordonnée «adverbiale». Seulement, à la forme plus développée d'un tel complément ayant la forme d'une proposition correspond

une valeur psychologique plus pleine et une indépendance plus grande dans la phrase; et s'il est vrai que d'un côté la proposition «adverbiale» rejoint les compléments circonstanciels, d'un autre côté elle rejoint la proposition principale. L'évolution de la langue montre assez que la limite entre coordination et subordination n'est pas toujours nette; coordination devient subordination et inversement.

Le terme de proposition subordonnée peut aussi ne pas être très exact. Qu'on compare en effet ces différents états d'un même récit et l'on voit le caractère purement formel de la distinction entre principale et subordonnée: *Il le vit et se sauva.* — *Aussitôt qu'il l'eut vu, il se sauva.* — *Il ne l'eut pas plus tôt vu qu'il se sauva.*

Le rôle essentiel des conjonctions de subordination se trouve donc moins dans la subordination d'une proposition à une autre que dans la réalisation d'une synthèse de deux propositions, conçue d'avance par celui qui parle et exprimée dans une forme adéquate. La différence des deux constructions que voici: *Je ne peux pas le faire; car je n'ai pas le temps.* — *Je ne peux pas le faire, parce que je n'ai pas le temps;* — consiste en ceci que l'emploi de «car» indique une pensée qui se développe en plusieurs temps; celui de «parce que», au contraire, l'unité de conception. Cette unité est encore plus grande dans cette phrase-ci: *Comme je n'ai pas le temps, je ne peux pas le faire.* C'est la forme la plus synthétique de la construction, la plus littéraire sans doute aussi. On peut remarquer que les propositions causales qui commencent par les conjonctions populaires: «à cause que, rapport que», se placent presque toujours après la principale (on trouvera des exemples dans Sandfeld-Jensen: *Bisætningerne* 165—66). Au con-

traire, la proposition qui commence par «comme» se place toujours avant la principale; elle y a sa place naturelle, puisqu'elle donne la cause connue, ou du moins supposée telle, de l'action principale; pour «puisque», la règle est moins absolue, bien que l'antéposition soit là aussi l'ordre le plus commun, et pour la même raison.

Ces remarques ont pour but de faire comprendre que souvent l'explication de l'ordre des propositions subordonnées par rapport aux propositions principales ne diffère pas de celle qu'il faudrait chercher à l'ordre des propositions principales entre elles. Nous sommes ici à la limite d'une étude qui, pour s'être occupée constamment de la stylistique et de la marche de la pensée, n'a voulu les considérer que dans leurs rapports avec le système grammatical. Il y a là une borne à placer un peu à l'arbitraire mais qu'il faut pourtant placer pour que le champ des études ne devienne pas illimité. Il suffira d'ailleurs de peu d'exemples pour dégager, ce qui veut dire aussi retrouver, quelques traits essentiels.

A. La proposition subordonnée suit la principale.

Dans ce cas la subordonnée a la valeur d'un prédicat, et plus particulièrement quand la proposition principale se rattache à une phrase précédente:

Vous y allez souvent? Oui, j'y vais quand j'ai un peu de temps (ou: parce que ça m'amuse, etc.) — Ah! si seulement il était monarchiste! Mais il le serait tout de suite si seulement il y avait une monarchie (Flers et Caillavet: Roi I. 6) — Je vous dirai qu'on ne me voit pas trop souvent au café. Je suis venu aujourd'hui parce que j'avais un peu d'avance et que je n'avais pas pris mon café chez moi (Tr. Bernard:

Petit Café I. 2). Comparez ci-dessus p. 225, sur «parce que, rapport que», etc.

B. La proposition subordonnée précède la principale.

C'est ici la subordonnée qui contient la notion initiale, avec ou sans rattachement à un énoncé précédent :

«*C'est vous!*» «*Ah! bon! Si c'est moi, je n'ai rien à dire*» (Tr. Bernard: *Petit Café I. 3*) — *Si vous pouviez trouver une façon de me mettre en évidence, ça me ferait tellement plaisir* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 9*) — *Et bien, je vous laisse pour que vous lui parliez. S'il me trouvait là, ce serait épouvantable* (Flers et Caillavet: *Roi I. 6*) — Cette phrase ne diffère pas, logiquement, d'une construction avec proposition subjective: *Qu'il me trouvât là, ce serait épouvantable*. Seulement la première forme est beaucoup plus naturelle. Dans de nombreux cas il y a une parenté évidente entre une proposition subordonnée antéposée et un sujet: *Quand j'ai fait cette enquête j'ai pu constater...* = *Cette enquête m'a permis de constater...etc.* Comparez ci-dessus, p. 226 sur «comme et puisque». Notons aussi qu'une proposition de forme hypothétique, mais qui affirme en réalité un fait donné, se place toujours avant la proposition principale, excepté s'il y a reprise:

Si je vous dis cela, c'est pour vous aider à y voir clair (v. exx. Sandfeld-Jensen: *Bisætningerne* p. 183 sq.).

C. La proposition subordonnée s'intercale dans la principale.

La proposition intercalée a une valeur disjonctive:

L'histoire de Jeanne d'Arc, pourvu qu'on cueille les fruits sur la branche, c'est à dire qu'on prenne les faits dans les

registres du procès, est belle en toutes ses parties (Barrès: Amitiés 162) — Vous me reconnaissez bien le droit, alors que je vois mon fils malheureux, de m'inquiéter auprès de vous de ce qui fait sa peine (Brieux: La Couvée II. 10).

Très souvent, cependant, l'intercalaison représente un ordre logique. Ainsi au lieu de dire: *Du plus loin qu'il apercevait le curé, Jean mettait son cheval au galop*, où le sujet de la subordonnée reste provisoirement indéterminé, on peut dire: *Jean, du plus loin qu'il apercevait le curé, mettait son cheval au galop (Halévy: Abbé Constantin 54).* La phrase commence ici par le sujet commun et devient ainsi compréhensible dès le début. C'est là un ordre assez fréquent aujourd'hui:

L'orateur, après avoir montré les avantages positifs et immédiats de cette taxe, s'attache à faire ressortir la difficulté d'établir tout de suite une taxe unique à la production (Echo de Paris, 31—3—26) — La succession, si l'on oublie les rapports préalables de ses éléments, n'est jamais connaissable (Delacroix: Langage et Pensée 417) — Un homme ayant couvert la moitié du chemin, quand il sent s'éloigner les figures de la jeunesse et parvient à l'avant-dernier tronçon de la voie, peut être surpris par quelque passion tardive --- (Maurras: Musique 49) — Et sa foi, parce qu'elle fut elle-même douloureuse, difficile, aime et cherche les difficultés (Massis: Jugements II. 253) — M. Faivre, en même temps qu'un artiste, est un philosophe, je serais tenté d'écrire désabusé (Charpentier, Merc. Fr. 1—11—26, 666). — Mais un premier amour, s'il n'a pas été satisfait, laisse chez les femmes aussi peu de traces que l'oiseau dans l'air (Bainville: Jaco 210) — Mes Amis, le premier roman d'Emmanuel Bove, faisait surgir un monde où il semblait que chacun des hommes

qui le liraient, s'il était sincère et sensible, pourrait trouver sa place (J. Cassou, *Nouv. Litt.* 11—12—26).

L'intercalaison, par l'arrêt qu'il cause nécessairement, donne à la phrase un caractère assez dur, saccadé; c'est un style plus rigoureux qu'élégant. On voit par les exemples cités, que cette construction est employée souvent pour éviter la monotonie d'une série de coordonnées; ainsi: *L'orateur montre les avantages... et s'attache à faire ressortir la difficulté...*, devient: *L'orateur, après avoir montré les avantages..., s'attache etc.* Dans d'autres cas, la proposition intercalée détermine le sujet qu'elle suit; ainsi, dans la phrase de Bainville: *Mais un premier amour, s'il n'a pas été satisfait, laisse...*, la proposition intercalée est l'équivalent plus accentué d'un adjectif («insatisfait»). Parmi les exemples cités, d'autres présentent la même particularité.

Les règles données ici pour la place des propositions subordonnées «adverbiales» sont vraies d'une manière générale, mais en même temps approximative. La liberté est trop grande dans ce domaine pour qu'une étude détaillée soit fructueuse, du moins au point de vue du grammairien.

LIVRE QUATRIÈME

Adverbes subjectifs et phrases subjectives.

CHAPITRE I.

Adverbes subjectifs.

Un certain nombre d'adverbes ont pour fonction de nuancer le fait énoncé dans la phrase à laquelle ils s'ajoutent, en indiquant l'attitude, le sentiment qui accompagne chez celui qui parle l'énoncé principal, plaisir, déplaisir, affirmation, doute: «heureusement, malheureusement, décidément, sûrement, certainement, évidemment, vraiment, naturellement, sans doute, peut-être»; ou bien la notion d'une connexion avec un énoncé précédent, auquel le second énoncé s'ajoute en s'y conformant, en s'y opposant ou en le résumant: «en effet, d'ailleurs, en outre, du reste, en tout cas, cependant, toutefois, pourtant, en somme, donc». Le second groupe se rapproche, on le voit, de la fonction des conjonctions, avec seulement un sens un peu plus plein, et une place plus libre.

En effet, ces mots, qui déterminent la phrase entière sans se rattacher plus intimement à aucun des mots ou groupes de mots qui la composent, se placent librement en tête, à la fin, ou à l'intérieur de la phrase, avec une tendance assez marquée, et surtout pour les adverbes (et adverbiales)

du dernier groupe, à prendre la première place, comme le font naturellement les mots de sentiment et de rattachement.

Voici quelques exemples, auxquels on peut ajouter, pour la place initiale, les exemples de notre livre II. p. 130 sqq.

A. Place initiale.

Heureusement, c'est fini. — Décidément, je n'ai pas de chance. — Évidemment, celui-là n'est pas l'idéal (Tr. Bernard: Petit Café II. 6) — Sans doute, un roi n'est pas fait pour être un théologien, ou un mystique (Bertrand: Louis XIV 326) — En effet, elle rit (Boylesve: Le meilleur ami 110) — D'ailleurs le gouvernement ne s'endort pas sur cette certitude (Temps 18—7—26) — En tout cas, la situation était franche (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 179).

B. Place finale.

Je l'ai oublié, malheureusement. — Il le fera, évidemment. — Tu m'as oubliée encore, naturellement (Flers et Caillavet: Roi I. 2) — ...s'il avait existé des documents de ce genre je ne l'eusse pas ignoré, sans doute (Martin du Gard: Jean Barois 259) — Trott n'a pas mal d'ailleurs (Lichtenberger: Trott 178).

On remarquera que l'adverbe subjectif vient ici toujours après une pause qui le détache du reste de la phrase.¹

¹ Dans un sens dérivé, «peut-être» se place presque toujours à la fin de la phrase, à savoir quand le mot, par un développement particulier, en est venu à représenter une affirmation énergique: *Je suis le roi, peut-être!* (A. Jarry: *Ubu Roi*).

C'est le cas aussi pour «déjà», indiquant l'irritation de ne pas trouver un mot qu'on cherche: *Comment est-ce qu'il s'appelle, déjà?*

C. Place à l'intérieur de la phrase.

J'ai décidément horreur de votre quartier latin (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 33) — Il y a certainement là quelque chose à faire (Chateaubriant: M. des Lourdines 39) — Tous, évidemment, n'ont pas cette force égale (Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26) — Ces maisons anciennes ont vraiment beaucoup de cachet (Duhamel: Deux hommes 117) — Toute la faute n'en est pas sans doute à M. Paul Claudel (Massis: Jugements II. 258) — On a souvent, en effet, parlé de l'influence d'André Gide (ibid. 87) — M. de Lacretelle est-il, d'ailleurs, un romancier? (ibid. 126) — Il y a, du reste, toutes sortes d'échos (Temps 8—12—26) — L'air toutefois restait houleux, inquiet (Duhamel: Deux hommes 20) — Tout ce qui était, en somme, le véritable sens, la beauté de l'univers! (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 18). Des trois ordres, c'est là le plus littéraire. Il est, cependant, tout à fait naturel après les déclancheurs: c'est, il y a, etc.

CHAPITRE II.

Phrases subjectives.

Les adverbess subjectifs de notre premier groupe s'apparentent étroitement à des phrases subjectives telles que: *c'est heureux, malheureux, certain, etc.; on le voit, je le crois, il est vrai, etc.*

De telles phrases peuvent avoir la même indépendance vis-à-vis de l'énoncé principal que les adverbess subjectifs, et se placent librement, comme ceux-là:

A. Place initiale.

C'est curieux! Ça n'y est plus! — Chose curieuse! le monarque, qu'on accuse d'avoir été si efféminé, fut poussé

par ses maîtresses - - - à prendre la direction des armées (Temps 25—7—26) — Mais, chose plus troublante, la douce et pure héroïne de cette histoire est la même que l'exquise Marie Arnoux de l'Education sentimentale (R. Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 96).

B. Place finale.

Monsieur Bigredon, vous êtes un homme de la plus vaste intelligence, c'est entendu (Tr. Bernard: Petit Café II. 7) — Je suis même étonné de mon calme. Voici deux nuits que je dors d'un sommeil de plomb. Au point que, le matin, j'en suis fourbu. Très calme, je t'assure (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 9).

C. Place à l'intérieur de la phrase.

*Le père Agais continue, je crois, ses recherches (v. Gennep, Merc. Fr. 1—11—26, 698) — Bois, dit-il. Tu as, je le vois, besoin de te purifier (Duhamel: Pierre d'Horeb 215) — Ce langage n'a jamais été, bien entendu, celui du gouvernement (Poincaré, v. Temps 5—8—26) — La situation à faire aux différents éléments qui peuplent la Macédoine et qui, on le sait, sont fortement travaillés par diverses propagandes (Temps 18—7—26) — L'esprit de précision dans l'espace, comme dans le temps, a singulièrement compliqué, on le voit, et aggravé les relations entre les hommes (E. Martinet, Rev. Hebd. 25—6—27, 398) — Les phrases subjectives peuvent aussi se subordonner l'énoncé principal: *Il est (c'est) heureux qu'il soit là etc. (v. livre I. p. 64).**

L'équivalence des phrases subjectives et des adverbes subjectifs a pour résultat que ces derniers peuvent se subordonner l'énoncé principal de la même façon:

Heureusement, cher monsieur, que votre parti n'a pas encore supprimé l'armée (Flers et Caillavel: Roi III. 6) — Oui, certainement que je la déteste, mais ça ne serait pas une raison (Tr. Bernard: Petit Café III. 8) (v. d'autres exemples: Sandfeld-Jensen: Bisætningerne p. 27).

Très rarement, la subordonnée précède l'adverbe subjectif: *Qu'elle soit déchirante pour qui la subit, sans doute: mais - - - (A. Fontainas, Merc. Fr. 1—10—26, 160).*

C'est là une contamination d'une espèce rare, d'un adverbe avec une proposition principale; mais aussi l'adverbe a-t-il une valeur nettement prédicative, et d'autre part, la proposition a un caractère très uni, qui la rapproche du mot.

LIVRE CINQUIÈME

Parties du discours à place privilégiée.

CHAPITRE I.

Pronoms et adverbess relatifs.

Ces mots qui ont pour fonction de rattacher une proposition subordonnée à un terme de la phrase précédente¹, se mettent régulièrement en tête de la proposition. L'antéposition d'un terme de rattachement que nous avons constatée partout au cours de notre étude, et plus particulièrement quand le terme en question contenait un pronom démonstratif, — le pendant coordonnant du relatif subordonnant —, est pour ce dernier une règle invariable, qui l'emporte sur la plupart des autres règles déterminant les places normales des membres de la phrase :

- A l'heure qu'il est. — Une famille que tu ne connais pas.*
 — *Une pauvre vieille à qui elle avait donné une aumône.*
 — *La maison où il était né . . . etc.*

¹ La définition ne tient pas compte des propositions relatives substantives, rares en français moderne, qui constituent par elles-mêmes un des membres de la proposition principale.

Les pronoms et adverbess relatifs ne rattachent pas seulement la subordonnée à l'antécédent, ils représentent aussi ce terme corrélatif dans la proposition relative, excepté dans la syntaxe du langage vulgaire, où «que» est devenu une pure particule relative, qui garde la fonction de rattachement et de subordination mais qui ne représente pas l'antécédent dans la subordonnée: *Mon cousin que vous avez diné avec lui l'autre jour.*

Les seuls termes de la proposition qui peuvent précéder le pronom relatif sont :

1) les conjonctions : et, mais, ou, puis (la dernière rarement), qui coordonnent la proposition relative à une autre proposition relative ou à un adjectif : *Une femme de quarante ans et qui ne les portait pas* (v. Sandfeld-Jensen, op. cit. § 52—53, p. 69—72).

2) les prépositions : *L'homme avec qui elle vit*.

3) des substantifs déterminés par le pronom relatif régi par «de» : *C'est un peintre devant les tableaux de qui on a passé vingt fois* (*J. Romains, N.R.F. 1—10—27, 419*) — . . . lieu fort propre à s'y reposer et dans l'herbe duquel il s'assit (*Voisins: Laurier 156*). Si le substantif déterminé est régi par une préposition, c'est là le seul ordre possible. Dans les autres cas, les deux ordres sont possibles : *Son cousin de qui l'existence lui était insupportable* (*Bourget: Cruelle énigme 201*) — *M^{me} de Bouillon de qui elle guettait l'entrée* (*Gyp: Leurs âmes 309* — cit. avec d'autres exemples dans : Sandfeld-Jensen: *Bisætningerne* p. 48—49). «Dont», qui remplit la même fonction, se trouve toujours en tête de la phrase. Le substantif déterminé par «de qui» ou «dont» ne forme pas groupe avec ce mot mais garde sa place normale dans la proposition : *L'homme dont tu connais le fils etc.*

Pour les rapports entre la proposition relative et l'antécédent, v. II^e partie, livre I: Le substantif et ses déterminants.

La proposition relative se complique quelquefois en se combinant avec une autre proposition, proposition subjective le plus souvent, qui n'est pas simplement intercalée dans la proposition relative sous forme d'incise, mais qui se la subordonne sous la forme d'une proposition conjonc-

tive ou d'une nouvelle proposition relative; le pronom relatif dépend tantôt de la deuxième proposition sans y être représenté, tantôt il est repris dans la deuxième proposition, dont il est dans ce cas le sujet.

Les raisons qu'il a cru que j'approuverais. — Les guerres qu'on sait qui avaient marqué la fin de la période romaine, etc.

La dernière construction est peu usitée en français moderne; elle est remplacée par la construction avec incise, par une construction avec infinitif ou enfin par une autre construction double, dans laquelle le pronom relatif est «dont», qui est représenté à son tour dans la proposition conjonctive par le pronom personnel correspondant: *Les guerres qui — on le sait — avaient marqué la fin de la période romaine. — Les guerres qu'on sait avoir marqué la fin de la période romaine. — Les guerres dont on sait qu'elles avaient marqué la fin de la période romaine.* (V. sur ces constructions: Sandfeld-Jensen, op. cit. § 76—77, p. 106—110, et: Malmstedt: Sur les «Propositions relatives doubles»).

CHAPITRE II.

Pronoms et adverbes interrogatifs.

Ces mots ont la même place privilégiée en tête de la phrase que les pronoms relatifs; mais c'est plutôt ici une antéposition d'origine émotive qui s'est généralisée.

Même victoire sur la plupart des autres règles d'ordre des mots: *Qui voyez-vous? — Que fait-il? — A qui le dites-vous? — Où allait-elle? etc.*¹

¹ Dans beaucoup de cas, la proposition interrogative subordonnée se réduit par ellipse au seul mot interrogatif: *Je ne sais plus qui. N'im-*

Mêmes exceptions aussi:

1) Conjonctions: *Et que demande-t-il? — Mais où est-elle?*

2) Prépositions: *A quoi bon? — Pour qui travailles-tu? — Depuis quand êtes-vous ici?*

3) Rarement après un substantif + de: *Le journal de quelle date cherchez-vous?*

Rappelons enfin que les constructions disloquées étudiées dans nos chapitres précédents (v. surtout livre II. p. 147 — 148) peuvent amener un autre terme que le mot interrogatif en tête de la construction: *Ton père, où est-il?* Un terme de rattachement peut aussi précéder le mot interrogatif: *De ce tableau de la France, volontairement borné à des faits, quelles conclusions se dégagent? (Saillens: Toute la France 431) — Non! non! pas de Russan! mais des deux autres, lequel? (Merc. Fr. 15—11—26).*

On trouve, comme pour les pronoms relatifs, des constructions doubles dans lesquelles le mot interrogatif dépend de la seconde des deux propositions qui le suivent: *Que voulez-vous qui se passe? — Où croyez-vous qu'il se trouve maintenant? etc.*

Quelquefois le mot interrogatif est rejeté à la fin de la phrase:

1) La phrase contient deux mots interrogatifs; cela porte *qui, etc.* Il s'est formé ainsi des locutions, dont l'unité se rapproche de celle du mot. Ainsi, une préposition peut précéder la locution entière, et on trouve tantôt l'ordre analytique, tantôt l'ordre synthétique: *Cet homme «venu on ne sait d'où», disait-elle (Lacretelle: Silbermann 39) — Norrois, dans je ne sais quel marché, avait volé mon père, mais là, volé, ce qui s'appelle voler (ibid. 156) — Un troisième, un quatrième, arrivent ainsi à toute vitesse, de l'on ne sait quel centre (Giraudoux: Lectures 21) — On pourrait transporter ce bout du monde n'importe dans quel hémisphère (Fromentin: Correspondance et Fragments inédits) — D'après Bose, on peut obtenir, avec n'importe quelle plante, de semblables réactions (Bohn, Merc. Fr. 1—11—26, 678).*

peut arriver quand on veut se faire répéter une question avec plus de précision dans les détails: *Quand y retourneriez-vous? — Quand retournerai-je où? — Qu'en pensez-vous? — Ce que je pense de quoi?* De même à un enfant qui au lieu de dire: *Bonjour maman, merci maman*, dit simplement: *Bonjour, merci*, on dira pour lui apprendre la politesse: *Bonjour qui? merci qui?*

2) La proposition est en même temps relative et interrogative: ... *le voilà qui se laisse engluer par une femme qu'il a pêchée où? je me le demande* (Huysmans: *Dilemme* 249).

3) Indépendamment de toute condition particulière, le mot interrogatif peut se placer à la fin dans le parler négligé. C'est que, si l'on construit la phrase en parlant, elle peut ne pas se préciser, en tant que phrase interrogative, qu'après avoir été commencée comme une phrase ordinaire; après, cette forme relâchée peut se généraliser; on dira alors: *Et vous revenez quand? — Vous demeurez où? — Le bateau arrive à quelle heure? etc.* (v. Bally, dans *Archiv* 128, p. 117, et Marcel Boulenger, qui a consacré un article dans le *Figaro*, 18—4—27, à «cette affreuse, cette vulgaire et lamentable habitude»).

CHAPITRE III.

Conjonctions.

Nous avons déjà vu comment des adverbes peuvent déterminer la phrase entière et indiquer en même temps une connexion de la phrase avec la phrase précédente. Ces adverbes tendent vers une place fixe au commencement de la deuxième phrase (v. livre II. p. 130 sqq.; livre IV p. 230

—231). Il n'y a entre ces adverbes et les vraies conjonctions aucune limite précise. On voit au cours de l'histoire de la langue des adverbes perdre une partie de leur sens plein et de leur indépendance pour devenir des outils syntaxiques. Arrivés au terme de ce développement, ils prennent invariablement la place initiale, servant ainsi de lien entre les deux phrases. Si l'on veut réserver le nom de conjonctions à ces derniers, la question de leur place se trouve donc impliquée dans la définition. Si, au contraire, on choisit la définition plus large: «un mot qui détermine une phrase et indique sa connexion avec une phrase précédente», il faudra comprendre parmi les conjonctions des mots tels que: «ainsi, du moins, donc, cependant, seulement, d'ailleurs, etc. que nous avons déjà mentionnés. Pour ceux-là, l'antéposition représente la tendance la plus forte, mais non pas la seule place possible.

Cohésion: Les conjonctions composées telles que: «avant que, à moins que, sans que» etc. forment une unité qui n'est cependant pas complète puisqu'elles souffrent des intercalaisons de certains adverbes; plus rarement, et uniquement dans un style très personnel, de propositions entières:

... *quel fameux anarchiste naguère et alors même qu'il défendait l'intelligence!* (Massis: *Jugements II*, 219) — *Le fait est qu'il a trouvé des lecteurs en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, - - - avant même qu'il n'en eût chez nous* (ibid. 152) — ... *sans même qu'il ait demandé, au préalable, comme Figaro, «de quoi il est question»* (Temps, 11—8—26) — *De même d'ailleurs qu'il n'avait pas consulté son parti samedi dernier* (Temps 25—7—26) — *Du moment donc qu'on prononçait au nom de l'Etat des oraisons funèbres* (Maurras: *Musique* 60) — *A moins bien entendu que le sujet ne se re-*

tranche dans un sentiment de familiarité et d'habitude (Delacroix: Langage et Pensée 392) — Tandis, hélas, qu'un Léon Deubel se jette à l'eau par dénuement (Rouveyre: Merc. Fr. 15—10—1926, 396) — A moins encore, ce qui serait conforme aux usages, que ces jeunes gens ne nient que pour pouvoir ensuite s'affirmer eux-mêmes et qu'après avoir crié leur dégoût, ils se jettent sur tout avec un désir forcené de jouir? (Morand, Rev. Par. 15—5—27, 289) — De sorte, quand je dus partir pour Paris, que nous n'avions d'autres souvenirs de ces quinze jours (Giraudoux: Bella 77).

ABRÉVIATIONS.

-
- Bainville: Jaco [et Lori].
Barrès: Amitiés [françaises].
Boulenger et Thérive: Soirées [du Grammaire-Club].
Cambon: [La France au travail]. Lyon.
Giraudoux: Lectures [pour une ombre].
Gourmont: Esthétique [de la langue française].
Hallays: [En flânant]. Touraine.
Hourticq: France [Collection Ars Una].
Marouzeau: Ordre des mots [dans la phrase latine. I. Les groupes nominaux].
Maurois: [Les Silences du colonel] Bramble.
Maurras: Musique [intérieure].
Proust: [Du côté de chez] Swann.
— : [A l'ombre [des jeunes filles en fleurs].
Voisins: [Pour l'amour du] Laurier.

Un Index et une Bibliographie accompagneront la II^e partie de cette étude (en préparation).

TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Introduction: Remarques générales sur la phrase.	3
Définitions de la phrase	3
La phrase à terme unique	4
La phrase à deux termes	7
Coordination et subordination	12
La phrase complexe	12
La phrase disloquée	21
Rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical.....	27
Plan de l'étude et principes d'explication.....	32
Livres premier: Sujet et attribut.	
Chapitre I: Ordre habituel: sujet—attribut	36
A. La phrase simple	36
B. Cohésion et disjonction	38
C. Dislocation	40
I. Dislocation avec intercalaison	40
II. Dislocation sans intercalaison	41
III. Construction populaire avec soudure complète	41
IV. Sujet repris à l'aide de «ce»	41
Chapitre II: L'ordre attribut—sujet	42
A. Inversion de caractère plus ou moins impulsif	42
I. Inversion simple	42
II. Construction disloquée avec reprise du sujet.....	45
III. Reprise du «sujet» à l'aide de «comme».....	49
B. Inversion par rattachement.....	50
I. Inversion simple.....	50
II. Chiasme	54
III. Inversion dans les définitions, comptes rendus et avis .	56
IV. Inversion disloquée	57
C. Inversion par attraction, formation de groupe (Si, tout, com- bien, plus—plus, moins—moins, jamais, aujourd'hui, seul, à quoi bon).....	61

	Page
Chapitre III: Proposition conjonctive ou infinitif sujet ou attribut	64
A. Proposition conjonctive	64
B. Infinitif	66
Chapitre IV: Mise en relief à l'aide de «c'est»	68
Remarque	73

Livres deuxième: Sujet et verbe.

Chapitre I: Ordre habituel: sujet—verbe	76
A. La phrase simple	76
B. Cohésion et disjonction	76
C. Dislocation	78
I. Dislocation avec intercalaison	78
II. Dislocation sans intercalaison	79
III. Construction populaire avec soudure complète	79
IV. Sujet repris à l'aide de «ça»	80
Chapitre II: Construction disloquée avec reprise du sujet	80
Chapitre III: Verbes introducteurs	81
A. Inversion avec sujet pronominal vide	81
I. Il y a	81
II. Si analyse il y a	84
III. Il existe, il se trouve, il vient, il arrive, il s'ensuit, il manque, il reste qch	85
IV. Un jour viendra	88
B. Inversion sans sujet pronominal	88
I. Reste(nt) les avoués	88
II. Arrive le général	89
III. Venait ensuite le janissaire	90
IV. Entre (sort) Albert	91
V. Peuvent voter toutes les personnes	91
VI. Vive(nt) les vacancés	93
VII. Sauve qui peut	94
Chapitre IV: Proposition conjonctive ou infinitif sujet ou complément	95
A. Proposition conjonctive	95
B. Infinitif	96
Chapitre V: Verbes de liaison	97
A. L'inversion dans les principales	99
I. Après un attribut	99
II. Après «seul»	100

	Page
III. Après un complément indirect.....	100
IV. Dans les incises.....	101
V. Après un adverbe.....	103
VI. Après une préposition avec régime.....	109
VII. Après une proposition subordonnée.....	113
B. L'inversion dans les subordonnées.....	114
I. Propositions relatives et interrogatives.....	114
II. Propositions comparatives.....	121
III. Propositions temporelles.....	123
IV. Autres subordonnées adverbiales.....	125
V. Propositions participiales.....	127
VI. Propositions conjonctives substantives.....	127
Chapitre VI: Inversion formelle, grammaticale.....	129
A. Inversion après les adverbes conjonctifs et subjectifs (Ainsi, aussi, aussi bien, du moins, au moins, à tout le moins, toujours, encore, encore moins, bien plutôt, tout au plus, tout juste, à plus forte raison, autant, à peine, sans doute, peut-être, en vain, inutilement, rarement, si peu).....	130
B. Phrases interrogatives.....	140
I. Questions sans pronom ou adverbe interrogatif.....	141
II. Particule interrogative «ti».....	142
III. Questions avec pronom ou adverbe interrogatif.....	143
a) Inversion simple et inversion composée.....	143
b) Antéposition absolue du sujet.....	147
c) Reprise du sujet.....	148
d) Mot interrogatif postposé.....	149
IV. Constructions périphrastiques.....	149
V. Interrogation marquée uniquement par le ton.....	150
VI. Formes populaires de l'interrogation.....	151
C. Phrases exclamatives.....	152

Livre troisième: Verbe et compléments.

Chapitre I: Le complément direct.....	158
A. Construction simple.....	158
I. Ordre habituel: verbe—complément.....	158
II. Cohésion et disjonction.....	160
III. L'ordre: complément—verbe.....	162
IV. Complément précédant un infinitif ou un participe... ..	164
B. Construction disloquée.....	166
I. L'ordre: verbe—complément.....	166
II. L'ordre: complément—sujet—verbe.....	167
a) Antéposition emphatique.....	167
b) Rattachement à une phrase précédente par un mot.....	167

	Page
qui répète ou représente un terme de celle-ci ou qui la résume dans sa totalité.....	168
c) Rattachement du complément à un terme qui précède et qui l'appelle par une association naturelle.....	169
d) Le complément est une proposition subordonnée.....	170
e) Le complément antéposé est repris dans une proposition subordonnée qui dépend d'une principale intercalée.....	170
Chapitre II: Le complément indirect.....	174
A. Construction simple.....	174
I. Ordre habituel: verbe—complément.....	174
II. Cohésion et disjonction.....	175
III. Complément indirect à l'intérieur de la phrase.....	175
IV. Complément indirect en tête de la phrase.....	176
B. Construction disloquée.....	178
I. L'ordre: verbe—complément indirect.....	178
II. L'ordre: «complément indirect»—sujet—verbe.....	178
Chapitre III: Rapports du complément direct avec le complément indirect.....	179
A. L'ordre: complément direct—complément indirect.....	179
B. L'ordre: complément indirect—complément direct.....	180
Chapitre IV: Complément composé formant proposition.....	183
A. Complément composé nominal.....	184
I. L'ordre: complément—attribut.....	184
II. L'ordre: attribut—complément.....	184
III. L'attribut du complément en tête de la phrase.....	187
IV. L'un des termes du nexus est régi par une préposition.....	187
V. Complément composé dépendant du verbe «avoir».....	189
B. Complément composé verbal.....	192
Chapitre V: Compléments pronominaux.....	199
A. Complément simple.....	199
B. Complément direct et indirect.....	201
C. Complément composé formant proposition.....	203
D. Datif éthique.....	207
E. Cohésion.....	207
Chapitre VI: Compléments circonstanciels simples.....	208
A. Complément circonstanciel en fin de phrase.....	209
B. Complément circonstanciel en tête de la phrase.....	211
I. Antéposition emphatique.....	211

	Page
II. Rattachement direct à une phrase précédente	212
III. Rattachement par association	213
IV. Chiasme	213
V. Place initiale sous emphase et rattachement	216
VI. Dislocation	216
C. Complément circonstanciel à l'intérieur de la phrase	217
I. Cas particuliers	217
II. Fonction normale: reprise et disjonction	218
III. Cas de limite	221
Chapitre VII: Place des propositions subordonnées adverbiales	224
A. La subordonnée suit la principale	226
B. La subordonnée précède la principale	227
C. La subordonnée s'intercale dans la principale	227
Livres quatrième: Adverbes subjectifs et phrases subjectives.	
Chapitre I: Adverbes subjectifs	230
A. Place initiale	231
B. Place finale	231
C. Place à l'intérieur de la phrase	232
Chapitre II: Phrases subjectives	232
A. Place initiale	232
B. Place finale	233
C. Place à l'intérieur de la phrase	233
Livres cinquième: Parties du discours à place privilégiée.	
Chapitre I: Pronoms et adverbes relatifs	235
Chapitre II: Pronoms et adverbes interrogatifs	237
Chapitre III: Conjonctions	239

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab

Historisk-filosofiske Meddelelser
(Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk.)

Bind 38 (kr. 105.-)

- | | kr. ø. |
|---|--------|
| 1. BLINKENBERG, ANDREAS: Le problème de la transitivité en français moderne. Essai syntacto-sémantique. 1960..... | 60.- |
| 2. DIDERICHSEN, PAUL: Rasmus Rask og den grammatiske tradition. Studier over vendepunktet i sprogvidenskabens historie. Med tillæg fra Rasks og N. M. Petersens papirer. Mit einer deutschen Zusammenfassung. 1960..... | 45.- |

Bind 39 (kr. 97.-)

- | | |
|--|------|
| 1. NEUGEBAUER, O.: A New Greek Astronomical Table (P. Heid. Inv. 4144 + P. Mich 151). 1960..... | 3.- |
| 2. ASMUSSEN, JES PETER: The Khotanese Bhadracaryādeśanā. Text, Translation, and Glossary, together with the Buddhist Sanskrit Original. 1961..... | 18.- |
| 3. HJELHOLT, HOLGER: On the Authenticity of F. F. Tillisch' Report of November 24th, 1849, Concerning Conditions in Slesvig under the Administrative Commission. 1961..... | 3.- |
| 4. JOHANSEN, K. FRIIS: Ajas und Hektor. Ein vorhomerisches Heldenlied? 1961..... | 11.- |
| 5. JØRGENSEN, SVEN-AAGE: Johann Georg Hamann »Fünf Hirtenbriefe das Schuldrama betreffend«. Einführung und Kommentar. 1962..... | 26.- |
| 6. HAMMERICH, L. L.: Zwei kleine Goethestudien. I. Der frühe West-östliche Divan. - II. Grossherzogin Louise von Sachsen-Weimar - eine politische, keine schöne Seele. 1962..... | 9.- |
| 7. HOLT-HANSEN, KRISTIAN: Oscillation Experienced in the Perception of Figures. 1962..... | 9.- |
| 8. SØRENSEN, HANS CHRISTIAN: Ein russisches handschriftliches Gesprächsbuch aus dem 17. Jahrhundert. Mit Kommentar. 1962 | 18.- |

Bind 40 (kr. 99.-)

- | | |
|---|------|
| 1. HANNESTAD, KNUD: L'évolution des ressources agricoles de l'Italie du 4 ^{ème} au 6 ^{ème} siècle de notre ère. 1962..... | 18.- |
| 2. BRØNDUM-NIELSEN, JOHS.: Viggo Stuckenbergs-Sophus Claussens. En Brevvevling. Med Indledning og Noter. 1963..... | 16.- |
| 3. MØRKHOLM, OTTO: Studies in the Coinage of Antiochus IV of Syria. 1963..... | 20.- |
| 4. BECH, GUNNAR: Die Entstehung des schwachen Präteritums. 1963 | 8.- |
| 5. RIIS, P. J.: Temple, Church and Mosque. 1965..... | 22.- |
| 6. GERLACH-NIELSEN, MERETE: Stendhal théoricien et romancier de l'amour. 1965..... | 15.- |

Bind 41 (kr. 96.-)

kr. ø.

- | | |
|---|------|
| 1. HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part One. From the March Revolution to the November Government. 1965 | 40.- |
| 2. BUKDAHL, ELSE MARIE: Diderot est-il l'auteur du «Salon» de 1771? 1966 | 30.- |
| 3. JONES, SCHUYLER: An Annotated Bibliography of Nuristan (Kafiristan) and the Kalash Kafirs of Chitral. Part One. With a Map by LENNART EDELBERG. 1966 | 18.- |
| 4. HAMMERICH, L. L.: An Ancient Misunderstanding (Phil. 2,6 'robbery'). 1966..... | 8.- |

Bind 42 (kr. 110.-)

- | | |
|---|------|
| 1. HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part Two. From the November Cabinet until the Peace with Prussia and the London Protocol (the 2nd of July and the 2nd of August 1850). 1966 | 40.- |
| 2. JONES, SCHUYLER: The Political Organization of the Kam Kafirs. A Preliminary Analysis. 1967..... | 16.- |
| 3. BIRKET-SMITH, KAJ: Studies in Circumpacific Culture Relations. I. Potlatch and Feasts of Merit. 1967..... | 18.- |
| 4. RUBOW, PAUL V.: Shakespeares Sonetter. 1967..... | 12.- |
| 5. RUBOW, PAUL V.: Goldschmidt og Nemesis. 1968..... | 24.- |

Bind 43

(uafsluttet/in preparation)

- | | |
|---|------|
| 1. In preparation. | |
| 2. ØHRGAARD, PER: C. F. Meyer. Zur Entwicklung seiner Theematik. 1968 | 30.- |